HENRY GRAY. M.R.C.V.S.

22500290413

Med
K51526

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b28135076

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

AUTRES OUVRAGES DE M. A. BOUCHARDA

De la glycosurie ou diabète sucré, son traitement hygiénique. 2e édit., 1883. 1 vol. grand in-8. . . . . 15 f.

Traité d'hygiène publique et privée, basée sur l'étiologie. 4e édit. 1890. 1 vol. grand in-8. . . . . 18 f.

Annuaire de thérapeutique, de matière médicale, de pharmacie et de toxicologie, de 1841 à 1886, contenant le résumé des travaux thérapeutiques et toxicologiques publiés de 1840 à 1886 et les formules des médicaments nouveaux, suivis de Mémoires divers de M. le professeur Bouchardat.

La collection complète se compose de 46 années et 3 suppléments, 49 vol. grand in-32.

Prix des années 1841 à 1873 et des suppléments, chaque volume. . . . . 1 fr. 25
Prix des années 1874 à 1886, chacune. . . . . 1 fr. 50

Nouveau formulaire magistral. 29e édit., revue et corrigée d'après le nouveau Codex, etc., formules nouvelles 1891. 1 vol. in-18.
Broché. . . . . 3 fr.
Cartonné à l'anglaise. . . . . 4 fr. 50
Relié. . . . . 4 fr. 50

Manuel de matière médicale et de thérapeutique comparée et de pharmacie. 5e édit., 1873. 2 vol. grand in-18. . . . . 16 fr.

Traité des maladies de la vigne. 1853. 1 vol. in-8. . 3 fr. 50

Opuscules d'économie rurale. 1851. 1 vol. in-8. . . . 3 fr. 50

Le travail, son influence sur la santé (conférences faites aux ouvriers). 1863. 1 vol. in-18. . . . . 2 fr. 50

En collaboration avec M. QUEVENNE. — Instruction sur l'essai et l'analyse du lait. 3e édit., 1879. 1 vol. grand in-8, broché. . . . . 1 fr. 50

En collaboration avec M. QUEVENNE. — Du lait, 1er fascicule : Instruction sur l'essai et l'analyse du lait. — 2e fascicule : Des laits de femme, d'ânesse, de chèvre, de brebis, de vache. 1857. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

NOUVEAU

FORMULAIRE
VÉTÉRINAIRE

PRÉCÉDÉ
DE NOTIONS DE PHARMACIE VÉTÉRINAIRE
De généralités sur l'Art de formuler
LA PRATIQUE DES RECHERCHES CHIMIQUES UTILES AUX VÉTÉRINAIRES
Suivi de la technique
DES INJECTIONS HYPODERMIQUES, DES INOCULATIONS ET VACCINATIONS
DE DONNÉES PRATIQUES
SUR LA MÉTHODE ANTISEPTIQUE EN CHIRURGIE
De la loi sur la police sanitaire
De la pratique de la désinfection des étables
ET DE RÈGLEMENTS DE PHARMACIE VÉTÉRINAIRE MILITAIRE

PAR

A. BOUCHARDAT
Professeur honoraire à la Faculté
de médecine de Paris
Membre de l'Académie de médecine

C. VIGNARDOU
Vétérinaire, Licencié ès sciences physiques
Chef des travaux de chimie
et de pharmacie à l'École d'Alfort

QUATRIÈME ÉDITION
Conforme au dernier Codex, revue et augmentée

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1891
Tous droits réservés.

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

Coll.	WelMOmec
Coll. No.	

AVANT-PROPOS

DE LA TROISIÈME ÉDITION

Quand je publiai la première édition de mon *Formulaire vétérinaire*, je m'étais livré soit seul, soit avec d'ardents collaborateurs (Sandras, Stuart, Cooper, etc.), à de nombreuses recherches de physiologie et de médecine comparée. J'avais pu, d'autre part, par une succession de conditions favorables, me familiariser avec tous les détails de la pharmacologie vétérinaire. Depuis ce temps, d'autres travaux se sont imposés, je n'ai pu suivre le mouvement de la thérapeutique des animaux domestiques. C'est ainsi que, depuis longtemps, la dernière édition de mon ouvrage était épuisée; pour en publier une nouvelle, il était indispensable de m'ad-

joindre un collaborateur autorisé. J'ai été assez heureux pour en trouver un dont la compétence est absolue. Aussi c'est à lui qu'on doit attribuer toutes les heureuses innovations qui distinguent cette édition. Je ne saurais trop remercier M. C. Vignardou de son précieux concours.

A. BOUCHARDAT.

Paris, le 15 décembre 1885.

INTRODUCTION

L'ouvrage dont nous livrons aujourd'hui la quatrième édition au public a subi d'importantes modifications.

Dans ces trente dernières années, la médecine vétérinaire a accompli des progrès considérables, suivant de près, quand elle ne la précédait pas, la médecine de l'homme. Il nous était donc imposé de faire à ce livre de nombreux changements.

Un grand nombre de formules que l'usage a rejetées en ont disparu, de nouvelles qui ont déjà pour elles la consécration de la théorie et de la pratique ont pris leur place. La classification adoptée pour les divers genres de médication est la même que celle suivie par l un de nous dans le formulaire qu'il publie pour les médecins de l'homme.

Le vétérinaire est, en même temps que médecin, pharmacien en tant qu'il s'agit de préparations destinées aux animaux. C'est pourquoi nos lecteurs trouveront, avant le formulaire proprement dit, des notions suffisantes pour la direction de leur pharmacie.

Nous avons introduit dans cette nouvelle édition un chapitre spécialement consacré aux recherches chimiques élémentaires que les vétérinaires peuvent être appelés à effectuer. Les

unes ont trait aux substances employées vulgairement comme aliments, et qui entrent aussi dans la composition de médicaments divers, tels le vin, la bière, le lait, les eaux potables; d'autres ont pour but de permettre au praticien de reconnaître rapidement la pureté des principales substances médicamenteuses, notamment celles d'un prix élevé qui ont plus de chance que les autres d'être altérées dans un but frauduleux; nous donnons aussi comme type de recherche celle de trois alcaloïdes qui sont d'ailleurs les plus employés; enfin nous rappelons les réactions les plus utiles à connaître des urines pathologiques.

Les progrès considérables introduits dans la chirurgie par l'emploi de la méthode antiseptique nous ont fait un devoir de consacrer un court chapitre à l'exposé des moyens de cette méthode.

Nous avons ajouté à la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux les décrets récents qui en ont étendu les effets à d'autres maladies. Nous avons enfin complété les règlements concernant la pharmacie vétérinaire militaire.

Toutes ces additions ont eu pour but de faire que cette quatrième édition continue à être un mémento de tout ce qui peut éclairer le vétérinaire dans les diverses circonstances de la pratique.

Nous avons eu soin de signaler à leur endroit les emprunts que nous avons faits aux divers ouvrages qu'il nous a fallu consulter, et, si quelques-unes de ces indications ont été omises, nous prions les intéressés de croire que ces omissions ne sont point volontaires.

Pour la facilité des recherches, nous avons fait deux tables, l'une, disposée par ordre alphabétique, des maladies, une seconde par ordre de matières.

Lorsque, après une formule, l'espèce d'animal auquel elle s'applique n'est pas désignée, c'est du cheval qu'on veut parler.

C. VIGNARDOU.

Alfort, le 1er janvier 1891

RÉSUMÉ DE PHARMACIE VÉTÉRINAIRE

La médecine vétérinaire est avant tout économique. De là l'indication de rendre autant que possible, peu coûteux les médicaments destinés aux animaux. C'est certainement en s'inspirant de ce principe que le législateur a laissé aux vétérinaires le droit de préparer et de vendre les remèdes destinés à leurs malades. En vain les pharmaciens ont voulu leur nier ce droit et les poursuivre devant les tribunaux pour exercice illégal de la pharmacie, les tribunaux, les cours d'appel, la cour de cassation elle-même les ont déboutés de leurs demandes et ont ainsi consacré le droit des vétérinaires. Une seule restriction y a été apportée en ce qui concerne la vente des poisons. Nous reviendrons bientôt sur ce point.

De ce que le traitement des animaux doit être avant tout économique, il ne s'ensuit pas absolument que l'usage des drogues d'un prix élevé doive être proscrit de la médecine vétérinaire. Autant que possible il faut les éviter, les remplacer chaque fois que faire se peut par des succédanés moins coûteux ; mais quand leur nécessité s'impose, et si par ailleurs la valeur de l'animal l'autorise, toute hésitation doit dispa-

raître. Dans le corps de cet ouvrage, nous donnons des formules qui remplissent les conditions sus-énoncées : de là leur nombre et leur diversité apparente.

Les conditions spéciales dans lesquelles il exerce la pharmacie obligent le vétérinaire à avoir chez lui une officine. Bon nombre d'élèves en sortant de l'École sont embarrasés pour procéder à son installation. Nous donnons ici, d'après l'expérience que l'un de nous a pu acquérir à l'École d'Alfort et les nombreux renseignements qu'il a recueillis près des praticiens, l'inventaire d'une pharmacie vétérinaire *très complète*. Les intéressés pourront, suivant les circonstances où ils se trouvent, le modifier en le diminuant ou en l'augmentant encore.

1 entonnoir en verre de 250 grammes.
1 — — de 500 —
1 — — de 1000 —
1 porte-filtres.
Filtres Laurent assortis.
Fioles assorties.
Pots —
Boîtes de fer-blanc, de bois, de carton assorties.
Bouchons assortis.
1 mâche-bouchons.
Couteaux anglais assortis.
Spatules fer et bois assorties.
Ficelles assorties.
Papiers pour enveloppe assortis.
Balance, force maxima 5 kilog.
Trébuchet.
Série de poids en cuivre.
— — de fonte.
1 verre gradué.
Tubes à essai.
Lampe à alcool avec trépied.

1 mortier en fonte (2 litres).
1 — en porcelaine (1 litre).
Mains en corne et en fer.
Etiquettes gommées, dont des rouges pour les médicaments à usage externe.

Flacons col droit avec étiquette vernie, capsule fer-blanc, de la capacité de 1 litre pour contenir :

Aloès pulv.
Alun calciné.
Acide arsénieux dénaturé.
Assa-fœtida.
Bicarbonate de soude.
Camphre.
Cantharides pulv.
Digitale —
Emétique —
Euphorbe —
Fougère mâle.
Gentiane pulv.
Dextrine —
Guimauve —
Réglisse —
Kermès —
Quinquina.
Rue.
Sabine.
Ergot de seigle.
Azotate de potasse.
Sulfate de cuivre.
— de zinc.
— de fer.
Sublimé corrosif.
Sulfate de magnésie.
Fleur de soufre.
Ecorce de racine de grenadier.
Carbonate de fer.
Calomel.
Crème de tartre soluble.

Bocaux large ouverture, étiquettes vernies, capsules fer-blanc de la capacité de 1 litre pour contenir :

Fleurs de camomille.
Espèces aromatiques.
Thé.
Racine de guimauve.

Flacons goulot, de 1 litre, étiquettes vernies, bouchons liège, capsules fer-blanc :

Extrait de Saturne.
Eau-de-vie camphrée.
Huile de ricin.
— de cade.
Liqueur de Villate.
Laudanum de Sydenham.
Liqueur de Fowler.
Sirop de nerprun.
Teinture d'aloès.
— de quinquina.
— de cantharides.
Glycérine.

Flacons goulot, de 1 litre, étiquettes vernies, bouchons verre pour :

Acétate d'ammoniaque.
Acide azotique.
— sulfurique.
— chlorhydrique.
— phénique.
Ammoniaque.
Ether.
Teinture d'iode.
Elixir calmant de Lebas.
Perchlorure de fer.
Glycérine phéniquée.
— iodée.

Pots de 1 kilogramme en faïence, étiquettes vernies et couvercles pour :

Extrait aqueux de belladone.
Miel ou mélasse.
Onguent mercuriel simple.
— — double.
— populéum.
— vésicatoire.
— basilicum.
— Egyptiac.
Savon vert.
— Térébenthine.
— Axonge ou mieux vaseline.

Flacons de 250 grammes larges et à goulot étroit, bouchons de verre, étiquettes vernies, capsules fer-blanc pour :

Nitrate d'argent cristallisé.
Chloral.
Chlorure d'antimoine.
Biiodure de mercure.
Iodure de potassium.
Bromure de —
Salicylate de soude.
Acide salicylique.

Jarres en grès pour contenir:

Chlorure de chaux (bien boucher).
Goudron.
Coaltar.
Sulfure de potasse (bien boucher).
Charge Lebas.
Glycérine.

Bidons en fer-blanc pour

Benzine.
Essence de térébenthine.

Pétrole.
Huile d'œillette.

Gallons en bois avec couvercle pour :

Sulfate de soude.
Graine de lin.
Farine —
— de moutarde (bien boucher).
Baies de genièvre.

Tiroirs pour :

Gutta-percha.
Poix résine.
Poix noire.
Têtes de pavot.
Opium.

Paquets dosés de divers sels, faits à l'avance.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est au praticien de changer tel ou tel médicament suivant les besoins de sa pratique. Il lui sera facile de voir, s'il veut en introduire qui ne figurent pas dans les tableaux précédents, dans quel genre de récipients il doit les renfermer.

NOTIONS GÉNÉRALES

DE PHARMACIE

Nous nous proposons ici d'indiquer le mode de préparation des formes pharmaceutiques données aux médicaments.

Nous ne donnerons de détails quelque peu étendus que pour celles qui ne nécessitent pas un outillage compliqué, les seules que le vétérinaire ait quelque intérêt à faire lui-même. Nous ajouterons quelques indications sur le meilleur mode de conservation des médicaments que l'on peut avoir en provision.

Poudres. — On sèche et on monde les matières à pulvériser. La pulvérisation se fait le plus habituellement dans un mortier. Lorsque la poudre a été obtenue, on la tamise, et pour cela on emploie des tamis à mailles plus ou moins serrées.

Les toiles de soie et de laiton donnent des poudres très régulières; les tamis sont désignés par des numéros qui indiquent le nombre de mailles en 27 millimètres. Les tamis en crin sont moins réguliers que les précédents; les tamis en toile métallique portent le nom de cribles et

ne servent que pour les poudres très grossières.

Le numéro du tamis avec lequel la poudre a été tamisée s'ajoute au nom de celle-ci. C'est ainsi que lon dit : poudre de cantharides n° 2, etc.

Les substances végétales et animales se conservent mieux entières que pulvérisées, d'où l'indication de ne pas préparer de grandes quantités de ces poudres à l'avance.

Conservation des poudres. — Les mettre bien sèches dans des vases hermétiquement fermés et placés dans des endroits bien secs, à l'abri de la lumière.

Poudres composées. — Elles sont constituées par un mélange de poudres sèches.

Règle pour leur préparation (Codex) :

1° Pulvériser, autant que cela est possible, chaque substance séparément :

2° Donner à chaque poudre la même ténuité ;

3° Pulvériser, à l'aide des autres substances, les matières molles ;

4° Mélanger, avec le plus grand soin, les poudres simples dans un mortier, puis les passer à travers un tamis peu serré.

On administre les poudres en les mélangeant à du son, ou, plus généralement, on en fait des pâtes ou des électuaires, des bols, des pilules.

POUDRES SIMPLES OU COMPOSÉES OFFICINALES.

Poudre d'aloès. — Avoir soin de la passer de temps en temps au mortier, sans cela elle se met en masse dure.

Poudre d'amidon. — La fécule la remplace très bien en vétérinaire.

Poudre de camphre. — On pulvérise le camphre à la râpe ou au mortier avec un peu d'éther.

Poudre de cantharides. — En avoir peu en provision.

Poudre de charbon.

Poudre de guimauve.

Poudre de réglisse.

Poudre d'ipéca.

Poudre de graine de lin (farine de graine de lin).

Poudre de voix vomique.

Poudre de quinquina.

Poudre de litharge.

Poudre de graine de moutarde (farine de moutarde). — Il est préférable d'avoir la graine en provision et de la moudre au moment de l'usage.

Poudre de coaltar.

Pâtes. — Bouillies plus ou moins épaisses, formées par un mélange de poudres, d'eau ou d'autres liquides médicamenteux.

On peut les rendre plus consistantes par évaporation.

Elles sont toutes magistrales et employées à l'extérieur.

Electuaires. — Médicaments d'une consistance de pâte molle, composés de poudres très fines divisées soit dans un sirop, soit dans du miel ou de la mélasse. On y fait également entrer des pulpes, des extraits, des matières salines. Toutes les matières doivent être mélangées avec soin, afin d'éviter qu'il se forme des grumeaux.

Quoique ces préparations soient généralement magistrales, il en est quelques-unes que l'on peut avoir en provision.

« On doit les conserver dans des vases en faïence, en porcelaine ou en grès, et les placer dans des lieux ni trop humides ni trop chauds.

« Lorsque les masses se sont durcies ou tuméfiées par l'action du temps, il est indispensable de les remanier pour leur rendre l'homogénéité première. » (Codex.)

Bols et pilules. — Les bols sont mous, composés de miel, de mélasse, d'extraits et de poudres.

Pour les préparer, on mélange dans un mortier la poudre médicamenteuse aux substances molles, en ajoutant, si besoin est, un peu de miel ou de mélasse, de façon à obtenir une masse bien adhérente et ayant la consistance voulue. On divise en parties égales suivant qu'il est indiqué, et chaque portion est ensuite roulée dans la farine ou dans la poudre de réglisse, de manière à prendre une forme arrondie.

L'électuaire n'est qu'un bol de peu de consistance.

Les pilules sont des bols très petits et durs. On les prépare de la même manière, et on leur donne une forme sphérique ou ovoïde.

Les bols sont presque tous magistraux ; les pilules doivent, autant que possible, être préparées à l'avance.

On conserve les uns et les autres dans des vases fermés en les séparant par des couches de poudre de réglisse.

Granules. — Ce sont des pilules très petites, du poids de 3 à 5 centigrammes. Ils renferment le plus ordinairement des substances énergiques (alcaloïdes) à des doses très petites, 1/2 à 1 milligramme par granule.

Charges. — Topiques mous ou liquides, destinés à être appliqués immédiatement sur la peau.

Elles ont pour base les matières grasses, les poix, le goudron, auxquels on associe des teintures, des essences.

On fond d'abord les matières solides, en commençant par les moins fusibles; on ajoute ensuite les liquides, en agitant pendant le refroidissement.

CHARGES OFFICINALES.

Charge de Lebas (dans un vase en grès).

Charge Trasbot. — La charge Trasbot proprement dite est plutôt magistrale qu'officinale, car sa conservation est difficile, le savon ne tardant pas à se séparer et à former un enduit solide au fond du vase. La formule simplifiée (voir page 307) est d'une conservation facile.

Maschs médicinaux. — Mélanges de substances alimentaires et excitantes; quelquefois aussi on y fait entrer des médicaments. Ce sont des sortes d'infusions concentrées dans lesquelles surnagent les matières infusées.

Ils sont tous magistraux.

Provendes. — Maschs dans lesquels n'entrent pas de liquides.

Ces mélanges sont surtout des analeptiques ; on y introduit cependant quelquefois des médicaments.

Elles sont magistrales.

Pains médicinaux. — Pains formés de farines alimentaires et auxquels on associe quelquefois des médicaments.

Tous sont magistraux.

Tartines médicinales. — Tranches de pain sur lesquelles on étend des substances médicamenteuses à l'aide de miel, de beurre, de mélasse. Le sel y entre généralement.

(Formules magistrales.

Soupes et panades médicinales. — Dans un pain ordinaire ou du pain fait comme il a été dit ci-dessus, on coupe des tranches que l'on arrose de bouillon chaud, fait avec des viandes, des légumes, du lait, etc.

On y ajoute quelquefois des substances médicamenteuses.

(Formules magistrales.)

Pâtées. — A l'aide de farines, de pain émietté, de viande cuite et d'eau, on fait des bouillies épaisses dans lesquelles on peut incorporer des substances médicamenteuses.

(Formules magistrales.)

Mastigadours (nouets, billots, masticatoires). — On désigne sous ce nom des sachets que l'on attache au mors de bride et dans lesquels on a mis des substances qui sont destinées, par

leur dissolution dans la salive, à rendre ce liquide médicamenteux.

Peu usités.

Cataplasmes. — Topiques résultant du mélange de farines ou d'autres poudres avec un liquide. Il en est qui sont faits avec des pulpes.

On ajoute souvent aux cataplasmes des substances actives (laudanum, etc.).

Quand on fait un cataplasme, il faut avoir soin d'ajouter l'eau ou le liquide par petites portions, en agitant de manière à obtenir un mélange bien homogène.

Le cataplasme fait avec la farine de moutarde porte le nom de sinapisme. Il est contre-indiqué de lui ajouter, comme cela se fait souvent, du vinaigre ou autres principes analogues dans le but de le rendre plus irritant.

(Magistraux.)

Pommades. — Médicaments de consistance molle qui ont pour base un corps gras. On emploie pour les pommades que l'on doit conserver, au lieu d'axonge, de la vaseline, dont quelques variétés ne sont guère plus chères que l'axonge.

On les obtient par simple mélange en triturant le principe actif dans un mortier avec l'excipient, ajouté par petites portions (pommade d'Helmerick, mercurielle), ou par dissolution à chaud ou à froid de la substance dans le corps gras (pommade camphrée). On trouvera à la suite de chaque formule le *modus faciendi* pour les cas particuliers.

POMMADES OFFICINALES.

P. mercurielle double.
P. mercurielle simple.
P. phéniquée.
P. naphtolée.
P. de peuplier.
P. de biiodure de mercure.
P. d'Helmerick, en quantité telle qu'elle puisse souvent être renouvelée.
P. de peuplier saturné.
P. de goudron.

Les pommades doivent être conservées dans des vases en faïence bien fermés. De temps en temps, il est bon de les faire repasser à la trituration dans le mortier, pour éviter la séparation des principes actifs d'avec l'excipient (pommade mercurielle).

Cérats. — Formés d'huile et de cire mélangées; ils servent souvent d'excipients pour des matières médicamenteuses diverses. Ils sont donc, suivant les cas, simples ou composés.

D'une conservation difficile, il est bon de ne les préparer qu'au fur et à mesure des besoins.

Onguents (baumes, emplâtres). — Composés de corps gras et résineux; ce sont de véritables charges presque solides.

Pour les préparer, divers moyens indiqués par la nature des substances qu'ils doivent contenir sont mis en usage :

1° On fond les matières grasses et résineuses dans le même récipient et on filtre à travers un

gros linge, s'il y a lieu, pour retenir les impuretés. On agite pendant le refroidissement.

2° On fond d'abord les substances dont la fusion est longue à obtenir, on ajoute ensuite les autres et on continue comme ci-dessus.

3° Si l'onguent renferme des substances facilement volatiles ou altérables par la chaleur, on attend, pour les ajouter à la masse, que celle-ci soit presque refroidie, et on agite.

4° Quand on ajoute diverses substances, elles devront être disposées au mélange : le mercure sera éteint dans un mortier à l'aide d'un corps gras; le camphre sera dissous dans un peu d'huile; les extraits ramollis, les poudres tamisées au moment de leur addition, de telle sorte qu'elles se mêlent bien à l'ensemble sans former de grumeaux; les gommes, résines, seront dissoutes dans des liquides appropriés (alcool faible), et la dissolution concentrée jusqu'à consistance de miel; on peut aussi les pulvériser et les ajouter à l'aide d'un tamis.

Les onguents doivent être conservés comme les pommades.

ONGUENTS MAGISTRAUX.

Onguent de pied.
Onguent basilicum.
Onguent vésicatoire.
Onguent digestif.
Onguent fondant de Girard.

Breuvages (apozèmes, potions). — Boissons aqueuses dans lesquelles sont dissous ou tenus

en suspension des principes médicamenteux.

Quand la substance est soluble, il suffit de la mettre dans l'eau dans des conditions convenables.

La division de la substance, l'agitation continuelle du liquide favorisent la dissolution.

Les corps sont, en général, plus solubles à chaud qu'à froid.

Il est des cas où le principe à dissoudre est contenu dans une gangue inerte où il faut que le liquide aille le chercher pour s'en imprégner. On a recours, dans ces cas, aux procédés suivants :

Macération. — Le corps contenant le principe à dissoudre est mis dans le liquide froid et y est laissé pendant un temps plus ou moins long. On ne fait de macération qu'avec des substances sèches. On les concasse légèrement au préalable, afin de multiplier les surfaces de contact avec le liquide.

On filtre ensuite avec expression.

Infusion. — La matière à traiter est mise dans un récipient, et on verse dessus le liquide bouillant ou chauffé à un degré convenable. On laisse le contact s'établir pendant un temps variable, quelquefois même jusqu'à refroidissement.

Digestion. — C'est une macération dans un liquide porté à une température supérieure à celle de l'atmosphère, mais inférieure à celle de son point d'ébullition.

Elle se fait au bain-marie ou dans un matras fermé.

Décoction. — Elle consiste à soumettre la substance à l'action d'un liquide bouillant.

Les breuvages sont tous magistraux.

Affusions, aspersions, douches, fumigations.

Nous nous bornons à signaler ces formes, tout le monde connaît les moyens de les pratiquer.

Bains. — Milieux dans lesquels on plonge et on fait séjourner plus ou moins longtemps le corps des animaux. Ils sont généraux ou partiels, simples ou composés.

Par extension, on a donné aussi le nom de bains aux médicaments, généralement composés, qui sont destinés à être dissous dans l'eau des bains.

Bains Tessier (poudre).

Solutions aqueuses (voir *Breuvages*).

FORMULES OFFICINALES.

Eau de chaux.
Liqueur de Villatte.
Dissolution d'azotate d'argent.
Extrait de Saturne.
Liqueur de Fowler.

Collyres. — Préparations destinées aux yeux; ils sont ou liquides ou pulvérulents ou mous :

Tous magistraux.

Lavements. — Solutions magistrales.

Sirops. — Peu usités en vétérinaire, où la mé-

lasse, quelquefois le miel, remplacent le sirop simple de la médecine humaine. On peut cependant, dans la médecine des chiens de luxe, employer quelques sirops dont la formule et la préparation sont indiquées dans le formulaire, et dont voici les noms :

Sirop simple.
Sirop de nerprun.
Sirop d'ipéca.

Liniments. — Ce sont des pommades liquides dont l'huile est l'excipient le plus ordinaire. Il est préférable de les préparer au moment de l'usage que d'en avoir en provision. A l'exemple de Delafond et Lassaigne, nous mettrons dans les liniments l'eau sédative de Raspail, que l'on peut préparer à l'avance et conserver. Les autres liniments sont magistraux.

Teintures ou alcoolés. — Ce sont des dissolutions, dans l'alcool, de principes actifs contenus dans diverses substances, ou simplement des dissolutions directes d'une substance dans l'alcool.

Les teintures se préparent soit par dissolution directe (teinture d'iode), soit par macération, soit par lixiviation, à l'aide d'un appareil à déplacement.

Pour les deux derniers modes de préparation, il faut se borner à pulvériser très grossièrement la substance à épuiser par l'alcool, afin que la surface de contact entre cette substance et l'alcool soit la plus grande possible.

Les alcoolatures sont des teintures faites avec

des plantes fraîches; elles sont peu usitées en vétérinaire.

TEINTURES MAGISTRALES.

Teinture d'aloès.
Teinture de gentiane.
Alcool camphré.
Eau-de-vie camphrée.
Teinture de cantharides.
Teinture d'iode.
Teinture d'opium.
Teinture de quinquina.
Eau de Rabel.
Teinture de mars tartarisée.
Teinture aromatique.

Les teintures éthérées se préparent comme les précédentes : on remplace l'alcool par l'éther, et on opère par lixiviation. Ces teintures sont peu ou pas usitées en vétérinaire.

Vins médicinaux. — Ils résultent de l'action dissolvante du vin sur les substances organiques ou sur quelques substances minérales (vin aluné).

La préparation des vins se fait :

1° En mélangeant à du vin de la teinture alcoolique du médicament à dissoudre;

2° En dissolvant directement le médicament dans le vin;

3° En faisant macérer la substance dans du vin;

4° Par fermentation.

PRÉPARATIONS MAGISTRALES.

Vin aromatique.
Laudanum de Sydenham.

Laudanum de Rousseau.
Vin de quinquina.
Vin de gentiane.

Pour conserver les vins, il faut que la bouteille qui les renferme soit pleine ou hermétiquement fermée, afin d'éviter l'acétification.

Vinaigres médicinaux. — Ils résultent de l'action du vinaigre sur les substances médicamenteuses : leur procédé général de préparation est la macération.

VINAIGRES MAGISTRAUX.

Vinaigre scillitique.

Oxymélites. — Médicaments résultant de la solution de miel dans du vinaigre simple ou dans un vinaigre médicinal. Le plus employé en vétérinaire et qui puisse être préparé d'avance est l'onguent Egyptiac.

Huiles médicinales. — Ce sont ou des dissolutions de principes actifs dans l'huile, ou de véritables pommades liquides.

L'huile d'œillette est le plus souvent employée en vétérinaire pour préparer ces médicaments; la préparation se fait par macération ou digestion.

On doit les conserver bien bouchées, pour éviter le rancissement.

HUILES MAGISTRALES.

Huile camphrée.
Huile cantharidée (feu anglais).
Huile phéniquée.
Huile naphtolée.

VENTE DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES

Depuis le jugement rendu par le tribunal d'Argentan (27 mai 1863), adopté par la cour de Caen (28 août 1865) et par la cour de cassation (17 juilllet 1867), il semble établi que le vétérinaire a le droit de « détenir, composer et vendre toutes les préparations pharmaceutiques ne contenant pas de substances vénéneuses, inscrites ou non au Codex, et destinées à la médication des animaux confiés à ses soins, mais qu'il lui est interdit de détenir et de composer des préparations pharmaceutiques consistant en poisons purs ou contenant des substances vénéneuses; que pour les préparations de ce genre, qu'elles soient magistrales ou officinales, il doit, comme le médecin, s'adresser aux pharmaciens, qui sont seuls autorisés à un débit de cette nature. »

Cependant des jurisconsultes de valeur, tels que M. Léon Renault, ont prétendu (voir Recueil de 1864, p. 523) que rien dans la loi ne justifiait cette restriction apportée au droit des vétérinaires. Une circulaire du ministre du commerce en date du 23 mai 1853 reconnaît expressément aux vétérinaires brevetés le droit, sans déclaration préalable et sans s'adresser aux pharmaciens, d'acheter les substances vénéneuses qui leur

sont nécessaires, de tenir, de préparer et de vendre directement les médicaments qu'ils ont eux-mêmes préparés; ils doivent, aux termes de l'article 11 de l'ordonnance du 29 octobre 1846 sur la vente des substances vénéneuses, les tenir constamment renfermées dans un lieu sûr, fermé à clef, et sont soumis aux visites prescrites par l'article 14 de la même ordonnance.

On voit que la question n'est pas encore résolue, et de fait les vétérinaires continuent à vendre des poisons en se conformant à la loi. et les commissions départementales de visite des pharmacies les inspectent, comme il est dit plus haut.

Il y a donc intérêt pour le vétérinaire de connaître ses obligations en ce qui concerne la vente des poisons.

La matière est régie par l'ordonnance du 29 octobre 1846, dont nous avons parlé plus haut et que nous transcrivons ici :

ORDONNANCE DU ROI, DU 29 OCTOBRE 1846, PORTANT RÈGLEMENT SUR LA VENTE DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES.

TITRE Ier. — *Du commerce des substances vénéneuses.*

ART. 1. — Quiconque voudra faire le commerce d'une ou de plusieurs des substances comprises dans le tableau annexé à la présente ordonnance sera tenu d'en faire préalablement la déclaration devant le maire de la commune, en lui indiquant le lieu où est situé son établissement.

Les chimistes, fabricants et manufacturiers. employant une ou plusieurs desdites substances, seront également

tenus d'en faire la déclaration dans la même forme. Ladite déclaration sera inscrite sur un registre à ce destiné et dont un extrait sera remis au déclarant; elle devra être renouvelée dans le cas de déplacement de l'établissement.

Art. 2. — Les substances auxquelles s'applique la présente ordonnance ne pourront être vendues ou livrées qu'aux commerçants, chimistes, fabricants ou manufacturiers qui auront fait la déclaration prescrite par l'article précédent ou aux pharmaciens.

Lesdites substances ne devront être livrées que sur la demande écrite et signée de l'acheteur.

Art. 3. — Tous achats ou ventes de substances vénéneuses seront inscrits sur un registre spécial, coté et paraphé par le maire ou le commissaire de police. — Les inscriptions seront faites de suite et sans aucun blanc, au moment même de l'achat ou de la vente; elles indiqueront l'espèce et la qualité des substances achetées ou vendues, ainsi que les noms, professions et domiciles des vendeurs ou des acheteurs.

Art. 4. — Les fabricants et manufacturiers employant des substances vénéneuses en surveilleront l'emploi dans leur établissement, et constateront cet emploi sur un registre établi conformément au premier paragraphe de l'article 3.

TITRE II. — *De la vente des substances vénéneuses par les pharmaciens.*

Art. 5. — La vente des substances vénéneuses ne peut être faite, pour l'usage de la médecine, que par les pharmaciens, et sur la prescription d'un médecin, chirurgien, officier de santé, ou d'un vétérinaire breveté. — Cette prescription doit être signée, datée et énoncer en toutes lettres la dose desdites substances, ainsi que le mode d'administration du médicament.

Art. 6. — Les pharmaciens transcriront lesdites prescriptions, avec les indications qui précèdent, sur un registre établi dans la forme déterminée par le § 1er de l'article 3. — Ces transcriptions devront être faites de suite et sans aucun blanc. — Les pharmaciens ne rendront la prescription que revêtue de leur cachet et après y

avoir indiqué le jour où les substances auront été livrées, ainsi que le numéro d'ordre de la transcription sur leur registre. — Ledit registre sera conservé pendant vingt ans au moins et sera représenté à toute réquisition de l'autorité.

Art. 7. — Avant de délivrer la préparation médicale, le pharmacien y apposera une étiquette indiquant son nom et son domicile, et rappelant la destination interne ou externe du médicament.

Art. 8. — L'arsenic et ses composés ne pourront être vendus pour d'autres usages que la médecine, que combinés avec d'autres substances. — Les formules de ces préparations seront arrêtées, sous l'approbation de notre ministre, secrétaire d'Etat, de l'agriculture et du commerce, savoir : pour le traitement des animaux domestiques, par le conseil des professeurs de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort; pour la destruction des animaux nuisibles et pour la conservation des peaux et objets d'histoire naturelle, par l'Ecole de pharmacie.

Art. 9. — Les préparations mentionnées dans l'article précédent ne pourront être vendues ou délivrées que par des pharmaciens, et seulement à des personnes connues et domiciliées. — Les quantités livrées ainsi que le nom et le domicile des acheteurs seront inscrits sur le registre spécial dont la tenue est prescrite par l'article 6.

Art. 10. — La vente et l'emploi de l'arsenic et de ses composés sont interdits pour le chaulage des graines, l'embaumement des corps et la destruction des insectes.

TITRE III. — *Dispositions générales.*

Art. 11. — Les substances vénéneuses doivent toujours être tenues par les commerçants, fabricants, manufacturiers et pharmaciens dans un endroit sûr et fermé à clef.

Art. 12. — L'expédition, l'emballage, le transport, l'emmagasinage et l'emploi doivent être effectués par les expéditeurs, voituriers, commerçants et manufacturiers, avec les précautions nécessaires pour prévenir tout accident. — Les fûts, récipients ou enveloppes ayant servi directement à contenir les substances vénéneuses ne pourront recevoir aucune autre destination.

Art. 13. — A Paris et dans l'étendue du ressort de la préfecture de police, les déclarations prescrites par l'article 1er seront faites devant le préfet de police.

Art. 14. — Indépendamment des visites qui doivent être faites en vertu de la loi du 21 germinal an XI, les maires ou commissaires de police, assistés, s'il y a lieu, d'un docteur en médecine désigné par le préfet, s'assureront de l'exécution de la présente ordonnance. Ils visiteront, à cet effet, les officines des pharmaciens, les boutiques et magasins des commerçants et manufacturiers vendant ou employant lesdites substances. Ils se feront représenter les registres mentionnés dans les articles 1er, 5 et 6 et constateront les contraventions. Leurs procès-verbaux seront transmis au procureur du roi pour l'application des peines prononcées par l'article 1er de la loi du 19 juillet 1845.

DÉCRET DU 8 JUILLET 1850 SUR LA VENTE DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES

Le Président, etc.

Art. 1. — Le tableau des substances vénéneuses annexé à l'ordonnance du 29 octobre 1846 est remplacé par le tableau joint au présent décret.

Art. 2. — Dans les visites spéciales prescrites par l'article 14 de l'ordonnance du 29 octobre 1846, les maires ou commissaires de police seront assistés, s'il y a lieu, d'un docteur en médecine, soit de deux professeurs d'une école de pharmacie, soit d'un membre du jury médical et d'un des pharmaciens adjoints à ce jury, désigné par le préfet :

TABLEAU DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES ANNEXÉ AU DÉCRET DU 8 JUILLET 1850

Acide cyanhydrique.
Alcaloïdes végétaux vénéneux et leurs sels.
Arsenic et ses préparations.
Belladone, extrait et teinture.

Cantharides entières, poudre et extrait.
Chloroforme.
Coque du Levant (décret du 1er octobre 1864).
Ciguë, extrait et teinture.
Cyanure de mercure.
Cyanure de potassium.
Digitale, extrait et teinture.
Emétique.
Jusquiame, extrait et teinture.
Nicotiane.
Nitrate de mercure.
Opium et son extrait.
Phosphore (une décision ministérielle du 9 avril 1852 ajoute au phosphore la pâte phosphorée).
Seigle ergoté.
Stramonium, extrait et teinture.
Sublimé corrosif.

La loi du 26 mars 1873 ajoute à cette nomenclature l'essence d'absinthe.

Les pénalités encourues pour la non-observation de l'ordonnance précitée sont déterminées par l'article 1er de la loi du 19 juillet 1845. Voici cet article :

« Les contraventions aux ordonnances royales portant règlement d'administration publique, sur la vente, l'achat et l'emploi des substances vénéneuses, seront punies d'une amende de 100 francs à 3 000 francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois, sauf application, s'il y a lieu, de l'article 463 du code pénal. »

POIDS ET MESURES

Le système décimal est le seul qui soit actuellement en usage en France. Il est connu de tout le monde, et nous ne croyons pas devoir le transcrire ici, même en abrégé.

On trouve facilement dans le commerce des balances d'une précision suffisante pour les opérations de pharmacie vétérinaire, ainsi que les séries de poids qui doivent les accompagner.

Les divisions du gramme, en raison de leur petit volume, s'égarent facilement. Il est facile de les remplacer par le procédé suivant. On prend un fil de platine mince, bien tiré, d'égale grosseur en tous les points, et on en coupe une longueur qui pèse exactement 1 gramme. En la divisant en deux, on aura deux poids de 50 centigrammes ou de 5 décigrammes. Le 1/5 de l'une des moitiés donnera le décigramme ou 5 centigrammes, etc. On voit facilement le moyen à mettre en œuvre pour avoir de même toutes les autres divisions. On repliera ces bouts de fil en leur donnant une forme conventionnelle qui servira à les reconnaître.

Une série de poids à l'usage de la pharmacie doit comprendre :

2 poids de 1 kg.		1 poids de 0 gr. 50 centigr.	
1 — de 500 gr.		1 — de 0 gr. 20	—
1 — de 200 —		2 — de 0 gr. 10	—
2 — de 100 —		1 — de 0 gr. 05	—
1 — de 50 —		1 — de 0 gr. 02	—
1 — de 20 —		2 — de 0 gr. 01	—
2 — de 10 —		1 — de 0 gr. 005	milligr.
1 — de 5 —		1 — de 0 gr. 002	—
2 — de 2 —		1 — de 0 gr. 001	—
1 — de 1 —		2 — de 0 gr. 0005	—

Les pesées au milligramme étant fort peu usitées en pharmacie vétérinaire, on pourra s'arrêter au demi-centigramme et même au centigramme.

Il est quelquefois utile de connaître la correspondance des anciennes mesures aux nouvelles. La voici dans un tableau :

Une livre (℔) ou	16 onces vaut...	489 gr.	503
1/2 —	8 — — ...	244 —	752
1/4 — (quarteron)	4 — — ...	122 —	376
1/2 quart	2 — — ...	61 —	188
Une once (ʒ) vaut.....		30 —	594
1/2 once —		15 —	287
Un gros (ʒ) ou 72 grains vaut.....		3 —	824
1/2 gros vaut.....		1 —	912
Un scrupule ℈ vaut.....		1 —	274
1/2 scrupule (GR ou ℊ) vaut.....		0 —	637
Un grain vaut...		0 —	053
1/2 grain (β) vaut.....		0 —	025

Les mesures de capacité doivent, autant que possible, être en verre. On trouve facilement aujourd'hui des vases gradués suivant le système décimal. Ils ont l'avantage sur ceux en métal de n'être pas attaqués par les acides et de se nettoyer facilement.

Voici la correspondance des anciennes mesures aux nouvelles :

Petit canon.....	100	centim. cubes.
Canon.....	200	—
Demi-setier.....	235	—
Setier ou chopine.....	466	—
Bouteille bordelaise.....	750	—
Pinte (2 chopines).....	931	—

Enfin il est d'autres mesures d'un usage courant dans la pratique dont il faut aussi connaître la valeur métrique :

Une cuillerée à café d'eau ordinaire pèse.	5	gr.
Une cuillerée à soupe pèse.....	20	—
Un verre (8 cuillerées environ) pèse.....	160	—
Une poignée de semences de lin pèse...	80	—
Une pincée de fleurs de camomille, de guimauve, de mauve pèse.....	entre 1 et 2	—

Certains médicaments se donnent par gouttes. Voici la valeur métrique d'un certain nombre de gouttes pour les liqueurs les plus usitées (ces poids correspondent aux gouttes du compte-gouttes normal).

21	gouttes	d'acide chlorhydrique à 1,17 pèsent.	1 gr.
23	—	— azotique à 1,42 pèsent....	—
23	—	— sulfurique à 1,84 pèsent...	—
59	—	d'alcool à 90° pèsent.....	—
64	—	— absolu pèsent.....	—
55	—	d'eau de Rabel pèsent.....	—
50	—	d'alcoolature d'aconit pèsent.....	—
22	—	d'ammoniaque à 22° pèsent.....	—
54	—	de chloroforme pèsent.....	—
76	—	d'éther sulfurique pèsent.....	—
20	—	d'eau distillée pèsent.....	—
24	—	de glycérine pèsent.....	—
49	—	d'huile de croton pèsent.....	—
52	—	de laudanum de Rousseau pèsent..	—
35	—	de laudanum de Sydenham pèsent.	—
33	—	de liqueur de Fowler pèsent.....	—
51	—	de teinture de digitale pèsent.....	—

ART DE FORMULER

Le praticien qui va ordonner un médicament est obligé de se poser d'abord les questions suivantes :

1° Quelle est la substance à employer?

2° Sous quelle forme doit-elle être administrée?

3° A quelle dose doit-on la donner?

4° Doit-on corriger ses effets soit en les diminuant soit en les augmentant par l'association avec d'autres substances?

Les connaissances de matière médicale et de thérapeutique que possèdent nos lecteurs leur permettront, dans tous les cas, de répondre facilement aux trois premières. Nous allons simplement poser les règles qui doivent les guider pour résoudre la dernière de ces propositions.

A. On associe les médicaments pour augmenter l'énergie de l'un d'eux. Ce résultat s'obtient de plusieurs façons :

1° En mélangeant diverses formes pharmaceutiques de la même substance.

Le principe suivant, dû à Revers, renferme en quelques mots tout ce qui peut être dit à ce sujet :

« Lorsque tous les principes actifs d'un médicament ne sont pas solubles dans le même véhi-

cule et qu'il est impossible de l'administrer en substance, il faut avoir recours à un mélange de ses différentes préparations. »

2° En associant des substances qui, isolément, produisent des effets physiologiques semblables.

L'expérience a en effet démontré que le mélange agit plus énergiquement que n'importe lequel des médicaments isolés pris à la même dose que le mélange lui-même.

3° En ajoutant au médicament une substance douée de propriétés différentes et n'exerçant point sur lui d'action chimique, mais possédant la faculté de rendre l'économie plus sensible à son influence.

Quelques exemples nous feront comprendre cette règle :

L'opium augmente l'action des préparations mercurielles ;

Les carbonates alcalins augmentent l'action des bromures alcalins;

Les amers augmentent l'action des purgatifs.

4° En associant au médicament des substances qui peuvent réagir sur lui de manière à modifier ses propriétés physiques ou chimiques.

Exemple : le phosphate de chaux, administré sous forme soluble grâce à son association aux acides lactique et chlorhydrique, est plus actif que le phosphate ordinaire.

B. On associe les médicaments pour diminuer ou supprimer l'action irritante de l'un d'eux.

Voici les diverses règles à observer :

1° On mélange le médicament avec une sub-

stance qui en augmente ou qui en diminue la solubilité.

Exemple : le bichlorure de mercure administré avec l'albumine n'agit pas comme caustique sur la muqueuse stomacale.

Rendu très soluble grâce à un chlorure alcalin, il est absorbé avec assez de rapidité pour ne pas agir comme caustique.

2° On associe le médicament avec une substance qui est susceptible de préserver l'estomac et même l'économie de son action trop intense.

Exemple : on associe les drastiques à des infusions de café ou d'anis, ou à du savon ou à du lait pour prévenir les coliques que ces purgatifs occasionnent.

Pour corriger la constipation que donnent les toniques (fer, quinquina), on les associe à la rhubarbe ou à la magnésie.

C. On associe les médicaments pour obtenir à la fois les effets de plusieurs.

Les moyens à mettre en œuvre sont :

1° En mélangeant des médicaments qui produisent le même effet par des moyens différents.

Exemple : on associe l'émétique en lavage au sulfate de soude, et l'on sait que les deux médicaments ne purgent pas par le même mécanisme.

2° En associant des médicaments dont l'action est différente.

Cette règle se comprend facilement; chaque médicament agit isolément, et on a ainsi plusieurs effets différents et simultanés.

Exemple : faire vomir, en même temps que

purger par un mélange de sulfate de soude et d'émétique.

D. On cherche à obtenir des effets qu'une substance médicamenteuse simple prise isolément ne pourrait produire.

Pour cela :

1° On associe des substances qui ne réagissent pas chimiquement les unes sur les autres.

Aucune règle ne saurait être donnée pour ce cas. L'expérience seule peut indiquer quelles sont les substances qui, associées, constituent un médicament dont les effets sont différents de ceux qui entrent dans sa composition.

La poudre de Dower, la thériaque et un grand nombre de formules anciennes sont dans ce cas; ce sont de véritables *recettes* au lieu de formules raisonnées.

2° On associe des substances capables de réagir chimiquement les unes sur les autres, soit pendant la préparation du médicament, soit dans l'organisme.

Un grand nombre de préparations usuelles pourraient être citées en exemple. Nous nous bornons aux suivantes : Liqueur de Villate, Eau blanche (de Goulard), Liniment calcaire, pour le cas où l'action chimique se fait pendant la préparation; tous les antidotes pour le cas où elle a lieu dans l'organisme.

E. On cherche à donner au médicament une forme appropriée, soit pour faciliter son administration, soit pour assurer sa conservation.

Exemple : pour administrer une poudre, on l'associe à un extrait ou à une substance siru-

peuse qui permettra de lui donner la forme de bols ou de pilules; — on empêche l'axonge qui entre dans une pommade de rancir en la mélangeant à de l'acide benzoïque, etc.

Lorsque le choix de la substance est fait, ainsi que celui de la forme sous laquelle on veut l'administrer, il faut formuler la prescription, c'est-à-dire l'écrire de telle sorte que le pharmacien puisse l'exécuter comme le praticien l'a conçue et que la personne préposée aux soins de l'animal puisse l'administrer comme il est convenable. Cette prescription écrite porte le nom d'*ordonnance*.

L'ordonnance comprend trois parties :

1° L'inscription,

2° La souscription,

3° L'instruction.

Inscription. — On fait généralement précéder l'énumération des substances du signe ℞, abréviation du mot latin *recipe* (prenez), puis on écrit lisiblement le nom des substances et la dose à laquelle on les donne.

Parmi les substances qui constituent un médicament, celle ou celles qui renferment le principe actif portent le nom de *base:* celle ou celles qui, par leur action, doivent aider à celle de la base, prennent le nom d'*adjuvant*: celle ou celles qui doivent modifier l'odeur ou le goût ou toute autre action de la base, action que l'on veut éviter, portent le nom de *correctif*: la substance qui doit servir à donner la forme voulue s'appelle *intermède;* enfin celle qui sert à faciliter l'application s'appelle *excipient*.

Exemple : l'onguent vésicatoire vétérinaire :

Base : Poudre de cantharides n° 2.
Adjuvant : Poudre d'euphorbe.
Intermède : Huile grasse.
Exipient : { Poix noire.
Poix résine.

Il n'y a pas de correctif ; mais on pourrait, si l'on redoutait l'action de la cantharidine sur le rein, délayer un peu le vésicatoire dans de l'huile camphrée, qui ainsi servirait de correctif.

Dans l'inscription des doses, il faut avoir soin de faire des chiffres bien lisibles et de n'employer, pour indiquer les unités métriques, que des abréviations qui ne prêtent pas à ambiguïté. Cette remarque s'applique surtout aux termes *gouttes*, *grammes*, *grains*, mais ce dernier n'est plus usité aujourd'hui. Pour les gouttes, il serait bon, à l'exemple de bon nombre de médecins, d'indiquer le nombre en chiffres romains.

Si une substance entre en quantité indéterminée, variable suivant les besoins de la préparation, la dose est remplacée par les lettres q. s. (quantité suffisante).

Si plusieurs substances entrent dans la préparation pour la même quantité, il est d'usage de mettre après leur nom la lettre ā répétée autant de fois qu'il y a de substances diverses, et d'écrire à la suite une seule fois la dose. Le nombre de jaunes d'œuf, de têtes de pavot, etc., s'indique par n°. Ainsi, jaune d'œuf n° 2 signifie deux jaunes d'œuf.

L'ordre à suivre pour l'inscription peut être quelconque ; cependant généralement on adopte le suivant : base, intermède, excipient, adjuvant, correctif.

Souscription. — Quand il le juge à propos, le praticien écrit le mode de préparation du médicament. Cette indication n'a de raison d'être que dans le cas où le mode de préparation peut influer sur le mode d'action. Dans la généralité des cas, elle est remplacée par ces lettres F. S. A. (fiat secundum artem) placées en dessous de l'inscription et suivies du nom de la forme à donner au médicament ; on écrit aussi au-dessous, s'il y a lieu, le nombre de doses :

Exemple :

℞ Carbonate de fer.....	10	centigr.
Poudre de rhubarbe.....	20	—
Bicarbonate de soude.....	10	—

F. s. a. pour 1 paquet.
Faire 20 de ces paquets.

Instruction. — C'est l'indication du mode d'emploi du médicament. Si l'on veut qu'elle soit transcrite sur l'étiquette par le pharmacien, on n'a qu'à ajouter à la suite : transcrivez.

Doses des poisons. — Il arrive fréquemment que des pharmaciens refusent de délivrer la quantité d'un poison qui figure sur une ordonnance parce qu'elle leur paraît exagérée. Pour éviter des retards, si la dose que l'on prescrit est réellement anormale, le praticien n'a qu'à écrire à la suite de la dose : je dis telle dose, et écrire la dose en lettres. La responsabilité du pharma-

cien étant ainsi mise à couvert, il n'hésitera pas à exécuter la prescription.

Pour terminer ce chapitre de l'ordonnance, nous allons donner un exemple.

Inscription.	℞ Extrait d'opium.....	50 centigr.
	Têtes de pavot.....	n° 5.
	Laudanum de Sydenham.	X gouttes.
	Riz.....	20 grammes.
	Eau.....	1500 —

Souscription. Faites bouillir les têtes de pavot dans l'eau. Passez au linge; ajoutez l'extrait de pavot et le laudanum.

Instruction. — A administrer en 3 fois.

Alfort, le 5 novembre 1885. X..., vétérinaire.
Pour le chien de M. Y...

Si une ordonnance comprend plusieurs prescriptions différentes, on formule chacune d'elles à la façon ordinaire; on met avant, 1°, 2°, etc., selon le rang qu'elle occupe; enfin on réunit par une accolade les noms des diverses substances qui entrent dans chaque prescription.

Incompatibilités. — « On dit qu'il y a incompatibilité entre deux ou plusieurs substances lorsqu'elles constituent par leur association un mélange défectueux, soit par la forme, soit par les résultats physiologiques auxquels son administration donnerait lieu. » (Yvon, *Art de formuler*, p. 495.)

Étant donné que l'on connaît peu la nature des réactions qui s'accomplissent dans les organismes vivants, il est fort difficile d'établir d'une

façon certaine les incompatibilités des substances médicamenteuses : telles associations ont été déclarées défectueuses que la pratique a montrées efficaces.

Donc sur ce point, où nous visons plus spécialement les incompatibilités physiologiques, l'expérience, l'empirisme sont souvent supérieurs aux théories les plus savantes.

A d'autres points de vue, il est des incompatibilités qu'il faut toujours éviter. Ainsi il faut veiller à ce que toujours un corps que l'on veut donner en solution soit en proportion convenable avec son dissolvant. Il faut aussi que les substances que l'on associe puissent se mélanger convenablement pour que le médicament prenne la forme qu'on veut lui donner. La pratique seule de la pharmacie peut permettre d'éviter les associations vicieuses de cette nature.

Mais il est un genre d'incompatibilités qu'il faut connaître : ce sont les incompatibilités chimiques. En effet, les substances associées peuvent agir chimiquement les unes sur les autres et donner lieu à des composés nouveaux qui peuvent être dangereux ou tout au moins inactifs.

Il serait hors du cadre de cet ouvrage de citer tous les cas d'incompatibilités chimiques. D'ailleurs, comme nous nous adressons à des lecteurs qui ont déjà étudié la chimie, il nous suffira de leur rappeler que la connaissance des lois de Berthollet et celle des propriétés des divers corps, qu'ils ont acquises dans l'étude des sciences dites accessoires à la médecine, leur permettront de prévoir les réactions pouvant résulter de telle ou telle association.

RECHERCHES CHIMIQUES USUELLES

RECHERCHES DIVERSES

Nous nous proposons dans ce chapitre d'indiquer les procédés pratiques qui permettent, avec un outillage sommaire, de reconnaître les principales altérations dont le vin, la bière, le vinaigre, les principales substances médicamenteuses usitées en vétérinaire et qui sont d'un prix élevé, peuvent être l'objet.

Les méthodes que nous indiquons sont *les plus simples* et la plupart ne sauraient prétendre à l'exactitude rigoureuse de celles mises en œuvre dans les laboratoires de chimie. Telles qu'elles sont cependant, elles peuvent rendre de grands services, ainsi que nous avons pu le constater en les faisant pratiquer par nos élèves de 3e année de l'école d'Alfort concurremment avec la préparation des médicaments de la pharmacie vétérinaire.

MOUILLAGE DU VIN

C'est l'une des fraudes les plus pratiquées et l'une des plus difficiles à reconnaître lorsque l'on ne connaît pas la provenance du produit soumis à l'analyse. C'est pour les vins dits de coupage, c'est-à-dire provenant de mélanges de vins d'origine inconnue, que l'on applique la *moyenne*, c'est-à-dire qu'on les astreint, pour être déclarés non mouillés, à fournir une quantité d'alcool et d'extrait sec peu différente de celle donnée

par un vin normal, assez dépouillé pour être potable.

Pour l'extrait sec la moyenne adoptée est 19 gr. 5 par litre, le titre alcoolique est de 10 au minimum.

Pour les vins dont l'origine est déclarée on compare les résultats de l'analyse à ceux fournis par la même opération sur un vin pur de même source et de même année, servant de type de composition.

On conçoit, d'après ce qui précède, combien est difficile et souvent impossible la recherche du mouillage dans les conditions où sont placés ceux auxquels ce livre est destiné. Néanmoins, quand les résultats obtenus par l'essai d'un vin s'éloigneront par trop de la *moyenne*, ce sera une indication qu'il y a lieu de le faire soumettre à une analyse rigoureuse dans un laboratoire *ad hoc*.

La *probabilité* du mouillage se déduit de la détermination de l'alcool et de celle de l'extrait sec.

Détermination de l'alcool. — Parmi les très nombreux procédés, un seul est simple et rigoureusement exact : c'est la séparation, par distillation, de l'alcool du vin et la détermination du titre de cet alcool avec l'alcoomètre de Gay-Lussac.

L'appareil de Salleron, peu compliqué et d'un prix très abordable, est celui qui doit être préféré.

La figure ci-contre nous dispense de toute description.

On remplit le vase B du vin à essayer jusqu'au trait supérieur *a* et on verse le liquide ainsi mesuré en ayant soin de bien égoutter dans C. On ajuste les diverses pièces de l'appareil, on

met de l'eau froide dans le réfrigérant R, on allume la lampe à alcool L et on place B sous le réfrigérant pour recueillir le liquide distillé.

Bientôt la distillation s'opère, il passe un mélange d'alcool et d'eau. On recueille de ce mélange jusqu'au trait 1/2 qui indique exacte-

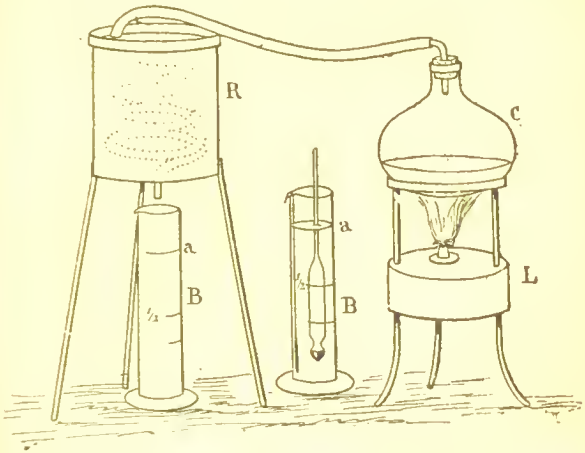

ment la demi-capacité du vase B jusqu'au trait *a*. On achève de remplir jusqu'à ce trait *a* avec de l'eau distillée et on plonge dans le liquide le petit thermomètre et l'alcoomètre de Gay-Lussac. Au bout d'un instant on lit les indications de l'un et de l'autre et on trouve le degré cherché au moyen de la table à double entrée dont chaque appareil est pourvu.

L'appareil de Salleron sert également à déterminer le degré alcoolique du cidre, du poiré, de la bière. La manipulation est identique à celle que nous venons de décrire.

Détermination approximative de l'extrait sec.

Outillage : un vase gradué en centimètres cubes; — une capsule de porcelaine; — un bain-marie.

On tare exactement, sur la balance de pharmacie, la capsule, après l'avoir au préalable bien lavée et séchée; on mesure dans le vase gradué 100 centimètres cubes du vin à essayer et on fait évaporer au bain-marie jusqu'à ce que dans deux pesées effectuées à quelques minutes de distance le poids de la capsule et du résidu qu'elle contient ne varie pas sensiblement. On laisse refroidir sous une cloche de verre (cloche à microscope placée sur un carreau de vitre) en ayant soin de placer également sous la cloche une soucoupe contenant de l'acide sulfurique concentré. Le refroidissement terminé on pèse à nouveau, l'augmentation de poids de la capsule donne le poids de l'extrait sec fourni par 100 centimètres cubes de vin; en multipliant par 10 on a l'extrait par litre.

Cette méthode n'est pas d'une rigueur absolue; en effet, l'évaporation au bain-marie détruit une partie de la glycérine du vin ainsi que quelques principes extractifs, par oxydation. Les erreurs ne sont pas cependant considérables et la méthode est suffisante dans le cas où les résultats qu'elle fournit sont pris à titre de renseignement.

Quand un vin donne un degré d'extrait sec très élevé (30 à 32 grammes par litre), il y a de grandes probabilités pour qu'il renferme du vin de raisins secs.

Le plâtre augmente la quantité d'extrait; la recherche du plâtre doit donc précéder celle de l'extrait, le poids de ce dernier doit être diminué de celui du sulfate de chaux.

Reconnaître la présence de l'alun dans un vin. (Procédé de Lassaigne.) — On fait bouillir un litre de vin suspect dans un ballon de verre. Dans le cas de fraude par l'alun le liquide se trouble et abandonne sous forme de dépôt une laque formée par l'alumine et la matière colorante du vin.

Le dépôt lavé et calciné laisse un résidu blanc qui, calciné à nouveau avec un peu d'azotate de cobalt, donne une belle poudre bleue.

On peut ainsi déceler la présence de 1 ou 2 millièmes d'alun.

L'alun est ajouté au vin rouge pour rehausser la couleur, clarifier et redonner la saveur un peu astringente qu'une addition d'eau aurait enlevée.

Recherche du plâtre dans un vin. — Dans un tube à essai on verse du vin à une hauteur de 2 centimètres, et on y ajoute quelques gouttes de solution de chlorure de baryum légèrement acidulée par de l'acide chlorhydrique. S'il se produit un précipité blanc, le vin contient du plâtre.

La présence du plâtre n'est une fraude que si la quantité de ce produit dépasse 4 grammes par litre (Poggiale). Les hôpitaux militaires n'acceptent pas de vin plâtré au delà de 2 grammes.

Pour doser le plâtre on prépare une solution titrée de chlorure de baryum :

Chlorure de baryum cristallisé pur	14 gr. 0068
Eau distillée et additionnée de 50 centimètres cubes d'acide chlorhydrique par litre.	1 litre.

10 centimètres cubes de cette solution précipitent exactement 0 gr. 10 de plâtre.

Essai. — Dans 50 centimètres cubes du vin contenu dans une capsule, on verse à l'aide d'une pipette graduée 10 centimètres cubes de la liqueur titrée. On porte à l'ébullition pendant quelques minutes, on filtre. La liqueur filtrée ne doit plus précipiter par la liqueur barytique, sinon le vin renferme plus de 2 grammes par litre.

Le même essai avec 20 centimètres cubes de la liqueur indiquera de la même manière s'il ne renferme plus de 4 grammes.

Le plâtre est ajouté au vin pour le clarifier, aviver la couleur, réduire les lies et permettre le transport sans altération des vins médiocres.

Recherche de l'acide salicylique. (Procédé de Yvon.) — On verse dans un tube a essai environ 20 centimètres cubes du vin à essayer; on ajoute quelques gouttes d'acide chlorhydrique et 3 centimètres cubes environ d'éther sulfurique; on mélange en retournant plusieurs fois le tube dont l'ouverture est fermée par le pouce. On décante la couche éthérée et on lui ajoute quelques gouttes d'une solution étendue de perchlorure de fer. S'il se produit une coloration violette, surtout après évaporation de l'éther, la présence de l'acide salicylique est démontrée.

L'acide salicylique ajouté au vin a pour but d'empêcher les fermentations ultérieures et d'en assurer ainsi la conservation indéfinie.

Reconnaître si la matière colorante d'un vin est naturelle ou artificielle. (Procédé Fillol.) — 50 centimètres cubes de vin environ sont additionnés

d'ammoniaque jusqu'à ce que l'odeur de l'alcali se fasse légèrement sentir. Au mélange on ajoute ensuite quelques gouttes d'une solution concentrée de sulfhydrate d'ammoniaque et on filtre le tout.

Si la coloration est naturelle, le liquide filtré présente une couleur verte sans mélange de bleu, de rouge ou de violet. Si ces couleurs (bleu, violet, rouge) apparaissent, la coloration est artificielle.

La détermination de la nature du colorant est une opération délicate et longue qui ne saurait être décrite ici.

Recherche de la fuschine. (Procédé de Falières.) — 5 centimètres cubes de vin sont agités avec un léger excès d'ammoniaque dans un tube à essai. On achève de remplir avec de l'éther sulfurique pur. Après repos on décante l'éther et on lui ajoute quelques gouttes d'acide acétique. S'il se produit une coloration rose, le vin contient de la fuschine.

(Procédé de Husson.) — Quelques grammes du vin suspect sont introduits dans une fiole, on y ajoute un peu d'ammoniaque. Le mélange verdit aussitôt. On plonge dans le liquide un fil de laine blanche à tapisserie et on le laisse se bien imbiber; on le retire, on le place verticalement et on l'imprègne dans toute sa longueur d'une goutte de vinaigre ou d'acide acétique. Si, à mesure que la goutte avance, la laine redevient blanche, le vin est naturel; s'il prend une teinte rose plus ou moins foncée, le vin est coloré par la fuschine.

RECHERCHES SUR LA BIÈRE ET LE CIDRE

On pourrait à propos de ces deux boissons répéter ce qui a été dit pour le vin.

La détermination de leur degré alcoolique, celle de leur extrait sec se font exactement comme pour ce dernier. Mais, ici, les données de l'analyse n'ont pas la même valeur et ne peuvent se prêter aux mêmes inductions concernant le mouillage. En effet, la quantité d'alcool, celle des matières extractives de la bière, notamment, sont variables dans de très grandes limites suivant la provenance du produit. Si cette provenance est connue, en se reportant aux tableaux publiés dans les traités spéciaux indiquant la composition des diverses bières, on pourra juger de la valeur de l'échantillon soumis à l'analyse.

Pour le cidre les variations sont plus grandes encore et présentent d'ailleurs un intérêt moindre.

Nous indiquerons cependant la manière de reconnaître dans la bière les principales fraudes ayant pour objet de les colorer ou de les conserver.

Recherche du caramel. (Griessmayer.) — On ajoute à un poids déterminé de bière un poids égal de sulfate d'ammoniaque cristallisé et trois volumes d'alcool fort. On agite. Si la bière est colorée artificiellement, elle ne sera pas décolorée et elle abandonnera un précipité gris brunâtre. Dans les mêmes conditions la bière naturelle serait décolorée et donnerait un dépôt brun ou noir.

Recherche de l'acide picrique. — Cet acide

colore en même temps qu'il donne de l'amertume.

Pour l'essai (Bruner), on acidule légèrement la bière suspecte par de l'acide chlorhydrique et on plonge un petit fragment de laine blanche filée. On laisse digérer pendant quelque temps, puis la laine est traitée à chaud par l'ammoniaque; on filtre la liqueur ammoniacale, on l'évapore au bain-marie et sur le résidu on verse quelques gouttes de cyanure de potassium; s'il se produit une coloration rouge la bière contient de l'acide picrique.

(Pohl.) On agit plus rapidement mais d'une façon moins certaine, surtout moins sensible, en faisant bouillir la laine dans de la bière pendant quelques minutes. Si la bière est naturelle, la laine lavée ensuite à l'eau pure redevient blanche; elle reste jaune si la bière contient de l'acide picrique.

Recherche de l'acide salicylique [1]. — A 10 centimètres cubes de bière ajouter quelques gouttes d'acide sulfurique, puis de l'éther, et agiter. Décanter l'éther sur une soucoupe en porcelaine, et après son évaporation mouiller le résidu avec quelques gouttes de perchlorure de fer très étendu. La production de la coloration violette caractéristique indiquera la présence de l'acide salicylique.

Borax. — Le procédé de Pabst que nous

1. Blas recommande le singulier moyen que voici : ingurgiter 1 litre de la bière suspecte, réunir les urines rendues quelque temps après et les essayer par le perchlorure de fer, qui donne une coloration violette si la bière est salicylée.

décrivons pour le lait est applicable à cette recherche dans la bière.

RECHERCHE DES ACIDES MINÉRAUX DANS UN VINAIGRE

Acide sulfurique. — Le chlorure de baryum en solution légèrement acidulée par de l'acide chlorhydrique donne dans ces vinaigres un précipité blanc *abondant.*

Les vinaigres contiennent naturellement des sulfates qui précipitent aussi par le réactif susindiqué, mais le précipité est dans ce cas *très léger*, souvent à peine visible.

Acide chlorhydrique. — Les vinaigres contiennent naturellement des chlorures : on les sépare en distillant une certaine quantité du liquide à essayer dans l'appareil figuré ci-contre. Le liquide distillé traité par l'azotate d'argent donne-t-il un précipité blanc soluble dans l'ammoniaque, le vinaigre renferme de l'acide chlorhydrique.

Acide nitrique. — Ajouter à un demi-litre de vinaigre du carbonate de soude jusqu'à disparition de toute effervescence. Évaporer à siccité.

Le résidu mêlé à de la limaille ou de la tournure de cuivre et à de l'acide sulfurique dans un tube à essai, donne, en chauffant légèrement, des vapeurs rutilantes dans le cas où le vinaigre contient de l'acide azotique.

Réaction commune à ces trois acides. — Dans une capsule de porcelaine, mettre 1 décilitre environ de vinaigre; ajouter 50 centigrammes environ de fécule de pomme de terre et faire bouillir pendant vingt ou trente minutes. Laisser

refroidir le liquide et le traiter par de la teinture d'iode. S'il se produit une coloration bleue intense, le vinaigre est naturel; si la couleur bleue n'apparaît pas ou est très faible, le vinaigre contient un des trois acides précités.

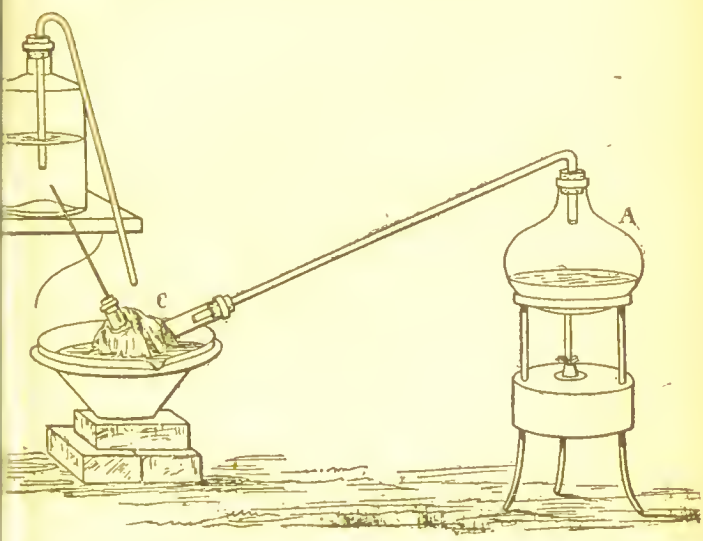

A, vase contenant le vinaigre; C, ballon réfrigérant recouvert d'un linge mouillé; B, réservoir d'eau muni d'un siphon pour alimenter le réfrigérant.

Acide pyroligneux. — Le vinaigre contenant de l'acide pyroligneux a toujours une proportion d'extrait sec très faible. On détermine celui-ci comme il a été dit pour le vin. Le bon vinaigre renferme de 19 à 20 grammes d'extrait sec par litre. Cet extrait est acide et cristallin.

RECHERCHES SUR LE LAIT

L'analyse complète d'un lait est difficile et longue. L'appréciation de la quantité d'eau, de beurre, de lactose (sucre de lait), de sels, ne peut être faite que dans un laboratoire bien outillé. Nos lecteurs trouveront dans tous les traités de chimie la théorie et le mode d'emploi des lactodensimètres, crémomètres, butyromètres, etc.; nous ne pouvons les décrire ici, nous nous bornerons à quelques indications sur les principales fraudes dont ce liquide est l'objet.

Addition d'eau. — Le plâtre bien cuit se solidifie d'autant plus vite quand il est gâché avec du lait. que celui-ci renferme plus d'eau. (Bertram Ohm.)

Le lait pur et écrémé solidifie le plâtre en quatre heures. Si la solidification a lieu en trois heures, deux heures, ou moins, l'addition d'eau n'est pas douteuse et d'autant moins que la rapidité de solidification est plus grande.

Pour l'essai on met environ 30 grammes de plâtre par litre de lait.

Addition de féculents. — La teinture d'iode ajoutée au lait suspect le colore en bleu après ébullition préalable.

Le microscope permet également de distinguer les grains d'amidon des globules du lait.

Matières colorantes. — Coaguler le lait par un acide et égoutter sur une toile. Si le sérum reste coloré, il y a coloration frauduleuse.

Addition d'acide salicylique. — 100 centimètres cubes de lait sont ajoutés à 100 centimètres cubes d'eau à 60° centigrades; on ajoute 5 gouttes

d'acide acétique et autant d'une solution de nitrate mercurique, on agite et on filtre. Le liquide filtré est limpide, on y recherche l'acide salicylique par l'un des procédés indiqués pour le vin et la bière.

Addition de borax. — On évapore 100 centimètres cubes de lait et on calcine le résidu. Les

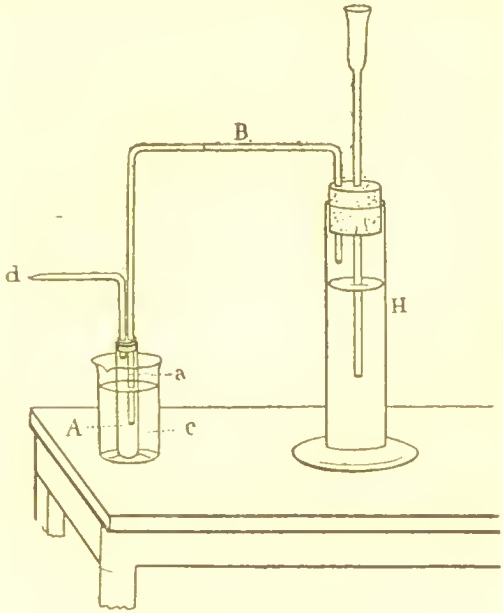

H, appareil à hydrogène.

cendres sont dissoutes dans l'eau et la dissolution additionnée de fluorure de calcium en poudre est placée dans un tube à essai fermé par un bouchon à deux trous portant deux tubes dis-

posés comme l'indique la figure (en A). Le tube *a* plonge dans la solution et est raccordé au tube *b* d'un appareil générateur d'hydrogène. On met dans le vase *c* de l'eau chaude, on laisse, de crainte d'explosion, dégager du gaz pendant quelques minutes, puis on enflamme le jet en *d*. Si la flamme a une couleur verte, le lait contenait du borax.

EAUX POTABLES

Les caractères généraux d'une eau potable sont les suivants :

Elle est limpide, incolore, inodore, fraîche, sans saveur, aérée ; elle doit être privée de matières organiques et surtout de matières organisées capables d'entrer en putréfaction ; elle doit contenir en solution une faible proportion de matières salines normales à l'économie. Enfin elle devra ne pas se troubler par l'action de la chaleur, ne pas coaguler le savon et bien cuire les légumes. (Baudrimont.)

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de rencontrer parmi les usuelles une eau présentant absolument les caractères que nous venons d'indiquer. Toutes, sauf peut-être l'eau de pluie recueillie récemment et après quelques instants, renferment des matières organiques ; ces matières ne tardent pas d'ailleurs à envahir les eaux conservées dans les réservoirs. Les matières organiques et organisées sont démontrées être aujourd'hui l'origine de la plupart des maladies épidémiques (fièvre typhoïde, choléra, etc.). La

recherche des micro-organismes pathogènes ou autres dans l'eau ne saurait être qu'indiquée ici: la technique spéciale est difficile et nécessite un outillage compliqué.

Mais on peut facilement se rendre compte de la quantité de matière organique contenue dans une eau donnée.

Dosage des matières organiques. — On prépare une solution de permanganate de potassse à 1/1000 et on en prend dans une burette graduée quelques centimètres cubes (20 environ).

Dans un ballon on introduit un demi-litre de l'eau à essayer, on y ajoute un demi-centimètre cube d'acide sulfurique et on chauffe le tout à environ 90°. On ajoute goutte à goutte la liqueur manganique en agitant; la couleur rose de la solution disparaît tant qu'il reste de la matière organique à détruire; elle persiste lorsque celle-ci est complètement oxydée. On compte le nombre de divisions de la burette qul ont été vidées et par un calcul fort simple on détermine la quantité de matière organique en se basant sur ce que 1 centimètre cube de solution en détruit environ 5 milligrammes.

Une eau ne doit pas contenir plus de 5 centigrammes de ces matières par litre pour être propre à la boisson.

Matières salines. — Les eaux potables renferment de 0 gr. 13 à 0 gr. 50 de matières salines par litre.

Pour déterminer le poids de ces matières, il faut évaporer en une ou plusieurs fois, dans la même capsule, au moins 1 litre d'eau. Cette éva-

poration doit se faire lentement pour éviter que des sels ne soient projetés au dehors. La capsule ayant été préalablement tarée, son augmentation de poids donnera la quantité de matières fixes.

La détermination qualitative de ces matières est facile, celle de leur quantité est une opération trop délicate pour être décrite ici.

Voici les principaux caractères des sels contenus dans les eaux potables :

Les *sulfates* sont décelés par le chlorure de baryum acide qui donne avec eux un précipité insoluble dans les acides.

Les eaux trop sulfatées sont dites séléniteuses. Elles sont amendées (pour les besoins de l'industrie par exemple) par l'addition de carbonate de soude qui précipite leur chaux à l'état de carbonate insoluble.

Les *chlorures* précipitent en blanc par l'azotate d'argent; le précipité est soluble dans l'ammoniaque.

L'*acide carbonique* libre (dissous) ou combiné (bicarbonate de chaux) est précipité à l'état de carbonate insoluble par l'eau de chaux.

La *chaux* est précipitée par l'oxalate d'ammoniaque en présence d'un peu d'acide acétique.

Les eaux calcaires virent au violet la teinture alcoolique de bois de campêche et donnent des grumeaux avec la teinture alcoolique de savon. Ces teintures se font en mettant dans de l'alcool quelques copeaux de campêche ou des petits fragments de savon blanc de Marseille.

Magnésie. — En ajoutant à l'eau du chlorhydrate et du carbonate d'ammoniaque on préci-

pite aussi la chaux; on filtre et on concentre par la chaleur; la magnésie précipitera par addition de phosphate de soude.

Azotates et azotites. — L'eau est traitée par la solution suivante :

Iodure de potassium.....	1 gr.
Empois d'amidon.....	20 —
Eau.....	500 —

On ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique et on plonge une lame de zinc pendant quelques instants; si la liqueur bleuit, c'est qu'elle contient des azotates; si elle a bleui avant l'action de la lame de zinc, elle contient des azotites.

RECHERCHES SUR LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

GLYCÉRINE

Un litre de glycérine pure doit peser 1 kg. 266; l'addition d'eau diminue ce poids.

La glycérine renferme souvent de la chaux, du sulfate de chaux, des sels métalliques (plomb, cuivre, fer), du chlorure de sodium, de l'acide oxalique.

La *chaux* et ses *sels* se reconnaîtront par l'addition d'oxalate d'ammoniaque qui donnera un précipité blanc.

Les *sulfates* donneront avec le chlorure de baryum acide un précipité blanc insoluble dans les acides.

Les *sels métalliques* précipiteront par l'hydrogène sulfuré.

Le *chlorure de sodium* précipitera par l'azotate d'argent et le précipité sera soluble dans l'ammoniaque.

L'*acide oxalique* enfin sera précipité par ébullition avec du chlorure de calcium et de l'ammoniaque.

Souvent la glycérine est fraudée par addition de glucose ou de sirop de sucre.

Glucose. — On la reconnaît en chauffant la glycérine avec de la liqueur de Fehling. Le sel de cuivre est réduit et il se forme un précipité rouge brique.

Sirop de sucre. — On fait bouillir un peu de glycérine avec quelques gouttes d'acide chlorhydrique étendu d'eau. On sature par une solution de potasse qui déjà noircira la liqueur; on ajoute la liqueur cupro-potassique et on fait bouillir; le précipité rouge brique un peu jaunâtre indiquera la présence du sucre.

AXONGE ADDITIONNÉE DE CORPS ÉTRANGERS POUR AUGMENTER SON POIDS

Ces corps sont le plus souvent le sel marin, les graisses de qualité inférieure, le plâtre fin, la fécule.

Sel marin. — On fait bouillir l'axonge dans de l'eau distillée, on filtre et on traite le liquide filtré par l'azotate d'argent. Il se forme un précipité blanc soluble dans l'ammoniaque.

Graisses de basse qualité. — On fond l'axonge

dans une capsule, on ajoute de la potasse; il se forme un savon qui surnage; ce savon traité par un acide fort dégage une odeur nauséabonde.

Ces graisses altèrent aussi la couleur et la saveur de l'axonge.

Plâtre. — On fond l'axonge dans une capsule, le plâtre se dépose au fond.

Fécule. — Un peu d'axonge est traitée par de l'éther sulfurique chaud; le résidu examiné au microscope laisse voir les grains d'amidon.

Le même résidu bleuit au contact de la teinture d'iode.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE

L'essence est souvent falsifiée par dissolution de térébenthine, de colophane ou de l'huile pyrogénée obtenue par la distillation de la résine.

On reconnaît ces fraudes en traitant dans un tube à essai ou un verre à réactifs 100 grammes d'essence par 8 gouttes d'ammoniaque :

Aucun effet, le mélange se sépare nettement : *térébenthine pure.*

Mélange émulsif qui s'éclaircit par le repos, donne un magma gélatineux, semi-transparent, bleu fauve, surnagé par un liquide incolore : *essence contenant 10 p. 100 de térébenthine.*

Même caractère, mais beaucoup moins tranché; magma peu volumineux : *essence contenant 5 p. 100 de térébenthine.*

Chaque goutte d'ammoniaque semble se solidifier en tombant dans le liquide; par l'agitation, solidification en masse consistante semi-transparente : *essence à 10 p. 100 de colophane.*

Même effet, masse plus opaque : *essence à 5 p. 100 de colophane.*

Solidification au bout de quelques secondes; masse butyreuse très blanche, grumelée, comme cristallisée : *essence à 1 p. 100 de colophane.*

Mélange émulsif qui s'éclaircit facilement; l'ammoniaque colorée en fauve gagne le fond du vase : *essence à 10 p. 100 d'huile pyrogénée.*

CHLOROFORME

Lorsqu'il doit être employé comme anesthésique, le chloroforme doit être chimiquement pur sous peine de donner lieu à des accidents graves et même de tuer le sujet auquel on l'administre.

Les caractères du chloroforme pur sont les suivants (Regnauld) :

Le bon chloroforme incolore, limpide, de saveur sucrée, d'odeur suave de pomme de reinette, doit avoir une densité de 1,48 à la température de 18°, et son point d'ébullition entre 60 et 61 degrés. Agité avec de l'eau distillée il reste transparent; il ne doit ni rougir ni décolorer le papier de tournesol, ni donner de précipité ou de trouble avec une solution de nitrate d'argent à 1 p. 100; il ne doit pas se colorer par son mélange avec de l'acide sulfurique à 66 degrés à la surface duquel il nagera; il ne brunit pas en chauffant un ou deux centimètres cubes avec une solution concentrée de potasse ou un fragment de pierre à cautère dissous dans quelques gouttes d'eau; le chloroforme pur dont on verse quelques gouttes sur une feuille de papier blanc s'évapore en gardant jusqu'au bout son odeur suave caractéristique et sans laisser de trace; s'il est impur, les dernières vapeurs ont une odeur désagréable irri-

tante. Altéré par la lumière, il exhale une odeur acide et chlorée, vive et pénétrante, et ronge alors les bouchons de liège.

IODE

L'iode pur exposé à la chaleur, dans une capsule ou sur une lame de platine, se sublime entièrement; impur il laisse un résidu (charbon, sable, houille, ardoise pilée, peroxyde de manganèse, graphite, etc.).

Il doit se dissoudre rapidement dans l'éther; si ensuite on ajoute un peu d'eau à la solution, l'éther monte à la partie supérieure, tandis que l'eau qui reste au-dessous étant incolore, permet d'observer s'il existe un dépôt non dissous par l'éther, de substances étrangères.

IODOFORME

Chauffé dans un tube à essai l'iodoforme pur doit se volatiliser sans résidu.

Il doit également se dissoudre tout entier dans l'éther.

Il est parfois falsifié avec de l'acide picrique. Dans ce cas, agité avec de l'eau, il lui communique une teinte jaune. Cette eau traitée par le cyanure de potassium prend une coloration rouge brun au bout de dix minutes environ.

IODURE DE POTASSIUM

Les principales altérations ou falsifications de ce sel sont dues à la présence d'*iodate*, de *carbonate*, de *sulfate*, de *chlorure* ou de *bromure* de potassium.

Iodate. — On dissout l'iodure suspect dans de l'eau distillée et on ajoute à la liqueur quelques gouttes d'une solution d'acide étendu (acide tartrique de préférence à tout autre); si la couleur devient rouge vineux, rouge foncé ou noire, le sel contient de l'iodate et d'autant plus que la couleur est plus intense (Leroy).

Carbonate. — Il fait effervescence avec les acides et est insoluble dans l'alcool.

Sulfate. — Il est précipité par le chlorure de baryum en solution acide.

Chlorure. — La solution traitée par de l'azotate d'argent donne un précipité. On ajoute de l'ammoniaque, on agite et on laisse déposer. On décante l'ammoniaque et on traite le liquide décanté par un acide; s'il se forme un précipité, le sel contenait des chlorures.

Bromure. — On mélange la solution d'iodure suspect avec du sulfate de cuivre. On filtre et la liqueur mise dans un tube est traitée par un peu d'éther et d'eau chlorée; on agite, l'éther vient nager à la surface du liquide en entraînant le brome qui le colore en jaune.

BIIODURE DE MERCURE

Chauffé dans un tube à essai, le sel doit se sublimer entièrement.

Bouilli dans un tube à essai avec de l'alcool, il doit se dissoudre entièrement.

Il doit se dissoudre également sans résidu dans une solution d'iodure de potassium.

Trituré avec de l'eau, celle-ci, après repos et

décantation, ne doit pas précipiter par l'azotate d'argent (absence de chlorure et d'iodure).

KERMÈS MINÉRAL

Toutes les matières qui servent à frauder le kermès (peroxyde de fer, ocre rouge, sanguine, bol d'Arménie, brique pilée, soufre doré d'antimoine, verre d'antimoine, litharge, poudres végétales, etc.) peuvent en être séparées à l'aide d'une solution de potasse bouillante qui ne dissout que le kermès et laisse sous forme de dépôt les substances étrangères.

Le soufre doré d'antimoine se reconnaît à ce que le kermès qui en renferme, projeté par pincées sur des charbons ardents donne une flamme bleue; le kermès pur ne fournit pas cette couleur dans les mêmes conditions.

ÉMÉTIQUE

Il peut contenir, quand il est mal purifié, de l'oxyde d'antimoine, des chlorures, des arséniates, de la chaux, de la crème de tartre. On l'additionne frauduleusement de sulfate de potasse.

Oxyde d'antimoine. — On dissout de l'émétique dans l'eau; l'oxyde insoluble reste comme résidu, le sel se dissout en entier.

Chlorures, arséniates. — La solution d'émétique traitée par l'azotate d'argent donne un précipité blanc, soluble dans l'ammoniaque quand il contient des chlorures; avec le même réactif le précipité est rouge brique, quand le produit renferme des arséniates.

Chaux. — Par l'oxalate de potasse l'émétique

suspect, préalablement dissous, donne un précipité blanc.

Crème de tartre. — La solution traitée par l'acétate de plomb en présence de l'acide acétique se trouble quand elle contient de la crème de tartre.

Sulfate de potasse. — Par le chlorure de baryum la solution donne un précipité blanc, insoluble dans les acides minéraux (azotique, chlorhydrique).

SOUS-NITRATE DE BISMUTH

Les principales falsifications qu'il subit sont dues à l'addition de *talc*, de *sulfate* ou de *carbonate de chaux*, de *carbonate de plomb*, de fécule.

Pour l'essai on traite une portion du sel par un excès d'acide azotique. Si la dissolution ne se fait pas complètement, le produit est impur; de même si elle se fait avec effervescence. Dans ce dernier cas (effervescence), on a affaire au carbonate de chaux ou de plomb. On caractérise le plomb en étendant la liqueur nitrique de beaucoup d'eau et filtrant; le liquide traité par l'iodure de potassium donne un précipité jaune.

Le culot inattaqué par l'acide nitrique est inattaquable aussi par l'acide chlorhydrique si l'on a affaire à du talc; il est dissous par cet acide si l'on est en présence de sulfate de chaux.

Le sous-nitrate suspect agité ou bouilli dans de l'eau (tube à essai) donne par la teinture d'iode une coloration bleue, s'il y a addition de fécule.

BICHLORURE DE MERCURE

Le sel pur se sublime sans résidu quand il est chauffé dans un tube à essai.

Traité par l'éther, il doit se dissoudre complètement; les autres sels de mercure ne sont pas solubles dans ce liquide, non plus que les autres sels (chlorhydrate d'ammoniaque) qui souvent servent à frauder le sublimé.

POMMADE MERCURIELLE

Elle est fraudée par substitution à une portion de mercure de plombagine, d'ardoise pilée, de charbon, de bioxyde de manganèse.

Pour l'essai, on prend un poids déterminé de pommade, 10 grammes par exemple, et on le traite par un excès d'éther, de chloroforme, de benzine ou de sulfure de carbone. L'axonge se dissout, on décante. Ce qui reste doit être du mercure pur, et, pesé, il doit (pour 10 grammes de pommade) peser ou 5 grammes (onguent napolitain) ou 2 gr. 5 (onguent gris).

On reconnaît que le mercure isolé est pur en le chauffant dans un tube à essai; il doit distiller sans résidu; ce qui ne distille pas représente les impuretés.

SULFATE DE QUININE

Ce sel est fréquemment fraudé par addition de matières minérales (acide borique, phosphate et sulfate de soude, etc.), de produits organiques (acide benzoïque, acide stéarique, etc.), de sels des autres alcaloïdes du quinquina.

On fera l'essai par le procédé de Hesse : 0 gr. 5 du sulfate sont agités dans un tube à essai avec 10 centimètres cubes d'eau à 50 ou 60 degrés, pendant 10 minutes; on recueille 5 centimètres cubes de cette liqueur refroidie et filtrée: on les additionne de 1 centimètre cube d'éther et de 5 gouttes d'ammoniaque ; puis on bouche le tube, on agite et on laisse reposer pendant deux heures ; si la partie éthérée de la liqueur ne renferme pas de cristaux, le sulfate est suffisamment pur.

RECHERCHE DES ALCALOIDES (Stas.)

La recherche des alcaloïdes dans des matières organiques suppose d'abord la destruction de ces matières et l'isolement du produit.

Ces matières seront divisées en petits fragments, puis traitées par le double de leur poids d'alcool pur et concentré; on chauffe le mélange au bain-marie à 70 ou 75 degrés, après y avoir ajouté 1 à 2 grammes d'acide tartrique. On refroidit, on filtre, on lave la partie insoluble avec de l'alcool concentré; on évapore les liqueurs alcooliques à basse température. S'il s'est formé un précipité, on filtre sur un filtre mouillé, on lave le filtre avec un peu d'eau.

On ajoute 4 ou 5 fois le même volume d'éther que celui du liquide concentré; on décante après repos et on laisse évaporer sur des soucoupes en porcelaine.

Morphine. — Le résidu de l'évaporation traité

par l'acide azotique concentré donne une couleur rouge jaunâtre vive.

Le résidu, par le perchlorure de fer très étendu, donne une coloration bleue que l'addition d'un peu d'acide chlorhydrique fait disparaître.

Pour rendre les réactions très sensibles, il est indiqué d'imprégner de la solution éthérée des bandelettes de papier à filtrer blanc et de verser les réactifs sur celles-ci : les nuances sont alors nettement aperçues.

Strychnine. — Par l'acide azotique concentré la strychnine pure ne se colore pas; mais comme le plus souvent elle est mélangée à de la brucine, par ce réactif elle donne une couleur rouge vif.

L'eau de chlore donne dans les solutions de sels de strychnine un précipité blanc.

L'acide sulfurique concentré dissout la strychnine sans se colorer; mais en ajoutant au mélange ou du bichromate de potasse, ou du permanganate de potasse, ou du bioxyde de manganèse, ou de l'oxyde puce de plomb (corps oxydants), il se produit une coloration violette qui passe aux nuances lie-de-vin, jaune rougeâtre.

Cette réaction se fait à froid sur une soucoupe en ajoutant le réactif oxydant en poudre au mélange sulfurique.

Quinine. — L'acide azotique ne la colore pas à froid; la liqueur obtenue jaunit à chaud.

Une solution de sel de quinine additionnée d'eau de chlore ne change pas d'apparence, mais elle devient verte, quand on l'additionne ensuite d'ammoniaque; si au mélange de sel

quinique et d'eau de chlore on ajoute un peu de ferrocyanure de potassium, puis quelques gouttes d'ammoniaque, il se produit une belle coloration rouge, qui passe peu à peu au brun et disparaît si l'on introduit de l'acide acétique dans le mélange.

RECHERCHES DANS LES URINES PATHOLOGIQUES

La détermination des principes morbides de l'urine ne peut avoir en médecine vétérinaire la même importance que dans la médecine humaine. En effet, il ne suffit pas de caractériser dans ce liquide la présence de tel ou tel principe, il faut encore pouvoir connaître la quantité produite dans un temps donné, vingt-quatre heures par exemple. Ce résultat ne peut être obtenu qu'en recueillant et mesurant l'urine émise pendant ce laps de temps; obtenir les urines de vingt-quatre heures est nécessaire à un autre point de vue : la composition du liquide n'est pas la même à tous les instants de la journée et on doit pour avoir chaque jour des observations comparables opérer sur une partie du mélange des urines d'une journée.

Il est fort difficile et même impossible dans la pratique courante de recueillir toute l'urine émise par un animal. A l'école de Dresde, MM. Siedamgrotzky et Hofmeister ont fait construire un local spécial où sont placés les animaux à observer; la disposition du sol est telle que les

urines vont se réunir dans un vase gradué. La même disposition a été adoptée à la compagnie des petites voitures de Paris pour des recherches spéciales. Aucune de nos écoles françaises ne possède cette installation, c'est ce qui explique pourquoi l'urologie clinique vétérinaire est complètement négligée chez nous.

On peut cependant retirer de l'examen d'un échantillon d'urine quelques indices précieux pour la clinique, tels que la constatation de produits anormaux : sucre, albumine, pigments biliaires.

Nous allons indiquer comment on fait ces déterminations :

Recherche de l'albumine. — 1° Si l'urine est trouble, il faut au préalable la filtrer.

On met dans un tube à essai quelques centimètres cubes du liquide clair et on l'acidule par quelques gouttes d'acide acétique, puis on chauffe la partie supérieure du liquide : s'il y a de l'albumine, il se produit un trouble qui est très apparent par comparaison avec le liquide placé au-dessous qui est resté clair.

Si lors de l'addition d'acide acétique l'urine se trouble, il faut la filtrer à nouveau avant de chauffer.

2° Dans un verre à pied on met 3 ou 4 centimètres cubes d'urine claire et on laisse couler doucement le long des parois de l'acide azotique qui va au fond du verre. A la limite de séparation des deux liquides on verra un trouble plus ou moins abondant quand l'urine est albumineuse.

Le précipité se dissout quelquefois par agitation.

3° Le réactif de Milon donne une coloration rouge dans les urines albumineuses :

Mercure métallique.....	2 gr.
Acide nitrique fort.....	2 —

Dissolvez à froid, puis chauffez. Après dissolution, ajoutez le double de son volume d'eau; laissez reposer et décantez la partie claire.

Dans tous les essais, il faut contrôler le procédé 1 par le 2, et si faire se peut par le 3.

Recherche du sucre. — S'assurer par les réactions ci-dessus décrites que l'urine ne contient pas d'albumine. Si elle en renferme, on la traitera par l'acétate de plomb et on filtrera; le liquide filtré sera traité par une solution de sulfate de soude et on filtrera à nouveau. Sur le liquide clair on fera les essais suivants :

1° Dans un tube à essai on chauffera l'urine avec de la potasse en excès. La liqueur brunira si elle contient de la glucose.

2° On prépare de la liqueur de Fehling au moment de l'usage. Pour cela on mélange dans un tube à essai 1 centimètre cube de la solution cuivrique renfermée dans un flacon, à autant de liqueur alcaline renfermée daus un autre, et on étend du double d'eau.

Liqueur cuivrique.

Sulfate de cuivre.....	40 gr.
Eau distillée.....	1600 —

Liqueur alcaline.

Sel de Seignette.....	150 gr.
Soude pure.....	100 —
Eau distillée, q. s. pour faire.....	1600 —

On porte le liquide bleu à l'ébullition; il ne doit pas changer d'aspect. On le laisse refroidir une minute et on y introduit deux ou quatre gouttes de l'urine à essayer après qu'elle a été alcalinisée. On chauffe légèrement et la glucose, s'il y en a, est caractérisée par l'apparition d'un précipité jaune qui ne tarde pas à rougir.

Recherche des pigments biliaires. — On met dans un verre à pied de l'acide azotique fortement chargé de vapeurs nitreuses et on fait arriver à sa surface, en versant sur les parois du vase et sans agiter, l'urine à essayer.

Après quelques secondes on observe sur les premières couches liquides, quand l'urine renferme des pigments biliaires, des colorations qui se succèdent de haut en bas dans l'ordre suivant : *vert*, *bleu*, *violet*, *rouge*, *jaune*.

La formation des couches verte et violette est caractéristique.

Recherches diverses. — Quand on administre à un animal malade des médicaments qui s'éliminent par l'urine, il y a intérêt à savoir si cette élimination se fait régulièrement, afin d'éviter l'accumulation par l'administration de nouvelles doses.

Les sels métalliques sont recherchés par des méthodes qui ne sont pas pratiques en clinique.

Parmi les autres médicaments nous signalerons simplement le salicylate de soude.

On le reconnaît dans l'urine à la couleur violette que prend ce liquide quand on y ajoute du perchlorure de fer étendu.

Bibliographie.

Yvon. — *Art de formuler.*

Jungfleisch. — *Manipulations de chimie.*

Chevallier et Baudrimont. — *Dictionnaire des falsifications.*

C. Vignardou.

FORMULAIRE

MÉDICATION NÉVROTOPIQUE

Ce groupe contient tous les médicaments administrés dans le but de modifier le système nerveux : narcotiques, anesthésiques, antispasmodiques.

Les narcotiques agissent avec moins de puissance chez les animaux que chez l'homme.

On les appelle encore *stupéfiants*, *hypnotiques*, *anodins*.

Effets généraux. — *A petite dose*, diminution de la sensibilité réflexe et par conséquent ralentissement de l'activité fonctionnelle; diminution et même arrêt des sécrétions; dilatation ou contraction de la pupille, affaiblissement de la vue.

A dose forte, d'abord accélération de la circulation et élévation de la température, puis diminution de l'une et de l'autre.

Longtemps répétés, ils produisent le narcotisme (engourdissement plus ou moins complet).

Les narcotiques peuvent être administrés par n'importe quelle voie sans que les doses

changent beaucoup pour produire les mêmes effets.

La tolérance pour ces médicaments s'obtient avec une grande facilité, les doses peuvent être successivement augmentées et arriver à être relativement considérables.

Indications. — Contre les douleurs exagérées, les maladies du système nerveux.

Contre-indications. — L'usage trop prolongé dans les maladies de l'appareil digestif amène la torpeur de celui-ci.

On ne doit pas les administrer aux animaux débiles ou cachectiques.

Contre-poison des narcotiques. — Expulser le poison par un vomitif s'il en est encore temps. Administrer une décoction de tannin ou de noix de galle, ou mieux de l'iodure de potassium ioduré. — Faire marcher l'animal et lui donner du café non sucré, à haute dose

Opiacés.

Le principe actif de tous ces médicaments est l'opium.

Pavot somnifère (*Papaver somniferum*). — Deux variétés, le pavot blanc et le pavot noir

Capsules ou têtes de pavot blanc. — L'action est [illegible] de l'opium considérablement amoindrie. On les [illegible] surtout en décoction.

Décoction de pavot blanc. — Prenez 5 ou 6 têtes [illegible] pavot blanc; enlevez les graines et concassez grossièrement; faites bouillir dans 1 litre d'eau jusqu'à réduction aux 2/3.

Extrait de pavot. — Il faut le préparer en traitant par lixiviation 1 kilogr. de capsules de pavot séparées de

leurs graines et réduites en poudre grossière par 7 kilogr. d'alcool à 60° centigr.

10 parties remplacent à peu près 1 partie d'opium.

Sirop de pavot blanc (sirop diacode).

Extrait de pavot.....	16 gr.
Eau pure.....	125 —
Sirop simple.....	1500 —

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau, filtrez la dissolution, ajoutez-la au sirop bouillant et faites cuire à consistance de sirop. Chaque 32 gr. de sirop contient 30 centigr. d'extrait.

Employé pour les chiens à la dose de 10 à 30 gr., dans la bronchite légère.

FORMULES MAGISTRALES

Poudre adoucissante (**Lebas**).

Poudre de racine de guimauve....	āā 10 gr.
Poudre de réglisse.....	
Soufre sublimé et lavé.....	10 —
Extrait de pavot.....	4 —

Divisez l'extrait dans la poudre et passez au tamis de crin.

Calme la toux, favorise l'expectoration. Se donne dans du miel ou de la mélasse sous forme d'opiat à la dose de 60 gr. dans la bronchite du cheval.

Électuaire adoucissant et calmant (**Delafond**).

Poudre de réglisse.....	āā 125 gr.
Poudre de guimauve.....	
Extrait de pavot.....	64 gr.
Huile	125 —
Miel ou mélasse.....	500 —

Dans la bronchite du cheval.

Fomentation calmante.

Têtes de pavot	n° 20.
Décoction de guimauve.....	10 kilogr.

F. S.-A. Contre les douleurs localisées.

Fomentation narcotique.

Têtes de pavot	n° 6.
Eau	1 litre.
Feuilles de morelle	50 gr.

F. S. A.-Douleurs localisées.

Lavement de pavot.

Têtes de pavot	n° 6.
Eau	2 litres

Contre les diarrhées légères. On peut y délayer 50 gr. d'amidon.

Collyre anodin

Capsules de pavot	n° 2.
Laitue	n° 1.
Safran	2 gr.
Eau bouillante	500 —

Faites bouillir la laitue et les capsules de pavot pendant une demi-heure: faites infuser le safran, passez l'infusion sans l'exprimer et appliquez des compresses sur les yeux dans les cas d'ophtalmie aiguë.

Lotion adoucissante.

Capsules de pavot écrasées	n° 6.
Son	2 poignées.
Eau commune	2 litres.

Après avoir fait la décoction de pavot, ajoutez le son: continuez l'ébullition encore quelques minutes, passez la décoction et employez chaud. — Douleurs localisées.

Cataplasme calmant.

Mie de pain	1000 gr.

Amenez en consistance de cataplasme en faisant bouillir avec une suffisante quantité d'une décoction de six têtes de pavot. — Douleurs localisées de nature inflammatoire.

Opium. — Suc épaissi du papaver somniferum. Il renferme différents alcaloïdes dont nous par-

lerons plus loin, de l acide méconique, de l'acide lactique, de la gomme, des matières résineuses et des débris végétaux. Les alcaloïdes sont les principes actifs.

On emploie généralement l'opium de Smyrne qui renferme environ 6 p. 0/0 de morphine.

Propriétés. — A petite dose, il provoque le sommeil.

A dose élevée, il excite d'abord le cerveau, puis il donne un sommeil profond et agité.

Il arrête les sécrétions intestinales et constipe à petite dose. A dose toxique, il donne de la diarrhée, il en est de même quand il a produit le narcotisme (diarrhée des mangeurs d'opium).

Indications. — Usage externe : contre les douleurs exagérées. — A l'intérieur contre les hypersécrétions de l'appareil digestif, les maladies nerveuses.

Contre-indications. — (Voir les narcotiques en général, p. 2.)

Doses. — De 5 à 20 gr. au cheval et au bœuf; de 5 à 20 centigr. aux petits animaux.

La variation de composition de l'opium en ce qui concerne la quantité de morphine a conduit à fabriquer de l'opium dont la teneur en morphine est constante :

Opium Aubergier. *Opium* ou *affium indigène de pavot pourpre.* — Faites des incisions longitudinales, légèrement inclinées, aux capsules du pavot pourpre, lorsqu'elles ont atteint leur développement complet, et avant qu'elles passent de la couleur verte à la couleur jaune; recueillez immédiatement avec le doigt, dans un verre, le suc laiteux qui s'écoule; répétez ces incisions par intervalles jusqu'à ce qu'elles aient embrassé toute la circonférence de la

capsule. Réunissez le produit de la récolte dans de larges vases à fond plat; exposez-le au soleil jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance assez ferme pour pouvoir être divisé en pains de 50 grammes. Laissez les pains exposés au soleil et à l'air jusqu'à ce qu'ils puissent être enveloppés dans des feuilles de papier huilé sans s'y attacher.

Cet opium contient le dixième de son poids de morphine.

Extrait d'opium ou *d'affium indigène de pavot pourpre.* — Coupez 500 grammes d'opium de pavot pourpre par tranches; versez dessus 6 litres d'eau distillée froide: au bout de douze heures, malaxez l'opium, et après douze nouvelles heures de macération, passez et exprimez. Soumettez le marc à une nouvelle macération dans 6 parties d'eau froide et passez encore avec expression. Décantez les liqueurs et évaporez-les au bain-marie en consistance d'extrait. Versez sur cet extrait 4 kilogrammes d'eau distillée froide, agitez de temps en temps pour faciliter la dissolution, passez les liqueurs et faites évaporer en consistance d'extrait pilulaire.

Cet extrait contient un cinquième de son poids de morphine.

Vin d'opium titré.

Vin de Madère.....	500 gr.
Opium titré.....	50 —

Faites macérer huit jours et filtrez. Si vous ne retirez pas une dose de vin équivalente à celle employée, lavez le résidu avec une quantité de vin suffisante pour compléter 500 grammes. Ce vin contient 1 p. 100 de morphine.

Teinture d'opium titré.

Extrait d'opium titré.....	10 gr.
Alcool à 60° centigr.....	1 kil.

Faites disssoudre l'extrait d'opium titré dans l'alcool et filtrez la solution. La teiuture contient 1 p. 500 de morphine.

Sirop d'opium titré.

Opium titré.....	1 gr. 5
Eau.....	500 —
Sucre blanc.....	1 kil.

Faites dissoudre l'opium titré dans l'eau: filtrez la solu-

tion : faites y dissoudre le sucre et filtrez le sirop au papier : 10 grammes de sirop contiennent 1 centigr. d'opium et 1 milligr. de morphine. Cette trois préparations permettent d'administrer des quantités déterminées de morphine.

ALCALOÏDES DE L'OPIUM

Morphine et sels. — On emploie surtout l'acétate et le chlorhydrate en injections sous-cutanées.

Soporifiques et analgésiques, de 2 à 5 centigrammes chez les petits animaux; de 50 centigrammes à 1 gr. 50 chez les grands.

La *papavérine* est soporifique, elle provoque aussi, peu à peu, le relâchement musculaire.

La *narcéine* endort sans donner le vertige.

La *codéine* a les mêmes propriétés que la morphine, mais considérablement atténuées.

Les alcaloïdes de l'opium sont utiles dans toutes les affections où l'élément douleur doit être combattu.

Injection sous-cutanée de chlorhydrate de morphine (**Nocard**).

Faites une dissolution titrée au 40e. — 20 cc. aux chevaux irritables avant les opérations chirurgicales, en injection hypodermique.

PRÉPARATIONS OPIACÉES OFFICINALES

Poudre d'opium. — Coupez l'opium par tranches; faites-le sécher à l'étuve et pulvérisez sans laisser de résidu. Même dose que l'opium.

Cette poudre entre dans les électuaires, les bols ou les breuvages.

Extrait d'opium. — Les formulaires contiennent un grand nombre d'extraits d'opium; nous en mentionnerons un seul, qui est usité dans la médecine vétérinaire.

Extrait gommeux ou *extrait aqueux d'opium.*

℞ Opium choisi.....	1 kilog.

Coupez-le par tranches et versez dessus 6 kilogr. d'eau distillée froide; au bout de douze heures, malaxez l'opium avec les mains, et après douze heures de macération, passez sur une toile et exprimez. Soumettez le marc à une nouvelle macération dans 6 parties d'eau froide, et passez encore avec expression. Décantez les liqueurs et évaporez-les au bain-marie jusqu'en consistance d'extrait; versez sur cet extrait 8 kilogr. d'eau froide ou environ seize fois son poids; agitez de temps en temps pour faciliter la dissolution; passez les liqueurs et faites-les évaporer jusqu'en consistance d'extrait pilulaire.

Dose. — S'emploie à des doses moitié plus faibles que l'opium.

Vin d'opium composé (laudanum liquide de Sydenham).

℞ Opium officinal divisé.....	200 gr.
Safran incisé.....	100 —
Cannelle concassée.....	15 —
Girofles concassés.....	15 —
Vin de Grenache.....	1600 —

Mettez le tout dans un matras; faites macérer pendant quinze jours; passez; exprimez fortement et filtrez. 4 grammes de ce médicament représentent 25 centigr. d'extrait d'opium; 20 gouttes pèsent à peu près 1 gramme.

On l'emploie sous forme de collyre à la dose de 1 à 2 grammes pour 100 grammes d'eau. On le prescrit pour les chiens à la dose de 10 ou 12 gouttes dans les lavements ou les breuvages; à la dose de 5 à 10 grammes sous forme de lavements dans les cas de diarrhée pour les grands animaux; à l'intérieur de 8 à 16 gr. pour le cheval, de 12 à 24 gr. pour le bœuf, de 0 gr. 5 à 1 gr. pour le chien.

Vin d'opium obtenu par la fermentation (opium ou laudanum de Rousseau).

℞ Opium officinal.....	200 gr.
Miel blanc.....	600 —
Eau chaude.....	3 litres.
Levure de bière fraiche.....	40 gr.
Alcool à 60°.....	200 gr.

Délayez séparément le miel et l'opium dans l'eau chaude; mélangez les liqueurs; ajoutez-y la levure de bière, et laissez digérer dans un lieu dont la température soit d'environ 30 degrés, pendant un mois au moins, jusqu'à ce que la fermentation soit terminée. Passez avec expression; filtrez et distillez à la chaleur du bain-marie, pour retirer 600 grammes de liqueur, laissez-le refroidir, ajoutez les 200 grammes d'alcool; après vingt-quatre heures filtrez de nouveau et conservez pour l'usage. 4 grammes de ce laudanum correspondent à environ 50 centigrammes d'extrait d'opium.

Ce laudanum est employé comme calmant. On le prescrit à la dose de 4 à 6 gouttes dans les lavements pour le chien, et à la dose de 20 gouttes dans les collyres. Quelquefois on instille dans l'œil quelques gouttes de ce laudanum pour combattre les ulcérations et les taies de la cornée.

Teinture d'extrait d'opium.

Extrait d'opium.....	32 gr.
Alcool à 60° centig.....	375 —

Faites dissoudre par une macération suffisamment prolongée; filtrez. Cette teinture contient 1/13 d'extrait d'opium: quelques pharmacologistes ont adopté la proportion de 1/12. Se prescrit aux mêmes doses que le laudanum de Sydenham.

Poudre calmante (Harveng.)

Oléosaccharum de fenouil.....	2 gr. 5
Kermès minéral.....	0 gr. 10
Extrait de jusquiame.....	0 gr. 10
Opium.....	0 gr. 05

F. S. A une poudre.

En deux fois à 24 heures d'intervalle dans une infusion de tilleul. — Contre le symptôme toux. (Chiens de luxe.)

Mixture calcaire antidiarrhéique.

Carbonate de chaux lavé.....	30 gr.
Eau distillée de cannelle.....	60 —
Sirop simple.....	40 —
Laudanum de Sydenham IV, gouttes.	

F. S. A. une mixture. — Une cuillerée à bouche toutes les deux heures. (Diarrhée des jeunes chiens.)

Electuaire antispasmodique.

Digitale	2 gr.
Opium	4 —
Camphre	8 —
Valériane	16 —
Miel ou mélasse	32 —

En deux doses. — Palpitations du cœur. (Cheval.)

Pilules contre la diarrhée des chiens.

Extrait de colombo	2 gr.
— de noix vomique	25 centig.
— d'opium	25 —

F. S. A. 20 pilules, une le matin et une le soir. (Diarrhées rebelles.)

Poudre de Dower.

℞ Poudre de sulfate de potasse	ãã	125 gr.
Poudre de nitrate de potasse		
Poudre d'ipécacuanha	ãã	32 —
Poudre de réglisse		
Extrait d'opium sec et pulvérisé		32 —

Faites sécher exactement toutes les poudres à l'étuve, et mélangez-les avec le plus grand soin. Cette poudre doit ses propriétés à l'opium et à l'ipécacuanha. On la prescrit au chien dans les bronchites, à la dose de 20 à 60 centigrammes.

Thériaque et diascordium.

C'est un électuaire d'une composition des plus complexes.

La thériaque se conserve très bien. On la préparait jadis en grande cérémonie, et l'on assurait qu'elle acquérait des propriétés en vieillissant.

Il serait difficile d'imaginer un plus monstrueux assemblage. La thériaque est une image fidèle du chaos de l'ancienne thérapeutique, et cependant elle a survécu à l'oubli qu'ont encouru justement toutes ces recettes ridicules. La thériaque a été pendant un grand nombre de siècles beau-

coup plus employée qu'elle ne l'est aujourd'hui : elle est encore fort usitée de nos jours. La thériaque a survécu parce qu'elle a des propriétés qu'on chercherait en vain dans tous les médicaments simples; c'est pour ainsi dire le pendant du laudanum de Sydenham. Ces deux médicaments sont à la fois toniques et calmants; mais les propriétés calmantes dominent dans le laudanum, tandis que les propriétés excitantes de la thériaque sont plus prononcées. On fait aujourd'hui une thériaque beaucoup moins compliquée que l'ancienne et qui la remplace avantageusement.

On peut remarquer que la thériaque contient, entre autres médicaments actifs, l'opium, c'est le plus essentiel; puis des médicaments toniques, comme le fer et les amers, et des médicaments stimulants, comme les résines et les huiles volatiles. L'association de ces propriétés peut souvent présenter beaucoup d'avantages.

Le diascordium est encore un de ces vieux électuaires qui ont survécu; c'est un médicament utile. L'association de l'opium avec des substances astringentes, stimulantes et toniques le rend précieux pour combattre les diarrhées chroniques entretenues par l'atonie du canal digestif. On l'emploie à la dose de 2 à 4 grammes pour le chien et à la dose de 30 grammes pour les grands animaux.

4 grammes de thériaque renferment à peu près 5 centigram. d'opium brut, par conséquent 3 milligram. de morphine environ, en supposant qu'elle soit faite avec de l'opium de Smyrne.

Chaque gramme de diascordium renferme 6 milligram. d'extrait d'opium.

La thériaque n'est employée aujourd'hui que pour la préparation de l'élixir calmant de Lebas. Employée seule, elle est excellente contre les entéralgies.

Le diascordium donne d'excellents résultats contre les diarrhées rebelles.

PRÉPARATIONS MAGISTRALES D'OPIUM ET DE SES ALCALOÏDES

Breuvage anodin (**Besnard**).

Extrait d'opium	4 centigr.
Eau tiède	1 verre.
Lait	1 —

Dissolvez l'extrait dans l'eau. Administrez en trois ou quatre fois dans le courant de la journée. M. Besnard conseille ce breuvage contre l'entérite diarrhéique des veaux.

Le surlendemain il donne 15 gr. de crème de tartre soluble dans une demi-bouteille d'eau tiède édulcorée par un peu de miel ou de mélasse.

Breuvage anodin (**Darreau**).

Teinture d'opium titré	4 gr.
Eau	500 —

En deux fois, matin et soir, dans l'entérite diarrhéique des poulains. — Continuer jusqu'à ce que les excréments aient repris leur consistance normale.

Breuvage narcotique (**Vigneau**).

Extrait d'opium titré	16 gr.
Décoction de graine de lin	1/2 lit.

En une seule dose. — Affections intestinales aiguës du cheval.

Breuvage laudanisé.

Laudanum de Sydenham	10 gr.
Têtes de pavot	50 —
Racine de guimauve	20 —
Eau commune	1 lit.

Brisez les têtes de pavot et faites-les bouillir pendant un quart d'heure avec l'eau et la guimauve incisée. Passez et ajoutez le laudanum. — Usage comme le précédent.

Breuvage opiacé camphré.

Opium titré	10 gr.
Camphre	10 —

Miel ou mélasse	250 gr.
Décoction de guimauve	2 lit.

Pulvérisez le camphre et broyez avec le miel ou la mélasse; délayez le tout dans la moitié de la décoction; broyez l'opium : dissolvez-le dans le restant de la décoction; mélangez les deux liquides.

Entérites du cheval et du bœuf.

Breuvage opiacé.

Extrait d'opium	1 gr.
Têtes de pavot	5 —
Riz	20 —
Eau	1 lit. 1/2

Faites bouillir le riz et les têtes de pavot dans l'eau; passez au linge. Ajoutez l'extrait d'opium.

En 3 doses.

Entérites du chien et des petits animaux.

Breuvage contre la cystite cantharidienne (**White**).

Camphre	5 gr.
Opium titré en poudre	2 —
Jaune d'œuf	n° 1
Eau	1 lit.

F. S. A. — Pour une dose au cheval.

Breuvage antispasmodique (**Blaine**).

Eau	100 gr.
Ether sulfurique	20 gouttes.
Teinture d'opium	20 —

En 3 doses dans les affections spasmodiques des petits chiens.

Breuvage astringent opiacé (**Moiroud**).

Écorce de chêne	60 gr.
Extrait d'opium	8 —
Eau	1 lit. 1/2

Faites bouillir l'écorce dans l'eau et ajoutez l'extrait.

Entérite du cheval.

Élixir calmant de Lebas.

Aloès	2 gr.
Racine de gentiane	2 —
Rhubarbe indigène	2 —
Ecorces d'oranges	2 —
Safran du Gâtinais	1 2
Thériaque vétérinaire	3 —
Extrait de pavot indigène	6 —
Ether sulfurique	6 —
Alcool à 60° cent	64 —

On concasse dans un mortier les 4 premières substances qu'on mêle à l'alcool avec le safran, la thériaque et l'extrait de pavot; on laisse macérer pendant plusieurs jours, en ayant soin d'agiter le plus souvent possible: on passe sur une toile avec expression; on filtre et on ajoute l'éther.

Conserver dans un vase bien bouché.

De 100 à 125 grammes dans un litre d'eau ou de vin.

Affections intestinales du cheval et du bœuf.

Gouttes de Grindle.

Acétate de morphine	1 gr.
Acide acétique	3 gout.
Alcool	5 gr.
Eau	40 —

12 à 20 gouttes dans une tasse d'infusion de mélisse.

Bronchites (chiens de luxe).

Potion calmante.

Sirop d'opium	10 gr.
— de fleurs d'oranger	20 —
Eau distillée de tilleul	120 —

F. S. A.

Potion calmante du Codex.

Par cuillerée toutes les heures. Bronchite.

(Chiens de luxe.)

Mixture contre les diarrhées.

Sirop de ratanhia	40 gr.
Teinture de cachou	15 —

Carbonate de chaux..... 5 —
Laudanum de Sydenham..... XXV gout.
Eau distillée de menthe..... 150 gr.

Une cuillerée à café toutes les demi-heures.
(Chiens de luxe.)

Sirop pectoral.

Sirop diacode..... 50 gr.
— de Tolu..... 100 —

Mêlez. Une cuillerée à café matin et soir.
Bronchites chroniques (chiens de luxe).

Potion calmante.

Sulfate de morphine..... 25 centigr.
Eau de fleurs d'oranger..... 50 gr.
Eau de laitue..... 100 —
Sirop de sucre..... 40 —

(Chiens de luxe.) Bronchite.

Gouttes blanches (**Gallard**).

Chlorhydrate de morphine..... 10 centigr.
Eau distillée de laurier-cerise..... 5 gr.

Injections hypodermiques calmantes. — Affections nerveuses. (Chiens.)

Électuaire adoucissant.

Poudre de gomme arabique ou de dextrine..... 30 gr.
Poudre de guimauve..... 60 —
Extrait aqueux d'opium..... 5 —
Miel ou mélasse..... 250 —

Broyez l'extrait avec un peu d'eau et incorporez dans le miel. Ajoutez les poudres en commençant par la gomme.
Bronchites aiguës des grands animaux.

Électuaire anodin (**Riquet**).

Gomme arabique en poudre (ou dextrine). 40 gr.
Laudanum..... 10 —
Miel ou mélasse..... Q. S.

Mêlez.

Julep calmant.

Sirop d'opium	15	gr.
— de sucre	10	—
Fleurs de tilleul	4	—
Eau bouillante	150	—

F. S. A. A prendre par cuillerées. — (Bronchite des chiens de luxe).

Looch calmant.

Looch blanc	150	gr.
Sirop diacode	30	—

Mêlez. Par cuillerées. Même usage que ci-dessus.

Potion calmante (**Codex**).

Gomme	10	gr.
Sirop diacode	30	—
Eau distillée de fleurs d'oranger	10	—
Eau distillée	100	—

Même usage et mêmes doses que les deux précédents.

Fomentation aromatique opiacée.

Vin aromatique	250	gr.
Extrait d'opium	2	—

Pansement des ulcères douloureux.

Potion contre les rétentions d'urine (**Thompson**).

Chlorhydrate de morphine	10	centigr.
Bicarbonate de soude	1	gr.
Sirop simple	30	gr.
Eau	90	gr.

Une cuillerée à café toutes les demi-heures. (Chien de luxe).

Sirop de codéine (**Codex**).

Codéine	20	centigr.
Alcool à 90°	5	gr.
Sirop de sucre	95	gr.

Réduire à 100 grammes. 20 grammes contiennent 4 centigr. de codéine.

Une cuillerée matin et soir contre le symptôme toux. (Chiens de luxe.)

Potion de codéine.

Sirop de codéine..... 30 gr.
Infusion béchique..... 100 gr.

Mêlez. Par cuillerées toutes les heures. — Comme ci-dessus. (Chiens de luxe.)

Bol anodin (White).

Opium..... 5 gr.
Camphre..... 5 —
Anis en poudre..... 20 —
Miel ou mélasse..... Q. S.

F. S. A. un bol. (Bronchite du cheval.)

Bols sédatifs (Hirds).

Asa fœtida..... 16 gr.
Opium..... 16 —
Mélasse et poudre de réglisse..... Q. S.

4 bols. Affections intestinales du cheval.

Bols astringents (Beasley).

Opium en poudre..... 2 gr.
Bicarbonate de soude..... 4 —
Cassia lignea..... 6 —
Poudre de réglisse et mélasse..... Q. S.

Pour 1 bol. (Hématurie du cheval.)

Bols antispasmodiques (Clater).

Opium..... 4 gr.
Poudre de belladone..... 10 —
Farine de lin..... 12 —
Mélasse..... Q. S.

F. S. A. un bol.
Dans la cystite, 2 ou 3 fois dans un jour.

Lavement narcotique.

Décoction de guimauve..... 2 lit.
Opium brut..... 5 gr.

Dissolvez l'opium dans la décoction à l'aide du mortier ; administrez tiède, dans l'entérite du cheval.

Lavement narcotique.

Décoction de feuilles de mauves.....	2 lit.
Laudanum de Sydenham.....	20 gr.

Mêlez. — Usage comme le précédent.

Collyre anodin (**White**).

Teinture d'opium	40 gr.
Eau.....	250 —

Mêlez. Appliquez souvent avec une éponge douce, dans les ophtalmies aiguës.

Collyre opiacé (**Codex**).

Eau distillée de roses	100 gr.
Extrait gommeux d'opium	15 centigr.

Faites dissoudre.
Ophtalmies (chiens de luxe).

Collyre calmant.

Eau.....	200 gr.
Safran.....	1 —
Laudanum de Rousseau.....	2 —
Teinture de myrrhe	2 —

Instillez dans les yeux, toutes les deux ou trois heures et posez sur les paupières des compresses. Usage comme le précédent.

Collyre anodin.

Décoction de guimauve.....	500 gr.
Laudanum de Sydenham.....	5 —

Ophtalmies.

Solution contre les taies de la cornée
(**Erdmann** et **Hertwig**).

Carbonate de potasse pur.....	50 centigr.

Dissolvez dans :

Eau de fontaine	15 gr.

Et ajoutez en remuant bien :

Opium en poudre ..... 30 centigr.

Injectez dans l'œil deux ou trois fois par jour.

Lotion laudanisée.

Amidon ou fécule..... 25 gr.
Laudanum de Sydenham..... 30 —
Eau commune..... 2 lit.

Délayez l'amidon dans l'eau froide, puis faites bouillir pendant 8 ou 12 minutes. Retirez du feu. Quand le liquide est presque refroidi, versez le laudanum. — Douleurs locales, surtout inflammatoires.

Lotion ou fomentation opiacée.

Opium brut en poudre..... 10 gr,
Eau bouillante..... 1 lit.

Laissez infuser trois heures en agitant de temps en temps. Passer sur les parties très douloureuses.

Cataplasme émollient narcotique.

Farine de lin ou mie de pain.... 2 poignées.
Teinture d'opium..... 20 grammes.

Disposez le cataplasme à la manière ordinaire sur la toile et arrosez la surface avec la teinture. — Douleurs inflammatoires.

Cataplasme calmant et narcotique (**Delafond.**)

Poudre de racine de guimauve... 1 poignée.
— de têtes de pavot..... 1 —
Laudanum de Sydenham..... 32 grammes.

Délayez les poudres dans Q. S. d'eau froide de manière à faire une bouillie claire : faites cuire à consistance de cataplasme et continuez comme pour le précédent. Même usage.

Cérat laudanisé.

Cérat simple..... 40 gr.
Laudanum de Sydenham..... 10 —

Mêlez. — Pansement des plaies douloureuses.

Cérat opiacé.

Cérat simple..... 16 gr.

Extrait d'opium..... 1 gr.

Dissolvez l'extrait dans un peu d'eau et mêlez. — Même usage.

Liniment narcotique.

Huile..... 100 gr.
Laudanum de Sydenham..... 10 —

Contre les douleurs vives.

Liniment savonneux opiacé.

Huile..... 100 gr.
Teinture d'opium..... 50 —
Teinture de savon..... 50 —

Mêlez. — Contre les douleurs rhumatismales.

Pommade anodine (Jacob).

Axonge..... 60 gr.
Laudanum de Sydenham..... 10 —

Faites une pommade. — Douleurs locales inflammatoires.

Digestif opiacé.

Digestif simple..... 100 gr.
Laudanum de Sydenham..... 10 —

Plaies douloureuses et à cicatrisation difficile.

Coquelicot. — Le coquelicot (*Papaver rhœas*) a très peu d'activité; cependant Gaullet a rapporté des exemples d'empoisonnement d'animaux qui avaient mangé du coquelicot en quantité considérable quand les fruits succédaient aux fleurs. Le meilleur contrepoison est le café fort et non sucré à haute dose. Le coquelicot est à peine employé dans la médecine vétérinaire. Cependant on pourrait en faire des décoctions calmantes pour *collyres, lotions* et *fomentations*, en décoctionnant 1 kilogramme de plante fraîche dans 5 kilogrammes d'eau.

Laitue, thridace, lactucarium. — Les *laitues vireuses* ou *cultivées* ont une action faible sur l'homme et le chien, plus faible ou nulle sur les autres animaux. On connaît sous le nom de *thridace* un extrait préparé avec l'écorce des tiges fraîches de laitue cultivée, calmant à peu près inerte quelquefois prescrit aux chiens. Le *lactucarium* d'Aubergier, ou suc qui s'écoule des incisions pratiquées à cette même plante, possède des propriétés plus actives.

Lactucarium (Aubergier). — Faites des incisions transversales aux tiges de la laitue gigantesque, à l'époque de la floraison; recueillez le suc laiteux qui s'en écoule dans un verre : retirez du verre, lorsqu'il est plein, le suc coagulé; divisez-le en rondelles peu épaisses que vous ferez sécher sur des claies.

Extrait alcoolique de lactucarium (Aubergier). — Pulvérisez grossièrement le lactucarium, faites-le macérer pendant quelques jours avec quatre fois son poids d'alcool à 60° centésim.; passez avec expression et filtrez. Versez sur le marc la même quantité d'alcool, et après une nouvelle macération, passez de nouveau avec expression et filtrez. Réunissez les teintures, distillez pour en retirer tout l'alcool; évaporez le résidu au bain-marie en consistance d'extrait, et achevez la dessication à l'étuve.

1 à 2 décigr. dans du lait pour le chien.

Sirop de lactucarium (**Aubergier**).

Extrait alcoolique de lactucarium.....	3 gr.
Sucre candi.....	1 kil.
Eau distillée.....	500 gr.
Eau de fleurs d'oranger.....	20 —

Épuisez l'extrait alcoolique en le traitant à deux reprises par l'eau bouillante, de manière à ne laisser qu'un résidu sans saveur et insoluble. Passez la solution. Complétez les 500 gr., et faites-y fondre le sucre candi; clarifiez au blanc d'œuf, cuisez à 32° bouillant; passez et ajoutez l'eau de fleur d'oranger au sirop refroidi.

Une à deux cuillerées à bouche le soir contre la bronchite et les affections de poitrine du chien.

Pilules anodines pour le chien (**Blaine**).

Thridace	2 gr.
Baume du Pérou	1 —
Gomme arabique	5 —
Miel	Q. S.

F. S. A. 20 pilules, pour combattre les affections chroniques du poumon chez le chien. On en donne une ou deux chaque matin.

Chloral. — Produit de substitution de l'alcool dans lequel de l'hydrogène est remplacé par du chlore avec perte d'hydrogène. On emploie uniquement en médecine le chloral hydraté.

Propriétés. — Soporifique — anesthésique faible, antiputride et légèrement caustique.

Indications. — Chorée, tétanostraumatique ? empoisonnement par la strychnine, éclampsie. On peut aussi l'employer dans le traitement des plaies de mauvaise *nature* en solution 2 p 0 0.

Grands animaux, 16 à 32 grammes; moyens, 4 à 8; petits, 2 à 4.

Lavement au chloral (**Nocard**).

Chloral	60 gr.
Eau	2 lit.

Dans le tétanos, de 2 à 4 fois dans la journée.

Injection intra-veineuse (**Nocard**).

Chloral hydraté	30 gr.
Eau distillée	100 —

(Ponction directe de la jugulaire à l'aide d'un trocart capillaire.)

En injection intra-veineuse, la dose est de 10 gram. de chloral par 100 kilogr. du poids de l'animal.

L'anesthésie dure de 1/2 heure à 1 heure et permet de pratiquer les opérations les plus laborieuses chez le cheval.

Chez le chien, de 4 à 6 gram. de chloral suivant la taille.

Potion calmante.

Sirop de chloral.....	30 gr.
— de morphine.....	30 —
Eau de tilleul.....	30 —
— de fleurs d'oranger....	10 —

Une cuillerée à bouche toutes les 3 heures.
Chiens de luxe : accidents nerveux.

Paraldéhyde. — Polymère de l'aldéhyde éthylique. Excellent anti nerveux. Antidote de la strychnine. A essayer en vétérinaire.

Elixir à la paraldéhyde (Yvon.)

Paraldéhyde.....	10 gr.
Alcool à 90°.....	48 —
Teinture de vanille.....	2 —
Sirop simple.....	60 —

1 cuillerée à bouche. — Chiens de luxe · accidents nerveux.

Solution pour injections hypodermiques.

Paraldéhyde.....	5 gr.
Eau de laurier cerise.....	5 —
Eau distillée.....	15 —

Chiens. — A employer quand l'introduction par les voies digestives est impossible.
Dose de la paraldéhyde de 2 à 5 gram.

Solanées vireuses.

Ce sont le *Datura stramonium*, l'*Atropa Belladona*, l'*Hyosciamus albus* et l'*H. niger*.

Leur action est due à des alcaloïdes contenus dans les racines, les feuilles, les semences.

Par rang d'intensité d'action on les classe

ainsi : La stramoine, la belladone et la jusquiame.

Propriétés. — Elles combattent la douleur sans être somnifères ; elles agissent, la belladone notamment, sur les sphincters qu'elles dilatent ; à haute dose elles donnent des vertiges, de la stupeur, des troubles de la vue, de la dilatation des pupilles, de l'agitation, du délire, enfin elles amènent le collapsus, le refroidissement et la mort.

Indications. — Contre la toux, les contractions spasmodiques, le ténesme, le tétanos, la chorée, l'épilepsie. On les emploie surtout à produire la dilatation de la pupille dans l'ophtalmie.

Contre-indications. — (Voir les narcotiques en général.)

Contre-poison. — Faire vomir, donner de l'eau iodurée, du café, du thé et les préparations opiacées qui sont antagonistes des solanées vireuses.

Atropine. — Alcaloïde de la belladone, soluble dans l'alcool, peu dans l'eau.

Employée à l'état de sulfate ou de valérianate.

Dans l'épilepsie, la chorée, le ténanos pour combattre les douleurs vives, les toux opiniâtres. Elle dilate facilement la pupille.

Collyre pour dilater la pupille.

Atropine	5 centigr.
Eau distillée	20 gr.

Faites dissoudre à l'aide d'une gouttelette d'acide chlorhydrique. Instillez quelques gouttes dans l'œil, avant examen à l'ophtalmoscope.

Collyre au sulfate d'atropine.

Sulfate neutre d'atropine	5 centigr.
Eau distillée	10 gr.

Instillez dans l'œil, quand il existe une ulcération de la cornée qui fait des progrès vers le centre.

Collyre contre les ulcères de la cornée (**Nocard**).

Eau de roses	125 gr.
Borax	4 —
Sulfate d'atropine	2 centigr.

Instillez tiède.

Hyosciamine. — Alcaloïde du *Hyosciamus niger*
Soluble dans l'eau chaude, l'alcool, l'éther.

Les Anglais l'associent aux médicaments énergiques (purgatifs, ferrugineux, sulfate de quinine, etc.) afin de s'opposer à leur action irritante sur les tissus.

La dose ne doit pas dépasser (chez les chiens) 6 milligr. et il est indiqué d'arriver à ce chiffre progressivement.

Utile quand il faut combattre l'élément douleur; dans les névroses spasmodiques, l'épilepsie, la chorée.

Dangereuse à dose un peu élevée.

* *Pilules d'hyosciamine* (**Oulmont**).

Hyosciamine	5 centig.
Poudre de guimauve	1 gr.
Sirop de gomme	q. s.

F. S. A. 25 pilules. De 1 à 4 par jour progressivement (Chiens de luxe.)

Sirop d'hyosciamine.

Hyosciamine	5 centigr.

Faites dissoudre dans 10 gram. d'eau, à l'aide d'une gouttelette d'acide chlorhydrique, mêlez avec sirop de sucre blanc 1000 gram. 100 gram. de sirop renferment un demi-centigr. d'hyosciamine. Bronchites spasmodiques. (Chiens de luxe.)

Daturine. — Alcaloïde contenu dans la stramoine (Datura stramonium, pomme épineuse).

Ses propriétés rappellent celles de l'atropine, mais elles sont moins énergiques (Kaufmann). On l'a vantée contre les accidents nerveux désignés sous le nom de couvulsions, contre l'épilepsie, le rhumatisme, l'asthme.

Les Arabes administrent une décoction concentrée de stramoine contre les diarrhées rebelles.

Pour l'emploi on se souviendra que la daturine est soluble dans l'alcool, moins dans l'éther et peu dans l'eau dont il faut 280 parties. On emploiera l'alcoolature, la teinture alcoolique et l'infusion de stramoine quand on ne voudra pas avoir recours à l'alcaloïde pur.

PRÉPARATIONS OFFICINALES DES SOLANÉES VIREUSES

Poudre de belladone. — On prend les feuilles de belladone soigneusement sechées et conservant encore toute leur couleur et leur odeur: on les pulvérise par contusion en arrêtant l'opération quand la poudre obtenue égale les 4/5 de la plante. La poudre de belladone, comme celles des autres solanées, s'altère très facilement: il faut la conserver dans des bocaux bien secs et la renouveler fréquemment. A l'extérieur, elle entre dans les topiques narcotiques.

Suc de belladone. — Ce suc est très rarement employé à l'état récent; c'est un médicament énergique et d'un effet constant. Le suc sert pour la préparation des extraits.

Suc éthéré de belladone. — Très bon collyre en instillation dans l'œil dans la plupart des ophthalmies aiguës des divers animaux.

Extraits de belladone. — On prépare avec les feuilles de belladone plusieurs extraits :

1° *Extrait de belladone avec suc non dépuré.* — Il faut évaporer à l'étuve à 35°. Cet extrait est [illegible]: il contient, il est vrai, l'albumine inerte, mais les principes actifs n'ont point subi d'altération.

2° *Extrait de belladone avec le suc dépuré.* — Cet extrait ne contient point le coagulum albumineux inerte; mais la chaleur employée pour la coagulation et l'évaporation au bain-marie ont pu altérer un peu le principe actif. C'est la préparation de belladone la plus employée. Cet extrait forme la base des pilules, pommades, collyres de belladone.

3° *Extrait alcoolique de belladone.* — Il s'obtient en traitant par lixiviation la belladone pulvérisée par de l'alcool à 60° centigr. On distille et l'on évapore au bain-marie. Cet extrait ne contient pas l'albumine, mais il contient la chlorophylle et le principe actif de la belladone.

Teinture alcoolique de belladone.

Belladone sèche.....	1 part.
Alcool à 60° centig.....	4 —

F. S. A.

C'est un médicament énergique, qui ne doit s'administrer qu'à la dose de quelques gouttes, dans un sirop contre la toux (chiens de luxe)

Baume tranquille.

℞ Feuilles fraîches de belladone.....	ãã 200 gr.
— — de jusquiame....	
— — de morelle.....	
— — de nicotiane.....	
— — de pavot.....	
— — de stramonium...	
Huile essentielle d'absinthe.....	ãã 32 gr.
— — d'hysope.....	
— — de lavande.....	
— — de marjolaine....	
— — de menthe.....	
— — de rue.....	
— — de sauge.....	
— — de thym.....	
Huile d'olive.....	5000 gr.

Contusez les plantes fraîches; mélangez-les à l'huile, et faites cuire sur un feu doux jusqu'à dissipation complète de l'eau de végétation des plantes. Laissez encore digérer pendant deux heures; passez avec une forte expression,

décantez après repos convenable, ajoutez les huiles essentielles, filtrez et conservez dans des vases bien fermés, que vous placerez dans un lieu frais et à l'abri de la lumière.

Cette huile composée est souvent employée pour faire des frictions calmantes.

Liniment narcotique.

Baume tranquille.....	100 gr.
Laudanum de Sydenham.....	10 —

Mêlez. En frictions sur les parties douloureuses.

Pommade de belladone.

Belladone fraiche.....	1 part
Axonge.....	2 —

On opère comme pour l'huile de belladone. Cette recette est abandonnée aujourd'hui: on préfère avec raison mélanger 1 partie d'extrait de suc de belladone ramolli avec 4 parties d'axonge. Cette pommade a été employée avec succès, pour combattre les contractions spasmodiques des divers sphincters.

Onguent populéum (pommade de peuplier). — On fait chauffer dans 2000 gram. d'axonge fondue, feuilles récentes et pilées de pavot, de belladone, de jusquiame, de morelle, āā 250 gr., jusqu'à ce que l'humidité soit évaporée. On y ajoute alors 375 gram. de bourgeons de peuplier secs et concassés; on laisse digérer pendant vingt-quatre heures; on passe avec expression; on laisse refroidir; on sépare le dépôt, et l'on fond de nouveau la pommade pour la couler dans un pot.

Cette pommade est adoucissante et calmante.

Elle est très employée dans la chirurgie vétérinaire, elle mérite de l'être.

C'est surtout à la résine des bourgeons de sapin qu'elle doit ses propriétés. Cette résine, suivant la remarque intéressante de M. Deschamps, empêche la rancidité de la graisse.

Pommade de peuplier (**Leloup**).

Axonge purifiée.....		25 kilogr.
Suc exprimé de feuilles récentes de jusquiame noire.....	ãã	1 kilogr.
Suc exprimé de belladone.....		
— de pavot.....		
— de mandragore...		
— de morelle noire.....		15 kilogr.

Après avoir nettoyé et mondé les plantes, on les pile dans un mortier de marbre et on les soumet à la presse. Le suc obtenu et non filtré est mis dans une bassine de cuivre où l'on a fait fondre l'axonge. On fait bouillir à feu doux, en agitant sans cesse, jusqu'à ce que la plus grande partie de l'humidité ait disparu: on ajoute alors :

Bourgeons de peupliers secs et concassés.... 6 kilogr.

On laisse infuser pendant douze heures sur les cendres chaudes: au bout de ce temps, on passe avec expression et l'on sépare l'onguent par décantation.

PRÉPARATIONS MAGISTRALES DES SOLANÉES VIREUSES ET DE LEURS ALCALOIDES

Breuvage contre les douleurs intestinales du cheval (**Hering**).

Extrait de jusquiame.....	4 gr.
Sulfate de potasse.....	60 —
Infusion de camomille.....	400 —

Administrez en un seul breuvage dans les coliques ou tranchées du cheval.

Électuaire contre les catarrhes (**Clément**).

Poudre de belladone.....	10 gr.
— d'ipécacuanha.....	5 —
Poudre d'opium.....	2,50 centigr.
Miel ou mélasse.....	Q. S.

On peut ajouter de la poudre de guimauve et de la poudre de réglisse pour les grands animaux.

Bol anodin belladoné (Clément).

Poudre de réglisse.....	āā 15 gr.
— de guimauve.....	
— de feuilles de belladone.....	30 —
Miel ou mélasse.....	Q. S.

On peut remplacer la belladone par son extrait à la dose de 5 à 6 gram. Bronchite du cheval.

Extrait de belladone.....	āā 2 à 5 gr.
Oxyde de zinc.....	
Extrait de stramoine.....	1 gr.

F. S. A. 20 pil. de 2 à 5 par jour. Epilepsie du chien (Forster).

Extrait aqueux de belladone dans le tétanos (Trasbot).

Extrait aqueux de belladone.....	4 gr.
Miel ou mélasse.....	āā Q. S.
Poudre de réglisse.....	

Faites un électuaire. A administrer lorsque l'animal peut encore le prendre.

A la période de contraction générale lorsque l'animal ne peut plus écarter les mâchoires, dissolvez les 4 gram. d'extrait dans du barbotage.

Lavement narcotique avec la jusquiame.

Feuilles de jusquiame noire.....	200 gr.
Eau.....	2 lit. 1/2.

Après avoir fait la décoction de la jusquiame et l'avoir passée, ajoutez :

Miel commun ou mélasse.....	250 gr.

Administrez en une seule dose, comme calmant. pour le cheval.

Collyre belladoné.

Extrait de belladone.....	10 gr.

Faites dissoudre dans :

Eau.....	200 gr.

Filtrez. Contre les ophthalmies avec photophobie.

Collyre calmant.

Feuilles de belladone..... } āā 10 gr.
— de stramonium..... }

Faites bouillir dans :

Eau..... 1 litre.

Contre les ophthalmies intenses avec photophobie.

Collyre calmant (**White**).

Extrait de jusquiame..... 5 gr.
Eau..... 250 —

M. S. A.
Appliquer souvent avec une éponge douce sur les yeux.

Collyre belladoné saturné (**Hayne**).

Acétate de plomb..... 5 gr.

Dissolvez dans :

Eau distillée..... 500 —

Ajoutez :

Teinture de belladone..... 5 —

Contre l'ophtalmie.

Collyre belladoné (**Hering**).

Extrait de belladone..... } āā 25 centigr.
Calomel..... }
Eau distillée..... 4 gr.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau et lotionnez l'œil, en agitant pour mettre le calomel en suspension.
Dans les accès de fluxion périodique.

Mélange pour lotion (**Biett**).

Extrait de belladone..... 10 gr.
Eau de chaux..... 250 —
Huile..... 100 —

F. S. A.
Un liniment.
Sur les surfaces enflammées.

Cérat belladoné.

Extrait belladoné..... 10 gr.
Cérat..... 10 —

Employé pour faire cesser le resserrement spasmodique de l'urèthre.

Topique sédatif (**Diday**).

Extrait de belladone..... 6 gr.
Laudanum de Sydenham..... 3 —
Chloroforme..... 4 —

A étendre plusieurs fois par jour sur les parties siège d'une inflammation aiguë.

Cataplasme anodin.

Feuilles de belladone..... 100 gr.

Faites bouillir dans :

Eau..... 500 —

Avec Q. S. de farine de lin préparez un cataplasme.

On peut remplacer la belladone par la jusquiame, le stramonium et la morelle.

Pommade belladonisée.

Onguent populéum..... 500 gr.
Extrait de belladone..... 50 —

Mêlez S. A. Cet onguent est très utile pour calmer les douleurs locales.

Onguent calmant.

Onguent populéum..... 300 gr.
Onguent de laurier..... 200 —
Extrait de belladone..... 50 —

Mêlez exactement.

Cet onguent est calmant et adoucissant : il convient pour calmer les douleurs ; il donne de la souplesse à la peau et aux différentes parties articulaires qu'on frictionne deux ou trois fois par jour.

Sirop de belladone (Codex).

Teinture de belladone..... 75 gr.
Sirop de sucre..... 925 —

Une cuillerée à café (5 gr.) renferme 37 centigr. de teinture.

De 10 à 20 gr. par jour. — Bronchite des tout jeunes chiens.

Sirop contre les toux nerveuses.

Sirop d'éther.....
— d'opium.....
— de belladone.....
— de fleur d'oranger..... } āā 20 grammes.

De 10 à 20 gr. par jour par cuillerées à café. — Même usage que ci-dessus.

Pilules d'atropine.

Atropine..... 10 centig.

Miel et poudre de guimauve q. s. faire 200 pilules de 10 centigr. — De 1 à 4 pilules en augmentant progressivement et en surveillant l'effet produit.

Epilepsie et chorée des chiens.

MÉDICAMENTS STUPÉFIANTS

Tabac. — Le tabac se rapproche sous certains rapports des autres solanées vireuses par son action physiologique, mais il en diffère aussi complètement à plusieurs égards; la nature de son principe actif, la *nicotine*, qu'on a isolée à l'état de pureté, diffère beaucoup des alcalis actifs des solanées vireuses.

On emploie peu le tabac en médecine vétérinaire. On prescrit principalement les décoctions de tabac pour tuer les poux et les puces de tous les animaux. La fumée produit le même effet.

On les emploie aussi pour combattre la gale et les dartres. Le jus de tabac est employé comme antipsorique. On peut s'en procurer près des manufactures de l'Etat à des prix très avantageux.

La nicotine peut être employée contre l'épilepsie, la paralysie de la vessie. Peu usitée en vétérinaire; dans ces cas, elle a été essayée chez l'homme. C'est un médicament dangereux.

Lotion antipsorique.

Feuilles de tabac.....	100 gr.
Sel marin.....	200 —
Savon vert.....	100 —
Eau commune.....	3 lit.

Après avoir fait la décoction de tabac, faites dissoudre le sel et le savon; passez et lotionnez deux fois par jour les parties affectées de gale.

Eau contre les poux (Bracy-Clark).

Tabac.....	120 gr.
Eau bouillante.....	1 lit

Morelles. — Elles renferment de la *solanine*, substance stupéfiante. Les pommes de terre germées sont dangereuses pour les animaux à cause de cet alcaloïde.

La douce-amère n'est pas usitée.

La morelle noire jouit de propriétés calmantes, et comme elle est très répandue on peut l'employer dans quelques cas. Les baies sont dangereuses pour les animaux.

Lotion avec la morelle.

Feuilles de morelle noire.....	4 poignées.
Eau commune.....	4 litres.

Après avoir fait la décoction, passez et employez tiède. En lotions et fomentations.

Cataplasme calmant.

Baies de morelle écrasées	200 gr.
Farine de lin.....	Q. S.

Pour un cataplasme qu'on appliquera dans les cas d'inflammations douloureuses.

Cataplasme de morelle.

Feuilles fraîches de morelle.....	1 kilogr.

Hachez menu ces feuilles et réduisez-les en pulpe à l'aide d'un pilon, puis faites un cataplasme avec Q. S. de farine de seigle.

Contre les tumeurs douloureuses.

Aconit. — Trop peu usité en médecine vétérinaire. Excellent dans les bronchites aiguës et dans tous les cas où la *toux* doit être calmée.

Principe actif, l'*aconitine*.

Alcoolature de racine d'aconit.

Plante fraîche d'aconit.....	100 gr.
Alcool à 90° centigr.....	100 gr.

Contusez la plante fraîche d'aconit, racines et feuilles placez-la dans un flacon bien fermé avec l'alcool; après quinze jours de macération, décantez, exprimez, filtrez, et conservez pour l'usage.

Maintes observations témoignent de la puissance de la racine fraîche d'aconit, et l'on sait que l'alcool dissout très bien l'aconitine. On pourrait prescrire cette alcoolature à la dose de 1 à 2 gr. pour le chien et à la dose de 10 à 20 gr. pour le cheval.

Poudre de Martin Chapuis.

Aconit des montagnes.....	100 gr.
Guimauve.....	100 —
Réglisse	100 —
Sulfate de soude.....	100 —

Soufre	100 —
Sulfure d'antimoine	15 —
Extrait alcoolique de pavot	5 —

A prendre par doses de 50 gram. Deux fois par jour. Contre la bronchite du cheval ou du bœuf.

Potion d'aconit.

Alcoolature d'aconit	2 —
Sirop diacode	30 —
Eau d'orge	120 gr.

A prendre par cuillerées. Contre la bronchite des chiens adultes ou de grande taille.

Pour les jeunes chiens ou ceux de petite taille, on peut modifier ainsi la formule :

Alcoolature d'aconit	1 gr.
Sirop diacode	30 —
Eau d'orge	100 —

On peut dans les mêmes cas employer le sirop d'aconit du Codex (**Ferrant**).

Sirop d'aconit.

Alcoolature d'aconit	100 gr.
Sirop de sucre	900 —

Mêlez 20 gr. de sirop contenant 2 gr. d'alcoolature.

Une à deux cuillerées pour les chiens adultes (bronchite).

Pour le cheval on peut employer des formules analogues en portant à 10 ou 12 gr. la quantité d'alcoolature d'aconit.

L'aconitine s'emploie en granules ou en injections hypodermiques, surtout sous cette dernière forme.

Il est difficile de préciser la dose à employer, les effets de cet alcaloïde étant très variables d'intensité. Kauffman a tué un cheval avec 6 milligr.

L'aconitine abaisse la tension artérielle, d'où modération de la circulation et de la respiration. Elle est aussi antipyrétique et antithermique.

Employer l'azotate ou mieux le sulfate.

Granules d'aconitine.

Azotate d'aconitine.....	5 centigr.
Lactine, gomme, sirop.....	Q. S.

F. S. A. 200 granules qui renfermeront 1/4 miligr. d'aconitine.

Ciguë et Phellandrie aquatique. — On les emploie en Allemagne contre les bronchites chroniques comme cela se pratique dans la médecine de l'homme.

Ce sont des substances dangereuses qui amènent la mort par la paralysie, d'abord des muscles volontaires, puis de tout le système musculaire.

L'alcaloïde de la ciguë est la *conicine* ou *cicutine*.

On emploie la poudre de feuilles de ciguë. Guyon la recommande contre la *toux opiniâtre* du cheval.

On a employé aussi la ciguë (pulpe) mélangée à de la farine de graine de lin, en cataplasmes contre les engorgements squirrheux de la mamelle (?). Devay et Guillermond, en médecine humaine, ont préconisé les semences de ciguë dans les affections cancéreuses.

La phellandrie aquatique a été très employée en Allemagne contre les affections chroniques de l'appareil respiratoire chez le cheval.

MÉDICAMENTS CYANIQUES

Ils comprennent l'acide cyanhydrique et les cyanures alcalins. Il n'ont pas d'usage dans la médecine vétérinaire. Ils sont employés seulement pour tuer les animaux auxquels on veut épargner des souffrances.

Contre-poison. — Chlore en inhalations ou ammoniaque. Aspersions d'eau froide sur la colonne vertébrale.

A l'intérieur, mélange d'hydrate de protoxyde et d'hydrate de sesquioxyde de fer.

M. Zundel recommande le cyanure de potassium soit seul, soit uni à l'extrait de belladone dans la maladie des chiens, quand elle s'accompagne d'accidents nerveux (Tabourin); à ce titre, les pilules antichoréiques de Josat pourraient être essayées :

Pilules de Josat.

Cyanure de potassium.....	2 décigr.
Valériane en poudre.....	1 gr.
Sirop simple.....	Q. S.

F. S. A. 8 pilules que l'on conserve dans une boîte renfermant du charbon en poudre.

2 pilules en 24 heures.

MÉDICAMENTS ANTISPASMODIQUES

Ces médicaments agissent spécialement sur le système nerveux cérébro-spinal et particulièrement sur l'élément moteur, ils font cesser les désordres appellés *spasmes*.

Oxyde de zinc (blanc de zinc, pompholix, *nihilum album*). Il provoque des vomissements chez le chien (Orfila). Son action comme antispasmodique est assez longue à s'établir. Employé contre la bronchite chronique pour calmer les accès de toux.

Il est aussi, à l'extérieur, un peu astringent et dessicatif.

Chez le cheval et le bœuf on peut le donner à la dose de 15 à 30 gram.

Chez le chien de 0 gr. 5 à 2 gram.

Pilules antispasmodiques (**Maunoir**).

Oxyde de zinc	2 gr.
Conserve de roses.....	Q. S.

Faites 36 pilules. Une le matin et une le soir.

A essayer contre la bronchite des jeunes chiens.

Éther sulfurique (*éther hydratique*, *éther*). — L'éther est un des médicaments les plus employés dans la médecine vétérinaire. Administré intérieurement à hautes doses, il irrite vivement l'estomac, et produit des étourdissements, des éblouissements, une sorte d'ivresse, mais très passagère. On peut observer également ces symptômes en faisant respirer fortement sa vapeur. Administré ainsi aux animaux, il peut déterminer une insensibilité complète, pendant laquelle on peut leur pratiquer les plus grandes opérations sans qu'ils ressentent de douleur. Administré en petites quantités, l'éther produit d'abord un sentiment de chaleur, qui, de l'estomac, se transmet rapidement dans tout le corps; il réagit sur le système nerveux, mais toujours d'une manière passagère.

On prescrit l'éther dans la plupart des affections ner-

veuses, surtout celles qui ont l'estomac pour siège. Il est souvent utile dans les coliques. Il est très efficace contre les indigestions du cheval, et dans la météorisation des bêtes bovines et ovines.

Il est aussi très utile en irrigation pour produire un refroidissement notable. qui peut aider à réduire des hernies ou à obtenir une précieuse diminution des douleurs dans les premiers accidents des brûlures.

A l'intérieur, on prescrit l'éther à la dose de 30 à 120 gram. dans un litre d'eau ou de vin pour le cheval ou le bœuf.

Éther sulfurique alcoolisé (liqueur d'Hoffmann).

Prenez : éther sulfurique à 56°..... 10 part.
Alcool à 85° centigr..... 10 —

Mélangez exactement, et conservez pour l'usage dans un flacon bien bouché. Dose comme l'éther; on l'emploie de même.

Breuvage antispasmodique contre les affections intestinales du cheval (**Erdmann** et **Hertwig**).

Infusion de fleurs de camomille, depuis 30 jusqu'à 375 gram. pour 1 litre d'eau. ajoutez à l'infusion tiède : Liqueur d'Hoffman 15 gram. En une fois.

Autre :

Éther..... 20 gr.
Vin rouge..... 1 lit.

Élixir calmant de Lebas : 120 gr. En une seule fois.

Anesthésiques.

Ils se placent naturellement parmi les antispasmodiques, l'éther établit la transition entre les antispasmodiques et les anesthésiques.

Chloroforme. Produit de l'action du chlorure de chaux sur l'alcool. C'est un anesthésique puissant, soit qu'on l'administre par inhalation, soit qu'on l'introduise par injection sous-cutanée.

Dans l'inhalation, il faut avoir soin de laisser pénétrer dans les voies aériennes autant d'air que de vapeurs de chloroforme.

Le chloroforme en inhalations tue souvent sans que l'on puisse toujours remonter à la cause de l'accident. Il va sans dire que le produit doit être absolument pur (voir manipulations).

Dastre et Morat conseillent, avant donner le chloroforme en inhalations, de faire une injection hypodermique de 1 gramme de la solution suivante (sulfate d'atropine 1 centigr. pour 10 grammes d'eau). Un mélange de :

Chlorhydrate de morphine...	1 décigr.
Sulfate d'atropine.....	1 centigr.
Dissous dans eau.....	10 grammes.

injecté à la dose de 1 gramme, donne de meilleurs résultats. (Aubert.)

Cette injection doit être faite vingt minutes avant l'administration du chloroforme.

Electuaire antispasmodique pour le cheval (**Saunier**).

Chloroforme.....	10 à 15	gr.
Poudre de guimauve.....	25	—
Miel ou mélasse.....	250	—

Dans le vertige essentiel.

Mixture contre la carie dentaire (**Magitot**).

Chloroforme.....	5	gr.
Laudanum de Sydenham.....	2	—
Teint. de benjoin.....	10	—

M. S. A.
Contre les caries douloureuses.

Amylène. — Protoxyde d'azote. — Ces deux

anesthésiques ne sont pas utilisables dans la médecine vétérinaire; nous nous bornons à les signaler.

On a souvent besoin de produire l'anesthésie locale. Parmi tous les moyens à employer, un seul est pratique en vétérinaire, c'est l'usage de la cocaïne.

Cocaïne. — On la retire de l'Erythroxylum coca.

Le sel employé est le chlorhydrate.

Pour produire l'anesthésie des muqueuses, une solution au 1/20 en badigeonnage; pour la conjonctive on instille quelques gouttes.

S'il faut produire l'anesthésie cutanée ou musculaire, on pratique autour de la région des injections hypodermiques multiples, mais de façon à ne pas employer plus de 25 centigr. chez les grands animaux, de 3 centigr. chez les petits

Camphre. — Le camphre forme, à lui seul, un type bien tranché. Ce remarquable agent thérapeutique peut être considéré sous bien des faces. Appliqué localement sur les membranes dénudées, c'est un irritant énergique; absorbé, c'est un contro-stimulant dont la puissance est incontestable et souvent invoquée; éliminé par l'appareil respiratoire et par la peau, il détermine une réaction bien appréciable, mais qui est souvent paresseuse et infidèle. Ainsi, on le voit, quand on ne distingue point les effets dépendants de son action locale, de son absorption, de son élimination, on peut considérer le camphre tour à tour comme un irritant, comme un contro-

stimulant et comme un stimulant. C'est pour avoir confondu ces phases dans son administration que les auteurs sont remplis de contradictions à son égard. Si on considère l'action du camphre sur la série animale, on trouve qu'il tue toute les plantes, tous les animaux inférieurs; que ceux qu'il n'empoisonne pas immédiatement sont d'autant plus affectés qu'ils s'éloignent plus de l'homme, qui, de tous les êtres de la création, ressent le moins sa fâcheuse influence.

Le camphre présente des affinités chimiques et physiologiques considérables avec les huiles essentielles. M. Bouchardat a prouvé par des expériences précises et nombreuses que les huiles essentielles lorsque les conditions d'absorption étaient les mêmes, agissaient sur les animaux précisément comme le camphre; elle sont seulement, en général, plus énergiques. La différence du mode d'absorption, voilà ce qui amène les différences physiologiques qui en ont imposé aux observateurs.

Le camphre a été préconisé comme antispasmodique. On a vanté l'emploi du camphre dans les inflammations, mais particulièrement administré dès leur début. C'est ainsi qu'on l'a employé dans la pleurésie aiguë, dans les pneumonies. On l'a vanté particulièrement en fumigations contre le rhumatisme aigu; on a beaucoup employé le camphre dans les fièvres putrides adynamiques occasionnées par une altération septique du sang, etc. On emploie le camphre à l'intérieur à *petite dose*, comme antispasmodique, dans le tétanos, les crampes, le

vertige, et les douleurs urinaires produites par l'action des cantharides.

Le camphre se montre généralement avantageux en applications externes contre les éruptions cutanées chroniques. Il modifie, excite favorablement la vie nutritive pervertie, ou parfois comme assoupie dans ces éruptions, et tend à calmer les démangeaisons qui les accompagnent si souvent.

Le camphre, employé à l'extérieur, peut être utile de deux manières : 1° par une action locale irritante, il agit comme un excellent substitutif; 2° en s'attaquant à la vitalité des êtres inférieurs qui apparaissent aussitôt qu'une partie animale quelconque s'éloigne de l'état physiologique. L'action substitutive du camphre est souvent mise à profit isolément; mais plus souvent encore on l'associe heureusement à des substitutifs plus énergiques, tels que l'oxyde rouge de mercure, le sulfate de cuivre. Uni à l'alcool, il constitue l'eau-de-vie camphrée dont l'emploi externe est utile dans les contusions, les entorses du boulet, les distensions synoviales.

La dose est, à l'intérieur, pour les grands animaux, de 2 à 4 grammes et pour les petits, de 1 à 2 grammes au plus.

Poudre de camphre. — On verse un peu d'alcool ou d'éther sur le camphre et l'on pulvérise par trituration. Cette poudre doit autant que possible être préparée au moment de s'en servir.

Alcool camphré.

Camphre	1 gr.
Alcool rectifié.....	7 —

F. S. A.

Rarement employé comme antiseptique.

Eau-de-vie camphrée.

Camphre	1 gr.
Alcool à 60° cent	50 —

F. S. A.

Très souvent employée pour panser les plaies de mauvais caractère. Pour les contusions, les entorses du boulet.

Vinaigre camphré.

Camphre en poudre	1 gr.
Vinaigre fort	10 —

F. S. A.

Employé comme l'eau-de-vie camphrée; très utile contre les contusions.

Huile camphrée.

Camphre	1 gr.
Huile d'olive	7 —

F. S. A.

Employée en frictions contre les douleurs articulaires.

Emplâtre, onguent, cataplasme camphré. — On introduit souvent le camphre dans ces médicaments; il faut le réduire en poudre, et ne l'ajouter que lorsqu'ils sont refroidis; on agira de même en ajoutant le camphre à la *pierre divine*. Souvent on saupoudre de *camphre pulvérisé* les *emplâtres-vésicatoires*, parce que le camphre atténue l'effet irritant des cantharides sur l'appareil génito-urinaire.

On ajoute du laudanum à l'huile camphrée, pour accroître son effet sédatif.

FORMULES MAGISTRALES

Camphre	4 gr.
Huile de lin	180 —
Gomme arabique pulvérisée ou dextrine	45 —
Miel ou mélasse	150 —
Eau	720 —

F. S. A.

Une émulsion. Néphrite. Cheval (**Hertwig**).

Bromure de camphre.

Employé chez le chien à la dose de 20 centigr. à 50 centigr. contre les manifestations nerveuses de tout genre.

On le donne en pilules.

Breuvage antispasmodique pour la vache (Dneubourg).

Camphre pulvérisé.....	60 gr.
Asa fœtida pulvérisé.....	120 —
Nitrate de potasse pulvérisé.....	120 —

Mélangez. A administrer en huit doses et d'heure en heure dans un demi-litre à un litre d'infusion de camomille, de tilleul ou de fleurs de sureau. Contre la fièvre vitulaire de la vache. Si, vingt-quatre heures après l'emploi de la préparation, un mieux bien apparent n'est pas constaté, on supprime l'asa fœtida et l'on remplace le nitrate de potasse par 360 grammes de sulfate de soude.

Poudre de quinquina camphrée pour le chien (Eckel).

Poudre de racine d'angélique.....	ãã 2 gr.
— de quinquina.....	
Camphre.....	15 centigr.

Mêlez. Faites une poudre homogène divisée en trois doses.

Donnez trois fois par jour une dose au chien après l'avoir mélangée avec du beurre. Contre les affections spasmodiques.

Électuaire antispasmodique contre le vertige des solipèdes (Rey).

Poudre de valériane, de.....	15, 20 à 30 gr.
Camphre, de.....	15, 20 à 30 —
Jaunes d'œufs.....	N° 2
Ou miel, de.....	250 à 500 gr.

Faites dissoudre le camphre dans le jaune d'œuf, ajoutez la poudre de valériane et le miel. Dans le vertige abdominal et dans le vertige essentiel du cheval. On unit cette médication camphrée à l'emploi interne du sulfate de soude comme purgatif, à la dose de 500 grammes.

Injection détersive.

Vin rouge	1 litre.
Alcool camphré	ãã 100 gr.
Teinture d'aloès	

Mêlez et employez en injections.

Cataplasme antiseptique.

Racine de carotte râpée	200 gr.
Poudre de camphre	20 —
— de charbon	Q. S.

Mêlez. Appliquez sur les tumeurs indolentes ou sur les abcès de mauvaise nature.

Lotion vulnéraire.

Espèces aromatiques	3 poignées.
Eau-de-vie camphrée	1/2 litre.
Sel ammoniac	50 gr.
Eau	3 litres.

Faites infuser les plantes dans l'eau bouillante, à vaisseau couvert, jusqu'à refroidissement; passez l'infusion, ajoutez l'eau-de-vie camphrée et le sel ammoniac, et mêlez pour l'usage.

Embrocation stimulante (**Eckel**).

Alcool camphré	200 gr.
Ammoniaque liquide	50 —

Mêlez. Frottez une fois par jour la partie douloureuse.

Embrocation stimulante (**Bracy-Clarck**).

Huile d'olive	90 gr.
Camphre	ãã 2 gr.
Essence de térébenthine	
Ammoniaque liquide	12 gr.

Eau, une quantité suffisante pour en faire deux litres. Pour les efforts et contusions.

Pommade camphrée.

Axonge.....	3 gr.
Camphre en poudre.....	1 —

Faites fondre l'axonge au bain-marie et remuez jusqu'à refroidissement. Contusions.

Valériane. — Le rhizome desséché et pulvérisé est seul employé :

On la donne à la dose de 60 à 120 grammes chez les grands animaux, de 4 à 8 grammes chez les petits.

Employée contre l'épilepsie, la chorée, le tétanos, les paralysies. Les auteurs allemands la prescrivent dans la fièvre vitulaire des vaches.

On emploie aussi le valérianate de zinc et le valérianate d'ammoniaque en médecine humaine. Ces sels pourraient être employés dans la médecine du chien.

Racine de valériane.....	15 gr.
Faites une infusion de.	120 gr.
Teinture d'opium.....	4 —

Une cuillerée à bouche de 2 en 2 heures (chorée (**Hertwig**).

Asa fœtida. — L'asa fœtida est un des meilleurs médicaments antispasmodiques; il agit très puissamment sur l'appareil digestif; les Orientaux l'emploient comme assaisonnement; sous ce rapport, il se rapproche évidemment de l'ail, qui possède beaucoup de ses propriétés. Les agriculteurs mettent souvent à profit l'asa fœtida pour réveiller l'énergie des fonctions digestives des animaux languissants; c'est pour les bœufs un condiment très agréable, qu'ils recherchent

avidement, et à l'aide duquel ils peuvent digérer de mauvais fourrages.

Dans la médecine vétérinaire, l'asa fœtida est fréquemment employé. On en fait surtout usage contre les coliques du cheval, les helminthes et les affections catarrhales du poumon à titre d'expectorant. On fait avec l'asa fœtida, l'ail, le sel et le poivre, des mastigadours, qu'on force les animaux à mâcher lorsqu'ils sont dégoûtés, que les digestions sont venteuses et qu'il y a dépréciation du goût. Ils produisent de bons effets. On a exagéré, dit Delafond, les vertus de cette substance dans les maladies typhoïdes.

La dose, comme *antispasmodique*, pour les grands animaux, est de 5 à 15 grammes, unie au miel et au jaune d'œuf et administrée sous forme de pilules. Pour les chiens, elle est de 2 à 4 grammes.

On emploie rarement l'asa fœtida seul comme antispasmodique; on l'associe ordinairement à la valériane et au camphre. On l'unit encore avec succès aux médicaments diurétiques énergiques, à la scille et à la digitale, au nitrate de potasse.

Émulsion ou lait d'asa fœtida.

En délayant
Asa fœtida..... 5 gr.
Dans
Eau..... 500 gr.

On a le lait d'asa fœtida.

En délayant :
Asa fœtida..... 5 gr.
Dans
Eau de menthe..... 200 —

On a la *mixture d'asa fœtida*, qu'on peut administrer au chien. La formule suivante est préférable, parce que la gomme-résine est mieux divisée.

Potion d'asa fœtida.

Asa fœtida	1 gr.
Sirop de fleurs d'oranger	30 —
Eau distillée de valériane	100 —
Jaune d'œuf	1/2

F. S. A.

Millar préfère la recette suivante :

Asa fœtida	10 gr.
Acétate d'ammoniaque	30 —
Eau de pouliot	100 —

On en donne une cuillerée toutes les heures aux chiens comme antispasmodique.

Teinture alcoolique d'asa fœtida.

Asa fœtida	1 part.
Alcool à 80° centig	4 —

F. S. A.

(Dose, 1 à 10 gram. pour le chien). On l'ajoute aux potions et aux lavements en la délayant avec un jaune d'œuf.

Émulsion d'asa fœtida (**Eckel**).

Huile de lin	50 gr.
Asa fœtida	15 —

Mêlez avec deux jaunes d'œufs ; ajoutez peu à peu :

Infusion de camomille	500 gr.

Donnez au cheval en une seule fois après avoir bien agité.

Breuvage calmant (**H. Bouley** et **Raynal**).

Camphre	16 gr.
Asa fœtida	16 —
Eau	500 —

On se sert fréquemment de ce breuvage pour faire cesser les coliques violentes des chevaux amenés à la clinique de l'École d'Alfort.

Autre (usité à la clinique de l'École d'Alfort).

Asa fœtida	15 gr.
Camphre en poudre	15 —
Ether sulfurique	15 —
Eau	1 lit.

Délayez l'asa fœtida dans l'eau. Dissolvez le camphre dans l'éther, mêlez et agitez.

Potion d'asa fœtida (**Eckel**).

Camomille	15 gr.

Faites infuser dans

Eau bouillante	200 —

Ajoutez à la colature refroidie :

Asa fœtida	4 gr.
Camphre	60 centigr.
Teinture d'opium	20 gouttes.

Donnez une cuillerée à café au chien toutes les deux heures.

Breuvage antispasmodique pour le chien (**Raynard**).

Asa fœtida	1 à 12 gr.
Décoction de valériane	2 décilit.

Faites dissoudre et administrez au chien atteint de la danse de Saint-Guy ou chorée.

Électuaire stimulant antispasmodique.

Asa fœtida	10 gr.
Valériane en poudre	100 —
Camphre en poudre	10 —
Miel	500 —

Après avoir bien mêlé l'asa fœtida avec les poudres dans un mortier, ajoutez le miel.

MÉDICAMENTS TÉTANIQUES

Ils agissent sur la moelle épinière et donnent lieu à des contractions spasmodiques brusques et passagères et parfois très violentes suivies de rigidité tétanique.

Le type de ces médicaments est la strychnine, de laquelle il faut rapprocher la brucine, ainsi que les sels de ces deux alcaloïdes.

Ce sont des poisons violents.

Contre-poison. — On n'en connaît aucun de bien efficace. Voici les moyens à essayer contre l'empoisonnement par ces substances : faire vomir, admiuistrer à l'intérieur de l'iodure de potassium ioduré.

Strychnine. — Principe actif de la noix vomique, de la fève de Saint-Ignace et de l'upas tieuté.

Employée contre les maladies avec affaiblissement, les paralysies, les névroses. En injections hypodermiques : grands animaux, 12 centigr.; 5 mg.chez les petits.

Sirop de strychnine (**Codex**).

Sulfate de strychnine.....	5 centigr
Sirop de sucre.....	195 gr.
Eau distillée.....	4 —

Dissolvez le sulfate de strychnine dans l'eau : mêlez au sirop.

20 gr. de sirop contiennent 5 miligr. de sulfate de strychnine. Employé par Trousseau contre la chorée.

M. Zundel préconise la strychnine contre la chorée du chien (Tabourin).

La strychnine est employée en pommade contre les amauroses en médecine humaine. Lafosse et Chaillaux rapportent des cas de guérison de cette affection chez le cheval par le même moyen (?).

Pommade de strychnine antiophtalmique.

Pommade mercurielle double.....	40 gr.
Strychnine.....	5 décigr.
Huile essentielle d'amandes amères..	10 gouttes.

Collyre d'Henderson.

Strychnine.....	1 décigr.
Acide acétique étendu.....	4 gr.
Eau distillée.....	32 —

Injection d'arséniate de strychnine.

Arséniate de strychnine.....	1 gr.
Eau.....	1000 —

F. S. A. une dissolution. En injection hypodermique contre la paralysie des jeunes chiens; 1 à 3 milligr. de principe actif c'est-à-dire 1 à 3 centim. cubes de la solution.

Noix vomique. — Elle renferme, outre la strychnine, de la brucine dont l'action est moindre.

La brucine est préférable à la strychnine chez les petits animaux. On la donne chez ces derniers à la dose de 4 centigr. en injections hypodermiques.

Poudre de noix vomique. — On prépare cette poudre en râpant les noix vomiques; mais on préfère les exposer sur un tamis à l'action de la vapeur d'eau jusqu'à ce qu'elles soient ramollies; on les concasse en cet état, on les fait sécher à l'étuve, et l'on achève la pulvérisation dans un mortier.

Elle se prescrit à la dose de 10 centigr. pour le chien, de 1 gram. pour le mouton, et de 10 gram. pour les grands animaux.

Extrait de noix vomique. — C'est l'alcool à 80° cent. que l'on doit préférer pour obtenir cet extrait. La noix vomique fournit le dixième de son poids d'extrait. Il se prescrit à la dose de 5 à 20 centigr. pour le chien, et de 4 à 10 gr. pour les grands animaux.

Teinture. de noix vomique. — Alcool à 80° centigr. 5. Laissez macérer 15 jours et filtrez.

Le strychnine est recommandée en médecine humaine

comme antiseptique : elle combat les constipations rebelles ; à dose convenable, elle arrête les diarrhées ; en frictions, elle est indiquée contre les paralysies partielles (Magendie). En vétérinaire Maurer, Ryndér, Lafosse, l'ont employée à tous ces titres avec succès.

Onguent contre le trismus (**Erdman** et **Hertwig**).

Azotate de strychnine.....	1 gr.
Axonge.....	45 —

Contre le resserrement des mâchoires dans le Tétanos (?)

Électuaire de noix vomique (**Hayne**).

Extrait de noix vomique.....	ãã 4 gr.
Camphre.....	
Baies de genièvre en poudre.....	30 gr.

Mêlez avec miel ou mélasse et poudre de guimauve.

Pilules contre la diarrhée (**Erdmann** et **Hertwig**).

Poudre de noix vomique.....	15 gr.
Fleurs de camomille pulvérisées.....	60 —

Farine de seigle et eau de fontaine, Q. S.
En 4 pilules égales.

Gouttes amères (**Beaumé.**)

Alcool à 60°.....	1000 gr.
Fèves de Saint-Ignace.....	500 —
Carbonate de potasse.....	5 —
Suie pure.....	1 —

Faites digérer au bain-marie pendant 15 jours, exprimez, filtrez. 1 à 8 gouttes. — Dyspepsies. Chiens.

Friction stimulante (**Magendie**).

Teinture de noix vomique.....	40 gr.
Ammoniaque.....	10 —

Fève de Calabar. — Antagoniste de la strychnine. Agit par l'ésérine. Déprime les fonctions de la moelle, diminue la sensibilité réflexe. Agit aussi comme antagoniste de l'atropine.

A tous ces titres elle devrait être essayée contre le tétanos et, comme elle diminue la sécrétion de la conjonctive (Vecker), contre les conjonctivites.

Collyre d'ésérine (**Galezowski**).

Sulfate d'ésérine.....	5 à 10 centigr.
Eau.....	10 gr.

Dissolvez.

L'ésérine en injections hypodermiques, par son action sur les fibres lisses de l'intestin, est un excellent médicament à employer contre les indigestions par surcharge, les congestions intestinales. A ce titre, elle a été essayée avec succès par le professeur Nocard, d'Alfort, d'après les indications du professeur Dieckerhof, de Berlin.

Mode d'emploi.

Sulfate d'ésérine.....	2 gr.
Eau distillée.....	100 —

Injectez avec une seringue de Pravaz. 5 centim. cubes contiennent 10 centigr. de sulfate. Telle est la dose pour un cheval.

Se servir d'une solution récente. Pour le chien la dose est de 2 centigr.

MÉDICAMENTS STIMULANTS

Ils ont pour effet d'augmenter l'énergie des fonctions vitales. On appelle stimulants *généraux* ceux qui n'ont pas de voie spéciale d'élimination et qui réagissent sur tous les organes.

On les divise en stimulants *diffusibles* et stimulants non *diffusibles;* les premiers agissent très vite, les seconds ont une action beaucoup plus tardive, mais l'action des premiers est relative-

ment courte, celle des seconds est de plus longue durée. Les diffusibles sont l'alcool, le vin et les éthers.

Les stimulants sont indiqués comme préventifs des maladies aiguës et au début des affections aiguës en voie d'évolution. On les emploie aussi en médecine vétérinaire contre le coma qui survient dans les dernières périodes des maladies graves de l'appareil respiratoire (pneumonie gangréneuse).

Térébenthines. — On donne ce nom à des produits naturels demi-liquides, composés d'essence et de résine, qui s'écoulent des pins et sapins et d'autres arbres appartenant soit à la famille des conifères, soit à celle des térébenthacées. On emploie généralement en médecine et en chirurgie la *térébenthine* de Bordeaux, qui, en France, est la plus économique.

Les térébenthines sont des substances actives, d'une grande âcreté ; leur action se porte sur les membranes muqueuses. Elles agissent spécialement sur l'appareil sécréteur des urines, auxquelles elles donnent une odeur de violette ; elles agissent aussi, par l'essence, sur l'appareil nerveux.

Appliquées extérieurement, les térébenthines sont légèrement irritantes : on les emploie aussi pour favoriser la résolution des engorgements chroniques. Elles jouent un rôle considérable dans la préparation des onguents qui sont employés soit pour hâter la cicatrisation des plaies, soit pour modifier les ulcères de mauvaise nature.

Dose. — On peut prescrire la térébenthine mélangée avec du miel à la dose de 100 à 150 grammes par jour pour les grands animaux.

Essence de térébenthine. — Elle est souvent recommandée soit pour l'usage interne, soit pour l'emploi externe. C'est un médicament très important dans la médecine vétérinaire.

On a vanté l'essence dans la bronchite aiguë, et surtout chronique, dans le catarrhe de la vessie chez le chien.

Contre la sciatique et plusieurs autres névralgies, l'essence de térébenthine paraît avoir de l'efficacité. La meilleure manière de l'administrer, c'est de l'unir avec miel blanc 4, essence 1 ; on a le *miel térébenthiné.*

L'essence a été employée en lavement pour détruire une constipation opiniâtre (Lafore).

L'essence s'administre à l'intérieur comme un puissant diurétique dans les hydropisies.

Doses. — L'essence de térébenthine se donne à l'intérieur, associée au miel ou à un mucilage à la dose de 30 à 150 grammes pour les grands animaux, et à celle de 2 à 10 grammes pour les moutons et les chiens.

On emploie avec succès l'essence pour chasser les vers, on emploie l'*huile anthelminthique :* essence, 4 ; — huile de corne de cerf, 1 ; — mêlez. En lavement, 2 cuillerées à café pour les chiens ; intérieurement, 1 à 2 cuillerées à café, matin et soir, mêlée à un mucilage ou à du miel.

L'essence de térébenthine est très fréquemment employée à l'extérieur dans la médecine

vétérinaire. La modicité de son prix, son activité en font un remède usuel. Cette essence, employée en frictions sur la peau des animaux, détermine une prompte irritation et une douleur très vive, notamment chez les chevaux, qui se livrent alors à des mouvements désordonnés. C'est la promptitude de cette action et la douleur qui l'accompagne qui font employer cette essence en frictions avec tant d'avantage. dans les congestions intestinales, les congestions pulmonaires, la fourbure récente, etc. On en fait aussi usage avec beaucoup de succès pour tuer les insectes parasites, comme les poux, les puces, les acarus, etc., qui vivent à la surface de la peau. C'est un des meilleurs parasiticides et des plus inoffensifs.

Terpine et Terpinol. — Produits tirés de l'essence de térébentine et dont l'efficacité est grande dans les affections chroniques des bronches. Ils méritent d'être essayés chez les petits animaux; leur prix élevé les rend impossibles pour les grands.

Doses. — Terpine, de 20 centigr. à 1 gramme par jour.

Terpinol 50 centig. par jour.

On les administre dans un mélange d'alcool et de glycérine.

Elixir de Vigier.

Terpine.....	2 gr.
Glycérine.....	} ãã 28 grammes.
Alcool à 95.....	
Sirop de miel.....	

Pilules de térébenthine cuite. — On prend de la térébenthine, on la met dans une bassine avec de l'eau qu'on entretient bouillante jusqu'à ce qu'en versant un peu de cette résine dans l'eau froide elle s'y solidifie; alors on la divise en pilules de 20 centigr. en la conservant molle dans l'eau tiède.

3 ou 4 dans la cystite du chien.

Électuaire de térébenthine avec l'essence.

Essence de térébenthine de Bordeaux...	28 gr.
Magnésie calcinée.....	1 —

Triturez.

Employé à la dose de 30 à 35 gr.

Digestif de térébenthine.

Térébenthine de Venise.....	100 gr.

On la mêle avec trois jaunes d'œufs, puis on y ajoute Q. S. d'huile pour faire un onguent demi-liquide; si l'on y ajoute 1/8 de laudanum de Sydenham, on a le *digestif opiacé;* si, au contraire, on y mêle parties égales de styrax liquide, on a le *digestif animé.* On peut encore avoir du digestif animé en y ajoutant de la *teinture d'aloès*, de la *potasse caustique*, etc. Ces médicaments externes sont particulièrement employés pour exciter les suppurations indolentes et fournir des plaies d'un bon caractère, quand la nature du pus est viciée. Dans le cas de gangrène, on y ajoute quelquefois de la poudre de quinquina, de la poudre de camphre.

Breuvage diurétique (**Moiroud**).

Térébenthine.....	60 gr.
Jaunes d'œufs.....	Q. S.

Mêlez-les ensemble jusqu'à ce que la térébenthine soit incorporée, et ajoutez peu à peu 2 litres de décoction de semence de lin, pour deux doses.

Électuaire diurétique (**Clément**).

Térébenthine.....	15 gr.
Poudre de feuilles de sapin.....	15 —

Poudre de réglisse	15 —
Mélasse	130 —

Sirop de térébenthine (Codex).

Térébenthine au citron	100 gr.
Sirop de sucre	1000 —

Faites digérer au bain-marie pendant 2 heures et en agitant : passez.

Bronchite chronique des chiens de luxe.

Eau balsamique (Erdmann et Hertwig).

Térébenthine commune	30 gr.
Essence de térébenthine	8 —
Jaunes d'œufs	n° 2
Eau de chaux	250 gr.

F. S. A.

Emulsion pour panser les plaies et les ulcères de mauvaise nature.

Pilules diurétiques balsamiques (Delwart).

Térébenthine de Venise	ãã 360 gr.
Colophane pulvérisée	
Racine de bistorte	

24 pilules ; 4 par jour, contre les écoulements mucoso-purulents de l'urèthre (urèthrite chronique).

Solution balsamique (Wolskein).

Térébenthine	58 gr.
Jaunes d'œufs	n° 2
Eau de chaux	175 gr.

Mêlez la térébenthine aux jaunes d'œufs et ajoutez l'eau de chaux.

En injections dans les plaies fistuleuses.

Eau de Werner.

Térébenthine de Venise	1000 gr.
Bicarbonate de soude	25 —
Eau distillée	10 litres.

Faites digérer cinq jours. Contre les plaies traumatiques.

Breuvage stimulant contre l'obstruction du feuillet des grands ruminants (**Robellet**).

Essence de térébenthine..... 30, 45, 60 gr.
Infusion d'espèces aromatiques..... 1 lit.

Mélangez au moment d'administrer.

Électuaire d'essence de térébenthine.

Essence de térébenthine..... 10 à 15 gr.
Poudre de réglisse..... } āā Q. S.
Mélasse..... }

F. S. A.

Collyre térébenthiné (**Laugier**).

Térébenthine de Venise..... 20 gr.
Essence de térébenthine..... 10 —

Mettez la térébenthine dans un mortier; chauffez lentement et quand la térébenthine est fondue ajoutez l'essence par petites portions.

Instillez matin et soir 2 ou 3 gouttes. Conjonctivites, kératites.

Frictions stimulantes (**Hayne**).

Essence de térébenthine..... 30 gr.
Chlorure de chaux..... 8 —

Mêlez.

Liniment stimulant (**Hayne**).

Essence de térébenthine..... } āā 15 gr.
Huile de laurier..... }
Poudre de cantharides..... 2 gr.

Mêlez. Révulsif assez énergique.

Liniment irritant (**Maury**).

Essence de térébenthine..... 90 gr.
Ammoniaque liquide..... 24 —
Eau de vie à 58° centigr..... 125 —

Mêlez. Distensions synoviales récentes.

Liniment de Binz.

Carbonate de potasse	60 gr.
Essence de térébenthine	120 —
Ammoniaque liquide	90 —
Alcool	350 —

Plaies de mauvaise nature.

Poix blanche ou Poix de Bourgogne. — Cette matière vient des Vosges; elle est recueillie sur un sapin, la *pesse* ou *epicéa*. Elle est solidifiée par l'évaporation spontanée d'une partie de son essence.

Employée à l'extérieur comme stimulant dans les cas d'engorgement chronique, la poix de Bourgogne entre dans plusieurs onguents ou charges très employés.

Galipot. — C'est le produit qui s'est concrété après la récolte de la térébenthine de Bordeaux, par évaporation de son essence.

Colophane. — C'est le produit fixe résultant de la distillation de la térébenthine. On la nomme encore *brai sec, arcanson*. Elle entre dans plusieurs emplâtres; pulvérisée, elle est employée pour arrêter les hémorrhagies légères.

Pilules diurétiques (**Hering**).

Sel ammoniac	8 gr.
Farine de lin	16 —
Colophane pulvérisée	15 —

Faites des pilules et administrez, en une seule fois, au cheval.

Poix-résine ou résine. — Si, lors de sa fusion, on brasse la colophane avec de l'eau, on

obtient la résine jaune, qui entre dans plusieurs onguents.

Poudre de résine. — On connaît sous ce nom soit la résine réduite en poudre, soit la colophane pulvérisée. On la prescrit, comme diurétique et expectorant, au cheval, à la dose de 20 à 100 gram., mêlée au son, soit seule, soit associée aux autres poudres diurétiques.

Huile de poix; Poix noire. — En brûlant des éclats de tronc de pin et les déchets de térébenthine, et en laissant écouler le produit résineux, qui se liquéfie, dans un réservoir extérieur, on obtient un mélange qui se sépare en deux couches : 1° un liquide, c'est l'*huile de poix;* 2° une masse molle qu'on solidifie en la faisant bouillir avec de l'eau, c'est la *poix noire*, qui entre dans l'onguent basilicum et dans quelques autres onguents.

Goudron. — On l'obtient en soumettant à une espèce de distillation, *per descensum*, les parties les plus résineuses de plusieurs espèces de pins

Le goudron et l'huile volatile de goudron sont employés depuis longtemps pour combattre plusieurs affections de la peau des animaux, et les anciens vétérinaires avaient bien constaté tout le parti qu'on peut en retirer. On l'administre à l'intérieur dans la bronchite chronique, la cystite.

Il est aussi très employé pour enduire les pansements faits après les opérations sur le pied.

Bol dans la bronchite chronique (Bracy-Clarck).

Poudre de réglisse	15 gr.
Farine de lin ou d'orge	30 —
Goudron	2 —
Miel ou mélasse	2 —

F. S. A.
Un bol.

Pommade de goudron.

Goudron	100 gr.
Axonge	300 —

F. S. A. une pommade.
(Affections parasitaires locales.)

Onguent de pied au goudron (Godwin).

Goudron } āā Q. S.
Axonge }

Eau de goudron.

Enduisez de goudron un vase en grès et remplissez-le d'eau. Remettez de l'eau au fur et à mesure que le vase se vide.

En chargeant l'eau de quelques grammes de bicarbonate de soude la dissolution est plus facile.

Affections catarrhales de toutes les muqueuses.

Sirop de goudron (Pereire).

Goudron	1000 gr.
Eau de rivière	250 —

Maintenez le tout pendant 24 heures à 60°, agitez, laissez refroidir, décantez et filtrez. Faites dissoudre à froid 500 gr. de sucre; filtrez.

(Affections catarrhales des muqueuses chez les chiens de luxe.)

Emplâtre de poix.

Cire jaune	1 part.
Poix blanche	3 —

Usité pour faire des emplâtres excitants.

Emplâtre agglutinatif.

Poix blanche	250 gr.
Résine élémi	64 —
Térébenthine	32 —
Huile de laurier	32 —

F. S. A.
Bon agglutinatif.

Emplâtre de cire.

Cire jaune	3 gr.
Suif de mouton	3 —
Poix blanche	1 —

F. S. A.

Onguent basilicum.

Poix noire Cire jaune Colophane	āā 1 part.
Huile d'olive	4 part.

On fait liquéfier la poix et la colophane; on y ajoute la cire et l'huile, et on passe quand tout est fondu. Cet onguent est très employé comme résolutif pour hâter la cicatrisation des ulcères indolents et pour panser les sétons.

Onguent d'althæa.

Huile de mucilage	100 gr.
Cire jaune	250 —
Poix résine	125 —
Térébenthine	125 —

F. S. A.
Employé comme dessicatif. Dans la médecine vétérinaire, on préfère des formules plus simples, que nous donnons plus loin.

Onguent digestif de Clater.

Cire Térébenthine	āā 100 gr.
Poix noire	30 —
Résine	200 —
Huile de lin	50 —

Faites fondre. Ajoutez :

Essence de térébenthine..... 120 gr.

Mêlez. Pour le pansement des plaies.

Onguent de térébenthine (**Eckel**).

Onguent simple allemand..... 300 gr.
Térébenthine..... 1000 —

Faites fondre à un feu doux; agitez pendant le refroidissement.

Liniment adoucissant avec l'althœa (**Bourgelat**).

Onguent d'althœa..... 100 gr.
Huile d'olives..... 100 —

On fait fondre à une douce chaleur l'onguent et on ajoute l'huile. On peut remplacer l'onguent d'althœa par la pommade de peuplier. Maturatif.

Onguent de pied.

Huile blanche..... 1 kilogr
Térébenthine ... . 1 —
Cire jaune ..... 1 —
Axonge ..... 2 —

Coupez la cire par morceaux, faites-la fondre dans l'huile avec l'axonge; après avoir retiré la bassine du feu. ajoutez la térébenthine; laissez refroidir l'onguent en ayant soin de l'agiter par intervalle.

L'onguent de pied sert à entretenir la corne du sabot et la couronne dans un état de souplesse convenable: il favorise l'accroissement de la muraille, prévient et guérit les crevasses. On noircit à volonté cet onguent avec le noir de fumée.

Onguent de pied plus économique.

Graisse de cheval..... 2 kilogr.
Cire jaune ..... 500 gr.
Galipot ..... 1 kilogr.

Faites fondre à une douce chaleur; passez.

Onguent de pied (**Erdmann** et **Hertwig**).

Cire jaune..... 2 part.
Poix liquide..... 3 —

Axonge de porc.....	āā 12 part.
Suif de mouton.....	

A étendre une fois par jour sur le sabot.

Onguent de pied (**Lassaigne** et **Delafond**).

Cire jaune.....	āā 500 gr.
Graisse de porc.....	
Huile d'olive.....	
Térébenthine.....	
Huile de pied de bœuf ou miel...	

Après avoir fait fondre à une douce chaleur, dans une bassine de cuivre, la cire, la graisse et l'huile mêlées ensemble, on retire le vase du feu et on y ajoute la térébenthine et le miel en remuant jusqu'à refroidissement de l'onguent.

Quelques vétérinaires le colorent en noir par un peu de noir de fumée ou de noir d'os, lorsqu'il doit être appliqué immédiatement sur le sabot.

Nous remplaçons le miel, dans cet onguent, par l'huile de pied, parce que cette huile le rend plus onctueux.

Usages. — Cet onguent est surtout employé pour graisser le sabot lorsque la corne est dure et desséchée.

Onguent de pied (**Bracy-Clark**).

Suif.....	2000 gr.
Cire jaune.....	120 —
Goudron.....	250 —

Faites fondre le tout doucement sur le feu, et remuez bien l'onguent lorsqu'il commencera à acquérir de la consistance.

Cette préparation est d'un grand service pour sécher les talons meurtris, les sabots fendus où la cutidure a été enlevée par la râpe des maréchaux; elle conserve le sabot dans un état de souplesse et d'élasticité convenables.

Topique excitant.

Térébenthine.....	āā 100 gr.
Poix de Bourgogne.....	
Poudre d'euphorbe.....	10 —

Mêlez à une douce chaleur et appliquez sur les engorgements et les distensions articulaires.

Cataplasme maturatif.

Cataplasme de farine de lin.....	1 kilogr.
Onguent basilicum..	200 gr.

Mêlez. Au lieu du cataplasme de farine de lin on peut prendre de l'oseille cuite et hachée.

Emplâtre agglutinatif.

Emplâtre simple.....	8 part.
Poix blanche de Bourgogne.....	3 part.

Faites liquéfier à une douce chaleur, passez à travers une toile claire, laissez refroidir, et diviser en magdaleons.

L'emplâtre agglutinatif est employé pour réunir les lèvres des plaies sans suture; il faut qu'il soit d'une consistance molle.

Onguent fondant (**Girard**).

Térébenthine.....	384 gr.
Deutochlorure de mercure.....	32 gr.

On réduit le deutochlorure en poudre fine dans un mortier de verre ou de porcelaine, et on le triture peu à peu avec la térébenthine. La proportion du sublimé corrosif peut être augmentée jusqu'à un huitième. Employé pour obtenir la résorption des liquides épanchés dans des kystes récents; on augmente son action en échauffant la partie avec une pelle rouge (?).

Charge ou emplâtre fortifiant (**Bracy-Clark**).

Poix de Bourgogne.....	120 gr.
Térébenthine.....	180 —
Huile d'olives.....	120 —

Cet emplâtre de poix, sur un morceau de peau, est un excellent remède, lorsqu'il est appliqué de suite, dans les cas d'articulations ouvertes, servant à exclure l'air, quand l'application est bien faite.

Charge résolutive.

Goudron.....	aa 100 gr.
Suif et poix de Bourgogne.....	

Essence de térébenthine.....	ãã 50 gr.
Teinture de cantharides.....	

Faites fondre le suif à une chaleur modérée; ajoutez le goudron, l'essence et la teinture; mêlez exactement.

Après avoir rasé ou coupé le poil de la partie malade, faites une forte friction avec la charge; recouvrez après avec des étoupes trempées dans ce même médicament.

La charge résolutive, fortifiante, s'emploie communément sous forme de topique sur des étoupes : il faut avoir soin de bien frictionner la partie malade.

Charge résolutive avec la poix de Bourgogne.

Poix de Bourgogne.....	200 gr.
Suif.....	— 100 gr.
Essence de térébenthine.....	

Après avoir fait dissoudre la poix avec le suif, ajoutez l'essence et appliquez sur la partie malade rasée.

Charge résolutive ammoniacale.

Térébenthine.....	200 gr.
Essence de térébenthine.....	100 —
Camphre.....	20 —
Ammoniaque liquide.....	50 —

Mêlez la térébenthine avec l'essence, ajoutez le camphre, puis l'ammoniaque.

Charge résolutive avec l'huile de laurier.

Poix de Bourgogne.....	200 gr.
Huile de laurier épaisse	100 —

Mêlez.

Charge résolutive avec le savon.

Savon noir.....	200 gr.
Térébenthine.....	ãã 100 gr.
Essence de lavande.....	

Mêlez et employez comme il est dit ci-dessus.

Charge résolutive.

Térébenthine.....	200 gr.
Huile de laurier..	ãã 100 gr.
Essence de lavande.....	

On mêle par agitation ces trois substances et on applique la charge comme ci-dessus.

Charge résolutive fortifiante.

Goudron	250 gr.
Suif	ãã 100 gr.
Essence de térébenthine	

Faites fondre le suif et le goudron, retirez du feu et mélangez exactement l'essence.

Charge de Lebas employée à l'École d'Alfort.

Goudron	12 gr.
Axonge ou suif	6 —
Essence de térébenthine	— 4 à 5 —
Teinture de cantharides	

Acide phénique. — Produit de la distillation du goudron de houille ou coaltar, c'est le plus précieux des désinfectants; il tue les ferments organisés (microbes). Il est aussi hémostatique et légèrement caustique. Solubilité maxima dans l'eau, 5 p. 0/0. A l'aide d'alcool ou fait des dissolutions plus concentrées.

Coaltar (goudron de houille) renferme un grand nombre de principes dont le plus important est l'acide phénique.

Eau phéniquée 5 p. 0/0.

Acide phénique	50 gr.
Eau ordinaire	1000 —

Dissolvez à froid.

Huile phéniquée (**Nocard**).

Acide phénique	4 gr.
Huile	100 —

Pommade phéniquée (Nocard).

Acide phénique	4 gr.
Axonge ou vaseline	100 —

Poudre désinfectante.

Plâtre à mouleur	1 kil.
Acide phénique	10 gr.

Mêlez dans un mortier.

Liniment phéniqué.

Acide phénique	2 gr.
Essence de térébenthine Huile d'olives	ãã 4 gr.

Huile phéniquée (Lister).

Acide phénique	1 gr.
Huile de lin bouillie	5 —

Pansements.

Emplâtre phéniqué (Lister).

Acide phénique Carbonate de chaux	ãã Q. S.

Pour faire un mastic.

Pour laver les mains, les couteaux, les instruments, les appareils :

Acide phénique	1 gr.
Eau	3 —

Acide phénique alcoolisé.

Alcool à 90° Acide phénique cristallisé	ãã Q. S.

Caustique. Piqûres anatomiques. Carie dentaire (Lemaire).

Glycérine phéniquée.

Glycérine	10 gr.
Acide phénique	1 —

(Eczéma.)

Breuvage antiputride (**Trasbot**).

Acide phénique	10 gr.
Vin rouge	1 lit.
Infusion de plantes aromatiques	1 —

Faites l'infusion, mêlez le vin et l'acide.
Dans la dernière période de l'infection purulente.
On peut remplacer le vin par 15 gram. d'alcool.

Phénate sod. solut. (**Bobœuf**).

Phénate de soude	1 gr.
Eau	100 —

Pansement des plaies et pour combattre les hémorrhagies.

Pommade phéniquée (**Bobœuf**).

Acide phénique	1 gr.
Axonge	10 —

F. S. A.

Poudre de coaltar.

Plâtre à mouleur	100 gr.
Goudron de houille	1. 2. 3.

Mêlez dans un mortier. Désinfecte les plaies et suppurations fétides; détersive absorbante (**Corne** et **Desmaux**).

Teinture coaltarée (**Lebœuf**).

Goudron de houille	100 gr.

Teinture alcoolique de bois de Panama, 240. De 10 à 20 gr. avec 500 gram. d'eau pour panser les plaies infectes.

Saponine coaltarée vétérinaire.

Savon vert	1 gr.
Eau	20 —
Alcool	1 —
Coaltar	1 —

Dissolvez le savon dans l'eau chaude, ajoutez l'alcool et le coaltar, agitez en refroidissant.

Acide phénique..... 4 gr.
Huile..... de 30 à 60 —

Mêlez pour toucher les ulcères aphtheux (**Forster**).

Acide phénique ..... 4 gr.
Eau distillée..... 360 —

Collection des sinus (**Forster**).

Acide phénique cristallisé..... 1 à 2 gr.
Alcool..... 25 —
Eau distillée..... 60 —

F. S. A. une solution.
Une cuillerée à café tous les jours dans l'oreille du chien atteint de catarrhe auriculaire (**Adam**).

Bains antipsoriques phéniqués (**Zundel**).

Acide phénique..... 1500 gr.
Chaux vive..... 1000 —
Carbonate de soude..... 3000 —
Savon vert..... 3000 —

Dissolvez dans 260 litres d'eau chaude. Pour 100 moutons.

Solution phéniquée pour pulvérisation (**Nocard**).

Acide phénique..... 4 gr.
Glycérine..... 20 —
Eau ..... 80 —

(Pour spray phéniquée.)

Salol. — Combinaison d'acide phénique et d'acide salicylique. C'est un excellent antiseptique à employer *intus* et *extra*. A l'intérieur en effet le salol se dédouble en ses deux composants et produit l'antisepsie intestinale (diarrhées rebelles) et aussi celle des voies urinaires (néphrites, cystites).

Il est insoluble dans l'eau.

On peut le donner à l'intérieur à la dose de 10 à 12 grammes par jour.

Pour l'usage externe le mélanger à de la poudre d'amidon.

Huile volatile de corne de cerf. — Résidu de la distillation de la corne du cerf, peu employée aujourd'hui ; elle est anthelmintique.

Bourgeons de sapin. — Ils doivent leurs propriétés excitantes à la térébenthine qu'ils contiennent dans leurs écailles. On les emploie en infusion.

Naphtaline. — Suivant M. Rossignol, la naphtaline possède beaucoup des propriétés physiques et physiologiques du camphre. Elle peut le remplacer dans l'art de guérir. Elle se dissout facilement dans l'alcool faible, et forme ainsi un alcoolé qui a toutes les propriétés de l'eau-de-vie camphrée, sans coûter la moitié du prix de cette dernière.

En outre, la naphtaline s'associe parfaitement aux corps gras, et les pommades ainsi obtenues peuvent être employées en frictions dans les cas de contusions, d'entorses, etc. Déjà même on a remplacé le camphre par la naphtaline, dans un grand nombre de préparations dont cet agent fait partie, et leur application a été suivie des mêmes succès : des inflammations chroniques des paupières, rebelles à tous les autres modes de traitement, ont cédé à la seule influence de la pommade naphtalinée.

La naphtaline en dissolution dans q. s. d'éther, ou en poudre remplace avantageusement l'iodoforme dans le traitement des plaies (Rossignol, 1890).

Pommade à la naphtaline.

Naphtaline.....	2 gr.
Axonge.....	30 —

Cette pommade peut remplacer la pommade de goudron dans le traitement des dartres.

Naphtol. — Phénol de la naphtaline. On connaît le naphtol A et le naphtol B. Ce dernier est seul employé.

Excellent antiseptique *intus* et *extra*. A l'extérieur dans les mêmes cas que la naphtaline. A l'intérieur mélangé au salicylate, de bismuth il est très employé pour produire l'antisepsie intestinale.

De 5 à 8 grammes par jour, grands animaux; 1 gramme chez les petits.

Le naphtol est aussi parasiticide (voir parasiticides).

Créosote. — La créosote pure, mise en contact avec les tissus, agit à la manière des rubéfiants; elle détermine une inflammation plus ou moins vive; administrée à l'intérieur, elle peut même empoisonner.

La propriété dont jouit la créosote de coaguler l'albumine la rend propre à arrêter certaines hémorrhagies capillaires. On l'a employée contre les plaies récentes, les hémorrhagies traumatiques. C'est à elle que l'*eau de Binelli* doit ses propriétés.

La créosote étendue d'eau, appliquée sur les ulcères de mauvais caractère, en change assez promptement l'aspect, y détermine un travail éliminatoire. On a employé l'eau de créosote contre les brûlures, la gale, les dartres, la gangrène, la carie des os, les ulcères.

La créosote a une action des plus remarquables sur la muqueuse pulmonaire. Elle arrête les sécrétions bronchiques (bronchite chronique). Bouchard a démontré qu'elle est le meilleur agent contre la phtisie pulmonaire, car elle détruit facilement le microbe de Koch.

D'un emploi difficile à l'intérieur à cause de son mauvais goût.

Pilules de créosote.

Créosote de hêtre.....	10 gr.
Savon médicinal desséché et pulvérisé.	25 —

F. S. A. 100 pilules de 5 à 10 par jour.
Bronchite chronique du chien.

Eau de créosote.

On ajoute goutte à goutte une solution alcoolique de créosote à de l'eau distillée jusqu'à ce que le mélange commence à perdre sa transparence après avoir été agité. On l'applique à l'aide de plumasseaux de charpie sur les surfaces saignantes, les plaies, les ulcères.

Onguent de créosote.

On mélange la créosote à la dose de 1/20 à la graisse de porc ou à l'onguent populéum. Employé pour panser les plaies de mauvaise nature.

Suie. — On a employé les préparations de suie comme antivermineuses, antispasmodiques. On s'en est servi dans le traitement des dartres; on les a préconisées contre les ulcères, les ophtalmies, etc. On donne la suie à la dose de 100 grammes aux grands animaux.

Charbon. — Appliqué à l'extérieur, le charbon peut agir de deux manières : 1° en absorbant les

gaz putrides et en s'opposant aux progrès de la putréfaction; 2° en stimulant mécaniquement les surfaces ulcérées où languit l'action vitale. C'est ainsi qu'on l'emploie pour combattre les ulcères accompagnés d'une odeur fétide, la gangrène proprement dite.

Poudre de charbon et de quinquina.

Charbon de bois en poudre..... 100 gr.
Poudre de quinquina..... de 10 à 20 —

Sur les plaies de mauvaise nature.

Décoction de suie (**Marinas**).

Suie tamisée..... 40 gr.
Eau..... 100 —

Pour désinfecter les plaies.

Cataplasme au charbon (**Cazenave**).

Charbon de bois en poudre.....
Farine de lin..... } āā Q. S.
Eau chaude.....

Plaies ulcéreuses.

Créosote..... 5 à 10 gout.
Alcool..... 30 gr.
Eau distillée..... 500 —

Collection des sinus (**Forster**).

Chlorure de chaux..... 25 gr.
Charbon de bois en poudre..... 45 —

F. S. A. une poudre. — Parties gangrénées.

Créosote..... 4 gr.
Eau distillée..... 20 —

F. S. A.
Eczéma (**Hertwig**).

Baies de genièvre. — Elles possèdent des propriétés stimulantes et diurétiques.

On les employait beaucoup autrefois en poudre, à l'intérieur, brûlées sur un réchaud en fumigation.

Copahu. — Jouit des mêmes propriétés que la térébenthine, mais se recommande surtout par une action spéciale très prononcée sur l'appareil génito-urinaire. Peut être employé dans l'uréthrite du chien.

Sirop de copahu **Puche**.

Copahu	80 gr.
Gomme en poudre	20 —
Eau	50 —
Essence de menthe poivrée	32 gouttes.
Sirop de sucre	400 gr.

On émulsionne le baume de copahu avec l'eau et la gomme, on ajoute l'essence, puis le sirop. De 8 à 60 gr. (Uréthrite aiguë du chien.)

Pilules de copahu.

Copahu Térébenthine de Bordeaux Magnésie	aa 20 gr.

F. S. A. des bols de 30 centigr. De 5 à 20 pour le chien dans les uréthrites et les maladies de la vessie.

Benjoin. — Baumes de Tolu et du Pérou. — Ce sont des pectoraux, leur action est celle de la térébenthine qui les remplace d'ailleurs en médecine vétérinaire. On peut cependant les employer pour les chiens du luxe.

Sirop de baume de Tolu.

Baume de Tolu.....	50 gr.
Eau pure.....	500 —
Sucre blanc.....	1000 —

Faites digérer le baume de Tolu avec l'eau au bain-marie couvert pendant 12 heures en ayant soin d'agiter de temps en temps. Filtrez, ajoutez le sucre en laissant dissoudre à une douce chaleur en vase clos. Filtrez au papier.

Breuvage expectorant pour le bœuf (**Clater**).

Réglisse concassée.....	50 gr.

Faites bouillir dans un litre d'eau jusqu'à réduction d'un quart. Passez : ajoutez :

Poudre de scille.....	10 gr.
Résine de gaïac..... }	ãã 15 gr.
Teinture de baume de Tolu..... }	
Miel.....	100 gr.

Dans les affections catarrhales chroniques.

On prépare la *teinture de baume de Tolu* avec 1 de baume de Tolu et 4 d'alcool rectifié.

Benzoate de chaux.

A employer contre les hématuries du chien surtout celles dues à la diathèse urique et la gravelle. Il désinfecte également la vessie dans le cas où les urines sont ammoniacales.

Dose de 1 à 2 grammes.

Pilules balsamiques pour les chiens (**Blaine**).

Gomme ammoniaque.....	10 gr.
Scille.....	1 —
Baume du Pérou.....	6 —
Acide benzoïque.....	2 —
Baume de soufre.....	Q. S.

F. S. A. 40 pilules.

On en donne une ou deux chaque matin aux chiens; contre les affections chroniques du poumon.

Teinture balsamique composée (baume du Commandeur).

℞ Racine d'angélique	15 gr.
Fleurs d'hypericum	30 —
Alcool à 80° cent	1125 —

Faites digérer, à une douce chaleur, en vase clos et en agitant de temps en temps, pendant huit jours; passez avec une forte expression et ajoutez à la liqueur :

Myrrhe	ãã 15 gr.
Oliban	

Faites digérer comme il a été dit précédemment : ajoutez :

Aloès	15 gr.
Baume de Tolu	ãã 100 gr.
Benjoin	

Cette teinture mélangée à 4 fois son poids d'eau est employée à l'extérieur comme hémostatique, substitutif et cicatrisant.

Poivre long, poivre noir, poivre cubèbe. — Le poivre noir est un stimulant énergique que l'on peut employer en *mastigadour* et que l'on a fait entrer dans quelques électuaires stimulants.

Le cubèbe est peu employé en vétérinaire; on pourrait l'utiliser dans l'uréthrite du chien.

Électuaire de cubèbe.

Cubèbe en poudre	15 gr.
Sirop de sucre	Q. S.

En 3 prises.

Mastigadour au poivre (**Hayne**).

Poivre noir en poudre	ãã 50 gr.
Sel	
Farine	
Miel ou mélasse	Q. S.

Faites une pâte que vous étendrez sur un linge que vous roulez autour d'un morceau de bois que vous placez dans la bouche en guise de mors.

Absinthe. — Camomille. — L'absinthe est un stimulant des forces digestives en même temps qu'un anthelmintique (voir Anthelmintiques). La camomille agit comme l'absinthe, mais elle n'est pas anthelmintique. On l'emploie contre les coliques.

Breuvage de camomille.

Camomille..... 10 gr.
Eau..... 1 lit.

Infusez.
(Contre les coliques.)

Fleurs de camomille..... 45 gr.
Faites une infusion de..... 720 —

Ajoutez huile de baies de genièvre 2 à 4 gram. En une seule fois. Répétez d'heure en heure. Fièvre vitulaire (**Spinola**).

Poudre de camomille.

Peu usitée.
De 20 à 50 gram.

Infusion de camomille (**Hayne**).

Fleurs de camomille..... 60 gr.

Infusez dans eau Q. S. pour avoir un 1/2 litre de colature.

Espèces pour lavement (**Erdmann** et **Hertwig**).

Feuilles de mauve..... 2 gr.
Fleurs de camomille..... 4 —
Gâteau de graine de lin..... 6 —

Mêlez, concassez, bouchez et conservez pour l'usage.

Lavement carminatif.

Têtes de pavot..... N° 6.
Camomille romaine..... 2 poignées.

Semences d'anis..... 20 gram.
Eau..... 2 litres 1/2.

Décoctez les pavots, ajoutez les fleurs et les semences, infusez une demi-heure, passez et administrez tiède.

Ombellifères aromatiques. — Les *racines des ombellifères* ont une assez grande importance en économie domestique. Les plus employées sont les racines d'angélique, d'ache, de carotte, de charbon roland, de fenouil, d'impératoire, de méum, de persil. Les racines d'ombellifères qui contiennent une grande proportion d'huile essentielle, unie à une résine molle qui la retient, telles que celles d'impératoire, de méum, de chervi, sont des toniques excitants assez énergiques. Celles qui contiennent moins d'essence, comme les racines de persil, de fenouil, de charbon roland, sont employées comme diurétiques. Celles qui sont succulentes servent d'aliments, comme la carotte, le panais, le céleri.

Carotte (*Daucus carotta*). — Cette racine a une grande importance dans l'alimentation des animaux domestiques. Voici comment Delafond appréciait son utilité :

« Elle est mangée avec beaucoup de plaisir par les chevaux; elle leur donne un poil lustré et couché, diminue la dureté des matières excrémentitielles, fait cesser et devenir grasses les toux sèches et opiniâtres dont ils sont souvent atteints.

« Coupée par morceaux et unie à la farine d'orge, elle compose des mâches excellentes pour les chevaux qui ont souffert d'un long travail et

dont la poitrine est délabrée. Cette racine est surtout très précieuse pendant l'hiver; elle peut très bien remplacer l'herbe fraîche qu'on donne si avantageusement au printemps pour les chevaux qui sont atteints de quelques maladies cutanées.....

« La carotte cuite, réduite en pulpe, délayée dans l'eau où elle a cuit, puis unie à la farine d'orge, au petit-lait, constitue une provende fort emolliente et un peu nourrissante, que les porcs mangent avec délices. Elle convient surtout pour les jeunes porcs qui sont convalescents de l'angine et d'inflammation des intestins.

« Les carottes cuites avec une tête de mouton ou les pieds des mêmes animaux, composent un bouillon excellent pour les chiens atteints de bronchite, de pneumonie et de gastro-entérite. »

Angélique officinale (*Angelica archangelica*). — L'angélique est stimulante; elle excite les forces de l'estomac. On la réduit en poudre.

Doses. — De 20 à 150 gram. pour les grands animaux, 10 à 20 gram. pour les petits.

Anis. — C'est un puissant stimulant dont on peut faire usage dans les coliques gazeuses et dans les indigestions d'eau froide.

Dose. — De 20 à 40 gram. pour les grands animaux.

Le prix trop élevé de l'anis vert lui fait préférer souvent les graines de fenouil.

Fenouil (*Feniculum*). — Ses semences ont une saveur chaude, sucrée, assez semblable à celle de l'anis. On les donne avec avantage dans les

coliques gazeuses, les indigestions, à la dose de 50 à 100 gram. pour les grands animaux.

Cumin, Coriandre, Carvi. — Quant aux semences du cumin officinal (*Cuminum cyminum*), de la coriandre cultivée (*Coriandrum sativum*), du carvi officinal (*Carum carvi*), elles sont rarement employées, si ce n'est dans les localités où on peut récolter ces graines à bon marché. Les graines de carvi sont souvent mélangées avec l'avoine des chevaux, auxquels elles donnent beaucoup d'appétit.

Laurier noble (*Laurus nobilis*). — On emploie en médecine vétérinaire la feuille et les baies de laurier, et l'huile qu'on extrait de ces dernières.

Feuilles et baies de laurier. — Elles contiennent une huile volatile; elles possèdent des propriétés stimulantes actives.

Huile de laurier. — On l'obtient en soumettant a une forte presse, entre des plaques échauffées, les baies de laurier réduites en poudre et exposées à la vapeur d'eau bouillante.

Onguent de laurier, pommade de laurier. — On la prépare en faisant fondre à une douce chaleur parties égales d'huile de laurier et de graisse. Voici une recette différente qui est donnée par le Codex :

Feuilles récentes de laurier.....	āā 500 gr.
Baies de laurier.....	
Graisse de porc.....	1000 gr.

Contusez les feuilles et les baies de laurier, et faites-les chauffer avec la graisse sur un feu modéré jusqu'à ce que

toute l'humidité soit dissipée; passez avec une forte expression, laissez refroidir lentement, séparez le dépôt, liquéfiez de nouveau la pommade, et quand elle sera à moitié refroidie, coulez-la dans un pot.

Cette pommade est utile pour exciter la suppuration des abcès.

Cannelle. — On connaît sous ce nom la seconde écorce du *Laurus cinnamomum* de la famille des laurinées. Elle est peu employée en médecine vétérinaire à cause de son prix élevé; on préfère la cannelle de Chine, parce qu'elle coûte beaucoup moins que celle de Ceylan.

La cannelle est très stimulante et tonique. On fait dissoudre souvent ses principes actifs dans le vin ou le cidre en la décoctionnant quelques instants avec ces liquides. On l'administre encore dans les indigestions, dans les parturitions difficiles dues à la faiblesse de la mère. La dose est de 20 à 50 gram. pour les grands animaux, et de 5 à 10 gram. pour les petits. La poudre est aussi souvent associée au son, à l'avoine, à la provende.

L'écorce de Winter, la cannelle blanche sont employés comme succédanées de la cannelle.

Labiées. — Elles sont stimulantes, antispasmodiques et légèrement sudorifiques. Utiles pour faire réagir l'économie contre les influences morbides (refroidissement, ingestion trop copieuse d'aliments, etc., etc.); pour soutenir les forces des animaux tombés dans le coma par suite de longues maladies, de suppuration. Certaines préparations sont usitées à l'extérieur, sur les plaies notamment.

Romarin (*Rosmarinus*, T.). — Le romarin officinal est peu employé : cette plante contient une huile essentielle très aromatique; elle se prescrit quelquefois en infusion dans l'eau, le vin ou le cidre : 20 gram. pour un litre.

Sauge (*Salvia*, L.). — Les feuilles de sauge officinale donnent une infusion aromatique assez agréable qui est usitée. La sauge intervient dans plusieurs préparations aromatiques composées. On prépare avec elle des breuvages stimulants avec l'eau ou le vin; 20 gr. de sauge par litre. On l'emploie contre l'anémie du mouton.

Infusion de sauge (Eckel).

Sauge.....	60 gr.
Eau.....	1 litre.

Faites infuser. Pour injecter dans la bouche contre les aphtes épizootiques.

Marrube (*Marrubium*). — Les sommités de marrube ont été vantées par les anciens dans les bronchites du cheval; elles sont à peine usitées aujourd'hui.

Hysope (*Hyssopus*). — Les sommités fleuries de l'hysope officinale sont employées comme expectorant sous forme d'infusion.

Lavande (*Lavandula*, L.). — Les sommités de lavande officinale sont riches en une *essence*, appelée *essence de lavande*, qui était autrefois fréquemment employée en vétérinaire.

Alcoolat de lavande (eau-de-vie de lavande).

Alcool à 80°.....	30 part.
Huile volatile de lavande.....	1 —

Mêlez. Cet alcoolat peut être employé aux mêmes usages

que l'eau-de-vie camphrée pour l'extérieur. Il est plus économique et tout aussi efficace.

Menthe (*Mentha*, L.). — Le genre *menthe* fournit différentes espèces qui sont employées en médecine vétérinaire, *Mentha viridis, sylvestris, crispa, pulegium, piperita.*

La *menthe poivrée* est la plus efficace; on la donne en infusion à la dose de 20 gram. pour 1 litre d'eau. A l'extérieur on l'emploie aussi en infusion pour lotionner les plaies de mauvaise nature.

Thym (*Thymus*). — Le thym vulgaire et le thym-serpolet sont très riches en huiles essentielles; ils entrent dans les espèces aromatiques et dans tous les médicaments composés où elles interviennent.

Mélisse (*Melissa*). — Les feuilles du *Melissa officinalis* fournissent une infusion qui s'administre en breuvages stimulants : 20 gram. pour 1 litre d'eau.

Espèces aromatiques dites vulnéraires, ou aromatico-vulnéraires.

Mêlez feuilles de sauge, thym, serpolet, hysope, menthe aquatique, absinthe, origan, romarin āā parties égales. Se prescrivent en infusions stimulantes, à la dose d'une poignée pour un litre d'eau.

Espèces aromatiques allemandes (**Eckel**).

Hysope, marrube, origan, rue, sauge, sariette, serpolet, āā parties égales. Mêlez.

Alcoolat vulnéraire. — Eau vulnéraire.

Espèces vulnéraires.....	1 gr.
Alcool à 60°.....	48 gr.

Faites macérer pendant 8 jours, retirez à la distillation 32 parties d'alcoolat.

On peut le préparer en dissolvant 1 d'essence vulnéraire dans 30 d'alcool à 80°.

Essence vulnéraire. — On l'obtient en distillant les espèces vulnéraires avec de l'eau.

Breuvage contre les tranchées du cheval.

Infusion de sauge.....	2 litres.
Teinture vulnéraire.....	ãã 100 gr.
Thériaque.....	

Mêlez. Administrez en deux fois.

Vin aromatique. — Faites macérer pendant vingt-quatre heures, dans 1 litre de bon vin rouge. 125 gram. d'espèces vulnéraires; passez, filtrez, ajoutez 32 gram. d'alcoolat vulnéraire. C'est un vin tonique et qui s'emploie aussi en fomentations à l'extérieur contre les engorgements. On peut le prescrire comme tonique au cheval à la dose d'un litre.

Vinaigre aromatique. — Se prépare de même que le vin, en substituant le vinaigre blanc au vin. Employé coupé d'eau pour combattre les démangeaisons des animaux.

Baume opodeldoch.

Alcool à 90°.....	1000 gr.
Essence de romarin.....	24 —
Essence de thym.....	8 —

Mêlez; ajoutez 120 gram. de savon animal que vous ferez dissoudre à la chaleur du bain-marie: ajoutez 96 gram. de camphre, et quand il est dissous, 40 gram. d'ammoniaque liquide; filtrez à chaud, et recevez dans des flacons allongés à large ouverture: fermez avec des bouchons trempés dans la cire ou enveloppés d'une feuille d'étain, et qui ainsi sont préservés de l'action de l'ammo-

niaque et des essences. Le baume opodeldoch est un excitant assez énergique.

Liniment contre la carie.

Baume opodeldoch.....	10 gr.
Huile de lin.....	90 —

Mêlez. Pour injection; selon le degré d'irritabilité du sujet, on diminue successivement l'huile, de sorte que, par une transition insensible, on arrive au bout d'un certain temps à pouvoir employer le baume pur (**Van den Broock**).

Infusion de plantes aromatiques.

Plantes aromatiques.....	100 gr.
Eau.....	1 litre.

(Stimulant.)

Alcool. — L'alcool fut découvert par Raymond Lulle, professeur à Montpellier; on l'employa d'abord seulement comme médicament. On retire l'alcool de toutes les boissons vineuses, du vin, du cidre, de la bière, de toutes les substances qui peuvent éprouver une décomposition connue sous le nom de fermentation alcoolique. L'alcool, tel qu'on le trouve dans le commerce, n'est pas pur; pour l'obtenir tel, on soumet celui-ci à plusieurs opérations connues sous le nom de rectification.

L'alcool anhydre, appliqué sur la peau, détermine une excitation assez vive des vaisseaux capillaires; il y a rougeur et chaleur; si on laisse séjourner dans la bouche une certaine quantité d'alcool anhydre, on y éprouve une cuisson vive, qui se change promptement en une sensation de brûlure; cette première action paraît tenir à ce qu'il enlève avec beaucoup d'activité l'eau pro-

pre aux tissus vivants, et cette action peut quelquefois être assez vive pour éteindre la vie dans ces parties. Après l'effet primitif, la sécrétion muqueuse est considérablement augmentée. Si l'alcool pur est introduit dans l'estomac à la dose de 10 à 20 gram., cet organe devient immédiatement le siège d'une inflammation assez vive; une sensation brûlante s'y fait sentir, une vive excitation se manifeste qui se propage rapidement aux autres organes et particulièrement au cervelet, suivant les observations de Flourens. Lorsque la quantité d'alcool ingérée est plus considérable, l'excitation cérébrale est plus grave, le délire puis une sorte de coma apoplectique se déclarent, et la mort peut même en être la suite.

L'action de l'alcool est beaucoup plus vive chez les animaux carnivores que chez l'homme: le chien peut être empoisonné par une dose modérée d'alcool; le cheval et le bœuf supportent mieux les alcooliques. Plusieurs oiseaux le supportent très bien.

L'alcool étendu ou l'eau-de-vie, administrée à l'intérieur, à la dose de 10 à 50 centilitres, est un excitant diffusible fréquemment usité dans les maladies des animaux. On le donne pour combattre les indigestions du cheval, les météorisations des ruminants, et surtout les coliques dues à l'ingestion d'une trop grande quantité d'eau froide dans l'estomac.

Dans les pneumonies l'alcool est un des médicaments des plus recommandables.

A l'extérieur, l'eau-de-vie seule est employée

comme résolutive et détersive, et comme excitante pour le pansement des plaies de mauvais caractère.

Potion de Todd.

Eau-de-vie de France.....	80	gr.
Sirop de fleurs d'oranger.....	20	—
Eau.....	20	—

Mêlez. Pneumonies adynamiques.

A cause des droits élevés qu'il supporte, l'alcool bon goût coûte très cher. Pour la préparation d'un grand nombre de teintures, notamment pour celles exclusivement destinées à l'usage externe, on peut le remplacer par de l'alcool dénaturé qui est exempt de droits ou tout au moins qui en paye fort peu. La régie dénature l'alcool quand la demande en est faite dans les formes voulues. Les formules de dénaturation sont différentes suivant l'usage auquel l'alcool est destinée.

Vin. — Il agit par l'alcool, le tannin et les éthers qu'il renferme.

On l'emploie à l'extérieur ou à l'intérieur. A l'extérieur, il est donné soit pur, soit associé à des principes actifs tels que quinquina, etc. Les animaux sont très sensibles à son action. On le donne dans les états anémiques ; pour relever les forces des animaux qui relèvent d'une longue maladie, en un mot chaque fois que l'on veut produire une excitation rapide.

Café. — Thé. — Ils excitent les fonctions digestives, le système nerveux. Le café est diurétique.

On emploie le café dans l'anasarque du cheval, la maladie du jeune âge des chiens (Trasbot).

Recommandés aussi dans les indigestions; on les associe alors à l'alcool. Le thé de foin est plus employé que le thé ordinaire chez les animaux.

Le café est employé à haute dose dans le cas d'intoxication narcotique.

Le principe actif du café, la caféine est un diurétique des plus puissants en même temps qu'un excitant général. A employer chez les petits animaux seulement, dans les affections cardiaques compliquées d'hydropisie à la dose de 20 à 50 centigr. On peut augmenter la dose jusqu'à 1 gramme.

En injection sous-cutanée on peut employer la formule suivante :

Caféine..... 5 gr.
Benzoate de soude..... 5 —
Eau q. s. pour faire 20 centimètres cubes de solution.

Injecter 2 à 3 centimètres cubes par jour.

L'Arnica, l'Ortie, la Muscade. le Gingembre, le Galanga, le Curcuma. le Calamus aromaticus, l'Ail, sont aussi stimulants. On les emploie peu en médecine vétérinaire.

Crucifères. — Le Raifort sauvage, le Cochléaria officinal sont peu employés.

Moutarde noire. — Peu employée à l'intérieur. On utilise surtout la farine, à l'extérieur, pour faire des sinapismes.

Alcoolat de cochléaria (esprit ardent).

Feuilles de cochléaria..... 3000 gr.

Raifort sauvage..... 400 —
Alcool à 80°..... 350 —

F. S. A. (stimulant), se donne à l'intérieur.

Mixture antiscorbutique.

Miel rosat..... 50 gr.
Alcoolat de cochléaria ..... } ãã 10 gr.
Teinture de quinquina..... }

Pour lotionner les gencives malades (gingivite et scorbut).

La farine de moutarde traitée par les huiles légères de pétrole est plus active que la farine ordinaire.

Les sinapismes ne doivent jamais être faits avec de l'eau chaude.

Papier Rigollot.

Farine de moutarde dont l'huile grasse a été exprimée et qui est fixée sur papier fort non collé à l'aide d'une dissolution légère de caoutchouc.

Houblon. — Noyer. — Le houblon est peu employé. Les feuilles de noyer sont stimulantes et détersives et peuvent être employées vu leur bas prix en médecine vétérinaire.

Injections de noyer intra-utérines.

Feuilles sèches de noyer..... Q. S.
Eau bouillante ..... —

Faites une décoction.

Chlorure de sodium. — C'est un condiment très recherché des animaux. On l'emploie pour réveiller l'appétit (foin légèrement arrosé d'eau salée). Les matchs en contiennent. A haute dose, il est purgatif et toxique.

On emploie ainsi l'eau salée dans le traitement des plaies, des contusions.

Très recommandable dans l'anémie concurremment à la médication ferrugineuse qu'il rend plus efficace.

Provende tonique et nourrissante (**Delafond**).

Farine d'orge	500 gr.
Sel marin	30 —
Avoine concassée	500 —

Mélangez toutes ces substances et donnez une dose en rapport avec l'âge et la taille de l'animal.

Provende excitante.

Orge concassé }	ãã 2000 gr.
Avoine concassée }	
Baies de genièvre concassées	2000 gr.
Sel marin	1000 —

Mélangez et donnez en plusieurs rations.

Lavement au sel (**Hayne**).

Sel	120 gr.
Décoction de lin	2 litres.

A donner en lavement contre les coliques du cheval.

Lavement irritant (**Bourgelat**).

Savon noir }	ãã 64 gr.
Sel de cuisine }	
Eau	2 litres.

Faites dissoudre le savon noir et le sel, et administrez au cheval et aux grands ruminants, contre le vertige et les coliques stercorales.

Lavement purgatif pour le cheval (**White**).

Eau	2 lit.
Sel commun	250 gr.

Lavement purgatif pour le cheval (**Chabert**).

Séné	100 gr.

Faites infuser dans :

Eau	1 litre.

Passez, ajoutez :

Sel marin	100 gr.

Lavement salé pour le cheval (**Eckel**).

Racine de guimauve concassée..... 50 gr.

Faites bouillir un quart d'heure dans :

Eau..... 1 litre.

Ajoutez :

Fleurs de camomille..... 50 gr.

Faites reposer un quart d'heure en vase clos; ajoutez à la colature :

Sel de cuisine..... 100 gr.

Lavement purgatif drastique.

Feuilles de séné..... 50 gr.
— de tabac..... 50 —
Sel marin..... 100 —
Eau ..... 3 litres.

Faites bouillir quelques minutes le séné dans l'eau; passez; faites dissoudre le sel; administrez en deux doses au cheval.

Collyre au sel (**Desmarres**).

Eau..... 10 gr.
Sel marin..... 5 centigr.

1 goutte 6 fois par jour entre les paupières dans la conjonctivite catarrhale.

Pommade au sel (**Aucelon**).

Sel.....
Huile de lin..... } āā Q. S.
Axonge.....

Mêlez. Fondante et révulsive (chiens).

Chlore. — Chlorure de chaux. — Ils sont surtout désinfectants. On ne les emploie guère qu'à l'extérieur contre les ulcères de mauvaise nature.

Fumigation de chlore (fumigation guytonienne).

Sel marin en poudre	3 gr.
Bioxyde de manganèse	1 —
Acide sulfurique à 66°	2 —
Eau	2 —

Ajoutez l'acide en dernier lieu. Ces doses suffisent pour une étable de 111 mètres cubes.

Autre plus simple.

Chlorure de chaux	180 gr.

Versez peu à peu dans un vase de terre :

Acide chlorhydrique pur	375 gr.

Agitez et placez dans un lieu élevé. Il est nécessaire que le chlore reste un instant dans l'écurie ou l'étable, les ouvertures étant fermées et les animaux sortis. On aère un moment avant de rentrer ces derniers.

Solution contre les ulcères
(**Erdmann** et **Hertwig**).

Chlorure de chaux	15 gr.
Eau	180 —

Dissolvez. Agitez le flacon avant chaque usage.

Électricité. — Excitateur puissant qui donne d'excellents résultats en médecine humaine et qui est aussi employé depuis quelques années en vétérinaire.

Les appareils employés sont des appareils magnéto-électriques.

La chorée qui suit souvent la maladie des jeunes chiens, les paralysies, sont heureusement modifiées et même guéries par l'action de l'électricité.

Un bain électrique 1 ou 2 fois par jour.

On a employé aussi avec succès en vétérinaire la galvanocaustique pour l'extirpation d'organes ou de tumeurs (Nocard) [amputation du pénis].

MÉDICAMENTS EXPECTORANTS

Kermès minéral.

Prenez :

Sulfure d'antimoine	1 gr.
Carbonate de soude cristallisé	32 —
Eau de rivière	250 —

Faites bouillir pendant une heure dans une marmite de fonte, filtrez bouillant et recevez dans des terrines chaudes. Recueillez le kermès déposé par le refroidissement, laissez-le à l'eau froide et séchez avec soin (**Cluzel**).

Il est surtout expectorant. On l'a recommandé aussi comme succédané de l'émétique dans la médication contre-stimulante (pneumonie) [**Trousseau**]. Employé surtout dans la bronchite.

Dose. — De 16 à 32 grammes chez le cheval ; on peut doubler pour le bœuf; chez le chien, de 2 à 4 grammes.

Breuvage kermétisé.

Kermès		20 gr.
Eau		2 lit.
Mélasse		100 gr.
Poudre de réglisse	ãã	20 —
Poudre de guimauve		

Mêlez. En 5 doses en ayant soin d'agiter chaque fois.

Électuaire diaphorétique.

Kermès minéral		50 gr.
Poudre d'aunée	ãã	100 —
Poudre de baies de genièvre		
Mélasse		Q. S.

Faites un électuaire.
(Bronchite du cheval.)

Pilules anticatarrhales.

Kermès		5 gr.
Opium brut		2 —
Miel ou mélasse	ãã	20 —
Beurre frais		
Poudre de guimauve		Q. S.

F. S. A. des pilules de la grosseur d'un gros pois. Roulez dans du sucre et administrez plusieurs fois par jour dans la bronchite du chien.

Julep expectorant (**Sandras**).

Julep béchique	100 gr.
Sirop diacode	20 —
Tartre stibié	5 centigr.

Bronchites du chien. 1 cuillerée toutes les heures.

Espèces expectorantes (**Wurtemberg**).

Feuilles de guimauve		200 gr.
Racines de guimauve		150 —
— de polygala	ãã	50 —
— de réglisse		
Fleurs de bouill. blanc	ãã	25 —
Feuilles de pavot rouge		

Incisez, mêlez. Pour 4 litres d'infusion qu'on édulcore à volonté.
(Bronchites.)

Ipécacuanha. — Employé comme vomitif habituellement, mais jouissant aussi de propriétés expectorantes.

Sirop d'ipécacuanha composé (**Desessarts**).

Ipéca gris	30 gr.
Sené	100 —
Serpolet	30 —
Coquelicot	125 —
Sulfate de magnésie	100 —
Vin blanc	750 —
Eau de fleurs d'orangers	750 —

Eau..... 3000 gr.
Sucre blanc..... 3000 —

F. S. A. (Codex.)
Une cuilleree à café dans la bronchite des jeunes chiens.

Soufre doré d'antimoine. — Succédané du kermès; peu employé en France.

Sulfure d'antimoine. — Crocus métallorum. — Verre d'antimoine. — Foie d'antimoine. — Antimoine diaphorétique. — Antimoine en poudre. — Ce sont des altérants peu employés depuis que l'on a renoncé à essayer de guérir les affections morvo-farcineuses.

Aunée. — Tonique, stimulant, expectorant. On emploie surtout la racine pulvérisée.
En infusion dans les bronchites du chien.

EMMÉNAGOGUES

En médecine vétérinaire, ce nom doit être réservé aux seuls médicaments excitateurs de l'utérus, l'écoulement menstruel n'existant pas chez les femelles des animaux domestiques.

Seigle ergoté ou **ergot de seigle.** — On a cru que le seigle ergoté était une altération des grains produite par les années humides; mais de Candolle a démontré que ce produit était dû à l'envahissement d'un champignon, *sclerotium clavus*. Ce fait est prouvé par l'analyse chimique qui nous y démontre les principes ordinaires des champignons.
Des populations entières se nourrissent de seigle

contenant de l'ergot. Quand le pain en renferme un cinquième, il provoque chez l'homme une espèce d'enivrement. L'usage longuement continué cause un abrutissement semblable à celui des ivrognes et des mangeurs d'opium; un autre phénomène des plus remarquables, c'est le sphacèle qui s'empare souvent des mains, des pieds, et qui peut aussi envahir tous les membres inférieurs. Les animaux sont aussi atteints par l'ergot de seigle pris en grande quantité. Des expériences de M. Payan (d'Aix), et celles de M. Boudin, ont prouvé que le seigle ergoté possédait une action excitatrice spéciale sur la moelle spinale. De toutes les propriétés de l'ergot de seigle, la plus importante et la mieux constatée est celle de solliciter les contractions utérines dans le cas d'inertie de la matrice. La durée de l'action du médicament varie d'une demi-heure à une heure et demie; cette action va en s'affaiblissant au bout d'une demi-heure; mais elle reprend son intensité si on en donne une nouvelle dose, même quand les contractions sollicitées par la première auraient baissé. L'emploi du seigle ergoté est indiqué quand le travail est languissant et que la dilatation du col utérin est manifeste.

On a encore vanté le seigle ergoté dans les cas : 1° de délivrance tardive; 2° de caillots dans la matrice; 3° dans les hémorrhagies utérines puerpérales et non puerpérales; 4° dans les cas de paralysie de la vessie et du rectum.

La *poudre de seigle ergoté* est la meilleure forme à employer mais comme elle s'altère vite, il faut

la faire immédiatement à mesure du besoin. Sans cette précaution, on court risque d'avoir un médicament infidèle. Il faut aussi avoir du seigle ergoté qui n'ait pas plus d'un an; la dose est depuis 10 grammes jusqu'à 20 grammes pour les grands animaux, et 2 à 4 pour les chiennes.

Ergotine. — (Extrait aqueux de seigle ergoté). On épuise par l'eau et par déplacement de la poudre de seigle ergoté et l'on chauffe au bain-marie la dissolution. Sous l'influence de la chaleur, tantôt cette dissolution se coagule par la présence d'une certaine quantité d'albumine, tantôt elle ne se coagule pas. Dans le premier cas, on sépare le coagulum par le filtre, on concentre au bain-marie la liqueur filtrée jusqu'en consistance de sirop clair; puis on ajoute un grand excès d'alcool qui précipite toutes les matières gommeuses. On abandonne le mélange au repos jusqu'à ce que toute la gomme soit précipitée et que le liquide ait repris sa transparence et sa limpidité et l'on décante ensuite la liqueur pour la réduire au bain-marie en consistance d'extrait mou. Dans le second cas, on amène la solution aqueuse à un état demi-sirupeux, et on la traite par l'alcool comme il vient d'être dit pour en obtenir l'extrait.

Employée contre les hémorrhagies.

L'ergotine est préparée en solutions que l'on trouve aujourd'hui très pures dans le commerce. On l'emploie surtout en injections hypodermiques contre toutes les hémorrhagies internes.

Pour les petits animaux employer la formule suivante :

Glycérine	15 gr.
Eau	15 —
Ergotine	4 —

XX gouttes par jour dans de l'eau distillée en injection (métrorrhagies).

Safran. — Les *stigmates du safran* sont la partie de cette plante qu'on emploie; ils perdent les trois quarts par la dessiccation.

A haute dose, le safran est un stimulant énergique qui agit particulièrement sur l'utérus; il est d'un prix trop élevé pour être communément employé dans la médecine vétérinaire. Il entre dans quelques collyres.

Rue odorante (*Ruta graveolens*, L.). — La rue est une plante fort active et qui demande beaucoup de prudence dans son administration: c'est un stimulant général très énergique, qui paraît exercer une influence particulière sur l'utérus. Elle est quelquefois usitée dans les cas d'accidents qui surviennent après l'accouchement des animaux, etc. Elle jouit de propriétés vermifuges, mais c'est un médicament qui n'est guère employé aujourd'hui.

La *poudre* de rue est quelquefois usitée pour déterger les vieux ulcères.

On emploie la rue en infusion à la dose de 20 grammes pour 1500 grammes d'eau pour breuvage, pour les grandes femelles; 50 grammes pour lavement excitant.

Sabine. — On emploie les feuilles et les rameaux du *Juniperus sabina:* elle est très âcre, et peut produire l'inflammation de la peau; à l'intérieur, elle peut empoisonner en déterminant

une vive inflammation de l'estomac; à une dose ménagée, c'est un excitant énergique qui a une action spéciale sur l'utérus. On l'emploie en poudre à la dose de 20 grammes pour les grandes femelles, dans un décilitre de vin.

Plusieurs faits témoignent de l'efficacité de la sabine employée dans les hémorrhagies.

Teinture utérine de Caramija.

Alcool à 90°	2000 gr.
Sabine pulvérisée	250 —
Thériaque	190 gr.
Cumin en poudre	125 —
Essence de rue	80 —
Essence de sabine	80 —

On met les quatre premières substances dans un matras et on les laisse exposées pendant un mois à une douce chaleur.

Au bout de ce temps on passe avec expression et l'on ajoute les essences. On conserve dans un flacon bouché à l'émeri.

La dose est depuis 50 grammes jusqu'à 150, administrée dans une bouteille de vin blanc ou rouge. Quant on veut continuer l'administration pendant plusieurs jours, il est prudent de n'en donner qu'à la dose de 60 grammes chaque fois.

MÉDICAMENTS ÉMÉTIQUES

On désigne ainsi les médicaments qui déterminent le vomissement et qui sont administrés dans ce but.

Émétique. — Son action locale est essentiellement irritante. Aussi, appliqué sur la peau des

animaux, détermine-t-il ordinairement une inflammation plus ou moins intense, et ordinairement une éruption pustuleuse d'un aspect particulier. Administré au chien à petites doses, les premiers effets qui en résultent sont des nausées suivies de vomissements fréquents et quelquefois d'évacuations alvines. Ces effets ne doivent point être attribués à l'action locale de l'émétique, car des expériences précises ont prouvé qu'ils ont lieu toutes les fois qu'on l'introduit d'une manière quelconque dans le torrent de la circulation; ils paraissent donc dépendre d'une action spéciale de ce médicament sur le canal digestif. L'émétique est un des vomitifs dont l'emploi est le plus sûr et le plus commode pour le chien et le porc. On le prescrit pour ces animaux comme purgatif, en l'administrant à faible dose et en dissolution très étendue. A haute dose, l'émétique doit être considéré comme le meilleur des médicaments contro-stimulants et agissant encore comme purgatif pour le cheval, le bœuf et le mouton.

Employé chez le cheval dans la pneumonie. Chez le chien et le porc, l'émétique détermine le vomissement. On le donne dans les empoisonnements et dans la pneumonie aiguë.

Dose. — Pour le cheval et pour le bœuf, la dose est de 6 à 12 grammes. On peut aller jusqu'à 16 pour le bœuf.

Pour le chien, la dose de l'émétique est de 2 1/2 à 10 centigrammes, selon l'âge et la force des animaux : comme vomitif pour le chien, on peut l'administrer en breuvage; pour le porc,

on l'unit ordinairement aux aliments que ces animaux recherchent.

Les substances végétales, qui renferment du tanin ou de l'acide gallique, comme le quinquina, l'écorce de chêne, la noix de galle, etc., donnent, avec l'émétique, un composé insoluble qui dénature le médicament et annule ses effets. De cette connaissance résulte l'indication de ne point mettre l'émétique en contact avec les substances dont il s'agit; de là aussi celle de bien laisser les animaux à la diète lorsqu'on leur administre ee sel, paree qu'il peut être plus ou moins altéré par les matières alimentaires végétales, renfermant du tanin, contenues dans l'estomac ou les intestins.

A l'extérieur, l'émétique a des usages nombreux : en dissolution dans l'eau, et en lotion, il est employé pour combattre la gale et les dartres. On en compose aussi une pommade qui est un bon antipsorique et un moyen dérivatif précieux.

Breuvage dans la bronchite (**Clater**).

Émétique	4 gr.
Poudre de digitale	2 —
Nitre	10 —

Dans un litre d'eau d'orge épaisse.

Potion stibiée (**Louis**).

Émétique	3 décigr.
Infusion de tilleul orangé	150 gram.
Sirop diacode	30 —

Par cuillerée toutes les heures. (Pneumonie du chien.)

Poudre stibio-opiacée.

Extrait d'opium en poudre	} āā	10 gr.
Émétique	}	

Sucre de lait ..... 50 —
Sucre..... 100 —

12 paquets, un le matin et un le soir dans de l'eau ou du lait. (Bronchite chronique du chien.)

Vin stibié.

Émétique..... 2 gr.
Vin de Malaga..... 600 —

Poudre dans la bronchite.

Émétique,..... 8 gr.
Sulfure d'antimoine..... 10 —

Électuaire contro-stimulant (Strauss).

Sulfate de potasse..... 30 gr.
Poudre de gentiane..... 15 —
Émétique ..... 4 —

Avec Q. S. de farine, faites un électuaire.

Électuaire émétisé.

Tartre stibié..... de 8 à 15 gr.
Sulfate de soude..... de 250 à 375 gr.
Poudre de guimauve..... } āā 30 gr.
— de réglisse..... }
Eau commune..... Q. S.

Faites un électuaire.

Électuaire émétisé camphré (Hayne).

Émétique..... } āā 5 gr.
Camphre..... }
Poudre de baies de genièvre..... 30 —

F. S. A.

Électuaire contre les hydropisies (Hayne).

Émétique ..... 4 gr.
Poudre de digitale..... 2 —
Poudre de baies de genièvre ..... 30 —

Farine et eau Q. S. pour un électuaire.
En donner 2 par jour dans les hydropisies.

Autre (**Hayne**).

Émétique	4 gr.
Essence de térébenthine	8 —
Poudre de baies de genièvre	30 —
Farine et eau	Q. S.

F. S. A. 2 par jour.

Bols émétisés (**Strauss**).

Sel gemme	30 gr.
Émétique	6 —
Farine et eau	Q. S.

F. S. A. 4 bols, de 2 à 4 dans la pneumonie, la pleurésie, la bronchite.

Bol altérant (**White**).

Aloès	4 gr.
Émétique, Savon	āā 8 —

F. S. A. 8 bols, diurétique et altérant.

Collyre contre les taies de la cornée (**Veller**).

Vin stibié	40 gr.
Laudanum de Sydenham	10 —
Teinture d'aloès	5 —

Mêlez. 1 goutte sur les taies de la cornée, 3 fois par jour.

Bol antiatarrhal (**White**).

Émétique	5 gr.
Miel	Q. S.
Anis en poudre	15 gr.

(Bronchite du cheval.)

Bol stibio-opiacé (**White**).

Émétique, Opium en poudre, Cannelle en poudre, Camphre en poudre	āā 5 gr.
Miel	Q. S

(Bronchite du cheval.)

Pommade d'Autenrieth.

Émétique porphyrisé	1 gr.
Axonge	4 —

Mêlez sur un porphyre.
Dérivatif puissant qu'il faut administrer avec précaution.

Pommade vésicante stibiée (Codex).

Émétique porphyrisé	1 gr.
Bichromate de potasse	1 —
Axonge	50 —

F. S. A.
(Pour les chiens.)

Lotion d'émétique.

Émétique	50 gr.
Eau	1 lit.
Essence de lavande	10 gr.

Dartres rebelles.

Ipécacuanha. — Poudre de racine d'ipécacuanha. Le principe actif est l'émétine. Elle agit aussi comme expectorant. Elle fait vomir moins sûrement que l'émétique.

Peu employée chez les grands animaux; chez les petits, on la donne à la dose de 10 centigrammes à 1 gramme.

Employée pour faire vomir et aussi pour arrêter les diarrhées séreuses.

Poudre émétique.

Ipécacuanha	1 gram.
Émétique	10 centigr.

Dans les empoisonnements du chien: en 3 paquets, à cinq minutes d'intervalle; faire boire de l'eau tiède entre chaque prise.

Potion antidysentérique.

Ipéca concassé	5 gr.
Eau	200 —

Faites bouillir, passez et administrez en 3 fois. (Chiens).

Mixt. ipéca et craie.

Ipéca en poudre	25 centigr.
Sirop diacode	5 gr.
Alcoolat de cannelle	10 —
Mixture de craie	50 —

En une seule fois. Répéter tous les 1/4 d'heure.
Diarrhée des jeunes chiens.

L'Ellébore noir, la Staphysaigre sont aussi émétiques. La staphysaigre est plutôt employée aujourd'hui pour tuer les parasites de la peau (poux, puces, etc.). On emploie soit la poudre, incorporée à de l'axonge (1/8), soit une lotion : 32 de poudre de staphysaigre pour 1000 d'eau; faites bouillir et passez.

Apomorphine. — C'est le chlorhydrate obtenu par l'action de l'acide chlorhydrique sur la morphine qui est employé. 5 à 10 milligr. pour les petits animaux, en injection hypodermique dans q. s. d'eau, produisent le vomissement. A employer dans les empoisonnements.

MÉDICAMENTS PURGATIFS

On donne ce nom aux médicaments qui augmentent d'une manière notable les évacuations alvines.

On a établi de nombreuses distinctions dans la classe des purgatifs ; celle qui paraît au premier abord la plus positive dépend de leur action spéciale sur différentes parties du tube intestinal. Ainsi, les uns comme le colchique, paraissent agir également dans toute l'étendue du canal intestinal ; d'autres, au contraire, portent particulièrement leur activité sur un point déterminé. L'aloès affecte surtout le gros intestin, la scammonée et la gomme-gutte l'intestin grêle. Suivant l'énergie des purgatifs, on leur donne encore différents noms ; ainsi, on désigne sous le nom de *drastiques* les purgatifs énergiques, dont l'action est la plus violente. On connaît sous le nom de *minoratifs* ou d'*eccoprotiques*, ceux dont l'action est la plus douce ; enfin, les *cathartiques* tiennent le milieu entre les drastiques et les minoratifs.

Il est incontestable que tous les organes sécréteurs de l'appareil digestif ne sont pas également influencés par les divers purgatifs.

Les uns purgent parce qu'ils déterminent une irritation locale intense, et les matières qui sont alors sécrétées en plus grande abondance par tout le canal digestif sont ou muqueuses, ou sanguinolentes. Les autres purgent par suite d'une action exosmosique spéciale, et les selles prennent un caractère remarquable; elles deviennent séreuses; les purgatifs agissent alors dans le même sens que la saignée. L'organe sécréteur de la bile peut être influencé plus fortement par certains purgatifs. Les selles sont alors bilieuses. Certaines substances agissent en augmentant la contractilité intestinale; les selles sont alors solides et essentiellement formées par les matières diverses qui se rencontrent dans les intestins.

Nous adopterons pour la description la division suivante : *drastiques*, *cathartiques*, *laxatifs*.

Vératrine. — Base organique très âcre. Contre la pneumonie, les hydropisies, les rhumatismes articulaires, aigus.

En injections hypodermiques contre les coliques; dans la pneumonie; les indigestions chroniques des ruminants.

Au début des phlegmasies elle calme la fièvre. Cheval : 15 centigr. Chien : 1 centigr.

Le vératre vert, les ellébores blancs et noirs purgent par la vératrine qu'ils renferment.

Huile de croton. — D'après Moiroud, 20 à 30 gouttes suffisent pour purger un gros cheval; 15 à 20 gouttes purgent un cheval de moyenne taille.

D'après le même auteur, 12 gouttes injectées dans les veines d'un cheval ont produit, quelques

instants après, des évacuations alvines. Une injection de 30 gouttes a suscité une violente inflammation intestinale qui a déterminé promptement la mort; 36 gouttes unies à 32 grammes d'aloès, et une infusion de 64 grammes de séné donnés en breuvage, ont amené le même résultat chez une forte jument de trait. Ici l'intestin grêle était plus fortement enflammée que le gros.

Employée en friction, sur les parois inférieures de l'abdomen d'un petit cheval, à la dose de 50 gouttes en dissolution dans un demi-décilitre d'alcool, Moiroud a vu l'huile de croton faire naître, quelques heures après, un engorgement considérable. Le surlendemain, il est survenu des évacuations alvines, trois à quatre fois plus abondantes que dans l'état normal: elles ont continué près de deux jours : les matières avaient conservé leur consistance ordinaire. Delafond a été témoin de ces expériences, et il a pu en constater les résultats. Ce purgatif énergique peut être utilement prescrit contre le vertige, soit symptomatique, soit essentiel.

Breuvage purgatif (Falke).

Huile de croton	12 à 14 goutt.
Baies de genièvre pulvérisées... }	ãã 12 gram.
Poudre de guimauve ..... }	
Eau ordinaire	Q. S.

Pour le cheval.

Électuaire purgatif.

Huile de croton	20 goutt.
Poudre de guimauve	10 gr.
Miel ou mélasse	Q. S.

On verse l'huile sur la poudre et on l'incorpore ensuite au miel. En 2 bols et en une seule fois au cheval.

Électuaire au croton (**Moiroud**).

Huile de croton.....	20 goutt.
Séné en poudre.....	15 gr.
Miel.....	Q. S.

F. S. A. un électuaire. En 2 bols au cheval à jeun.

Purgatif au croton.

Huile de croton.....	1 goutt.
Pain.....	Q. S.

F. S. A. un bol.
Au chien dans les constipations opiniâtres.

Coloquinte. — Drastique énergique à employer pour produire une révulsion puissante sur l'appareil digestif. Peu employé en médecine vétérinaire.

Gomme-gutte. — Daubenton a vanté ce purgatif pour les moutons dans les cas de cachexie aqueuse; c'est un purgatif difficile à manier, 5 grammes purgent infidèlement, et 8 grammes ont déterminé chez le mouton une superpurgation mortelle. A la dose de 80 grammes pour le cheval, elle produit peu d'effet, suivant Moiroud, et à la dose de 160 grammes, elle a empoisonné une vache. Quoi qu'il en soit, M. Bouchardat pense que, comme dans la médecine humaine, la gomme-gutte devra rarement être employée seule en médecine vétérinaire. On pourra la réunir aux autres purgatifs sûrs à la dose de 20 à 30 grammes pour les grands animaux, 2 à 5 grammes pour le mouton, et 30 centigrammes pour le chien.

Jalap. — Racine du *Convolvulus jalapa.* La racine de jalap est un purgatif énergique pour

l'homme et pour le chien. Bourgelat et Moiroud ont expérimenté ce purgatif sur le cheval: ils l'ont donné à cet animal à la dose de 60 à 100 grammes; à une brebis de quatre ans, à la dose de 60 grammes, sans produire d'évacuation alvine : seulement, ainsi que l'avait déjà remarqué Bourgelat, l'effet de cette racine s'est borné à déterminer une sécrétion assez abondante d'urine. On voit, d'après cela, que ce purgatif a peu d'importance dans la médecine vétérinaire. Il en est de même pour la *résine de jalap*, qui est quelquefois employée pour le chien, à la dose de 20 ou 30 centigrammes.

Scammonée. — Gomme-résine fournie par cette même famille de Convolvulacées. Encore moins conseillée en médecine vétérinaire que le jalap ou sa résine, parce qu'elle coûte beaucoup plus sans avoir un mode d'action différent.

Breuvage purgatif pour le chien.

Poudre de racine de jalap	3 gram.
Lait tiède	1 verre.

Délayez et administrez en une fois.

Potion purgative pour le chien.

Scammonée	50 centigr.
Lait.....	1/2 verre.

Délayez et administrez.

Bol purgatif (**Erdmann** et **Hertwig**).

Poudre de jalap.....	āā 2 gr.
Sulfate de magnésie	
Miel ou mélasse	Q. S.

En une fois. Chien.

Aloès. — L'aloès est un des médicaments les plus importants et les plus employés de la médecine et de la chirurgie vétérinaires. C'est le purgatif qu'on administre le plus souvent au cheval; il est moins sûr pour les autres animaux domestiques; il est peu fidèle pour le bœuf et le mouton.

Les bonnes sortes d'aloès sont rares en France; car on ne veut chez nous, comme l'observe M. Guibourt avec beaucoup de raison, que des drogues à bon marché. Cela est très fâcheux, car l'effet purgatif de l'aloès succotrin vrai est infiniment plus sûr que celui de ce mauvais aloès du Cap, qui a usurpé dans nos pharmacies le nom d'aloès succotrin. J'engage beaucoup les pharmaciens à tenir des aloès de bonne qualité. Avec de l'argent et de la bonne volonté, ils en trouveront dans le commerce. Les vétérinaires, qui jadis se contentaient d'aloès caballin, prescrivent aujourd'hui aux chevaux des sortes d'aloès infiniment préférables à celles qu'on délivre chez nous aux humains. En Angleterre, on n'emploie que de bons aloès et on les paye convenablement.

Le meilleur et le seul aloès à employer est l'aloès succotrin. Malheureusement il est rare et ne se trouve plus guère que par hasard dans le commerce.

L'aloès appliqué localement détermine une irritation spécifique, qui était jadis plus souvent mise à profit qu'aujourd'hui, comme moyen de substitution dans le pansement des plaies chroniques; les vétérinaires prescrivent encore beaucoup la teinture d'aloès dans ce but.

L'aloès est un des purgatifs les meilleurs et les plus employés. Wedekind prétend qu'il ne porte pas son action primitive sur les intestins, mais qu'il agit sur le foie, dont il augmente la sécrétion. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'agit qu'un certain temps après son administration. Un autre résultat de l'emploi de l'aloès, c'est qu'il agit particulièrement sur le système sanguin de la veine porte, et que son administration provoque la congestion des vaisseaux hémorrhoïdaux.

Chez les grands animaux, la purgation par l'aloès ne s'opère que quinze à vingt-quatre heures après son administration. On en fait usage dans la constipation, les coliques stercorales, le pica, le vertige symptomatique, et toutes les fois qu'il s'agit de débarrassser l'appareil digestif et de produire une révulsion intestinale.

On doit l'administrer avec précaution aux animaux irritables et aux femelles pleines.

On doit aussi considérer l'aloès administré à dose purgative comme vermifuge.

Il est peu de substances qui aient fourni une série plus nombreuse de médicaments qui n'ont aucune importance sous le point de vue pharmaceutique, mais seulement par des associations variées qui modifient ou augmentent l'effet de l'aloès; car, s'il s'agit seulement de l'administration de ce médicament, peu de formes suffisent à toutes les indications.

Doses. — L'aloès des Barbades ou calebasse se donne à la dose de 5 à 30 grammes pour les grands animaux, et à celle de 1 à 5 grammes pour les petits. L'aloès du Cap, appelé impro-

prement en France *succotrin*, s'administre à celle de 30 à 60 grammes pour les grandes espèces, et 2 à 10 pour les petites.

Poudre d'aloès. — Elle s'obtient par trituration ; elle est conseillée pour hâter la cicatrisation des ulcères indolents.

Teinture d'aloès. — Elle se prépare en dissolvant 1 p. dans 8 p. d'alcool à 60°. Cette teinture est particulièrement prescrite comme détersive pour les plaies indolentes ou de mauvais caractère. Elle est très employée dans la médecine vétérinaire, et mérite de l'être.

Solution d'aloès (**Morton**).

Aloès du Cap	1 gr.
Eau	7 —

Faites dissoudre. (Usage externe.)

Teinture d'aloès et de myrrhe (**Morton**).

Alcool rectifié	5 lit.
Eau	2 —
Aloès	400 gr.
Myrrhe	200 —

Faites digérer pendant 15 jours et filtrez.

Teinture aloétique camphrée (**Bourgelat**).

Teinture d'aloès	128 gr
Alcool camphré	16 —

Mélangez. Recommandée dans les plaies qui demandent à être animées.

Breuvage purgatif ordinaire.

Aloès des Barbades	30 gr.
Eau ordinaire	1 lit.
Miel ou mélasse	120 gr.

Faites dissoudre et délayez l'aloès dans l'eau tiède;

ajoutez le miel ou la mélasse; administrez au cheval le matin à jeun, en une seule fois.

Breuvage purgatif avec l'aloès et le sulfate de soude.

Aloès des Barbades	20 gr.
Sulfate de soude	100 —
Eau tiède	1 lit.

Faites dissoudre et délayez l'aloès et le sel dans l'eau. Administrez au cheval en une fois.

Breuvage purgatif avec l'aloès et le séné.

Aloès des Barbades }	āā 20 gr.
Feuilles de séné }	
Mélasse	200 —
Eau	1 lit.

Faites infuser le séné dans l'eau: passez. Ajoutez l'aloès et la mélasse; administrez en une seule fois.

Breuvage purgatif pour le bœuf (Coenraetz).

Follicules de séne	62 gr.
Aloès du Cap	45 —
Eau	1 lit.

Faites une décoction avec les follicules de séne, et dissolvez l'aloès dans cette décoction. M. Coenraetz assure que ce breuvage purge parfaitement le gros bétail.

Breuvage purgatif pour la vache (Carter).

Aloès du Cap }	āā 50 gr.
Feuilles de séné }	
Eau	1 lit.

Administrez quotidiennement jusqu'à purgation dans les paralysies qui suivent la parturition, concurremment avec des frictions irritantes sur la région dorso-lombaire et de larges saignées (?).

Infusion de sauge }	āā 15 gr.
Miel rosat }	
Teinture de myrrhe	4 —

Pour badigeonner les gencives (Forster).
(Gingivite du chien.)

Breuvage purgatif (**Clément**).

Sirop de nerprun	120 gr.
Aloès des Barbades	10 —
Eau tiède	1 lit.

Pour le cheval.

Breuvage purgatif (**White**).

Aloès des Barbades	32 gr.
Savon	10 —
Sel de tartre	8 —
Eau	1 lit.

Apoplexies et vertiges.

Miel aloétique (**Lassaigne** et **Delafond**).

Aloès des Barbades pulvérisé	64 gr.
Miel ou mélasse	250 —
Eau de rivière	500 —

Faites macérer l'aloès dans l'eau pendant quarante-huit heures, en remuant de temps en temps; passez à travers un blanchet pour séparer le dépôt; ajoutez le miel et faites cuire jusqu'à ce qu'il marque 35 degrés bouillants. Refroidi on le passe à travers un blanchet et on le renferme dans des bouteilles bouchées.

Peut remplacer le sirop de nerprun.

Électuaire purgatif.

Poudre de réglisse	50 gr.
Aloès des Barbades	20 —
Miel ou mélasse	Q. S.

En 4 bols qu'on roule dans la farine.

Électuaire purgatif dans la méningite (**Erdmann** et **Hertwig**).

Sulfate de soude	375 gr.
Aloès succotrin en poudre } ãã	45 —
Poudre de guimauve } ãã	
Eau de fontaine	Q. S.

Pour un électuaire.

Par quart toutes les deux heures, chaque fois qu'il faut produire une révulsion sur l'intestin.

Électuaire purgatif savonneux.

Poudre d'aloès succotrin.....	de 15 à	25 gr.
Poudre de jalap.....		15 —
Savon blanc râpé.....		30 —
Miel ou mélasse.....		Q. S.

F. S. A.

Électuaire purgatif (Trasbot).

Aloès succotrin.....	de 15 à	30 gr.
Savon vert.....	ãã	Q. S.
Mélasse.....		
Poudre de réglisse.....		

On incorpore l'aloès dans le savon jusqu'à consistance voulue, on roule dans une pâte faite avec la poudre et la mélasse.

Bol purgatif drastique.

Aloès.....	15 gram.
Gomme-gutte.....	8 —
Graines de croton concassées.....	50 centigr.
Poudre de réglisse.....	15 gram.
Miel ou mélasse.....	Q. S.

Bol purgatif ou *aloétique.*

Aloès.....	25 gr.
Coloquinte pulv.....	2 —
Savon noir.....	Q. S.

Pour un bol.

Pilules purgatives (Eckel).

Aloès succotrin.....	5 gr.
Sulfate de potasse.....	15 —
Savon.....	Q. S.

Faites 100 pilules que vous roulez dans la poudre de réglisse.

10 pilules au chien le matin à jeun.

Lavement aloétique.

Sel marin.....	200 gr.
Eau.....	1 lit.
Aloès finement pulvérisé.....	20 gr.

Lavement laxatif (**Gouatte**).

Aloès des Barbades	30 gr.
Eau	2 lit.

Lavement purgatif.

Aloès	50 gr.
Sel marin	100 —
Mélasse	200 —
Eau tiède	1 lit.

Dissolvez et administrez.

Lotion détersive.

Infusion de sauge	1 lit.
Teinture d'aloès	100 gr.

Pour panser les ulcères de mauvaise nature.

Pommade aloëlique.

Aloès en poudre	20 gr.

Mêlez entièrement avec :

Axonge	200 —
Essence de lavande	2 —

Pour panser les plaies de mauvaise nature.

Pommade au populéum aloëlique.

Aloès en poudre	10 gr.
Onguent populéum	200 —

Pour les plaies rebelles à la cicatrisation.

Collyre détersif.

Teinture d'aloès	10 gr.
Infusion de sureau	100 —

Mêlez.

Collyre contre les taies de la cornée (**Boerhaave**).

Aloès succotrin	3 décigr.
Sucre	4 gram.

Pulvérisez et mêlez. Soufflez une pincée à l'aide d'un tuyau de plume entre les paupières écartées.

Collyre de Brun.

Aloès hépatique en poudre..... 4 gr.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Vin blanc..... 30 gr.

Ajoutez-y :

Eau de roses..... 30 gr.
Teinture de safran..... 30 goutt.

Agitez chaque fois.
(Ulcères des paupières.)

Digestif antiseptique (Boerhaave).

Térébenthine..... 50 gr.
Jaune d'œuf..... n° 1
Onguent basilicum..... 50 gr.
Aloès..... 10 —

Mêlez. Pour panser les plaies de mauvaise nature.

Calomel. — *Calomélas. Mercure doux. Protochlorure de mercure.*

Employé comme purgatif et vermifuge. Son application dans le cas d'inflammation des grandes séreuses donne d'excellents résultats. 4 à 12 grammes pour les grands animaux, de 0, 25 à 4 grammes pour les petits.

Potion contre l'ictère (formule anglaise).

Calomel..... 6 gr.
Opium..... 2 —
Gingembre..... 8 —
Décoction d'orge peu délayée..... Q. S.

(Ictère du cheval.)

Autre pour le bœuf (Clater).

Calomel..... } aa 1 gr.
Opium..... }

Mêlez dans de l'orge bouillie un peu épaisse.

Poudre purgative (**Delwart**).

Calomel à la vapeur.....	60 centigr.
Jalap en poudre.....	16 —

Mêlez. En 4 doses.
(Helminthes du chien.)

Poudre vomitive et laxative.

Calomel..... }	ãã 10 centigr.
Tartre stibié..... }	
Sucre blanc en poudre.....	50 —

(Affections vermineuses du chien.)

Poudre contre l'entérite (**Erdmann** et **Hertwig**).

Calomel.....	4 gr.
Sulfate de potasse.....	60 —
Farine de graine de lin.....	30 —

A donner avec 400 gr. d'eau.
Affection inflammatoire de l'intestin, du foie. Dans la péritonite et la pleurésie, cette préparation est d'un bon usage (**Trasbot**).

Calomel.....	2 gr.
Opium en poudre.....	1 gr. 25
Farine de lin.....	15 gr.

F. S. A. un bol.
(Péritonite.)

Tartine purgative (**Delafond**).

Pain coupé en tartines.....	60 gr.
Calomel à la vapeur.....	1 —
Crème fraiche.....	Q. S.

Saupoudrez la tartine avec le calomel et étalez la crème.
(Constipation des veaux.)

Électuaire au calomel au camphre (**Hayne**).

Calomel..... }	ãã 4 gr.
Camphre..... }	

Farine de lin	500 gr.
Farine et eau	Q. S.

Pour un électuaire. 2 doses semblables par jour.
(Entérite du cheval.)

Bol contre l'hépatite (**Blaine**).

Calomel	4 gr.
Sulfure d'antimoine	8 —
Aloès	12 —
Sirop ou mélasse	Q. S.

1 toutes les quatre ou cinq heures jusqu'à ce que le ventre soit libre.

Pilules contre les accès épileptiformes des chiens. (**Blaine.**)

Calomel	aa 1 gr.
Digitale pourprée en poudre	
Mélasse ou miel	Q. S.

Pour vingt pilules. De 1 à 2 par jour le matin.
(Accès épileptiformes dus à l'helminthiase.)

Lotion noire (**Morton**).

Calomel	8 gr.
Eau de chaux	1/2 lit.

Contre les dartres.

Pilules contre l'hydropisie.

Calomel	5 decigr.
Scille	aa 2 —
Rhubarbe	
Sirop des 5 racines	Q. S.

F. S. A. 4 pilules, à donner dans une journée.
(Ascite du chien et du chat.)

Pommade mercurielle blanche.

Savon blanc râpé	1 part.
Huile d'olive	2 —
Protochlorure de mercure à la vapeur	1 —

On ajoute au savon le huitième de son poids d'eau, et on le ramollit au bain-marie. On le délaye dans l'huile,

et l'on ajoute le mercure doux à froid. Employée comme antipsorique, chez le chien.

Protochlorure de mercure par précipitation (*précipité blanc*). — Ce produit bien préparé est identique avec le calomel, mais bien plus actif à cause de son extrême division ; il est inusité à l'intérieur, où il ne faudrait pas le prescrire à des doses égales à celles du calomel. Il est employé à l'extérieur, soit dans le traitement des dartres sèches, soit pour faciliter la cicatrisation d'anciens ulcères.

Pommade contre les dartres.

Précipité blanc, 1 p. pour 8 p. d'axonge. Mêlez. On ajoute souvent à cette pommade 1 p. de camphre en poudre.

Cette pommade est utile dans presque toutes les variétés d'affections eczémateuses, dans tous les cas des plaies superficielles à surface grisâtre d'aspect cancéreux, tant qu'il n'y a pas de décollement de la peau, de sinuosités dans le fond de l'ulcère. Cette pommade est un incarnatif, un siccatif, un des meilleurs topiques qu'on puisse employer pour hâter la cicatrisation des solutions de continuité, plus étendues en surface qu'en profondeur, soit qu'elles paraissent être entretenues par quelques dispositions internes, soit qu'elles tardent à se cicatriser à cause de l'état local.

Sulfate de soude (*sel de Glauber*). — Le plus économique, le meilleur des sels neutres purgatifs, celui qui est le plus employé dans la médecine vétérinaire.

Ce sel est un excellent purgatif pour les porcs et les chiens. On le donne en solution dans l'eau pure ou dans de l'eau miellée. Il purge après six, huit ou dix heures au plus de son adminis-

tration. Il occasionne des selles muqueuses et séreuses.

Doses. — Pour les grands animaux la dose est de 500 grammes, pour le mouton de 20 à 100 grammes, et pour le chien, de 10 à 40 grammes au plus. On l'unit souvent à l'aloès, au séné, à la rhubarbe, à la manne.

Sulfate de magnésie (*sel d'Epsom, de Sedlitz, d'Egra, sel cathartique amer*). — Ce sel jouit des mêmes propriétés que le sulfate de soude. Comme il est plus cher et qu'il ne vaut pas mieux, il faut préférer celui-ci.

Doses. — Mêmes doses que le sulfate de soude.

Breuvage purgatif minoratif pour les poulains.
(Darreau.)

Sulfate de soude	90 à 150 gr.
Miel ou mélasse	125 —
Eau	1/2 lit.

Mêlez et faites dissoudre. Pour rendre l'action du purgatif plus énergique, M. Darreau conseille d'ajouter au sel de Glauber 8 à 10 gr. d'aloès succotrin.
(Arthrite des jeunes poulains.)

Breuvage purgatif.

Sulfate de soude	200 gr.
Eau	1 lit.
Sirop de nerprun	100 gr.

Dissolvez le sel dans l'eau, ajoutez le sirop.
En une fois au cheval.

Électuaire purgatif.

Sulfate de soude	375 gr.
Poudre de guimauve	45 —
Eau de fontaine	Q. S.

Électuaire laxatif.

Manne grasse	150 gr.
Miel ou mélasse	Q. S.
Sulfate de soude	200 gr.

En une seule dose au cheval.

Potion purgative (**Eckel**).

Sulfate de soude	15 gr.
Poudre de rhubarbe de Chine	5 —
Eau de fontaine	100 —

Mêlez. En une seule fois au chien.

Bols purgatifs.

Sulfate de soude	100 gr.
Emétique	1 —
Manne grasse	100 gr.
Miel / Poudre de réglisse	āā Q. S.

Cinq bols. Le matin au cheval à jeun.

Lavement purgatif.

Sulfate de soude	300 gr.
Eau	Q. S.
Feuilles de mauve	1 poignée.

Décoctez les feuilles, ajoutez le sel.

Électuaire laxatif (**Delafond**).

Miel ou mélasse	500 gr.
Son	1 lit.
Sulfate de magnésie	125 gr.

Le sirop et le sel sont mélangés au son, on fait cuire dans Q. S. d'eau.

En une fois au cheval.

Eau de Sedlitz artificielle (**Yvon**).

Sulfate de magnésie	20 gr.
Eau	40 —
Essence de menthe	2 goutt.

Dans un demi-verre d'eau.
(Laxatif pour les chiens.)

Magnésie (*magnésie calcinée, magnésie décarbonatée*). — La magnésie calcinée jouit de propriétés purgatives, mais son action est lente : elle ne purge guère que dix à douze heures et plus après son administration. Elle agit plus sûrement lorsqu'on l'associe à une dose convenable de sucre ou de miel; elle ne détermine point de coliques. Cependant, lorsqu'on en continue longtemps l'usage, elle peut donner lieu à du ténesme rectal.

La magnésie calcinée est rarement employée en médecine vétérinaire; cependant on pourrait en faire un usage utile pour les jeunes animaux atteints de météorisation et d'une légère constipation. Étant sans odeur et sans saveur, les animaux la prennent très bien avec une petite quantité d'aliments choisis, comme le lait, le beurre ou le miel.

Doses. — 5 à 20 grammes pour les jeunes poulains et les veaux, et de 2 à 8 grammes pour le chien.

Carbonate de magnésie (*magnésie blanche*).

Doses. — Ce sel jouit des mêmes propriétés que la magnésie calcinée, et est employé aux mêmes usages et à une dose double.

Le citrate et le tartrate de magnésie sont peu usités en vétérinaire. On peut cependant les employer pour les chiens de luxe.

Médecine de magnésie.

Lait	60 gr.
Sucre	50 —
Magnésie calcinée	5 —

Broyez dans un mortier la magnésie et le lait; chauffez dans un poêlon en agitant.

Retirez du feu, ajoutez le sucre, dissolvez-le, passez. En une seule fois au chien.

Limonade purgative au citrate de magnésie.

Acide citrique	30 gr.
Hydro-carbonate de magnésie	18 —
Eau	300 —
Sirop de sucre incolore	100 —
Alcoolature de zestes de citron	1 —

Dissolvez l'acide citrique dans l'eau, ajoutez le carbonate de magnésie et lorsque la réaction sera terminée, filtrez la solution dans la bouteille même qui contiendra le sirop aromatisé.

EAUX SALINES PURGATIVES ARTIFICIELLES

Eau de Sedlitz.

Sulfate de magnésie cristallisée	30 gr.
Eau pure	650 —

Autre (Codex).

Sulfate de magnésie	30 gr.
Bicarbonate de soude	4 —
Acide tartrique	4 —
Eau	650 —

Crème de tartre soluble (*tartro-borate de potasse*). — La crème de tartre soluble est un excellent purgatif tempérant qui irrite fort peu le canal intestinal. On doit surtout en faire usage pour les jeunes animaux.

Doses. — De 20 à 120 grammes pour les jeunes poulains, les génisses et les moutons; pour les chiens, elle est de 10 à 20 grammes.

Breuvage purgatif minoratif (Darreau).

Tartro-borate de potasse	60 à 75 gr.
Eau	3 à 4 lit.

Miel ou mélasse Q. S. pour édulcorer.
Contre l'entérite diarrhéique des poulains.

On donne la dose indiquée ci-dessus en boisson toutes les heures pendant 12 ou 15 heures. Si l'animal refuse de boire, on la fait prendre de force à la dose d'un demi-litre. On doit continuer cette préparation jusqu'à ce que la diarrhée ait cessé.

Rhubarbe. — La racine de rhubarbe, à grande et à petite dose, agit comme tonique sur les grands animaux domestiques et ne les purge pas. Tiedemann en administra 200 grammes à un cheval, qui ne fut point purgé : mais ses urines se colorèrent en jaune. La rhubarbe est rarement ordonnée seule aux grands animaux : elle ne sert que d'adjuvant. Pour le chien, on l'administre en *poudre* à la dose de 1 gramme comme tonique, et de 10 grammes comme purgatif.

Sénés. — On connaît sous le nom de séné les folioles de plusieurs espèces du genre *Cassia*. On distingue dans le commerce plusieurs variétés de séné : le *séné de la palte*, séné d'Alep, séné de Tripoli.

Grabeaux de séné. — On désigne ainsi un mélange pulvérulent provenant des débris du séné, auquel on ajoute souvent des feuilles étrangères : parmi ces falsifications, la plus coupable est celle qui s'effectue avec les feuilles de redoul, *Coriaria myrtifolia*, de la famille des Coriarées. On cite plusieurs cas d'empoisonnement produits par un pareil séné.

Les praticiens doivent veiller à sa pureté ; car, étant plus économique, il est particulièrement employé en médecine vétérinaire.

Doses. — Le séné se prescrit à la dose de 30 à 60 grammes pour les grands animaux, et de 5 à 10 grammes pour les chiens.

Breuvage purgatif.

Séné ..... 60 gr.

Infusez dans 1 litre d'eau.
Ajoutez :

Sel marin ..... 200 gr.
Miel ou mélasse ..... 200 —

Breuvage purgatif (**Bourgelat**).

Séné ..... 30 gr.

Faites bouillir dans 500 grammes, passez et délayez :

Aloès en poudre ..... 30 gr.

Potion purgative pour le chien.

Séné ..... 5 gr.

Infusez dans 100 gr. d'eau et ajoutez :

Sirop de nerprun ..... 30 gr.

Lavement purgatif pour le cheval (**Clater**).

Séné ..... 30 gr.

Faites infuser dans 1 litre 1/2 d'eau.
Passez, ajoutez :

Sel marin ..... 30 gr.
Huile ..... 100 —

Agitez et administrez.
(Coliques, constipation.)

Nerprun. De la famille des Rhamnées. — On donne le nom de *nerprun* au fruit du *Rhamnus catharticus*. Il est doué de propriétés purgatives assez énergiques. 25 ou 30 de ces fruits suffisent pour purger un chien ; et il faut au contraire plus de 30 grammes de suc, ce qui prouve que la matière purgative est peu soluble dans l'eau. On n'emploie guère actuellement que le *sirop de nerprun*. On le prépare en faisant fondre

1 p. de sucre dans 1 partie de suc, et en évaporant en consistance sirupeuse; pour obtenir le suc, on laisse fermenter pendant trois jours les fruits écrasés; on passe et on conserve. Le sirop de nerprun est un purgatif doux; il purge le chien à la dose de 60 grammes.

Huile de ricin. — C'est un bon purgatif pour le chien; utile encore pour les grands animaux dans leur jeunesse ou affaiblis par les maladies.

Doses. — 200 à 500 grammes pour les grands animaux, 10 à 50 grammes pour les chiens.

Breuvage laxatif (**Moiroud**).

Huile de ricin	350 gr.
Décoction de guimauve	3/4 lit.

En une fois au cheval.

Potion dans l'entérite chronique (**Blaine**).

Huile de ricin	200 gr.
Ipécacuanha en poudre	5 —
Opium	1 —
Décoction claire d'amidon	250 —

Répétez ce médicament une ou deux fois à des intervalles de six heures, puis substituez une décoction d'amidon.

Émulsion purgative.

Huile de ricin	30 gr.
Gomme arabique en poudre	8 —
Eau de menthe	35 —
Eau commune	60 —
Sirop simple	10 —

F. S. A.
Au chien, en une fois.

Mannes. — Elles découlent de deux espèces de frênes de la famille des jasminées, les fraxinus-

orans et *rotundifolia*. On les récolte en Sicile et en Calabre; on en trouve dans le commerce trois sortes : 1° la *manne en larmes;* 2° la *manne en sorte;* 3° la *manne grasse*. C'est cette dernière qu'on préfère dans la médecine vétérinaire, parce qu'elle purge aussi bien que les autres et coûte beaucoup moins.

La manne grasse est un purgatif doux pour les chiens et même pour les chevaux. Pour l'administrer, on la fait dissoudre dans du lait ou de l'eau. On l'emploie avec avantage pour les petits animaux, dans les constipations et le début de la maladie des chiens. Administrée unie au miel et donnée sous forme d'électuaire aux jeunes chevaux qui toussent, elle procure un soulagement assez prompt.

Doses. — Pour les grands animaux, on la donne à la dose de 100 à 200 grammes, et pour les petits à celle de 15 à 40 grammes.

Casse (pulpe de). — Se prescrit quelquefois comme purgatif pour le chien, à la dose de 30 grammes.

Tamarin (pulpe de). — S'emploie à la dose de 30 grammes pour 500 grammes de petit-lait, pour relâcher le chien.

Miels. — Ils purgent moins que les mannes. Ce n'est qu'à la dose de 200 à 500 grammes qu'on obtient un effet purgatif peu décidé chez les grands animaux.

Pruneaux. — On emploie comme un excipient de tisane laxative une décoction de 200 grammes de pruneaux dans un litre d'eau.

Podophyllin. — Résine tirée de la racine du *podophyllum peltatum*. Contre la constipation des petits animaux.

Podophyllin	3 gr.
Poudre de gingembre	3 —

Miel ou mélasse, q. s.

F. S. A. 100 pilules. 1 à 2 chaque jour. Constipation opiniâtre du chien.

Podophyllin	50 centigr.
Extrait belladone	15 —
— jusquiame	30 —

F. S. A. 50 pilules. 1 à 3 par jour. Même usage que les précédentes.

Purgatifs mécaniques. — On peut désigner sous ce nom les substances telles que la *moutarde blanche*, qui peut s'administrer aux chiens constipés à la dose de deux cuillerées à bouche chaque matin, et le *soufre*, qui purgent par suite de leur masse et d'une très légère irritation qu'elles déterminent.

Sirop de chicorée composé.

Rhubarbe de Chine	200 gr.
Racine de chicorée	200 —
Feuilles de chicorée	300 —
Fumeterre	100 —
Scolopendre	100 —
Baies d'alkekenge	58
Cannelle de Ceylan	20 —
Santal citrin	20 —
Sucre blanc	3000 —
Eau distillée	Q. S.

Purgatif laxatif employé dans la médecine du chien. Dose de 10 à 15 grammes.

Eau-de-vie allemande.

(*Teinture de Jalap composée.*)

Jalap.....	40 gr.
Turbith.....	10 —
Scammonée d'Alep.....	80 —
Alcool à 60°..	960 —

De 5 à 10 grammes comme purgatif drastique contre les hydropisies. (Chieu.)

MÉDICAMENTS SUDORIFIQUES OU DIAPHORÉTIQUES

On donne le nom de *sudorifiques* aux médicaments qui augmentent la transpiration cutanée. Cet effet peut être déterminé par des substances appartenant à différentes classes, pourvu qu'elles soient administrées dans un véhicule chaud et abondant. La plupart des sudorifiques classiques ne doivent leurs propriétés qu'à l'eau qui leur sert de véhicule : mais il est certain que plusieurs agents ont une action manifeste sur la peau : c'est particulièrement ceux qui sont éliminés par cette voie.

On distinguait autrefois les sudorifiques en *diaphorétiques* et en *sudorifiques* proprement dits, selon qu'ils se bornaient à augmenter l'exhalation naturelle de la peau ou qu'ils allaient jusqu'à déterminer la sueur. Cette distinction est abandonnée parce qu'elle reposait moins sur une différence entre ces medicaments que sur la température et l'état hygrométrique de l'air ambiant.

On peut dire d'une manière générale que pour faciliter l'action des sudorifiques on doit les prescrire dans un véhicule aqueux abondant, et qu'il faut placer l'animal dans une température douce et à l'abri des courants d'air, en l'enveloppant de bonnes couverture de laine.

Ammoniacaux.

Les préparations ammoniacales ont repris depuis quelques années une faveur marquée : l'am-

mo' iaque liquide et plusieurs sels ammoniacaux sont journellement employés aujourd'hui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'ammoniaque liquide est un médicament très important pour la médecine vétérinaire.

Le carbonate d'ammoniaque est un médicament dont les propriétés alcalines et stimulantes sont très précieuses, trop peu utilisé dans la médecine vétérinaire ; on prescrit davantage le chlorhydrate d'ammoniaque et quelquefois l'acétate.

Ammoniaque liquide (*alcali volatil*). — C'est un des médicaments les plus importants de la médecine vétérinaire, un de ceux qu'on emploie fréquemment.

Usage interne. — A l'intérieur, l'ammoniaque concentrée agit comme un poison irritant très violent ; étendue d'eau c'est un agent stimulant diaphorétique et sudorifique d'une grande puissance, qni peut rendre de grands services. On l'administre avec succès dans les fièvres ataxiques. Administrée aux animaux herbivores qui sont affectés d'un gonflement excessif quand ils ont mangé du trèfle vert, elle les rétablit presque instantanément.

Mêlée dans un breuvage aqueux, à la dose de 10 à 15 grammes pour le cheval, 30 gram. pour le bœuf, et 20 à 24 gouttes pour le mouton, elle est le plus puissant stimulant des propriétés vitales ; elle accélère la circulation, relève les forces.

Usage externe. — Appliquée sur la peau des animaux, l'ammoniaque liquide à 22° produit rapidement une rougeur assez vive, quelquefois

des phlyctènes, et même une eschare quand le contact est assez prolongé. On l'emploie comme rubéfiant dans les rhumatismes chroniques, les tumeurs froides, les névralgies, les engorgements récents des mamelles, etc. On s'en sert comme dérivatif et révulsif dans une foule d'affections diverses. Outre ces usages, on a vanté comme résolutifs, ou comme excitants, des mélanges qui dégagent continuellement du gaz ammoniac.

Breuvage contre la météorisation des ruminants (**Erdmann** et **Hertwig**).

Ammoniaque	30 gr.
Alcool	60 —
Infusion de camomille	750 —

En 2 fois dans l'espace d'une demi-heure.

Pommade de Gondret (caustique ammoniacal).

Suif	32 gr.
Graisse de porc	32 —
Ammoniaque liquide à 25°	64 —

Faites liquéfier le suif et l'axonge dans un flacon à large ouverture, ajoutez l'ammoniaque; fermez le flacon et tenez le plongé dans l'eau froide, en ayant soin d'agiter de temps en temps jusqu'à ce que la pommade soit refroidie. Cette pommade est très active; en l'étendant sur la peau et en recouvrant d'une compresse, elle produit une vésication assez rapide.

Liniment ammoniacal (liniment volatil). — Mêlez 64 gram. d'huile d'olive avec 8 gram. d'ammoniaque liquide à 22°.

Ce liniment est un excitant fort actif qui rougit la peau et peut même produire une vésication. Quand on veut un effet plus actif, on double la dose d'ammoniaque: on la diminue au contraire quand on veut obtenir une action plus douce. Ce liniment est surtout employé dans les douleurs rhumatismales; on y ajoute souvent du camphre, 4 gram.; du laudanum, 4 gram., etc.

Liniment ammoniacal camphré (**Strauss**).

Eau-de-vie camphrée	30 gr.
Ammoniaque liquide	15 —

Mêlez. Frottez la peau de l'animal malade.

Liniment ammoniacal (liniment volatil) (**Erdmann**).

Huile de navette	125 gr.
Ammoniaque caustique liquide	20 —

Agitez dans un vase de terre clos jusqu'à ce que le mélange soit intime. Il est demi-fluide; le mélange n'est pas détruit par le repos.

Liniment ammoniacal camphré (liniment volatil camphré) (**Erdmann**).

Huile camphrée	3 part.
Ammoniaque caustique liquide	1 —

Mêlez.

Liniment stimulant (**Strauss**).

Huile de térébenthine Huile d'olive	āā 30 gr.
Ammoniaque liquide	15 gr.

Mêlez.

Liniment irritant (**Strauss**).

Ammoniaque liquide	30 gr.
Esprit-de-vin	60 —
Essence de térébenthine	30 —

Mêlez.

Liniment volatil (**Strauss**).

Huile d'olive	60 gr.
Ammoniaque liquide	30 —

Mêlez.

Mixture contre les affections rhumatismales, les paralysies (**Erdmann** et **Hertwig**).

Ammoniaque liquide Essence de térébenthine	āā 30 gr.

Alcool camphré.....	ãã 45 gr.
Alcoolé de savon alcoolisé.....	

Mêlez. En friction sur les parties malades.

Eau sédative (Raspail).

Eau	500 gr.
Alcool camphré.....	60 —
Ammoniaque liquide.....	130 —
Sel marin	120 —

Dissolvez le sel dans l'eau et mêlangez.

Charge résolutive ammoniacale.

Térébenthine	250 gr
Alcool camphré.....	100 —
Ammoniaque liquide à 22°.....	100 —

On ajoute l'alcool camphré à la térébenthine et l'on mèle ensuite peu à peu l'ammoniaque par trituration.

Carbonate d'ammoniaque (*sel volatil de corne de cerf*). — Ce sel, qui a l'odeur de l'ammoniaque liquide, possède aussi ses propriétés. On l'emploie comme stimulant diffusible dans toutes les conditions où l'ammoniaque est prescrite. Comme il est moins actif que cette dernière, on s'en sert rarement. Il n'est recommandable que lorsqu'on prescrit les ammoniacaux, soit sous forme d'électuaire, soit sous celle de pilules. La dose varie de 20 à 50 grammes pour le bœuf et le cheval, et de 2 à 10 gram. pour le chien et le mouton.

Électuaire diaphorétique.

Carbonate d'ammoniaque.....	20 gr.
Thériaque	50 —

Mêlez. En 3 fois dans la journée.

Collyre ammoniacal (poudre de Leayson).

Chaux éteinte	32 gr.
Poudre de sel ammoniac	4 —
— de charbon végétal	1 —
— de canelle	1 —
— de girofle	1 —
— de bol d'Arménie	2 —

Mêlez dans un flacon bouchant bien.
(Opthalmies chroniques.)

Chlorhydrate d'ammoniaque. — Peu employé. Il jouit cependant de propriétés excitantes diffusibles.

Acétate d'ammoniaque (*esprit de Mindererus*). — Ce produit, quoique possédant une action moins puissante que l'ammoniaque liquide ou le carbonate d'ammoniaque, est cependant assez souvent encore employé en médecine vétérinaire; il est prescrit comme diaphorétique stimulant dans les affections typhoïdiques, dans les cas de gangrène graves. On le prescrit encore dans l'influenza. A l'extérieur, il est employé pour hâter la résolution des tumeurs indolentes.

Il faut l'administrer au début de toutes les affections internes qui s'annoncent avec une forme adynamique.

Doses. — 100 à 250 grammes pour les grands animaux, dans un breuvage, et 5 à 10 grammes pour les petits.

Breuvage stimulant.

Acétate d'ammoniaque	100 gr.
Infusion de sauge	1 lit.

Solution stimulante (**Percival**).

Alcool	125 gr.
Eau	1/2 lit.
Solution d'acétate d'ammoniaque	125 gr.

Breuvage antiseptique.

Racine d'aunée	āā 100 gr.
Quinquina	
Acétate d'ammoniaque.....	
Camphre.....	20 gr.
Ether.....	20 —
Eau commune	2 lit.

Décoctez l'aunée et le quinquina dans l'eau, passez, ajoutez l'acétate et l'éther, ensuite le camphre divisé d'abord dans un jaune d'œuf ou un peu de miel.

En 2 doses.

Soufre. — Le soufre, et surtout ses préparations constituent des médicaments des plus fréquemment employés en médecine vétérinaire, et de ceux qui rendent des services indubitables. — Le soufre, administré à l'intérieur à hautes doses, est purgatif; en quantité moindre, son action première le rapproche des médicaments stimulants : il accélère le pouls, augmente la chaleur animale, active les sécrétions cutanée, bronchique, rénale. Il paraît aussi avoir une action excitante spéciale sur tout le système cutané. Une partie du soufre qui est ingéré paraît être absorbée et subir des transformations. Plusieurs observations confirment ce fait : ainsi la sueur, l'haleine, et les autres sécrétions, acquièrent l'odeur fétide particulière au gaz hydrogène sulfuré. C'est cette action générale, par suite de l'absorption, qui rend le soufre précieux dans certaines affections catarrhales, dans les engorgements et dans plusieurs autres maladies chroniques.

L'usage le plus général du soufre et celui qui est le moins contesté, est dans le traitement de

la gale, de différentes dartres et de plusieurs autres affections cutanées. Dans plusieurs de ces conditions, le soufre passe pour un spécifique. L'influence qu'il exerce alors est d'une nature particulière ; il change pour ainsi dire le mode de vitalité de cette membrane; dans la gale il tue rapidement l'acarus.

Toutes les affections non sécrétantes de la peau qui causent de la démangeaison peuvent être traitées par les sulfureux.

On emploie à l'intérieur le soufre lavé à la dose de 30 à 100 grammes pour le cheval, et de 2 à 20 grammes pour les moutons, les porcs et les chiens.

Lorsqu'on veut l'administrer, on l'incorpore au miel ou à une substance farineuse, pour en confectionner des pilules ou des électuaires qu'on donne aux grands herbivores. On le met en suspension dans le lait, le bouillon ou la soupe, pour les carnivores.

Sulfure de potasse (*foie de soufre*). — Ce médicament a beaucoup plus de puissance que le soufre sublimé. Donné à la dose de 60 gram. à un cheval, il l'a empoisonné.

Les *sulfures de potasse* ou *de soude secs* ou *liquides*, administrés à haute dose, sont des poisons corrosifs très énergiques. Leur administration imprudente a causé des accidents; à petites doses, ils stimulent tous les organes; mais, comme le soufre, ils paraissent avoir une action spéciale sur les organes de la circulation, les poumons et la peau. Peu employés à l'intérieur, les sulfures alcalins pourraient cependant servir

à faire des eaux sulfureuses artificielles à donner dans les maladies chroniques de l'appareil respiratoire.

Ils servent surtout dans les affections de la peau, en bains, lotions, etc. La solution se fait à 4 0/0

Bols pour la bronchite chronique du cheval (Hinds).

Sulfure de potasse.....	ãã 30 gr.
Réglisse en poudre.....	
Térébenthine de Venise.....	
Asa fœtida.....	

Pour 4 bols, 1 par jour le soir.

Eaux sulfureuses artificielles.

Monosulfure de sodium.....	13 centigr.
Chlorure de sodium.....	13 —
Eau bouillie.....	650 gr.

Faites dissoudre, conservez bouché. (Codex).

Cette formule est économique, facile à exécuter et, à tous ces titres mérite d'être essayée dans le traitement des affections de l'appareil respiratoire des animaux.

Poudre pour eau sulfureuse (Pouillet).

Sulfure de sodium.....	ãã part. ég.
Bicarbonate de soude.....	
Sulfate de soude.....	
Sulfate de potasse.....	
Gomme arabique.....	
Acide tartrique.....	

Séchez et mêlez. 50 centigr. pour 1 litre d'eau.
Conservez la poudre dans un récipient bouché.
Mêmes remarques que pour la précédente.

Jaborandi et Pilocarpine. — La pilocarpine est l'alcaloïde du jaborandi. Leur administration provoque la sueur et la salivation. On les a vantés dans la bronchite, la pleurésie (Vulpian).

Le chlorhydrate de pilocarpine en solution dans l'eau et administré en injections sous cutanées à la dose de 15 à 25 centigr. donne d'excellents résultats dans les cas de congestion intestinale (**Nocard**).

La salsepareille. la squine, le gaïac, le sassafras sont inusités en vétérinaire.

Les fleurs de sureau, la bardane, la patience, la chicorée, le pissenlit, la saponaire, le fumeterre, l'orme pyramidal, sont plutôt dépuratifs que sudorifiques. Leur usage est peu important pour la médecine des animaux.

MÉDICAMENTS DIURÉTIQUES

On donne le nom de diurétiques à des médicaments qui sont absorbés et qui ont une action spéciale sur les reins, dont ils augmentent la sécrétion. Cette action spéciale trouve une explication très rationnelle dans ce fait, dont l'expérience a constaté l'exactitude : c'est que les médicaments diurétiques sont éliminés avec les urines. Un autre fait non moins intéressant, c'est que les agents diurétiques ne sont point volatils sans décomposition.

Les diurétiques sont d'héroïques médicaments auxquels on a journellement recours dans la médecine vétérinaire. On peut les diviser en deux séries bien naturelles : 1° diurétiques fournis par le *règne minéral;* 2° diurétiques fournis par le *règne végétal.* Occupons-nous des premiers. Ils

forment deux sections distinctes : A, les *diurétiques salins;* B, les *diurétiques alcalins*. Parmi les diurétiques salins, c'est le nitrate de potasse qu'on emploie presque exclusivement; on prescrit encore de temps en temps le nitrate de soude; mais on pourrait également ordonner la plupart des sels neutres, tels que les sulfates de potasse, de soude, de magnésie, le phosphate de soude. Ces sels neutres, administrés à faible dose, n'agissent plus comme purgatifs; ils sont absorbés, transportés dans le torrent de la circulation, éliminés par les reins, dont ils augmentent l'activité. Les diurétiques alcalins forment un ordre de médicaments spéciaux sur lesquels nous nous étendrons bientôt.

Les diurétiques végétaux constituent également deux sections : les uns ont une incontestable énergie; les autres, au contraire, n'agissent que par l'eau, qui leur sert de véhicule. Dans notre première section, se trouvent trois remarquables agents qui, habilement maniés, peuvent rendre de grands services, et qui se ressemblent sous le plus d'un rapport, ce sont la *digitale*, la *scille* et le *colchique*. Administrés à dose suffisante, ils provoquent, et les uns et les autres, une révolte de l'estomac, d'où des vomissements et des selles abondantes chez les carnivores. Introduits dans l'économie par voie d'absorption, ils diminuent l'énergie des fonctions vitales, et quelquefois avec une puissance telle qu'ils peuvent causer la mort à presque tous les animaux : ce sont de bien énergiques contro-stimulants. La réaction se manifeste du côté des reins; l'activité de ces

organes est augmentée. On ne peut pas dire jusqu'ici que le principe actif de ces plantes soit éliminé par les urines, comme cela arrive pour les autres diurétiques, mais cela est très probable.

Les autres diurétiques que le règne végétal nous donne, et que nous avons placés parmi les agents équivoques, sont très nombreux : la *parietaire*, la *doradille*, les *queues de cerise*, la *turquette*, l'*arrête-bœuf*, l'*asperge*, le *petit houx*, le *pareira brava*, le *cétérach*, l'*alkékenge*, le *câprier épineux*, etc., etc. Tous ces diurétiques peuvent réussir quand les trois conditions suivantes sont réunies : 1° véhicule aqueux abondant; 2° action convenable de l'appareil digestif, et absorption suffisante; 3° activité modérée des fonctions de la peau.

Nous devons ajouter encore que plusieurs médicaments peuvent provoquer une abondante sécrétion urinaire d'une façon toute spéciale. Si les reins fonctionnent mal par suite d'altération du sang, les agents qui rétabliront ce liquide vital dans les conditions normales pourront être regardés comme des diurétiques. Ainsi on a vu des urines abondantes dans les hydropisies après l'administration, soit des drastiques, soit des toniques, soit des acides. Nous expliquons cette heureuse influence parce que ces médicaments, convenablement administrés, ont rétabli le sang dans un état favorable, et que les reins peuvent alors librement séparer de la masse du sang les matériaux qui constituent les urines.

Plusieurs médicaments que nous avons placés

dans la classe des stimulants généraux, presque tous ceux qui sont fournis par le règne végétal, et en particulier les huiles essentielles, les baumes, les résines, modifient d'une manière souvent très remarquable les qualités de l'urine; mais, comme ils n'en augmentent pas évidemment la quantité, on doit les distinguer des vrais diurétiques. Il ne faut pas non plus confondre sous ce nom tous les médicaments dont l'administration peut, dans quelques conditions, être suivie de diurèse; car, dans certains cas d'irritation, les émollients peuvent avoir cet effet. Les toniques peuvent se comporter de même dans quelques cas de débilité; mais il faut réserver le nom de diurétiques aux médicaments qui ont une action spécifique bien évidente sur les reins, et qui, le plus ordinairement, augmentent la sécrétion de ces organes.

Les diurétiques s'administrent ordinairement en dissolution dans un véhicule aqueux abondant, pour favoriser leur action en augmentant la masse des liquides en circulation. Cette pratique est surtout utile lorsqu'il s'agit de débarrasser le sang de quelque principe anormal, comme dans plusieurs fièvres graves, etc.; et que le rein doit être chargé de cette élimination; mais quand on a pour but de diminuer la masse des liquides, alors il faut prescrire autant qu'on le peut les diurétiques sous forme de pilules : c'est ainsi qu'on doit se comporter dans les cas d'hydropisie.

Avant de commencer l'histoire particulière des diurétiques, insistons encore sur un point impor-

tant. Ces médicaments ne sont point volatils sans décomposition : cette propriété intéressante les distingue des stimulants généraux, qui sont presque tous volatils. Voici une autre distinction qui paraît être sous la dépendance de cette propriété : les médicaments diurétiques entrent tous dans cette vaste série d'agents contro-stimulants sur lesquels les médecins de l'école italienne ont tant insisté. Est-ce à dire pour cela que cette action hyposthénisante sera à la fois générale et constante? Non, on ne saurait élever cette prétention. Suivant les animaux, suivant les doses, suivant les modes d'administration, cette action contro-stimulante pourra n'apparaître par aucun phénomène; mais ce qu'on peut dire de toujours vrai, le voici : Lorsque les médicaments diurétiques, ou, pour parler d'une façon plus générale, lorsque tous les médicaments contro-stimulants, dont plus tard nous tracerons l'histoire, sont pris en quantité suffisante, ils sont absorbés, transportés dans le sang, et ils causent des troubles très variés dans les grands appareils de la circulation et de la nutrition; ces troubles sont suivis ou accompagnés d'un effet contro-stimulant, mais qui est beaucoup moins général qu'on ne s'est plu à le dire.

Les diurétiques sont très usités dans la médecine des animaux, et ils rendent de grands services à la thérapeutique, dans les hydropisies, les œdèmes, les résorptions purulentes, et dans quelques affections des organes génito-urinaires.

Scille et Digitale. — Nous plaçons en tête de la médication diurétique la scille et la digitale,

deux médicaments qui présentent entre eux de grands rapprochements sous le point de vue de l'action physiologique et des usages thérapeutiques, et qui se rapprochent également du colchique.

Appliquées localement, la scille et la digitale déterminent une très forte irritation : introduites en quantité élevée dans l'appareil digestif, elles peuvent causer l'une et l'autre des vomissements et des superpurgations séreuses; absorbées en quantité suffisante, elles déterminent des troubles dans la circulation, qui se manifestent souvent par un abaissement notable dans le nombre des pulsations, des syncopes qui peuvent être suivies d'affaiblissement dans les fonctions de la respiration, et même par la mort. Ce sont des agents dont la puissance nuisible se porte surtout sur les appareils de la vie de nutrition, en n'ébranlant que faiblement les appareils de la vie de relation. Ces médicaments n'en sont que plus dangereux à bien manier, plus traîtres dans leur emploi inconsidéré. C'est le rein qui est chargé d'éliminer ces principes perturbateurs, et ses fonctions en reçoivent une activité nouvelle; la quantité d'urine rendue dans les vingt-quatre heures augmente. Mais qu'on n'aille pas imaginer que ce soit un effet constant : les meilleurs diurétiques sont toujours capricieux. On ne commande pas aux reins comme aux différentes parties de l'appareil digestif, qu'on peut ébranler à volonté, soit par des émétiques, soit par des purgatifs.

Les préparations de scille et de digitale ren-

dent de grands services, comme agents contro-stimulants, dans les maladies du cœur et dans les affections chroniques de l'appareil respiratoire. Comme diurétiques, elles sont surtout utiles dans les hydropisies chroniques.

Scille. — La *poudre de bulbe de scille* s'emploie comme la digitale, dans les œdèmes et les hydropisies anciennes; de plus, on la prescrit comme expectorant. On l'administre à la dose de 20 à 50 grammes pour les grands animaux, et de 1 à 5 grammes pour les petits.

Poudre contre l'ascite des chiens (**Blaine**).

Poudre de digitale	ãã 1 gr.
Antimoine en poudre	
Nitrate de potasse	5 gr.

Divisez en 20 paquets. Un à quatre chaque jour.

Potion expectorante (**Beasley**).

Digitale	1 gr.
Emétique	2 —
Nitre	12 —
Scille	4 —
Opium	1 —
Décoction d'orge	1/2 litre.

Teinture de scille.

Scille sèche	1 gr.
Alcool à 60°	4 —

De 20 à 24 gouttes pour le chien.

Vin scillitique.

Scille sèche	1 gr.
Vin généreux	16 —

1 cuillerée à café.
Ascite du chien.

Vinaigre scillitique.

Scille sèche	1 gr.
Vinaigre fort	16 —

Laissez macérer, comme pour les précédents, 8 ou 1 jours.

Employé en friction.

Oxymel scillitique.

Vinaigre scillitique	1 gr.
Miel pur	2 —

Le meilleur procédé pour obtenir un produit limpide consiste à délayer le miel dans le vinaigre scillitique, a y ajouter une Q. S. d'eau pour que le mélange puisse se filtrer, et à évaporer au bain-marie jusqu'à consistance sirupeuse.

Dose. — 30 à 100 gram. pour les chiens, 100 à 200 pour les grands animaux.

Pilules diurétiques hydragogues.

Scille	ãã 5 gr.
Digitale	
Scammonée	
Sirop de gomme	Q. S.

F. S. A. 100 pilules.

On en conseillera de 2 à 12 par jour jusqu'à effet diurétique et purgatif bien prononcé pour le chien.

Ces pilules sont très efficaces contre les hydropisies.

Poudre diurétique pour les chiens (**Blaine**).

Scille et digitale en poudre	ãã 1 gr.
Magnésie	
Crème de tartre soluble	5 gr.

Mêlez et divisez en 20 doses. On en donnera 2 à 6 par jour aux chiens affectés d'hydropisie.

Poudre diurétique fondante, imitée d'après la composition de la poudre de Lebas (**Roupp**).

Bol d'Arménie	ãã 180 gr.
Colophane	

Safran de Mars.....	ãã 62 gr.
Scille rouge.....	
Garance.....	90 gr.
Ecorce de sassafras	30 —
Azotate de potasse.....	75 —

Mélangez et divisez par paquets de 32 à 62 grammes pour l'usage. (Il convient d'ajouter 1 gramme d'émétique. B.)

Squames de scille..... 4 gr.

Faites bouillir pendant 1 quart d'heure avec eau de fontaine Q. S.

Pour faire 180 gr. de colature ajoutez :

Sulfate de magnésie..... 15 gr.

Une cuillerée à soupe de 2 en 2 heures.

Ascite du chien (**Haubner**).

Feuilles de digitale pourprée	0 gr. 55
Squames de scille.....	0,75 —

Pulvérisez. Ajoutez crème de tartre 8 gr. ; faites 20 pilules, une matin et soir.

Ascite du chien (**Duttenhofer**).

Digitale. — Employer la poudre de feuilles. Il est nécessaire que cette poudre soit de préparation récente.

Le principe actif est la digitaline.

La poudre se donne à la dose de 2 grammes (cheval); 1 centigramme (chien) : deux fois par jour. Ne pas continuer plus de 3 jours.

La forme à employer est la macération.

La digitaline se donne aux doses : 5 milligrammes, cheval; 1 milligramme, chien.

Colchique d'automne. — Drastique et diurétique; empoisonne à dose élevée. Employé dans les hydropisies, même celles des séreuses articulaires.

Teinture de colchique. — Le *Codex* la fait préparer avec 1 partie de bulbes secs de colchique et 4 parties d'alcool à 60°. Dose : 1 gram. par jour pour le chien, dans les hydropisies.

Vinaigre de colchique. — Il se prépare en faisant macérer pendant un mois 1 partie de bulbe frais de colchique dans 12 parties de vinaigre très fort. Ce vinaigre sert à préparer l'oxymel colchique. Une partie de ce vinaigre est mélangée à 2 parties de miel; on fait cuire en consistance convenable. Employé pour le chien à la dose de 30 gram. pour combattre les hydropisies.

Les préparations qui ont pour base les *semences de colchique* sont préférées maintenant à celles qui ont pour base les bulbes; on obtient des médicaments d'un effet plus certain.

Pilules diurétiques.

Poudre de colchique	8 gr.
Azotate de potasse	12 —
Miel ou mélasse	Q. S.

Administrez matin et soir au cheval.

Électuaire diurétique.

Poudre de colchique	10 gr.
Nitre	32 —
Miel ou mélasse	Q. S.

Le **Genêt** en décoction dans l'eau constitue un bon diurétique.

Spirea ulmaria. Acide salycilique. Salycilate de soude.

La spirée ulmaire agit par l'acide salycilique qu'elle renferme.

L'acide salycilique et surtout le salycilate de soude sont très employés contre les rhumatismes articulaires aigus, la fièvre typhoïde, les affections paludéennes.

Les autres diurétiques végétaux énumérés précédemment sont peu certains et par conséquent peu employés.

Sirop des cinq racines.

Racines d'ache	100 gr.
— de fenouil	100 —
Racines de persil	100 gr.
— d'asperges	100 —
— de petit houx	100 —
Sucre	2000 —
Eau	3000 —

(Codex).

Ajoutez pour augmenter son action 1 gramme d'acétate de potasse pour 20 de sirop.

Solution contre les dartres humides du chien (Nocard).

Salicylate de soude	10 à 15 gr.
Eau	100 —

En lotion.

La sécrétion tarit en quelques jours et la douleur se calme.

Le salicylate de soude s'emploie dans la fièvre typhoïde du cheval.

De 10 à 20 grammes par jour associé au sulfate et au bicarbonate de soude

Nitrate de potasse (*nitre, sel de nitre, salpêtre*). — Ce médicament est très important dans la médecine vétérinaire

Administré à haute dose, le nitrate de potasse irrite assez vivement la muqueuse gastro-intestinale. Il peut produire des vomissements chez les

carnivores, des évacuations alvines. Administré à dose modérée, il ne produit aucun effet sensible; mais il est absorbé et réagit immédiatement d'une manière évidente sur la circulation. Il ralentit et diminue la chaleur animale. Sous ce rapport, il doit être placé dans un rang très utile parmi les médicaments contro-stimulants. C'est cette propriété du nitre qui l'a fait employer pour combattre la plupart des maladies inflammatoires. Une action secondaire non moins importante est celle qu'il exerce sur les reins; c'est par eux que l'économie se débarrasse du nitre qui a été absorbé; en les traversant, il les excite d'une manière particulière, il augmente leur sécrétion : c'est ce qui l'a fait placer par beaucoup d'auteurs à la tête des médicaments diurétiques, et c'est sous ce rapport qu'il est le plus fréquemment employé en France.

Émulsion nitrée (**Eckel**).

Lin	50 gr.
Eau	1 litre.
Nitre	30 gr.

Pilez le lin, ajoutez l'eau peu à peu et dissolvez le sel. En une seule fois au cheval.

Poudre diurétique (**Erdmann** et **Hetwig**).

Nitre	60 gr.
Sulfate de soude	180 —

Mêlez. Par moitié dans un verre de décoction d'orge.

Potion diurétique (**Eckel**).

Racine de guimauve concassée	15 gr.
Fleurs de camomille	30 —
Nitre	30 —
Sulfate de potasse	30 —
Eau	1 litre.

Faites bouillir la guimauve dans l'eau jusqu'à réduction aux 3/4, ajoutez la camomille et faites infuser 1/4 d'heure. Passez et ajoutez les sels; 3 cuillerées à bouche toutes les deux heures au chien.

Électuaire diurétique (Strauss).

Sel de nitre	15 gr.
Sulfate de potasse	45 —
Poudre de baies de genièvre	30 —
— de digitale	2 —

Farine et eau Q. S.
F. S. A. un électuaire.

Eau diurétique camphrée

Nitre	200 gr.
Camphre	15 —
Alcool }	ãã 100 gr.
Ether }	
Eau	1 litre.

Dissolvez le camphre dans le mélange d'alcool et d'éther, le nitre dans l'eau et mélangez.
100 gram. dans un breuvage.

Breuvage diurétique camphré.

Décoction de lin	4 litres.
Camphre	10 gr.
Jaunes d'œuf	n° 2
Nitre	50 gr.
Miel ou mélasse	200 —

Divisez dans un mortier le camphre dans les jaunes d'œuf. Dissolvez le nitre dans la décoction de lin; ajoutez le camphre, les œufs et le miel.
En 3 doses.

Électuaire contro-stimulant (Strauss).

Nitre	30 gr.
Sulfate de potasse	90 —
Camphre }	ãã 2 gr.
Poudre de digitale }	
Poudre de guimauve	30 gr.

Mêlez et faites avec Q. S. d'eau un électuaire.
4 doses semblables par jour.

Poudre diurétique (**U. Leblanc**).

Nitre.....	ãã 100 gr.
Résine en poudre.....	

3 paquets, 1 par jour au cheval.

Piss bols.

Savon blanc.....	1000 gr.
Poix blanche.....	1000 —
Nitre.....	250 —
Carbonate de potasse	250 gr.
Essence de genièvre	60 —
Poudre de réglisse	120 —

F. S. A. des bols de 60 gram., de 2 à 4 par jour.

Bol diurétique (**White**).

Savon blanc.....	120 gr.
Térébenthine.....	50 —
Poudre d'anis.....	50 —
Carbonate de magnésie.....	Q. S.

F. S. A. 6 bols à donner dans les 24 heures.

Bols diurétiques (**Bracy-Clark**).

Nitre.....	500 gr.
Savon.....	250 —
Térébenthine.....	500 —
Farine d'orge.....	1250 —

Pilez dans un mortier pour avoir une masse compacte que vous divisez en bols de 30 grammes.

Poudre diurétique (**Lebas**) *imitée d'après l'analyse* (**Lassaigne**).

Nitre.....	32 gr.
Résine en poudre.....	32 —
Bioxyde de fer.....	4 —
Protoxyde de fer	28 —
Emétique.....	1 —

Pulvérisez séparément chaque substance, mêlez les poudres dans un mortier et divisez en paquets de 62 à 125 gr.

Électuaire diurétique.

Résine en poudre	50 gr.
Nitrate de potasse	40 —
Poudre de réglisse	100 —
Camphre	10 —
Émétique	4 —
Miel	Q. S.

Pulvérisez le camphre avec un peu d'alcool, ajoutez les poudres et le miel.

En 2 doses.

Chlorate de potasse. — On l'emploie avec succès à l'intérieur contre les aphtes, les affections du larynx, les stomatites : à l'extérieur sur les plaies, notamment sur les cancroïdes de la peau après leur ablation.

Chlorate de potasse	ãã 30 gr.
Eau-de-vie	
Eau de fontaine	300 gr.

Pour toucher les ulcères aptheux (**Forster**).

Chlorate de potasse	12 gr.
Glycérine	120 —
Alcool	60 —

F. S. A. Panser les plaies; cicatrisant.

Alcalins.

Nous comprenons, en thérapeutique, sous le nom de *médicaments alcalins*, les composés suivants : 1° la *potasse*, la *soude* et la *chaux caustique;* 2° les *carbonates de potasse* et *de soude;* 3° les *bicarbonates de potasse* et *de soude*, les

savons, les *citrates*, *malates*, *tartrates*, *acétates de potasse* et *de soude*, etc.

Les carbonates de potasse et de soude ont une action caustique peu puissante ; cependant, comme leur emploi intérieur n'est pas sans danger, on les a remplacés par les *bicarbonates de potasse* et surtout *de soude*, qui, sans avoir leurs inconvénients, possèdent tous leurs avantages. Ils sont facilement absorbés et modifient d'une manière puissante la composition du sang : ils sont éliminés en grande partie par les urines. On les a vantés dans les hydropisies, les engorgements viscéraux.

Voici une vieille observation qui peut servir à montrer l'utilité des alcalins contre les calculs biliaires : — « Les bouchers avaient remarqué qu'on trouvait des calculs dans la vésicule du fiel, chez les bœufs, depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars, temps pendant lequel ces animaux ne mangent que de la paille, du foin et des graines ; mais que les autres mois, où ils se nourrissent en liberté d'herbes fraîches, ils n'étaient pas sujets à cette maladie. » — Cette singularité est très facile à expliquer. L'herbe fraîche contient des sels alcalins à acides organiques, que ne renferment pas la paille et les graines mûres. Quand les animaux mangent de l'herbe fraîche, ils ingèrent donc des citrates, malates, etc., alcalins qui se transforment en bicarbonates alcalins.

Les médicaments alcalins, employés sous forme de bains ou de lotions, rendent de grands services dans le traitement de beaucoup de maladies de la peau.

Carbonate de potasse. — On emploie en médecine vétérinaire deux carbonates de potasse : le carbonate neutre, appelé autrefois *sous-carbonate*, et le bicarbonate; on se sert le plus souvent en médecine vétérinaire de la *potasse du commerce*, qui est du carbonate de potasse mêlé de plusieurs oxydes ou de sels.

(*Sous-carbonate de potasse, sel de tartre*). — Ce sel, donné à trop haute dose, pourrait empoisonner comme la potasse caustique. Administré à dose modérée, c'est un puissant diurétique qu'on peut employer dans les hydropisies. Doses : 10 à 40 grammes pour le cheval et le bœuf, soit en dissolution dans 1 ou 2 litres d'eau, soit sous forme d'électuaire, et à la dose de 5 à 10 grammes pour le mouton et le chien.

Lessive de cendres neuves. — C'est une dissolution impure de carbonate de potasse. On l'emploie souvent pour nettoyer la peau des animaux affectés de dartres et de gales.

Électuaire de digitale alcalin (**Hayne**).

Carbonate de potasse		15 gr.
Poudre de digitale	ãã	4 —
Camphre		
Poudre de baies de genièvre		30 —

Mêlez avec farine et eau Q. S. pour un électuaire.
2 doses semblables.
(Hydropisies.)

Électuaire de térébenthine alcalin (**Hayne**).

Carbonate de potasse		15 gr.
Poudre de digitale	ãã	4 —
Essence de térébenthine		
Baies de genièvre en poudre		30 —

F. S. A. avec farine et eau un électuaire. 2 doses par jour. (Hydropisies.)

Collyres contre taies de la cornée (**Maître-Jean**).

Potasse caustique en poudre.....	60 décigr.
Huile de noix.....	15 gram.

Touchez les taies avec un pinceau.

Autre (**Gimbernat**).

Potasse à la chaux.....	1 décigr.
Eau distillée.....	40 gram.

Instillez 1 ou 2 gouttes.
3 fois par jour.

Carbonate de soude (*sel de soude*). — S'emploie comme le carbonate de potasse et aux mêmes doses. Comme le carbonate de soude du commerce est à très bas prix, la médecine vétérinaire peut souvent l'utiliser dans les maladies de peau des animaux, soit sous forme de bains, soit de lotions. Lassaigne a proposé le carbonate de soude pour purifier les eaux séléniteuses et les rendre propres à la boisson des animaux domestiques. On fait dissoudre 4 grammes de ce sel dans 1 litre de liquide. Le sulfate de chaux devient carbonate de chaux insoluble qui se précipite et il reste un peu de sulfate de soude dissous dans l'eau.

Bicarbonate de soude. — C'est le sel qui forme la partie active des eaux de Vichy et des autres eaux alcalines. C'est un diurétique puissant, trop peu employé dans la médecine vétérinaire. Il peut être utilisé dans les circonstances variées où les diurétiques rendent des services. Doses : 20 à 50 gram. pour le cheval et le bœuf; 2 à 10 gram. pour les petits animaux.

Bain alcalin.

Sel de soude du commerce sec...	250 à 500 gr.
Eau	30 lit.

Pour combattre les dartres sèches rebelles. On peut employer cette liqueur en lotions.

Pommade alcaline.

Carbonate de soude.....	10 gr.
Axonge.....	50 —

F. S. A.

Au lieu d'axonge, il vaut mieux employer du savon ramené en consistance convenable avec un peu d'huile blanche. Contre les dartres sèches.

EAUX ALCALINES ARTIFICIELLES

Poudre pour l'eau de Vichy.

Bicarbonate de soude.....	5 gram.
Chlorure de sodium.....	20 centigr.
Sulfate de soude.....	50 —
— de magnésie.....	15 —
— de fer.....	1 —

Mêlez. Pour :

Eau.....	125 —

(Entérite chronique des chiens.)

Chaux vive. — C'est un remède économique qu'on trouve partout, et qui a de l'efficacité. On l'emploie en médecine vétérinaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : à l'intérieur, la chaux est utile pour combattre certaines diarrhées rebelles; à l'extérieur, elle est très efficace pour dessécher les eaux aux jambes. On l'administre à l'intérieur aux grands animaux aux doses de 10 à 30 gram., et à la dose de 1 à 5 gram., pour les petits.

Elle réussit très bien contre le piétin lorsqu'on fait passer les troupeaux sur une couche de cette substance étendue à l'entrée des bergeries.

Eau de chaux (**Erdmann**).

Chaux récemment préparée	375 gr.
Eau commune.....	1125 —

Versez doucement l'eau sur la chaux, agitez, laissez reposer, décantez la partie claire et conservez dans des flacons bien bouchés.

On peut encore laisser de l'eau en contact avec de la chaux dans un flacon bien bouché, agiter de temps en temps, se servir de la partie liquide en la décantant quand elle est redevenue claire et en ajoutant de nouveau de l'eau pour remplacer celle disparue.

Boisson calcaire (**Hayne**).

Chaux vive.....	60 gr.
Eau.....	1000 —

En une seule fois au bœuf tympanisé, à défaut d'ammoniaque.

Mélange contre la diarrhée du veau (**Clater**).

Chaux.....	8 gram.
Opium en poudre.....	5 décigr.
Cachou en poudre.....	2 gram.
Gingembre.....	2 —
Essence de menthe poivrée.....	5 goutt.

Mêlez. En 2 fois dans la journée.

Liniment oléo-calcaire.

Huile.....	1 gr.
Eau de chaux.....	8 —

Mêlez l'huile dans l'eau et agitez.
(Contre les brûlures.)

Sirop de chaux (**Trousseau**).

Sirop de sucre.....	1000 gr.

Chaux vive..... 10 —
Eau..... 100 —

Délitez la chaux, ajoutez le mélange au sirop, faites bouillir, filtrez au papier et ajoutez :

Sirop de sucre ..... 4000 gr.

(Diarrhées rebelles des jeunes chiens.)

Savons. — Le savon le plus employé en vétérinaire est le savon vert. Il sert à l'extérieur et à l'intérieur. A l'extérieur, ses usages sont nombreux; à l'intérieur, on ne l'utilise guère qu'en lavements ou comme excipient pour les poudres purgatives à administrer.

Lavement de savon (**Hayne**).

Savon blanc..... 60 gr.
Eau ..... 1 lit.

Dans les affections intestinales.

Autre (**Bracy-Clark**).

Savon vert ..... 60 gr.
Eau..... 2 lit.

Même usage que le précédent.

Borate de soude (*borax*). — Employé dans les affections de la bouche (stomatites); il est aussi parasiticide et désinfectant. Il jouit également de propriétés emménagogues.

On emploie aussi l'acide borique pur.

Injection d'acide borique (**Guyon**).

Acide borique..... 1 à 5 gr.
Eau ..... 50 —

Faites la dissolution en quantité suffisante pour injecter dans la vessie dans la cystite sous la dépendance du ferment ammoniacal.

Borax pulvérisé		15 gr.
Vinaigre de vin	ãã	60 —
Miel		

Ulcérations de la bouche (**May**).

Miel de borax.

Borax en poudre	4 gr.
Miel ou mélasse	30 —

Mêlez.
(Aphtes).

Borax	30 gr.
Eau de fontaine	360 —

F. S. A. lotions.
Eczéma (**Gerlach**).

Collyre boraté (**Desmarres**).

Eau distillée	120 gram.
Eau distillée de laurier-cerise	5 —
Borax	10 à 50 centigr.

Dissolvez, filtrez. Tiède dans la conjonctivite.

Collyre boraté (**Dannecy**).

Borax	1 gr.
Glycérine pure	10 —
Eau dist. de laurier-cerise	5 —
Eau distillée	84 —

(Ophtalmies chroniques.)

Pommade à l'acide borique (**Nocard**).

Acide borique	10 gr.
Axonge ou vaseline	100 —

Mêlez intimement l'acide finement pulvérisé à l'excipient.

Dans les conjonctivites et kératites du chien.

L'acide borique en poudre s'emploie contre certaines formes de catarrhe auriculaire. On remplit le conduit auditif externe et on ferme avec un tampon de ouate. (**Nocard**.)

Injection à l'acide thymique (Nocard).

Acide thymique.....	2 gr.
Glycérine.....	100 —
Eau.....	900 —

F. S. A.

En injection dans les synoviales ouvertes, avec l'appareil Dieulafoy.

Les acétates de potasse et de soude sont peu employés quoique diurétiques assez bons.

MÉDICAMENTS CONTRO-STIMULANTS

On donne le nom de médicaments contro-stimulants à ceux qui ont pour effet de diminuer le stimulus morbide et le mouvement fébrile. Si l'on analyse avec soin l'action physiologique d'un grand nombre d'agents thérapeutiques on voit qu'à une action stimulante succède une période de collapsus qui, elle-même, est quelque fois remplacée par une réaction fébrile. Suivant que l'un ou l'autre de ces effets domine, on rangera la substance, ou parmi les stimulants, ou au contraire parmi les contro-stimulants. Les médecins italiens ont singulièrement élargi cette dernière catégorie; en France on l'a peut-être trop restreinte; mais nous nous bornons ici à donner les formules contro-stimulantes généralement employées.

Tous les médicaments rangés parmi les diurétiques actifs et les émétiques, lorsqu'ils sont administrés à haute dose peuvent être consi-

dérés comme des contro-stimulants. Ces médicaments ne peuvent être employés les uns pour les autres; ils ont chacun leur application spéciale. Ainsi les antimoniaux sont particulièrement prescrits pour combattre les inflammations aiguës qui ont principalement pour siège les organes respiratoires; la scille et la digitale, pour s'opposer aux maladies chroniques de l'appareil circulatoire; le nitrate de potasse à haute dose, pour combattre le symptôme inflammatoire dans le rhumatisme articulaire aigu, dans la fièvre continue dite inflammatoire.

Froid. — Le froid est un des plus puissants sédatifs dont le médecin ou le vétérinaire puissent disposer; l'action sédative immédiate est suivie d'une action opposée qu'on met souvent à profit, ce qui constitue le froid un des agents les plus héroïques de la médication tonique.

L'eau froide et la glace sont les moyens les plus ordinaires que la thérapeutique mette en usage pour produire les effets de la médication sédative. Le plus souvent, c'est sur la peau qu'on agit, soit localement, soit d'une manière générale.

Le froid en applications locales (de la glace dans une vessie) est un excellent moyen à employer dans les méningites. Un mélange à parties égales de glace et de sel, est un excellent anesthésique local. Les irrigations continues d'eau froide sont indiquées dans les brûlures, les grandes plaies par arrachement, dans les fractures comminutives, les plaies de la tête, les ouvertures des synoviales.

Voici des formules de mélanges réfrigérants faciles à faire et économiques.

Sulfate de soude non effleuri et pulvérisé	2000 gr.
Acide sulfurique à 41°	1500 —

(Boutigny.)

L'acide à 41° résulte d'un mélange de 7 parties d'acide du commerce et de 5 parties d'eau qu'on fait refroidir en plaçant le vase qui le contient dans l'eau fraîche.

On place un vase en fer blanc contenant l'eau à refroidir au milieu du mélange. Ce vase doit être large et peu haut de bords. 3 doses du mélange ci-dessus peuvent, en opérant à 10° solidifier 1500 gr. d'eau.

Sel ammoniac (chlorhydrate) Azotate d'ammoniaque Eau	āā Q. S.

Sulfate de soude	300 gr.
Acide azotique étendu	200 —

On refroidit par ce mélange, de 6°.

L'appareil est le même pour utiliser ces deux derniers mélanges que pour le premier.

Antipyrine. — Produit de substitution du groupe quinizique.

Antithermique puissant, mais à action rapidement épuisée.

On la donne au cheval à la dose de 4 grammes par jour, 3 fois par jour.

Ce médicament est cher et ne peut être guère employé que chez le chien à la dose de 2 gram. en 24 heures.

Elixir à l'antipyrine :

Antypirine	12 gr. 50
Alcool à 90°	50 grammes
Sirop d'écorce d'oranges amères	2 0 grammes
Eau distillée	125 grammes

Chaque cuillerée à bouche renferme 50 centigr. de principe actif.

Injection hypodermique.

Antipyrine	5 gr.
Eau distillée	20 —

Chaque centim. cube renferme 25 centigr.

Sous-nitrate de bismuth. — Employé contre les gastrites chroniques et surtout pour arrêter les diarrhées. On ne peut guère l'employer que chez les chiens à cause de son prix

Potion antidiarrhétique pour le chien.

Sous-nitrate de bismuth	4 gr.
Sirop de coings	30 —
Eau	120 —

Par cuillerée à bouche toutes les demi-heures.

MÉDICATION ANTIPHLOGISTIQUE

Émissions sanguines. — Indiquées au début de toutes les congestions actives.

Contre-indications : l'anémie, les états cachectiques.

Médicaments émollients et analeptiques.

On comprend ordinairement sous ce nom des

médicaments qui, en relâchant le tissu des organes avec lesquels on les met en contact, diminuent leur tonicité et tendent à émousser leur sensibilité. On a rangé dans la classe des émollients des agents qui se comportent d'une manière fort différente, et que Linné avait déjà distingués. En effet, les uns n'agissent comme émollients que par l'eau qu'ils peuvent retenir. Ainsi les gommes, les farines, sont émollientes parce qu'elles peuvent absorber une grande quantité d'eau, et que, par leur intermédiaire, on peut la mettre en contact pendant un temps assez long avec les tissus. Les substances qu'on devra regarder comme les meilleurs émollients seront celles qui, à poids égal, pourront contenir une plus grande quantité d'eau. La plupart des émollients donnés à l'intérieur agissent comme analeptiques ou reconstituants. Voici les substances qu'on a rangées dans cette section : les *gommes*, les *fécules*, l'*albumine*, la *gélatine*, les *sucres* et les *matières sucrées ;* plusieurs produits de la famille des *Malvacées*, de la famille des *Graminées*, des *Borraginées*, le *lin*, le *lichen*.

Puis enfin dans l'autre section des émollients, les *huileux*, sont les corps gras d'une saveur douce, plusieurs *huiles fixes*, l'*axonge*, le *suif*, le *beurre*, la *cétine*, etc. Ils ont une toute autre action que les mucilagineux. Appliqués sur la peau et sur les membranes muqueuses, ils peuvent les adoucir, les distendre, mais ils ne peuvent opérer cette imbibition qui combat d'une manière si efficace les inflammations générales.

On voit par l'énumération que nous venons de

ıaire des principaux médicaments émollients, qu'ils ont pour la plupart la même constitution que les meilleurs aliments, et qu'ils remplissent effectivement ce rôle ; c'est pour cette raison que nous avons réuni les émollients et les analeptiques, ces derniers se rapprochent par les ferrugineux des médicaments toniques.

Corps gras. — Huiles fixes.

On appelle *corps gras* des substances liquides ou solides qui peuvent se liquéfier à une température peu élevée, qui tachent le papier, qui sont insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et dans l'éther, surtout à chaud, qui brûlent facilement, et qui en général forment des combinaisons solubles avec les alcalis.

Si les corps gras, administrés d'une manière inconsidérée, peuvent déterminer les accidents signalés par MM. Gluge et Thiernesse, leur application bien entendue peut rendre de grands services dans plusieurs maladies ; nous allons chercher à les résumer ici.

Appliqués à l'extérieur, soit seuls, soit associés à des cataplasmes émollients, les corps gras agissent puissamment en diminuant la tension et l'irritation, en calmant les douleurs.

Les corps gras qu'on emploie ainsi à l'extérieur doivent avoir un point de fusion inférieur à la température des animaux. Ils doivent n'être pas rances. L'onguent populéum est la préparation grasse la plus convenable en chirurgie vété-

rinaire, car elle se conserve indéfiniment sans altération. De plus, par les essences qu'elle renferme, elle est quelque peu antiseptique.

La farine de lin ne l'emporte sur les autres farines résolutives que parce qu'elle contient une très grande quantité d'huile grasse et de mucilage. Il faut toujours employer la graine de lin nouvellement pulvérisée : il faut bien se garder d'y mêler du tourteau.

Nous allons nous occuper maintenant de l'administration des corps gras à l'intérieur : nous les considérerons sous le double point de vue de leur action locale et de leur absorption. Les huiles douces, administrées par la bouche, traversent l'estomac sans être nullement absorbées, ni modifiées : les travaux de MM. Bouchardat et Sandras l'ont démontré ; bientôt parvenues dans le duodénum, elles déterminent par leur présence l'afflux de la bile. Si elles sont administrées en faible quantité, émulsionnées par ce liquide et surtout par le suc pancréatique, elles sont absorbées par les chylifères ; mais si la proportion en est trop élevée, elles traversent tous les intestins, elles facilitent le glissement et l'évacuation des matières fécales. Les huiles grasses peuvent donc être considérées comme le plus doux des purgatifs, agissant ainsi par une double raison, parce qu'elles favorisent l'évacuation de la bile et l'expulsion des excréments. On voit facilement les indications variées qui naissent de cette double action. Il faut ordinairement de 50 à 200 grammes d'une huile douce pour déterminer un effet purgatif chez le cheval.

Les corps gras, lorsqu'ils sont absorbés, jouent un rôle d'une très grande importance dans la nutrition des animaux; aucune substance alimentaire ne peut les remplacer exclusivement; ils interviennent dans la nutrition, non seulement de l'homme et des carnivores, mais encore dans celle de tous les mammifères, et peut-être de tous les animaux.

Dans plusieurs maladies qui sont sous la dépendance d'un vice de la nutrition, les corps gras sont très utiles.

Les corps gras doivent être administrés en proportion modérée; ils doivent avoir une consistance telle qu'ils puissent former une bouillie liquide dans l'appareil digestif.

Huile d'olive. C'est une des meilleures que l'on puisse employer, car elle a une bonne consistance et rancit difficilement; malheureusement son prix est généralement trop élevé pour être journellement prescrite dans la médecine vétérinaire.

Onguent simple ou *cérat.*

Huile d'olive.....	10 part.
Cire jaune.....	4 —

Faites fondre sur un feu doux, agitez jusqu'à ce que ce soit refroidi. Il est d'une teinte jaune verdâtre.

Huile de pavot ou d'œillette. — Quoiqu'un peu siccative, elle remplace avantageusement l'huile d'olive.

Huile d'amande. — Émolliente, douce, mais trop coûteuse.

Huile de lin. — Siccative, mais adoucissante quand elle est fraîche. Il en est de même des *huiles de noix, de colza, de chènevis.*

Huile de pieds de bœuf. — Très adoucissante; convient parfaitement comme émolliente; elle peut, additionnée de 1 à 2 grammes d'iodure de potassium, remplacer l'huile de foie de morue.

Cérat simple vétérinaire.

Cire jaune	125 gr.
Huile d'olive	375 —

Faites fondre la cire dans l'huile à une douce température, versez dans un mortier, triturez jusqu'à refroidissement.

Lavement purgatif (**Eckel**).

Fleurs de camomille	50 gr.
Eau bouillante	1 litre.
Huile de lin	60 gr.

Infusez la camomille, laissez refroidir en vase clos, ajoutez l'asa fœtida et l'huile.

Au chien toutes les demi-heures en agitant chaque fois.

Lavement huileux calmant.

Graines de lin	50 gr.
Têtes de pavot	n° 4
Huile d'œillette	200 gr.
Eau	2 litres 1/2

Faites bouillir les têtes de pavot pendant 7 ou 8 minutes, ajoutez les graines et continuez l'ébullition 5 ou 6 minutes, passez et ajoutez l'huile.

Émollients mucilagineux analeptiques.

Les émollients mucilagineux sont aussi employés dans la médecine vétérinaire que dans la

médecine humaine; mais, comme ils ont très peu d'importance thérapeutique bien réelle, on doit, en médecine vétérinaire, prescrire de préférence les plus économiques. Les émollients mucilagineux peuvent être considérés comme des aliments très légers; ils agissent surtout par l'eau qu'ils contiennent. Ils tempèrent, relâchent les tissus. On les administre dans toutes les maladies aiguës : ils forment l'entourage obligé de toute médecine expectante. Il n'est pas d'agents pharmaceutiques plus innocents, il n'en est pas non plus auxquels on ait plus souvent recours. Les indications des différentes préparations émollientes sont si généralement connues, que nous nous abstiendrons de les indiquer.

Les principaux émollients sont : la *gomme arabique*, la *gomme adragante*, les *fécules*, la *dextrine* qui peut remplacer la gomme arabique trop chère pour l'usage vétérinaire, le *lichen* privé de son principe amer, les *mauves* et la *guimauve*, le *lin*, la *consoude*, la *réglisse*, l'*orge*, le *chiendent*, le *riz*, le *gruau*, la *mie de pain*, le *sucre*, le *miel*, les *amandes douces* et autres semences émulsives, le *sucre de lait*, les *laits*, la *gélatine*, la *chair des animaux*, etc.

La poudre de viande introduite depuis quelques années dans la médecine de l'homme serait un excellent analeptique pour le chien, mais elle est d'un prix élevé; on peut cependant en fabriquer qui ne coûte pas très cher. On prend de la viande de cheval de bonne qualité; on la dessèche à l'étuve à une douce chaleur de 100 à 110°; quand elle est dure et friable on la pulvérise et

on la renferme dans des flacons bien bouchés qui en contiennent environ 50 grammes.

En ajoutant de 1 à 2 grammes de phosphate de chaux on aura une excellente préparation à donner dans du lait ou du bouillon aux jeunes chiens rachitiques.

Espèces émollientes (**Lebas**).

Feuilles sèches de guimauve.....	āā 2 part.
— de mauve.....	
Feuilles de bouillon blanc.....	āā 1 part.
— de pariétaire.....	
Feuilles de mercuriale.....	āā 1 part.
— de morelle.....	

Mêlez exactement toutes ces substances.

On fait avec les espèces émollientes de fortes décoctions à la dose de deux à trois poignées par litre d'eau. Elles s'emploient en lotions, fomentations, bains, injections et lavements. On ajoute souvent à ces derniers du miel, de l'huile de lin ou d'olive, de l'onguent populéum, des jaunes d'œufs, de la teinture anodine ou de l'extrait d'opium. Ces mêmes substances réduites en poudre et mêlées avec la farine de lin forment la *poudre émolliente composée* pour cataplasmes.

Il faut ajouter à tous les cataplasmes surtout quand ils doivent être appliqués sur la peau dépourvue de son épiderme, de l'eau phéniquée, ou une solution borique, ou mieux de la liqueur de Van Swieten.

Espèces émollientes (**Erdmann**).

Feuilles de mauve.....	āā parties égales.
Tiges de bouillon blanc.....	
Racine de guimauve.....	
Gâteau de graine de lin.....	

Mêlez après avoir haché et concassé. F. S. A. des espèces. Conservez pour l'usage sous le nom d'*espèces émollientes*.

Espèces béchiques adoucissantes (Lebas).

Fleurs de guimauve.....	
— de mauve.....	āā 1 part.
— de pavots rouges.....	
— de tussilage.....	
Têtes de pavots blancs.....	
Racines de guimauve.....	āā 2 part.
— de réglisse.....	

Hachez les racines bien menu, écrasez les têtes de pavots, et mêlez le tout exactement.

Ces espèces s'emploient en légère décoction, à la dose d'une forte poignée pour un litre d'eau: elles servent pour breuvage, et l'on peut y faire entrer le miel, l'oxymel simple, l'oxymel scillitique, la teinture d'opium, la gomme arabique, l'huile d'olive ou le beurre.

Breuvage adoucissant (J. Robinet).

Racines fraîches de guimauve..... 30 gr.

Coupez-les en petits morceaux; faites-les bouillir pendant sept ou huit minutes dans 3 litres d'eau: retirez-les du feu. Ajoutez-y :

Fleurs de mauve..... 1 poignée.

Laissez infuser le tout jusqu'à ce que la liqueur soit froide; passez-la dans un linge et faites fondre dans cette liqueur une bonne cuillerée de miel. Vous ferez prendre au bœuf pour une dose.

Ce breuvage calme la toux: il convient dans les maladies inflammatoires de la poitrine.

Breuvage antidysentérique (J. Robinet).

Eau de riz..... 2 litres.
Gomme arabique..... 60 gr.

La dose de riz est de 60 grammes, qu'on fait bouillir jusqu'à ce qu'il soit crevé, dans une suffisante quantité d'eau pour fournir 2 litres.

Eau blanche (J. Robinet).

Farine d'orge ou de seigle..... 1 poignée.

Délayez-la peu à peu avec de l'eau dans le fond d'un seau, que vous remplirez d'eau légèrement tiède, et abreuvez-en le bœuf.

Cette boisson est adoucissante; elle convient lorsque les bœufs sont épuisés de fatigue, ainsi que dans toutes les maladies inflammatoires.

Si le bœuf a une bronchite on rendra cette eau miellée, en y faisant dissoudre 250 grammes de miel.

Eau de son (**J. Robinet**).

Son de froment.....	2 poignées.

Pétrissez-le à froid dans un seau d'eau, jusqu'à ce que la partie farineuse du son soit sortie et donne à l'eau une couleur blanche. Abreuvez-en le bœuf. Cette boisson convient aux bœufs malades ou harassés que l'on veut rafraîchir; elle est utile dans les maladies inflammatoires.

Breuvage nutritif.

Œufs.....	N° 10
Lait.....	2 litres.
Sel marin.....	20 gr.

Administrez, au cheval, tiède.

Breuvage adoucissant.

Racine de réglisse.....	50 gr.
Miel ou mélasse.....	150 —
Espèces émollientes.....	50 —

Faites bouillir les espèces et la racine de réglisse dans un litre d'eau; passez, et ajoutez à la décoction le miel; faites prendre au cheval en une dose.

Breuvage adoucissant avec de l'huile.

Huile d'olive.....	100 gr.
Gomme arabique.....	50 —
Miel blanc.....	150 —
Eau.....	Q. S.

Pour un litre de breuvage.

Après avoir mêlé la gomme en poudre avec l'huile, ajoutez le miel à l'aide d'un mortier, ensuite l'eau, par petites portions; le tout étant mêlé exactement, on administre tiède au cheval.

Breuvage adoucissant avec la guimauve.

Miel	150 gr.
Eau ordinaire	1 litre.
Racine de guimauve	50 gr.

Faites bouillir la racine dans l'eau ; passez, ajoutez le miel.

Breuvage adoucissant avec la graine de lin.

Lin	40 gr.
Eau	1 litre.
Mélasse	100 gr.

Faites infuser le lin pendant un quart d'heure, en remuant par intervalle ; passez l'infusion ; ajoutez la mélasse : administrez en une dose.

Pain Dailly.

Résidu de pommes de terre	1	kilogr.
Farine	2	—
Paille hachée	1/2	—
Sel marin	40	gram.

Pain nourrissant (**Darblay**).

Farine bise de froment — de féveroles — d'orge	āā 3 kilogr.

On peut y ajouter :

Sel marin	60 gr.

Soupe émolliente pour le gros et le menu bétail (**Delafond**).

Pain ordinaire	1	kilogr.
Farine d'orge	500	gram.
Petit-lait coupé ou crème délayée de moitié d'eau	3	litres.

Faites bouillir le lait ou le petit-lait, coupez le pain, mélangez-le dans un seau avec la farine d'orge, et versez dessus le lait ou le petit-lait bouillant.

Cette soupe se donne tiède, en trois rations, aux bêtes bovines et ovines qui sont convalescentes de maladies de poitrine, ou qui ont été atteintes d'inflammations gastro-intestinales.

Soupe nourrissante et tonique pour les bêtes bovines, ovines et canines (**Delafond**).

Pain ordinaire.....	1000 gr.
Sel marin.....	32 —
Vin.....	3 décil.
Bouillon de viande de bœuf ou de basse viande.....	2 litres.

Faites une soupe que vous donnerez aux animaux, matin et soir. Moitié dose pour les bêtes à laine et le chien.

Cette soupe convient beaucoup pendant la convalescence des maladies qui ont eu une marche chronique (entérites diarrhéiques).

Pain stimulant, appelé tourteau, fabriqué en Suède (**Feulard**).

Farine d'avoine non blutée.....	2 kilogr.
— d'orge —	1 —
— de féveroles —	2 —
— de froment —	1/2 —
Sel marin.....	60 gr.

Faites une pâte, laissez fermenter, mettez au four et faites bien cuire.

Ces pains peuvent se conserver huit jours sans s'altérer, s'ils sont placés dans un lieu sec. 4 kilog. de ce pain peuvent nourrir un cheval qui se porte bien. On donne ce pain aux chevaux convalescents.

Pâtée restaurante et tonique pour le porc (**Delafond**).

Basse viande hachée.....	1 à 2 kilogr.
Huile de foie de morue.....	3 à 4 cuillerées.
Bouillon de basse viande.....	Q. S.

Pour faire une pâtée. A donner tous les cinq jours et le matin à jeun au porc faible et présentant des engorgements de nature rachitique. Continuer ce traitement pendant un à deux mois.

On peut aussi, si l'on désire ne faire qu'une très faible dépense, ajouter l'huile de foie de morue aux aliments ordinaires. On peut aussi y ajouter 1 gr. de phosphate tribasique de chaux.

Tartine restaurante et excitante (Delafond).

Pain coupé en tartines	500 gr.
Viande de bœuf, de veau ou de mouton, cuite, desséchée au four et pulvérisée	150 —
Mélasse ou miel	90 —
Sel marin	30 —

Mélangez la viande, desséchée et pulvérisée, au miel ou à la mélasse et au sel; étendez le tout sur la tartine, recouvrez d'un peu de farine d'orge et donnez à manger plusieurs fois par jour à la bête à corne. Les animaux qui ont beaucoup travaillé, qui ont fait usage de mauvais aliments ou qui sont convalescents de maladies graves, sont promptement restaurés par l'usage de ces tartines, qu'ils dédaignent d'abord et qu'ils mangent ensuite avec avidité.

Tartine restaurante.

Pain coupé en tartines	Q. S.
Huile de poisson }	ãã 100 gr.
Sel }	
Farine de seigle	Q. S.

Former une pâte avec l'huile, le sel et la farine, recouvrir les tartines. Pour les animaux épuisés par des fatigues excessives ou de longues maladies.

Mash émollient et restaurant (Delafond).

Avoine cuite	2 litres.
Farine de graine de lin	1/2 —
Carottes crues coupées par tranches.	2 kilogr.
Farine d'orge	1/2 litre.
Eau chaude	3 à 4 —

Jetez l'eau chaude sur toutes ces substances; mélangez, laissez refroidir et donnez deux fois par jour au cheval ou au bœuf convalescent d'une maladie aiguë, ou bien atteint d'une affection chronique.

Mash restaurant et émollient pour les ruminants (Delafond).

Seigle cuit	2 litres.
Farine de lin ou tourteau de colza.	1/2 —

Lentilles ou fèves cuites.....	1/2 litre.
Eau chaude..... ..... 2 à	3 —

Faites un mélange, et servez au bœuf et au mouton pendant le cours des maladies avec anémie, des affections putrides ou chroniques, et la convalescence des maladies aiguës. On donnera un tiers de ce mélange au mouton et au veau.

Provende tonique et reconstituante pour la vache (**Delafond**).

Avoine.....	1 litre.
Son.....	2 —
Marc de raisin.....	1 litre.
Sel marin.....	32 gr.

Faites un mélange et donnez à la vache maigre et affaiblie qui a fait usage d'une alimentation débilitante.

Électuaire adoucissant.

Poudre de racine de guimauve.....	125 gr.
— — de réglisse.....	250 —
Miel commun ou mélasse.....	Q. S.

Mêlez bien avec une spatule les poudres au miel. Il faut en administrer quatre fois au cheval.

Électuaire adoucissant à la dextrine.

Poudre de racine de guimauve.....	50 gr.
— — de réglisse.....	50 —
Dextrine.....	100 —
Miel commun.....	250 —

Injection adoucissante.

Semences de lin..... }	āā 20 gr.
Racine de guimauve..... }	
Têtes de pavot.....	n° 4
Eau.....	1 litre.

Faites la décoction de ces trois substances; passez et employez.

Cataplasme émollient (**White**).

Son.....	1 kilogr.
Eau.....	Q. S.

Farine de lin..... 250 gr.

Cataplasme émollient.

Farine de graine de lin ..... 4 poignées.
Eau ordinaire..... Q. S.

Mêlez et faites cuire un instant en remuant continuellement pour donner au cataplasme la consistance d'une bouillie épaisse; après l'avoir disposé convenablement sur une toile, appliquez chaud sur la partie; renouvelez deux fois dans la journée.

On remplace souvent la farine de lin par de la mie de pain et l'eau par la décoction de mauve. Avoir soin de mettre un liquide antiseptique comme il a été dit plus haut.

Cataplasme pour entretenir le pied des chevaux (Godwin).

Graine de lin pilée et dont l'huile n'aura pas été exprimée..... 500 gr.

Détrempez-la dans :

Eau..... Q. S.

Pour faire une pâte que vous aurez soin de maintenir sous le pied à l'aide d'une compresse convenablement disposée.

Formules diverses.

Eau albumineuse.

Blanc d'œuf..... n° 1

Délayez dans eau froide 1000 gr.
Empoisonnements par sels métalliques.

Sirop de gomme.

Gomme arabique..... 500 gr.
Eau..... 750 —
Sirop simple..... 5000 —

Dissolvez la gomme et mêlez au sirop.

Potion gommeuse ou julep gommeux.

Gomme arabique.....	8 gr.
Sirop de sucre.....	24 —
Eau de fleurs d'oranger.....	4 —
Eau.....	125 —

F. S. A.

Excipients pour les médicaments à administrer aux chiens de luxe.

Lait artificiel (Liebig).

Farine de blé.....	15 gr.
Farine de malt.....	15 —
Eau.....	30 —
Lait écrémé.....	150 —

Solution de bicarbonate de potasse préparée en dissolvant 2 de bicarbonate dans 11 d'eau.

Dextrine dans le traitement des fractures.

Faire un mélange de 100 de dextrine, 60 d'eau-de-vie camphrée ou simplement d'eau-de-vie ordinaire et cinquante parties d'eau chaude.

Mouiller la bande avec le mélange et exprimer l'excédent qui la mouille inutilement.

Bien glacer ou vernir l'appareil avec le restant du mélange en y passant la main du haut en bas, dans le sens où les tours de bande sont imprégnés.

Collyre émollient.

Racine de guimauve..... 4 gr.

Faites bouillir dans Q. S. d'eau comme pour obtenir 120 gram. de liqueur.

Collyre résolutif.

Eau de roses.....	ãã 50 gr.
Infusion de mélilot.....	

Au début des phlegmasies légères.

Les corps gras sont très employés comme excipients dans les pommades, les liniments. Leur inconvénient dans la plupart des cas est de rancir et de rendre ainsi difficile la conservation des médicaments dans lesquels ils entrent.

Depuis quelques années on leur substitue la *vaseline*, produit tiré de la distillation des pétroles. Ce produit mal défini chimiquement est aujourd'hui très répandu et d'un prix peu élevé.

Phosphate de chaux. — (Phosphate tribasique).

On l'emploie chez les jeunes chiens a la dose maximum de 1 gramme dans le cas de rachitisme.

De même chez les jeunes porcs.

Le phosphate gélatineux est préférable à l'autre, mais il est d'un prix beaucoup plus élevé.

Bains. Douches. — Les bains tièdes sont émollients ; on les emploie surtout localement, en vétérinaire, pour faciliter le gonflement des tissus dans les inflammations.

Les douches tièdes sont peu usitées, les froides sont stimulantes.

Glycérine. — Elle est surtout employée à l'extérieur, soit seule, soit comme excipient ; dans un lavement, elle produit rapidement la défécation.

Glycérat simple.

Glycérine	16 gr.
Amidon	20 —
Huile douce	8 —

Mélangez au mortier (s'emploie comme le cérat).

Glycérine créosotée.

Glycérine	32 gr.
Créosote	15 gouttes.

Pansements sur plaies de mauvaise nature.

Glycérine phéniquée.

Glycérine	32 gr.
Acide phénique	4 —

Glycérine iodée-iodurée.

Glycérine	2 gr.
Iode	1 —
Iodure de potassium	1 —

Glycérine laudanisée.

Glycérine	100 gr.
Laudanum de Sydenham	5 —

Glycérine saturnée (Zundel).

Glycérine	2 gr.
Extrait de Saturne	1 —

Gerçures, excoriations, etc.

Glycérine iodée.

Glycérine	4 gr.
Teinture d'iode	1 —

Mêlez.

MÉDICAMENTS TEMPÉRANTS

Ce sont ceux qui ont pour but de remédier à l'excès d'excitation. Ce sont pour la plupart des acides minéraux ou organiques étendus d'eau pour constituer des boissons.

Les acides organiques étant d'un prix élevé ne sont pas employés en vétérinaire. On les remplace par les plantes qui les contiennent : L'acide citrique par le citron (usité pour les petits animaux seulement).

L'acide oxalique et l'oxalate de potasse par les diverses variétés d'oseilles.

L'acide acétique par le vinaigre ordinaire.

L'acide tartrique par le verjus.

Breuvages avec les fruits acides.

Il suffit, pour les préparer, d'écraser les fruits acides et d'y ajouter assez d'eau pour faire un breuvage ayant une forte, mais agréable acidité. On peut les employer les uns pour les autres, indifféremment, suivant la saison et leur valeur dans les différents lieux.

Breuvage acidulé.

Feuilles fraîches d'oseille..... 2 poignées.

Faites bouillir dans :

Eau..... 1 litre 1/2.

Ajoutez :

Sel..... 20 gr.
Beurre..... 30 —

Breuvage tempérant simple (Moiroud).

Feuilles fraîches de bourrache..... 200 gr.

Faites bouillir dans :

Eau..... 2 litres.

Ajoutez :

Oxymel simple..... 250 gr.

Administrez en une seule fois au cheval.

Breuvage tempérant à l'oseille (Moiroud).

Oseille fraîche..... 2 poignées.

Faites bouillir dans :

Eau ..... 2 litres.

Ajoutez :

Miel..... 200 gr.

Administrez en une seule fois au cheval.

Acide acétique. — L'acide acétique pur n'est point prescrit en médecine vétérinaire. On emploie quelquefois celui qui est extrait du bois, appelé *acide pyroligneux*, en l'étendant d'eau jusqu'à agréable acidité. L'acide acétique appliqué sur les tissus les rubéfie et détermine une vive cuisson et beaucoup de chaleur. Administré pur à l'intérieur, il peut empoisonner les animaux.

Vinaigre du commerce. — Il est rafraîchissant et fréquemment employé. C'est un liquide utile à la médecine vétérinaire.

Étendu d'eau dans une proportion telle qu'il n'ait qu'une saveur aigrelette et agréable, il forme des breuvages qui portent le nom d'*oxycrats*, dont on fait un grand usage dans les inflammations de la bouche et du canal intestinal.

Si l'on ajoute à l'oxycrat une certaine quantité de miel, on compose l'oxymel, qui forme de très précieux breuvages pour les animaux qui sont atteints de fièvre à réaction intense, de pissement de sang.

Le vinaigre pur, froid, et surtout chaud, est souvent conseillé comme révulsif.

Boisson acidulée.

Vinaigre ordinaire ou acide sulfurique... Q. S.

Eau..... Q. S

Pour que le degré d'acidité soit agréable au goût.

Eau acidulée ou vinaigrée (J. Robinet).

Ce breuvage consiste en un seau d'eau auquel on ajoute 1 litre de vinaigre. Cette boisson, qu'on peut présenter au bœuf différentes fois par jour, convient dans toutes les maladies inflammatoires. La dose de l'eau acidulée peut aller à 12 litres par jour.

Breuvage tempérant avec le vinaigre.

Racine de carotte.....	500 gr.

Après l'avoir coupée par morceaux, faites-la cuire dans Q. S. d'eau pour obtenir 2 litres de décoction; passez et ajoutez.

Vinaigre.....	200 gr.
Miel ou sirop de fécule ou mélasse...	200 —

Mêlez. Administrez en deux fois.

Breuvage tempérant avec la laitue et le vinaigre.

Faites bouillir pendant quelques minutes deux ou trois laitues dans 2 litres d'eau; passez la décoction: ajoutez :

Miel ou mélasse.....	100 gr.
Vinaigre.....	1 verre.

Administrez en deux fois.

Breuvage tempérant (Pauleau).

Miel commun ou mélasse.....	500 gr.
Vinaigre ordinaire.....	1/2 litre.
Décoction de graines de lin.....	12 —

Mélangez et administrez aux bêtes bovines atteintes d'entérite aiguë, à la dose d'un litre toutes les heures.

Gargarisme rafraichissant.

Orge.....	1 poignée.
Miel ou mélasse.....	200 gr.
Vinaigre.....	200 —

Il faut faire crever l'orge dans 1 litre d'eau, passer la décoction et ajoutez le miel et le vinaigre.

Vinaigre de rue (**Eckel**).

Rue	100 gr.
Vinaigre	1 litre 1/2.

F. S. A. Employez en fomentations.

Fomentation saline acidulée (**Eckel**).

Vinaigre de vin	2 litres.
Sel ammoniac	150 gr.

Mêlez avec un litre d'eau. Trempez des linges qui serviront à envelopper le sabot du cheval fatigué.

Embrocation contre les contusions (**White**).

Vinaigre distillé	240 gr.
Esprit-de-vin	180 —
Chlorhydrate d'ammoniaque	30 —

Mêlez.

Cataplasme astringent (**Delafond**).

Suie de cheminée	ãã Q. S.
Terre glaise	
Vinaigre	

On délaye toutes ces substances et l'on fait un cataplasme excellent pour la fourbure. A défaut de terre glaise, on y ajoute de la fiente de vache.

Oxymel.

Vinaigre	1 gr.
Miel ou mélasse	2 —

Vinaigre	ãã 120 gr.
Miel	
Farine de seigle	60 gr.
Eau de fontaine	10 à 80 —

Mêlez exactement.

Badigeonnez les muqueuses buccales 7 ou 8 fois par jour (stomatite) [**Haubner**].

MÉDICAMENTS TONIQUES

Les médicaments toniques constituent une classe nombreuse d'agents, qu'on peut diviser en : 1° toniques spécifiques ; 2° corroborants ; 3° amers.

Les toniques spécifiques sont encore désignés sous le nom de toniques radicaux, d'antipériodiques, de fébrifuges. Ils manifestent surtout leur puissance lorsqu'ils s'attaquent à une cause morbifique intermittente. La quinine, la cinchonine, leurs sels et les quinquinas qui en contiennent, dominent tout à fait par leur incontestable supériorité sur les autres médicaments antipériodiques ; ils s'attaquent à la cause du mal et la détruisent.

Les corroborants peuvent agir, parce qu'ils sont absorbés et modifient heureusement le sang et les solides, comme le fer et les analeptiques, ou bien en exerçant immédiatement sur l'appareil gastro-intestinal, une action stimulante qui tend à augmenter l'appétit et à faciliter la digestion ; la nombreuse série des médicaments amers se recommande par cette propriété.

Quinquinas, quinine, sels de quinine. — Les écorces de quinquina, la quinine et ses sels ont beaucoup moins d'importance dans la médecine vétérinaire que dans la médecine humaine. Cependant, malgré leur prix élevé, on les prescrit encore quelquefois utilement, au cheval, dans les affections typhoïdes. On les emploie encore dans la convalescence de la maladie des chiens, sur le déclin de la bronchite et contre la chorée.

Il faut prescrire les Q. Calysaya, variété Ledgeriana; les Q. hybrides de Succirubra cultivés de l'Inde sont encore plus riches et de prix abordable. 15 à 120 grammes, grands animaux; 2 à 20 chez les petits.

Sulfate de quinine, chlorhydrate de quinine, hydroferrocyanate de quinine. — Excellents fébrifuges pour les chiens de luxe. Les doses sont les mêmes pour les trois sels.

Les sels de cinchonidine peu coûteux méritent d'être essayés.

Breuvage au sulfate de quinine (**Moiroud**).

Sulfate de quinine..... 2 gr. 1/2

Dissolvez à l'aide de quelques gouttes d'acide sulfurique dans la décoction suivante :

Écorce de saule..... 60 gr.
Eau..... 1 lit.

Contre les affections typhoïdes.

Bols de sulfate de quinine (**Moiroud**).

Sulfate de quinine..... 4 gr.
Poudre de gentiane..... 30 —
— d'écorce de chêne..... 30 —
Miel ou mélasse..... Q. S.

F. S. A. six bols que vous ferez prendre en une dose.

Pilules contre la chorée du chien.

Sulfate de quinine..... 1 gr.
Poudre de valériane..... 5 —
Extrait de valériane..... Q. S.

F. S. A. 20 pilules. De deux à cinq par jour.

Lavement antipériodique et anodin (**Raconnat**)

Sulfate de quinine..... 4 à 6 gr.
Extrait gommeux d'opium..... 1 —

Jaune d'œuf.....	n° 1
Eau tiède.....	1 lit.

Faites dissoudre l'extrait gommeux d'opium dans le jaune d'œuf et le sulfate de quinine dans l'eau, puis mélangez. Administrez en lavement au cheval, après avoir vidé le rectum, et en une seule dose.

Quinium (**A. Labarraque**).

Extrait alcoolique de quinquina à la chaux représentant le tiers de son poids de sulfates d'alcaloïdes fébrifuges (trois quarts quinine, un quart cinchonine), très efficace pour guérir les fièvres intermittentes, pour reconstituer l'économie; pilules de quinium de 15 centigr., 10 pilules contre les maladies des jeunes chiens.

Vin de quinium.

Vin blanc généreux.....	1 litre.
Quinium.....	4 gr. 50
Alcool.....	50 —

Doses : 100 gram. comme fébrifuge. 20 gram. comme reconstituant, pour le chien; 100 à 200 gram. pour le cheval. Dans les cas d'anémie, d'affections septiques, les affections typhoïdes.

Décoction de quinquina acidulée.

Quinquina calysaya concassé.....	40 gr.
Eau.....	2 lit.
Acide sulfurique alcoolisé.....	4 gr.

Faites bouillir; ajoutez l'acide avant la décoction.

Cette décoction est employée avec succès dans la période qu'on pourrait appeler *putride*, dans certaines affections typhoïdes. Donnez-en deux fois au cheval.

Teinture de quinquina.

Ecoree concassée de quinquina calysaya .	100 gr.
Alcool à 60° centigr.....	400 —

Faites macérer pendant quinze jours : passez avec expression; filtrez. Doses : 20 à 100 gr., dans un litre de vin pour les grands animaux.

Vin fébrifuge de quinquina (**Bouchardat**).

Quinquina calysaya.....	125 gr.
Ecorce d'angusture vraie.....	15 —

Concassez les deux écorces; versez dessus, alcool à 60°, 250 gram.; laissez en contact, dans un vase fermé, pendant vingt-quatre heures; ajoutez 1000 gram. de vin blanc de Bourgogne commun, mais acide. Faites macérer pendant un mois en agitant de temps en temps; tirez au clair. Doses : 150 à 200 gram., comme fébrifuge pour les grands animaux.

Ce vin contient tous les principes actifs du quinquina, car l'alcool et les acides concourent à les dissoudre; il se conserve indéfiniment. C'est le vin de quinquina qu'on doit prescrire dans la médecine vétérinaire, de préférence à celui du Codex. Celui de *quinium* est encore préférable.

Ce vin de quinquina est un des plus précieux médicaments que possède la médecine vétérinaire; il s'emploie dans les mêmes circonstances que la teinture. Dans l'anémie du cheval et du mouton, ce vin est excellent. On doit aussi en recommander particulièrement l'usage dans le cours des maladies qui s'accompagnent de tendance à la septicité, comme les maladies typhoïdes parvenues à leur période d'état. (Delafond.)

Sirop de quinquina.

On peut le préparer en mélangeant partie égale de vin de quinium et de sirop de sucre.

Le sirop de quinquina est utile, d'après Dupuy, à la dose d'une ou deux cuillerées à bouche chaque jour, contre la maladie des jeunes chiens.

Breuvage tonique au quinquina.

Poudre de quinquina royal.....	100 gr.
— d'angusture vraie.....	50 —

Délayez dans :

Vin blanc.....	1 lit.

Administrez au cheval en une seule fois.

Breuvage antiseptique (**Moiroud**).

Quinquina rouge concassé.....	60 gr.

Faites bouillir dans :

Eau ..... 1 lit.

Passez. Ajoutez :

Acétate d'ammoniaque ..... 250 gr.

Employé dans les affections typhoïdes et dans l'anasarque.

Breuvage fébrifuge (J. Robinet).

Sommités de petite centaurée..... } āā 1 poignée.
— d'absinthe..... }

Faites infuser dans un litre d'eau : retirez du feu, passez ; ajoutez à la colature :

Quinquina calysaya pulvérisé..... 30 gr.
Sel ammoniac..... 80 —

Lorsque l'infusion sera faite, on la fera avaler au bœuf.

Breuvage antiputride (J. Robinet).

Crème de tartre soluble pulvérisée..... 30 gr.
Ecorce de quinquina ..... 12 —

Faites bouillir le tout dans un litre d'eau pendant une demi-heure. Passez dans un linge, et ajoutez à cette colature 8 gr. de camphre dissous dans un peu d'esprit-de-vin ou d'eau-de-vie.

Miel ou mélasse..... 1 cuillerée.

Donnez froid au bœuf pour une dose.

Poudre tonique avec le quinquina.

Poudre de quinquina calysaya..... 100 gr.
— de gentiane ..... 100 —
Limaille de fer..... 50 —
Hydrochlorate d'ammoniaque..... 50 —

Cette poudre est utile dans les maladies anémiques ou hydroémiques, l'anasarque.

Dose : de 20 à 100 gr.

Électuaire tonique (Lebas).

Quinquina en poudre..... 50 gr.
Racine de gentiane en poudre..... 100 —

Racine de gingembre en poudre.....	50 gr.
Miel.....	Q. S.

Mêlez ces quatre substances ensemble, et administrez au cheval, en deux ou trois doses dans la journée ou en deux jours.

Électuaire contre les affections gastro-intestinales (**Erdmann** et **Hertwig**).

Sel marin..... }	ãã 125 gr.
Poudre de racine de gentiane... }	
Farine de froment.....	45 —
Eau de fontaine.....	Q. S.

Pour un électuaire. Mêlez. Faites prendre par quart toutes les quatre heures.

Électuaire tonique et stimulant (**Delafond**).

Poudre de quinquina jaune.....	128 gr.
— de cannelle.....	32 —
— de gingembre.....	32 —
Camphre.....	24 —
Jaunes d'œufs.....	n° 2
Miel.....	500 gr.

Après avoir pulvérisé le camphre dans un mortier, en le triturant avec un peu d'alcool, on le délaye dans les jaunes d'œufs, et on l'ajoute au miel avec les poudres. Cet électuaire est ensuite divisé en trois ou quatre parties qu'on administre à différentes époques de la journée au cheval ou au bœuf.

Topique antiseptique (**Lebas**).

Feuilles de mauve fraiches pilées et réduites en pâte.....	250 gr.
Quinquina en poudre.....	50 —
Alcool ou eau-de-vie camphrée.....	100 —

Charbon végétal en poudre fine, une suffisante quantité pour donner au topique la consistance convenable.

Mêlez et appliquez sur une plaie cancéreuse, putride ou de mauvais caractère.

Écorces des saules et des peupliers. — Elles méritent de fixer notre attention; elles sont amères; elles contiennent du tannin, de l'acide peetique, de la gomme, de la eorticine, une matière grasse, une matière colorante et des matières extractives; mais elles doivent particulièrement leurs propriétés à la *salicine* et à la *populine*, ou à des matières analogues incristallisables; car toutes les écorces du genre *salix* sont amères, et on ne retire de la salicine que d'un petit nombre d'entre elles, et toutes peuvent être employées comme fébrifuges.

Les écorces de différentes espèces de saules ont été employées comme fébrifuges dans la médecine vétérinaire, comme toniques, sous forme de poudre, à la dose de 100 à 300 grammes pour les ehevaux et les bœufs, et, sous forme de *breuvage*, 100 grammes d'écorces pour 1 litre d'eau.

Vin d'écorce de saule (voir *Vin de gentiane*, la préparation est la même).

Gentiane (racine de *Gentiana lutea*). — La grande gentiane est le plus puissant et le plus fréquemment usité de nos amers indigènes; elle exerce sur l'économie une action franchement tonique.

C'est un des médicaments les plus utiles de la médecine vétérinaire; il est à la fois efficace et très économique, ee qui fait qu'on le prescrit souvent contre les dérangements de la nutrition et l'anémie.

Doses : 50 à 200 grammes pour les grands animaux : 5 à 20 pour les petits.

Poudre de gentiane.

On coupe la racine par tranches; on la sèche à l'étuve et on la pulvérise. Doses : 5 à 20 grammes pour les petits animaux; 20 à 200 pour les grands. C'est une bonne préparation dont les vétérinaires font un fréquent usage pour donner de l'appétit aux moutons ou aux chevaux épuisés par de mauvais fourrages. On la mêle utilement aux provendes. C'est la plus simple, la plus économique des préparations de gentiane, et la plus digne d'être employée.

Breuvage de gentiane.

Gentiane concassée.....	20 gr.
Eau.....	1 lit.

Préparez par infusion. L'eau dissout très bien le principe amer de la gentiane. Donnez au cheval en deux fois et au bœuf en une.

Teinture de gentiane.

Gentiane.....	1 part.
Alcool à 60° cent.....	4 —

F. S. A.

L'alcool faible épuise très bien la gentiane de son principe amer. Doses : 5 à 30 gram. pour les petits animaux, 100 à 200 gram. pour les grands.

Vin de gentiane.

Gentiane.....	120 gr.
Alcool à 60° cent.....	250 —
Vin rouge.....	4 lit.

F. S. A.

Doses : 50 à 100 gr. pour les petits animaux, 1/2 à 1 litre pour les grands.

Extrait de gentiane.

Quoique la gentiane soit visqueuse à cause de la pectine qu'elle contient, on prépare son extrait par lixiviation. Autrefois on employait la macération à froid. Dose, 50 centigr. à 5 gram. pour les petits animaux, 10 à 50 gram. pour les grands. C'est une bonne préparation tonique à employer dans la médecine vétérinaire.

La petite Centaurée (*sommités fleuries*), **le trèfle d'eau** (*feuilles*). — Possèdent des propriétés analogues à la gentiane et s'emploient de même.

Espèces toniques amères (**Lebas**).

Racine de gentiane.....	ãã 300 gr.
— de chicorée.....	
— d'aunée.....	
— de patience.....	
Sommités fleuries de centaurée...	ãã 100 gr.
Feuilles de chamædris.....	
Fleurs de camomille.....	

Après avoir coupé les racines, on hache les plantes, et l'on mêle le tout ensemble. Doses : 20 gram. du mélange pour 1 litre de breuvage.

Breuvage tonique simple (**Moiroud**).

Racine de gentiane.....	150 gr.
Eau.....	1 lit.

Faites digérer deux heures et passez.

Breuvage tonique (**Vatel**).

Gentiane.....	50 gr.
Absinthe.....	20 —
Petite centaurée.....	20 —

Faites infuser dans un litre d'eau et passez.

Breuvage tonique amer.

Poudre d'aunée.....	ãã 50 gr.
— de gentiane.....	
— de baies de genièvre.....	

Délayez dans :

Eau.....	2 lit.

Ajoutez :

Eau-de-vie.....	1 verre.

Administrez au cheval en deux fois.

Breuvage amer.

Gentiane.....	} āā	100 gr.
Absinthe.....		

Faites infuser les racines de gentiane et les feuilles d'absinthe pendant un quart d'heure dans Q. S. d'eau pour avoir un litre d'infusion. Passez. Administrez au cheval en une dose, et réitérez.

Breuvage tonique (**Moiroud**).

Racine de gentiane.....	} āā	50 gr.
Écorce de saule.....		

Faites infuser dans :

Eau.....	1 lit.

Ajoutez :

Acétate d'ammoniaque.....	200 gr.

Breuvage tonique pour le bœuf (**Clater**).

Racine de gentiane en poudre.....	16 gr.
Gingembre en poudre.....	5 —
Sulfate de magnésie.....	100 —

Mêlez le tout dans 1/2 litre d'eau d'orge chaude, et faites prendre soir et matin.

Électuaire appétissant (**Hayne**).

Sel marin.....	60 gr.
Miel et farine.....	Q. S.
Poudre de gentiane.....	30 gr.

Pour faire un électuaire. A mélanger avec les aliments. Donnez une dose matin et soir.

Électuaire de sel et de gentiane (**Hayne**).

Sel.....	100 gr.
Poudre de gentiane.....	50 —

Mêlez, et avec Q. S. de farine et d'eau, faites un électuaire. Partagez en deux doses. Donnez une dose le matin et une le soir, contre l'inappétence.

Électuaire contre l'entérite chronique
(**Erdmann** et **Hertwig**).

Sel marin	ãã	12 gr.
Poudre de graine de moutarde		
Poudre de racine de gentiane		60 —
Farine de seigle et eau de fontaine		Q. S.

Pour un électuaire. Mêlez. Faites prendre par sixième trois fois le jour.

Électuaire tonique.

Poudre de gentiane	15 gr.
Poudre de genièvre	15 —
Poudre de tanaisie	15 —
Miel	150 —

Antiseptique, maladies chroniques de l'intestin, anémie.

Poudre cordiale.

Baies de genièvre	ãã	1 kilog.
Racines d'aunée		
— de gentiane		
— de valériane	ãã	500 gram.
Semences d'anis		
Feuilles de sauge		1 kilog.
Fer en poudre fine		500 gram.

Réduire chaque substance en poudre fine et mêlez. Doses : 100 à 200 gr. pour les grands animaux, et 20 pour les petits. On mêle la poudre cordiale au miel, et on la délaye dans du vin.

Le Columbo, le Quassia, le Simarouba, l'Angusture vraie sont d'excellents amers, mais leur prix est élevé, on ne peut guère les utiliser que dans la médecine des petits animaux (chiens de luxe).

Bols de rhubarbe et de colombo (**Eckel**).

Poudre de racine de colombo	5 gr.
— de rhubarbe	2 —
Extrait de brou de noix	Q. S.

60 bols que vous roulerez dans la poudre de réglisse. Le matin et le soir 4 au chien.

Breuvage amer (**Bracy-Clarck**).

Quassia en copeaux	30 gr.
Eau	2 lit.

Faites bouillir jusqu'à la réduction de deux tiers, pour trois breuvages; au cheval pour les cas d'atonie de l'appareil digestif.

Breuvage amer avec aromates (**Bracy-Clarck**).

Gingembre	16 gr.
Eau	2 lit.
Quassia en copeaux	30 gr.

Faites bouillir le tout dix minutes, puis passez-le pour deux breuvages, pour le cheval dans le cas d'atonie du canal digestif.

Ferrugineux.

Le fer est, pour les animaux mammifères, le seul métal vraiment normal (il est bien entendu qu'on en excepte les métaux terreux ou alcalins); tous les autres, tels que le cuivre, le plomb, qu'on rencontre habituellement dans le foie ou les intestins de l'homme et des animaux, ne sont nullement utiles à leur constitution, tandis que la présence du fer est intimement liée à la composition du sang. Voici quelques remarques très dignes d'attention; le fer ne se trouve dans l'économie animale, d'une façon normale, que dans les globules du sang; il y existe en proportion toujours constante; il est le seul élément qui distingue le principe immédiat, caractéristique des globules, des matières albumineuses. L'énergie des fonctions vitales étant en raison directe de la proportion des globules dans le sang, on comprend sans peine combien grande doit être l'importance de la présence d'une quantité suffisante de fer dans l'économie. Heureuse-

ment que c'est un des métaux les plus répandus dans la nature, qu'il intervient toujours pour une proportion quelconque dans les aliments des animaux, et qu'il est difficilement éliminé de l'économie. A l'état ordinaire, le rein n'en sépare que des traces; le foie n'en élimine que l'excédent de ce qui est introduit dans la circulation. Un métal dont la nature est si prodigue dans ses productions et si économe dans sa dépense peut cependant, dans certaines conditions, faire défaut dans l'économie vivante.

On prescrit utilement les préparations ferrugineuses aux animaux atteints d'anémie: elles sont indiquées dans les maladies qui s'accompagnent de débilité. On reconnaît l'opportunité de leur administration à la pâleur des conjonctives, à l'engorgement des membres, à la chute des poils, à la prédominance de la matière séreuse du sang sur la matière colorante.

Concurremment aux ferrugineux administrer des aliments salés.

Il est difficile de dire *a priori* quel est le meilleur ferrugineux à employer, chaque sujet est à étudier à ce point de vue par l'essai successif de diverses préparations.

Fer (*limaille de*). — Assez bonne préparation ferrugineuse. 10 à 50 grammes pour les grands animaux, 10 à 50 centigr. pour les petits. L'unir aux provendes, *au son*, et l'administrer sous forme de bols, en lui donnant une consistance convenable à l'aide d'extrait de genièvre ou de gentiane.

Eau ferrée ou **Eau rouillée.** — Elle s'obtient en laissant séjourner quelques poignées de vieux clous dans l'eau. Elle contient du carbonate de fer

en dissolution et du peroxyde de fer en suspension. Elle est utile pour ranimer les forces des animaux qui n'ont point une alimentation suffisante.

Oxyde noir de fer. — La dose est de 10 à 50 grammes pour les grands animaux, et de 20 centigrammes à 1 gramme pour les petits. Assez bonne préparation.

Safran de Mars apéritif (*hydrate de peroxyde de fer*). — Même dose que les précédents. Assez bonne préparation. Utile pour combattre l'empoisonnement par l'acide arsénieux.

Carbonate de fer. — Il s'obtient par double décomposition du sulfate de fer et du carbonate de soude; quand on le défend immédiatement de l'action de l'air par du miel, c'est une très bonne préparation. Mêmes doses que les précédentes préparations.

Sels de fer solubles. — Différents sels de fer solubles sont employés dans la médecine vétérinaire. Je citerai les principaux : *sulfate de fer* ou *vitriol vert*, *chlorure de fer*, *acétate de fer*, *tartrate de potasse et de fer* ou *boules de Nancy*. Ils sont plus actifs que les préparations insolubles, et se prescrivent à la dose de 5 à 20 grammes pour les grands animaux, et de 10 centigrammes à 1 gramme pour les petits.

Perchlorure de fer, solution à 30° (Baumé). — Ce médicament a été, d'après Pravaz, fréquemment employé dans les conditions les plus diverses dans la médecine. Pour le préparer, selon M. Adrian, on traite des pointes de Paris

par l'acide chlorhydrique. On fait traverser par un excès de chlore la solution de protochlorure de fer, puis on évapore à une température de 50°, de façon que la solution froide marque 30 degrés au pèse-sel.

Les injections de perchlorure de fer. dans les veines et dans les artères, ont été d'abord employées pour obtenir la cure radicale des anévrismes des veines.

C'est un hémostatique puissant, prompt et sûr. Il produit sur les plaies, au moment de son application, une sensation douloureuse vive, mais il ne les enflamme pas, il les protège contre l'irritation extérieure et contre la décomposition putride des caillots. Utile en injections dans les trajets fistuleux putrides, et, à l'intérieur, contre les débilités des grands animaux.

Injection coagulante.

On peut, selon Pravaz, coaguler le sang dans les vaisseaux artériels par une injection de quelques gouttes de perchlorure de fer au maximum de concentration. Cette injection doit être faite avec un trocart très fin d'or ou de platine, qu'on introduit très obliquement à travers les parois de l'artère par un espèce de mouvement de vrille. A ce trocart se trouve ajustée une seringue dont le piston doit être à pas de vis, afin que l'injection s'opère sans secousses et que la quantité de liquide injecté puisse être mesurée avec précision. Il faut en outre arrêter momentanément le cours du sang dans le vaisseau.

Poudre tonique pour les grands animaux.

Solutum de perchlorure de fer à 30°..		100 gram.
Son.....	āā	1 kilog.
Farine d'avoine.....		

Mêlez. Divisez en dix prises, à donner une par jour, contre les débilités, l'anémie, les hémorrhagies.

Pilules toniques pour le chien.

Solution de perchlorure de fer à 30° (Baumé)..... 10 gr.
Poudre de gluten granulé..... Q. S.

Mêlez. Divisez en 100 pilules, une à quatre par jour, l'anémie, les hémorrhagies passives.

Breuvage ferrugineux.

Sulfate de fer en poudre..... 30 gr.
Carbonate de soude en poudre..... 30 —

Mêlez avec :

Miel..... 200 gr.

Ajoutez :

Eau..... 2 lit.

Administrez au cheval en quatre fois, et au bœuf en deux. C'est une des meilleures préparations ferrugineuses.

Autre :

Carbonate de fer..... 10 centigr.
Poudre de rhubarbe..... 20 —
Bicarbonate de soude..... 10 —

Pour 1 paquet.
1 le matin, 1 le soir au chien anémique.

Breuvage tonique pour le mouton (Gellé).

Poudre de gentiane..... 6 gr.
Protosulfate de fer..... 3 —
Carbonate de soude..... 3 —
Décoction de petite centaurée ou d'absinthe. 2 décil.

On fait dissoudre le sulfate de fer et le carbonate de soude ; on ajoute la poudre de gentiane qui est tenue en suspension dans le liquide, et on l'administre à l'animal deux fois par jour.

Breuvage tonique et nourrissant (Vigney).

Farine de blé..... 2 lit.
Eau..... 6 —

Ajoutez :

Carbonate de fer ..... 30 gr.

Ces boissons seront données froides toutes les deux ou trois heures.

Breuvage ferrugineux et tonique.

Infusion de sauge ..... 2 lit.
Tartrate de potasse et de fer (boules de Nancy) ..... 20 gr.
Eau-de-vie ..... 100 —

Après avoir préparé l'infusion dans l'eau bouillante et dans un vase fermé, passez avec expression : ajoutez l'alcool ; faites dissoudre ou divisez le tartrate, et administrez en quatre fois dans la journée au cheval, en deux fois au bœuf.

Poudre ferrugineuse amère.

Poudre de gentiane ..... 1 kilog.
Poudre de carbonate de soude sec.. 500 gram.
Poudre de sulfate de fer sec ..... 500 —

Mêlez. Divisez en paquets de 20 gram. Donnez 1 à 2 paquets au cheval, 2 à 4 au bœuf. Contre les maladies avec anémie.

On mélange cette poudre avec dix fois son poids de son, et l'on donne quelques poignées de ce mélange aux moutons anémiques.

Cette poudre coûte peu et est efficace.

Poudre tonique (**Delafond**).

Baies de genièvre ..... 115 gr.
Peroxyde de fer ..... 100 —
Poudre de gentiane ..... 250 —

F. S. A.

Poudre tonique avec quinquina (**Delafond**).

Poudre de quinquina rouge ..... 125 gr.
— de gentiane ..... 125 —
Peroxyde de fer ..... 64 —
Hydrochlorate d'ammoniaque ..... 64 —

Ces deux poudres toniques sont fréquemment employées dans les maladies anémiques ou hydroémiques. Elles sont

administrées à la dose de 16 à 64 gram. Le quinquina rouge étant très cher, on peut, dans certaines conditions, le remplacer par 125 grammes de poudre de tan. (Bouchardat.)

Poudre excitante contre l'atonie stomacale des ruminants.

Sous-carbonate de fer		120 gr.
Poudre d'ipéca	ãã	60 —
— de cannelle		
Camphre en poudre		8 —

Mêlez exactement, et divisez en quatre parties égales. Administrez le matin à jeun, soit en électuaire, soit en suspension dans un litre de vin rouge. (Philippe Festal.)

Provende nourrissante et tonique (**Delafond**).

Avoine concassée	2000 gr.
Poudre de gentiane	32 —
Protosulfate de fer	8 —
Carbonate de soude	8 —
Paille ou foin haché	1000 —

Faites un mélange que vous donnez dans l'auge aux moutons ou aux bêtes bovines.

Électuaire ferrugineux (**Moiroud**).

Battitures de fer pulvérisées	300 gr.
Racine de gentiane en poudre	200 —
Miel	Q. S.

Administrez chaque matin 10 à 200 gram. de cet électuaire.

Électuaire de fer composé (**Hayne**).

Éthiops martial		8 gr.
Farine de moutarde	ãã	15 —
Poudre de racine de gingembre		

Mêlez, et avec Q. S. de farine et d'eau faites un électuaire. Donnez deux doses semblables. Deux doses par jour pour le cheval.

Électuaire tonique.

Éthiops martial	250 gr.
Miel ou mélasse	Q. S.
Poudre de gentiane	250 gr.

F. S. A.
En deux doses pour le cheval.

Poudre tonique.

Baies de genièvre	250 gr.
Safran de Mars	100 —
Poudre de gentiane	250 —

F. S. A. une poudre que vous diviserez en 6 doses, 1 à 3 par jour pour le cheval.

Électuaire tonique.

Safran de Mars	250 gr.
Poudre de gentiane	500 —
Extrait de genièvre	Q. S.

En 5 doses, 1 à 2 pour le cheval.

Électuaire ferrugineux simple.

Carbonate de soude sec	500 gr.
Sulfate de fer sec	500 —
Miel ou mélasse ou sirop de fécule	Q. S.

C'est une excellente préparation ferrugineuse. On en administre 20 à 40 gr. par jour au cheval, et 40 à 100 au bœuf.

Électuaire ferrugineux amer.

Sulfate de fer	āā 500 gram.
Carbonate de soude	
Poudre de gentiane	1 kilog.
Miel ou mélasse	Q. S.

S'administre aux mêmes doses que le précédent.

Électuaire tonique (**Delafond**).

Proto-acétate de fer	32 gr.
Extrait de gentiane	16 —
Poudre de quinquina	8 —

Faites un électuaire, divisez en trois bols. En une seule dose pour le cheval.

Mash restaurant et ferrugineux (**Delafond**).

Seigle macéré pendant 24 heures.....		1 lit.
Avoine concassée.....		2 —
Peroxyde de fer.....	ãã	10 gr.
Carbonate de potasse.....		

Mélangez et donnez au cheval affaibli.

Pain tonique ferrugineux (**Delafond**).

Farine de blé non blutée.....		1 kilog.
— d'avoine non blutée.....		2 —
— d'orge.....		1 —
Sulfate de fer pulvérisé.....	ãã	30 gram.
Carbonate de soude pulvérisé..		

Faites une pâte que vous laisserez fermenter ; laissez bien cuire au four; administrez 2 kilog. de ce pain par jour, 1 kilog. le matin et 1 kilog. le soir, au cheval et au gros bétail, et 500 gram. aux moutons dont le sang est appauvri, et sous le coup de l'anémie et de l'hydroémie. Ce pain est aussi bon pour composer la nourriture des jeunes animaux, poulains, veaux, agneaux et porcs, atteints d'entérite chronique.

On peut substituer au sulfate de fer et au carbonate de soude 60 gram. de tartrate de potasse et de fer. Ce pain ferrugineux est même préférable au premier; mais il est plus cher.

Lotion de sulfate de fer (**Hayne**).

Sulfate de fer.....	8 gr.
Eau commune.....	500 —

Mêlez. Pour toucher les ongles malades. Dans le piétin.

Cataplasme astringent (**Delafond**).

Protosulfate de fer.....		120 gr.
Terre alumineuse ou glaise.....	ãã	Q. S.
Vinaigre.....		

On dissout le sulfate de fer dans le vinaigre, après l'avoir pulvérisé; on ajoute la terre glaise, et l'on fait de tout une bouillie épaisse et consistante. Contre la fourbure récente de tous les animaux domestiques.

Sirop d'iodure de fer.

Iode	4 gr. 25
Limaille de fer	2 grammes
Eau distillée	10 grammes
Sirop de gomme	788 grammes
Sirop de fleurs d'oranger	200 grammes

F. S. A.

A employer chez les chiens débiles à la dose d'une cuillerée à soupe matin et soir. Employer concurremment les autres toniques.

Pommade astringente (**Philippe Festal**).

Protosulfate de fer	5 gr.
Axonge	30 —

Faites une pommade. Velpeau, en médecine humaine, ayant recommandé cette pommade contre les érysipèles, M. Philippe Festal en a fait usage avec succès pour combattre l'érysipèle, le psoriasis du bœuf et les eaux aux jambes récentes du cheval.

Pommade astringente.

Solution de perchlorure de fer à 30°	20 gr.
Axonge	10 —

Mêlez, employez dans les conditions indiquées dans la formule précédente.

Liqueur caustique.

Eau distillée	32 gr.
Perchlorure de fer	16 —
Acide chlorhydrique	8 —

Ajoutez l'acide et le sel à l'eau.
Pour détruire les virus dans les plaies.

Vin chalybé.

Tartrate ferrico-potassique	32 gr.
Vin blanc	1 lit.

Dissolvez.

Teinture de Mars tartarisée.

Tartrate ferrico-potassique.....	32 gr.
Alcool faible.....	500 —

Dissolvez.

Les boules de Nancy et de Molsheim sont à base de tartrate de fer et de potasse que l'on associe à des infusions de plantes aromatiques et à la gomme. Les dernières renferment de la térébenthine.

Boules de Mars.....	ãã 12 gr.
Sel de cuisine.....	
Farine.....	ãã Q. S.
Eau.....	

Anémie du cheval (**Haubner**).

Liqueur de Fowler.....	10 gr.
Tartrate ferrico-potassique.....	10 —

X Gouttes avant chaque repas. — Anémie des chiens.

Pyrophosphate de fer. (**Leras.**)

Eau distillée.....	600 gr.
Pyrophosphate de soude.....	30 —
Sulfate de fer.....	22,396

En opérant à une température ne dépassant pas 15°, on obtient un précipité se dissolvant dans le pyrophosphate de soude.

Utilisable dans la médecine des petits animaux de luxe. Constipe moins que les autres ferrugineux.

EAUX FERRUGINEUSES ARTIFICIELLES

Eau de Spa.

Carbonate de soude cristallisé....	15 centigr.
Carbonate de chaux.....	3 —
Carbonate de magnésie.....	1 —
Protochlorure de fer.....	5 —
Alun cristallisé.....	1 —
Eau bouillie et gazeuse.....	625 grammes.

Dissolvez le carbonate de soude dans un peu d'eau et

délayez les carbonates de chaux et de magnésie. Dissolvez l'alun et le sel de fer dans une autre portion de l'eau : mélangez les deux solutions. Mettez en bouteille et remplissez avec de l'eau gazeuse.

MÉDICAMENTS ASTRINGENTS

Ce sont des substances qui ont pour propriété de déterminer le resserrement des tissus sur lesquels on les met en conctact. Les toniques jouissent de la propriété de rendre turgides les vaisseaux de la partie dénudée sur laquelle on les applique ; l'action définitive de ces deux classes de médicaments se rapproche, car au resserrement occasionné par les astringents succèdent la turgescence et le développement du réseau capillaire.

On a beaucoup, selon M. Bouchardat, exagéré l'action astringente d'une foule de substances, qui doivent être plutôt considérées comme des parasiticides ou des agents de substitution. On explique ainsi d'une manière beaucoup plus heureuse les résultats avantageux qui suivent leur emploi bien ordonné.

On peut distinguer les astringents en deux séries bien naturelles. La première comprendra *les astringents fournis par le règne végétal ;* la seconde sera composée des astringents minéraux qui très souvent pourront être considérés comme des agents substitutifs, et qui tous ont une action distincte et spécifique. Ainsi l'action des astringents à base de plomb, qui diffère de celle des

astringents à base d'argent et diffère complètement de l'action des acides et de l'alun.

Tannin. — On donne le nom de *tannin* ou d'*acide tannique* à un acide organique qui précipite la gélatine, et qui donne avec les sels de peroxyde de fer un précipité vert ou bleu noir.

Le tannin est l'astringent le plus puissant que l'on connaisse : c'est un médicament énergique, mais qui est trop cher pour être employé communément dans la médecine vétérinaire. On prescrit les substances qui en contiennent.

Cachou ou terre du Japon. — C'est un extrait composé en grande partie de tannin, préparé dans les Indes orientales, en faisant bouillir dans l'eau le fruit de l'*acacia catéchu*, de la famille des Légumineuses.

Le cachou, à raison de la grande quantité de tannin qu'il contient, peut être considéré comme un des astringents les plus puissants. Il en existe des sortes commerciales riches en tannin, et à un assez bas prix pour être prescrites avec avantage dans la médecine vétérinaire : il est très utile contre la diarrhée, l'hématurie (?)

Collyre de tannin.

Tannin	1 gr.
Eau distillée	100 —
Eau de laurier-cerise	20 —

Filtrez. Ophthalmies rebelles.

Pommade de tannin.

Axonge	30 gr.
Tannin	1 —
Eau pure	5 —

Dissolvez le tannin dans la quantité d'eau prescrite, en

les triturant ensemble dans un mortier de verre; ajoutez-y la graisse et mêlez exactement. On se sert de cette pommade pour remédier à l'atonicité des plaies.

Électuaire contre les pissements de sang, etc. (Erdmann et Hertwig.)

Tannin	30 gr.
Poudre de racine de gentiane	95 —
Farine de seigle	Q. S.

pour faire, avec eau de fontaine, Q. S., un électuaire.

Mêlez. A faire prendre par quart de deux heures en deux heures, ou de quatre en quatre heures. Contre les pissements de sang, les diarrhées violentes.

Breuvage de cachou.

Cachou choisi	10 gr.
Eau bouillante	1 litre.

Faites infuser douze heures, passez sans expression. Donnez-en une seule fois au cheval et à plusieurs reprises au chien. Contre les diarrhées.

Potion astringente pour le cheval (Clater).

Écorce de chêne	16 gr.
Cachou	10 —
Opium	50 centigr.
Décoction d'orge	1/3 de litre.

Bols astringents (Clater).

Cachou	8 gr.
Opium	2 —
Farine de lin	8 —
Mélasse ..... assez pour former	5 bols.

A prendre soir et matin, et si ces bols rendent les évacuations plus rares, il faut y ajouter 5 grammes d'aloès.

Bols astringents (White).

Cachou	15 gr.
Alun	12 —
Cascarille	8 —

Farine ..... 8 gr.
Mélasse ..... Q. S.

Lotion de cachou contre les ulcères de la bouche (Clater)

Cachou ..... 60 gr.

Infusez avec un litre d'eau bouillante pendant une heure, puis filtrez et ajoutez 30 grammes d'alcool.

Tan (*écorce du chêne*). — C'est un astringent fort énergique; on l'emploie souvent en médecine vétérinaire. Cette écorce est digne de l'attention des praticiens parce qu'elle ne coûte presque rien. On prépare pour l'art du tannage la poudre d'écorce de chêne, connue sous le nom de *tan*. Quand on prend la poudre du commerce, il faut la passer au tamis de soie. Cette poudre, mélangée au charbon pulvérisé, est très utile pour panser les plaies de mauvais caractère. On prépare une *décoction de tan* en en faisant bouillir 20 gram. dans 1 litre d'eau. Cette décoction est employée comme *injection astringente* ou comme *breuvage astringent*.

A l'intérieur, la dose, pour les grands animaux, est de 50 à 120 gram., et, pour les moutons, de 30 gram.

Noix de galle (*galle des teinturiers*). — C'est une excroissance arrondie, dure, solide, pesante, qui se développe sur les feuilles du chêne à galle, *quercus infectoria* (Oliv.), arbre indigène de l'Asie Mineure, et qui est produite par la piqûre d'un insecte de l'ordre des Hyménoptères, famille des Pupivores, *diplolepsis gallæ tinctoriæ* (Oliv.), qui y dépose ses œufs. La meilleure noix de galle est connue dans le commerce sous le nom de

galle noire ou *galle verte d'Alep*, à cause de sa couleur, et parce qu'elle vient des environs d'Alep.

La noix de galle est un des astringents les plus puissants. On en fait des décoctions, à l'aide desquelles on pratique des injections, des lotions, sur les parties qui sont le siège d'altérations pathologiques anciennes, comme dans les cas de catarrhe nasal chronique, d'eaux aux jambes, d'ulcères anciens du tissu cutané. C'est avec précaution qu'il faut prescrire cette substance à l'intérieur. On la prescrit à dose double que celle du tannin.

Boisson astringente pour le bœuf (Clater).

Chaux	60 gr.
Ecorce de chêne en poudre	30 —
Cachou en poudre	15 —
Opium en poudre	2 gr. 1/2.
Gingembre en poudre	8 —

Mêlez et faites prendre dans un litre d'eau d'orge chaude. Contre la diarrhée.

Électuaire astringent.

Poudre d'écorce de chêne	30 gr.
Poudre de bistorte	50 —
— de noix de galle	5 —
Miel	150 —

Contre les diarrhées rebelles.

Collyre astringent (U. Leblanc).

Feuilles de plantain	2 poignées.
Jeunes pousses de ronce	1/2 poignée.
Écorce de chêne concassée	15 gr.
Sel commun	4 —
Eau	1 litre.

F. S. A.

Employé dans les cas d'ophthalmies dues à la présence de corps étrangers.

Injection astringente.

Alun	20 gr.
Eau	1 lit. 1/2.
Ecorce de chêne	100 gr.

Après avoir fait la décoction de l'écorce de chêne et l'avoir passée, faites dissoudre l'alun et employez.

Cataplasme astringent.

Poudre de sauge	2 poignées.
— de tan ou écorce de chêne	2 —
Alun	50 gr.
Vinaigre	Q. S.

Mêlez les poudres avec le vinaigre pour former un cata plasme.

Sotutum astringent avec la noix de galle (**Reynal**).

Noix de galle pulvérisée	30 gr.
Eau ordinaire	4 décilit.

Faites une décoction, et laissez réduir à 2 décilitres contre le *catarrhe auriculaire* du chien.

Poudre d écorce de chêne	ãã 30 gr.
Alun	
Charbon de bois en poudre	15 gr.

F. S. A.

Une poudre. Plaies de mauvaise nature (**Hertwig**).

Poudre d'écorce de chêne	ãã 15 gr.
Poudre d'aloès	

Mêlez. Plaies de mauvaise nature (**Forster**).

Racine de bistorte (*polygonum bistorta*). — Plante vivace, indigène. La racine de bistorte est un astringent trop négligé aujourd'hui. Si la bistorte nous venait d'Amérique, elle serait très employée.

Doses. — 30 à 50 gram. pour les grands animaux, et 5 à 10 pour les petits.

La **potentille** et la **tormentille** fournissent aussi des racines astringentes.

Ratanhia, racine du *Krameria triandra*. On emploie surtout l'extrait (aqueux ou alcoolique).

C'est un astringent puissant à employer contre les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives et les écoulements muqueux.

Brou de noix. — Les écorces vertes des noix, connues sous le nom de *brou de noix*, possèdent une action astringente puissante. Le brou de noix frais pilé sert à préparer un *cataplasme astringent*, employé pour entourer le pied des animaux fourbus. Les décoctions qu'on prépare avec cette même substance sont utiles pour lotionner les eaux aux jambes, les crevasses du paturon: elles sont également prescrites en injections dans les fosses nasales des chevaux, pour tarir le flux catarrhal ancien dont elles sont souvent le siège.

Quand on manque de brou de noix, on le remplace par les feuilles fraîches du même arbre dont nous avons déjà parlé.

Substances incompatibles.

Les alcalis, leurs carbonates, les sels métalliques, surtout ceux de fer et d'antimoine, l'albumine, la gélatine, les émulsions ne peuvent pas être employées avec les astringents végétaux.

Électuaire astringent absorbant.

Craie	20 gr.
Poudre de racine de bistorte	50 —
Miel	Q. S.

F. S. A. Un électuaire.

Breuvage antidysentérique.

Racine de bistorte ..... 100 gr.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans eau Q. S. pour avoir 2 litres de décoction; passez et ajoutez :

Mélasse ..... 150 gr.
Eau de Rabel ..... 15 —

En 2 fois dans la journée.

Espèces astringentes.

Racine de benoîte .....
— — bistorte ..... } āā 2 gr.
— de consoude .....
Feuilles de chêne .....
— de noyer ..... } āā 1 gr.
— de plantain .....
Fleurs de genêt .....
— de rosier ..... } āā 1 gr.

Sang-dragon. Benjoin. — Le sang-dragon est un astringent hémostatique employé depuis un temps immémorial.

Eau hémostatique balsamique.

Sang-dragon ..... 100 gr.
Térébenthine ..... 100 —
Eau ..... 1 litre.

Faites digérer 12 heures et filtrez.

Eau hémostatique (**Pagliari**).

Benjoin ..... 250 gr.
Alun ..... 500 —
Eau ..... 5000 —

Faites bouillir en remplaçant l'eau qui s'échappe par de l'eau bouillante. Filtrez.

Acétate et carbonate de plomb. — L'acétate neutre est employé contre des diarrhées colliqua-

tives, les hémorrhagies passives, la pneumonie, les dyssenteries (en lavement).

Le sous-acétate est employé comme substitutif (à l'extérieur).

Le carbonate de plomb est employé comme dessicatif.

L'azotate est employé, en poudre, sur les plaies de mauvaise nature.

Incompatibles : acide sulfurique, sulfates et carbonates alcalins, tannin et astringents végétaux.

Pommade de carbonate de plomb (onguent blanc de Rhazis).

Carbonate de plomb....	4 gr.
Axonge.....	20 —

Mêlez. C'est un cicatrisant assez actif.

Onguent siccatif (**White**).

Axonge.....	200 gr.
Carbonate de plomb en poudre fine..	50 —

Mêlez. Contre les ulcères qui succèdent aux eaux aux jambes.

Pommade de céruse (**Strauss**).

Axonge fraiche.....	500 gr.
Céruse.....	250 —

Mêlez. A oindre les plaies.

Emplâtre de céruse (**Eckel**).

Huile d'olives.....	1500 gr.
Céruse.....	2500 —
Eau.....	Q. S

Faites cuire en consistance d'emplâtre.

Onguent astringent ou mixture astringente (**Hekmelger**).

Acétate de plomb cristallisé.....	4 gr.
Térébenthine.....	10 —
Un jaune d'œuf.	

Faites un mélange intime, après avoir parfaitement pulvérisé l'acétate de plomb.

Usages. — Cet onguent est excitant et dessicatif. M. Hekmelger le recommande pour les contusions produites par la selle sur le garrot. Il l'emploie également dans le pansement des plaies avec carie du ligament cervical, des apophyses épineuses, etc. On débride préalablement les fistules et les clapiers pour faire écouler le pus. Il faut faire plusieurs pansements par jour.

Mixture astringente (**Clément**).

Vin rouge.....	200 gr.
Acétate de plomb cristallisé.....	10 —
Sel gris,.....	50 —

Nettoyez l'oreille du chien et injectez trois fois par jour. Catarrhe de l'oreille.

Mixture astringente contre le catarrhe auriculaire du chien (**Clément**).

Acétate de plomb cristallisé.....	5 gr.
Jaune d'œuf.....	15 —

Pulvérisez l'acétate de plomb, et triturez-le dans un mortier avec le jaune d'œuf, jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. Lavez bien l'oreille malade; séchez bien l'intérieur de l'oreille avec un chiffon, du coton ou de l'étoupe, et introduisez la préparation dans l'intérieur de l'oreille, en l'étalant exactement sur toutes les parties malades, et laissant une couche à sa surface. Pansez deux fois par jour, jusqu'à guérison complète.

Extrait de Saturne.

Acétate neutre de plomb.....	3 gr
Litharge.....	1 —
Eau distillée.....	9 —

Faites bouillir les 2 substances dans l'eau et concentrez jusqu'à ce que la dissolution marque 30° Baumé.

Vinaigre	100 gr.
Litharge	10 —

Dissolvez à chaud jusqu'à ce que la liqueur marque 28 à 30° Baumé.

Lotion d'acétate de plomb (eau de Goulard, eau végéto-minérale).

Sous-acétate de plomb liquide	16 part.
Eau de rivière	940 —
Alcool à 80° centigr	64 —

Cette eau est laiteuse.

Cérat de Goulard (cérat de Saturne).

Cérat de Galien	8 part.
Sous-acétate de plomb liquide	1 —

Mêlez.

Injection astringente.

Eau distillée	500 gr.
Sous-acétate de plomb liquide	5 —

Mêlez.

Collyres d'acétate de plomb (leurs inconvénients). — Il y a quelques substances nuisibles, dans certaines affections oculaires, qui sont journellement prescrites et indiquées dans les ouvrages : telles sont les préparations d'eau de Goulard, les eaux chargées de différents sels de plomb, qui agissent défavorablement sur les ulcères de la cornée ; elles arrêtent ou diminuent la sécrétion sans modifier favorablement la surface malade, et laissent déposer sur les ulcères de la cornée une couche blanchâtre : c'est alors le carbonate de plomb ou l'oxyde de plomb, suivant que le collyre est resté ou non exposé à l'air ambiant, qui se précipite et s'incruste dans la plaie, d'où résulte quelquefois une taie, une opacité plus ou moins forte, que l'on a plus tard la plus grande difficulté à faire disparaître. Ces effets sont visibles soit à l'œil nu, soit à la loupe : les érosions, les ulcères de la cornée, sont donc suivis de facettes opaques d'autant plus étendues que l'on a fait usage de préparations saturnines plus concentrées, et pendant un temps plus long.

L'addition du laudanum ou de l'opium au sous-acétate de plomb liquide ne fait que favoriser la décomposition du collyre (Cunier).

Lotion astringente détersive (**Bourgelat**).

Alcoolé de camphre	16	gr.
Sous-acétate de plomb liquide	4	—
Eau de chaux	500	—

On mêle ces divers liquides; il se forme un précipité blanc dû à une partie de l'acétate de plomb décomposé par l'eau de chaux, et la précipitation d'une portion du camphre de l'alcoolé.

Lotion antiphlogistique (**Taplin**).

Sous-acétate de plomb	30	gr.
Vinaigre	60	—
Alcool camphré	100	—
Eau	1	litre.

Embrocation contre les cors (**White**).

Extrait de Saturne	10	gr.
Vinaigre distillé	90	—
Esprit de vin	120	—

Mêlez.

Mixture astringente et escharotique.

Acétate de plomb cristallisé	100	gr.
Sulfate de zinc cristallisé } ãã	50	—
Sulfate de cuivre cristallisé } ãã		
Acide acétique du bois, concentré	200	—
Eau	800	—

Mêlez l'acide acétique et l'eau. Dissolvez dans la moitié du mélange l'acétate de plomb cristallisé. Dissolvez dans l'autre moitié les sulfates de zinc et de cuivre. Mêlez les deux dissolutions. Laissez former le précipité qui consiste en sulfate de plomb, décantez le liquide et conservez-le pour l'usage. Cette préparation contient les mêmes éléments que la *liqueur de Villate*. Sa composition est plus uniforme à cause de la variabilité du vinaigre employé dans de cette dernière et plus économique, car outre que l'acide

acétique étendu d'eau coûte moins que le vinaigre d'Orléans, l'acétate neutre de plomb est la matière première qui dans les pharmacies sert à préparer le sous-acétate. Voici des détails sur l'utilité de la liqueur de Villate que nous croyons devoir donner et qui s'appliquent à la mixture astringente :

« M. Villate a conseillé la liqueur de sa composition pour changer la nature des plaies blafardes sécrétant beaucoup de pus et ne tendant point à la cicatrisation, cautériser les fausses muqueuses des fistules, la carie des ligaments des cartilages et même des os : il a conseillé et utilisé sa liqueur dans le traitement du *javart cartilagineux commençant*.

« Pour obtenir la guérison, il faut, dit M. Villate, avoir le soin de dilater préalablement la fistule, *afin d'introduire jusque sur la partie cariée* des plumasseaux imbibés du mélange. »

L'expérience a démontré combien la liqueur de Villate était utilement employée dans les maladies contre lesquelles son inventeur a conseillé d'en faire usage.

M. Mariage, vétérinaire à Bouchain, a surtout préconisé le solutum de Villate pour la guérison du *javart cartilagineux*. M. Mariage conseille d'injecter quotidiennement la liqueur dans la fistule et de la faire pénétrer jusqu'à la partie du cartilage atteinte par la carie. Beaucoup de praticiens distingués, et notamment H. Bouley, sont venus appuyer, par de nombreux faits de guérison, les bons résultats obtenus par M. Mariage.

Aujourd'hui les praticiens sont convaincus de l'utilité incontestable de l'emploi de cette liqueur pour la guérison du javart cartilagineux. Nous avons aussi fait usage de ce procédé, et nous n'avons qu'à nous en louer. La condition, qui nous a paru nécessaire pour faire obtenir la guérison, est que la liqueur pénètre jusqu'au fond de la fistule et touche la carie. Or, pour atteindre ce but, il est souvent utile de débrider la fistule (Delafond).

Cataplasme saturnin (**White**).

Son fin..... 1 litre.

Converti en pâte claire avec la lotion saturnine chaude, ajoutez :

Farine de graine de lin..... Q. S.

pour lui donner une consistance convenable.

Cataplasme astringent résolutif (**Delafond**).

Pulpe de pomme de terre ou de carotte..	1 kilogr.
Sous-acétate de plomb.....	Q. S.

On râpe la pomme de terre ou la carotte avec une râpe à main, et, après avoir étendu cette pulpe, on l'arrose avec une certaine quantité de sous-acétate de plomb, d'eau-de-vie camphrée, ou d'une solution de chlorhydrate d'ammoniaque.

On compose encore d'autres cataplasmes astringents en remplaçant la pulpe de pomme de terre par de la farine de seigle ou de la suie qu'on délaye dans du vinaigre ordinaire pur ou en partie saturé par du carbonate de chaux. Ce dernier moyen a été indiqué par Solleysel; c'est à la présence de l'acétate de chaux formé dans cette circonstance qu'il faut attribuer les propriétés médicamenteuses de cette préparation.

Pommade de Saturne (**Lebas**).

Onguent populéum.....	6 part.
Extrait de Saturne.....	1 —

Mêlez exactement à froid. Cette pommade est résolutive, adoucissante et siccative; elle calme les inflammations et irritations superficielles, cicatrise les plaies simples, les écorchures, et convient dans les brûlures.

Autre pommade de peuplier saturnée (**Reynal**).

Pommade de peuplier.....	ãã 30 gr
Extrait de Saturne.....	

Mettez la pommade dans un mortier de marbre, versez goutte à goutte l'extrait de Saturne sur le populéum, et faites un mélange intime. Par cette incorporation, la pommade de peuplier prend une teinte jaune et acquiert plus de consistance.

M. Reynal s'est convaincu que les crevasses cutanées qui se manifestent sur les chevaux du Nord, pendant la période de l'acclimatement, sont très bien desséchées et promptement guéries par des embrocations faites avec cette pommade.

Onguent astringent (**White**).

Saindoux.....	1-0 gr.
Extrait de Saturne.....	15 —
Huile volatile de térébenthine.....	60 —

Mêlez.

Sulfate d'alumine et de potasse (*alun*). — L'alun est un astringent très énergique : administré à l'intérieur, il occasionne souvent une sensation douloureuse dans l'estomac : quand les doses sont élevées, il peut donner lieu à des coliques. On l'emploie dans les hémorrhagies qui ne sont point accompagnées d'inflammation, dans certaines diarrhées séreuses. On prescrit souvent l'alun sous forme de collutoire pour combattre les inflammations chroniques de l'arrière-bouche; sous forme de collyre dans les inflammations également chroniques de la conjonctive; en un mot, on l'a recommandé toutes les fois que les astringents énergiques sont utiles pour s'opposer aux ulcérations superficielles, aux aphthes.

L'alun est très utile pour tarir les anciens flux des cavités nasales, arrêter la sécrétion des eaux aux jambes, et des récents ou anciens catarrhes auriculaires. A l'intérieur, on l'administre surtout dans les diarrhées chroniques et dans le pissement de sang.

Cet astringent se rencontre partout et à bon marché. On devrait dans beaucoup de cas lui accorder la préférence. Associé au vinaigre et au miel, l'alun convient dans le début des inflammations du pharynx des pores.

L'alun est très usité à l'extérieur dans la médecine vétérinaire; beaucoup moins à l'intérieur. On le prescrit dans de l'eau pour faire des *breuvages acidulés* astringents, aux grands animaux à la dose de 10 à 40 grammes pour un ou 2 litres d'eau, et aux petits à la dose de 5 à 15 grammes.

Petit-lait aluné contre la dysenterie du bœuf (**Clater**).

Alun	13 gr.
Lait	2 litres.

Faites bouillir pendant dix minutes et passez. Ce remède peut être administré deux fois par jour.

Poudre styptique (**White**).

Prenez alun avec un poids égal ou double de farine.

Électuaire aluné (**Hayne**).

Alun	5 gr.
Farine et eau	Q. S.
Poudre d'écorce de chêne	30 gr.

Pour faire un électuaire. Une dose matin et soir, dans la dysenterie chronique du cheval.

Électuaire d'alun et de camphre (**Hayne**).

Alun	3 gr.
Camphre	4 —
Poudre de saule	30 —
Eau et farine	Q. S.

Pour faire un électuaire. En deux fois, par jour, dans l'hématurie atonique du cheval.

Électuaire d'alun composé (**Hayne**).

Alun	60 gr.
Écorce de chêne pulvérisée	30 —

Mêlez, et avec Q. S. de farine et d'eau, faites un électuaire. Donnez deux doses semblables. Deux doses par jour contre l'hématurie du cheval.

Gargarisme astringent (**Roche-Lubin**).

Alun	60 gr.
Miel	120 —
Eau	1 litre.

Faites dissoudre l'alun dans l'eau, et ajoutez le miel. En injections dans le fond de la bouche du cheval et du bœuf atteints d'angine aiguë au début. Ajoutez à ce moyen l'insufflation dans le pharynx, à l'aide d'un tube, de la *poudre d'alun*.

Collyre aluné (**Strauss**).

Décoction de guimauve	500 gr.
Alun	8 —
Eau-de-vie camphrée	4 —

Mêlez. Collyre à employer vers la fin de l'inflammation.

Collyre styptique et anodin (**H. Bouley**).

Alun	30 gr.
Laudanum	15 à 20 gouttes.
Eau ordinaire	1 litre.

Contre l'inflammation de la conjonctivite granuleuse. Après avoir enlevé, à l'aide de l'énucléation et du bistouri les granulations fibrino-calcaires qui sont enchatonnées dans le tissu de la conjonctive, et modifié la sécrétion catarrhale dont cette membrane est le siège en promenant rapidement à la surface un crayon d'azotate d'argent, M. Bouley termine le traitement par l'emploi du collyre styptique.

Lotion contre la conjonctivite (**Bracken**).

Alun	30 gr.
Sulfate de zinc	30 —
Eau bouillante	2 litres.

Lotion d'alun (**Hayne**).

Infusion de sauge	1 litre.
Alun	8 gr.

Pour l'usage externe, dans les aphthes.

Lotion astringente (**White**).

Alun en poudre	30 gr.
Acide sulfurique	4 —
Eau pure	1/2 litre.

Poudre caustique contre les ulcères (**Erdmann** et **Hertwig**.)

Alun en poudre	ãã 30 gr.
Écorce de chêne pulvérisée	
Charbon de bois pulvérisé	15 gr.

Mêlez, pour l'usage externe; à étendre largement sur les ulcères présentant un caractère putride ou gangréneux et une sécrétion exagérée.

Charge astringente résolutive (**Delafond**).

Blancs d'œufs	n° 6
Alun pulvérisé	60 gr.
Alcool	90 —
Miel ou mélasse	240 —

On mêle par le battage les trois premières substances et on les incorpore peu à peu dans le miel.

Onguent détersif contre le piétin.

Alun pulvérisé	2 gr.
Sous-acétate de cuivre	1 —
Camphre	1 —
Térébenthine	8 —

Nettoyez l'ulcère et pansez avec cet onguent.

Onguent astringent (**White**).

Térébenthine de Venise	120 gr.
Saindoux	60 —
Alun réduit en poudre fine	15 —

Mêlez.

Acide sulfurique (*huile de vitriol, acide vitriolique*). — L'acide sulfurique concentré est un

violent caustique, et, par conséquent, un poison très énergique; étendu d'eau, il agit à l'extérieur comme styptique et astringent; à l'intérieur, on l'administre à la dose de 20 à 30 gouttes pour 1 litre d'eau; il constitue alors la *limonade sulfurique*, ou *minérale*, qui ressemble beaucoup aux acidules : Elle active les fonctions digestives et la sécrétion urinaire; elle diminue la chaleur, étanche la soif et ralentit la circulation. Ces propriétés la rapprochent des tempérants : mais elle agit surtout en augmentant la tonicité des organes. On dit que son usage trop longtemps continué détermine l'amaigrissement et une profonde altération des forces digestives. On administre la limonade sulfurique dans les fièvres typhoïdes et dans les dysenteries et les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives. Elle est encore utile dans le début des maladies inflammatoires, et pendant la période de réaction qui suit les opérations graves. On prescrit encore la limonade sulfurique dans les cas de fourbure.

Acide sulfurique alcoolisé (*eau de Rabel*, *alcool sulfurique*). — Il se prépare en mêlant peu à peu 1 p. d'acide sulfurique à 66° à 3 p. d'alcool à 90°. La liqueur se trouble par la précipitation du sulfate de plomb que contient toujours l'acide du commerce. L'eau de Rabel se prescrit à une dose quatre fois plus élevée que l'acide sulfurique. La *liqueur de Haller* contient p. eg. d'acide sulfurique et d'alcool. On emploie quelquefois à l'extérieur l'acide sulfurique étendu comme excitant de la peau dans quelques affections chroniques de cet organe; il sert aussi comme caustique.

Limonade sulfurique Hayne).

Décoction de son	1 litre.
Acide sulfurique étendu	Q. S.

On en ajoute à la boisson pour l'aciduler agréablement.

Acide sulfurique étendu. — Il se prépare en Allemagne en mélangeant 1 p. d'acide concentré avec 6 d'eau; la densité du mélange est de 1,090.

Emploi de l'acide sulfurique étendu.

Acide sulfurique étendu	Q. S.

Pour aciduler agréablement les boissons.

Breuvage tempérant (Bouillon-Lagrange).

Décoction d'orge	1 litre.
Miel ou mélasse	60 gr.
Acide sulfurique	Q. S.

jusqu'à agréable acidité. Donnez-en une seule dose au cheval.

Breuvage astringent Pottier.

Eau de Rabel	30 gr.
Eau	1 litre.

Mélangez. Donnez-en deux fois dans la journée.

M. Pottier assure avoir guéri de l'hématurie ou pissement de sang plus de 200 bœufs ou vaches par l'administration de cette potion astringente, lorsqu'elle est administrée dès le début de la maladie. Si douze heures après les premières administrations la bête bovine ne pisse plus le sang, il est inutile de renouveler la dose du médicament. Par contre, si l'hématurie continue après la seconde dose du breuvage, il faut réitérer l'administration et augmenter la dose d'eau de Rabel d'un tiers. Nous trouvons déjà forte cette dose de 30 grammes pour un litre d'eau. Nous étions tentés de la réduire des 2/3; mais il faut s'incliner devant l'observation.

Injection astringente avec l'alcool sulfurique.

Décoction d'orge	1 litre.
Alcool sulfurique (eau de Rabel)	20 gr.
Miel	100 —

Mêlez l'alcool et le miel dans la décoction après l'avoir passée, et employez pour injection.

Solution caustique contre l'exomphale des poulains **Hertwig**.

Acide sulfurique étendu	30 gr.

On cautérise, matin et soir, pendant deux jours, la portion de peau qui recouvre la hernie ombilicale ou exomphale des poulains. Le troisième et le quatrième jour, on cautérise seulement une fois. Le cinquième jour on fait une embrocation avec la mixture suivante :

Huile de lin	58 gr.
Essence de térébenthine	14 à 29 —

Chaque jour on nettoie la partie cautérisée avec de l'eau tiède jusqu'au dixième ou douzième jour. La cure est opérée en quinze à vingt jours.

Liqueur de Mercier.

Essence de térébenthine	40 gr.
Acide sulfurique	10 —

Mélangez avec précaution. Fourchette pourrie, piétin, etc.

Mixture contre les ulcères.

Goudron	2 part.
Essence de térébenthine	1 —
Acide chlorhydrique	1 —
Sulfate de cuivre	4 —

Pour les moutons, etc. Deux pansements par jour.

Onguent d'acide sulfurique (**H. Beastley**).

Acide sulfurique	4 gr.
Saindoux	32 —

Mélangez.

Lotion contre les malandres et solandres (**White**).

Sulfate de cuivre	60 gr.
Alun	90 —
Eau	300 —
Acide nitrique	4 —

Mêlez et appliquez tous les jours sur la partie malade, après l'avoir nettoyée.

Onguent caustique (**Clater**).

Axonge	ãã 2 kilogr.
Saindoux	
Essence de térébenthine	200 gr.
Acide sulfurique	60 —

Mêlez avec soin. Utile contre les plaies de mauvaise nature.

Caustique noir.

Noir d'ivoire	100 gr.
Acide sulfurique pur	Q. S.

Pour faire une pâte molle qu'on appliquera pour cautériser les ulcères de mauvaise nature, les ulcérations du piétin. On peut remplacer le noir d'ivoire par du *noir de fumée.*

Acide nitrique (*acide azotique, esprit de nitre, eau-forte*). — L'acide nitrique concentré est un des caustiques les plus violents. Il désorganise presque immédiatement toutes les parties qu'il touche en les colorant en jaune. On le conseille quelquefois pour cautériser les ulcères de mauvaise nature; mais c'est un caustique si énergique et si pénétrant, qu'il faut une grande prudence dans son emploi. — En mélangeant 4 grammes d'acide nitrique avec 500 grammes d'eau, on obtient la *lotion* d'acide nitrique qu'on a recommandée pour laver les ulcères de *mauvaise nature.*

Si l'on dégage dans une pièce de 120 mètres cubes les vapeurs d'acide nitrique fumant, en chauffant un mélange de : acide sulfurique à 66°, nitre, āā 64 grammes; eau, 32 grammes, on obtient la *fumigation d'acide nitrique* ou *fumigation de Smith*, qui a été vantée pour désinfecter l'air.

Lotion astringente (**Blaine**).

Acide nitrique.....	30 gr.
Eau.....	250 —

Pommade oxygénée, onguent oxygéné.

Axonge de porc.....	8 part.

Faites fondre sur un feu doux dans un vase de porcelaine assez grand, puis ajoutez peu à peu en remuant continuellement :

Acide nitrique.....	1 part.

Laissez sur le feu jusqu'à ce que des vapeurs rouges d'acide hypo-azotique commencent à se dégager. Mettez alors refroidir l'onguent, puis conservez-le dans un vase bien clos. Il est d'une couleur jaune orangé. Contre les dartres légères.

Acide nitrique contre le piétin (**Morel de Vindé**).

M. Morel de Vindé nettoyait le pied de l'animal dès qu'il apercevait la moindre claudication, cherchait à découvrir le petit point blanc sous la corne, amincissait celle-ci s'il ne pouvait pas le voir sans cette précaution. Il passait ensuite sur cette place blanche les barbes d'une plume imbibée d'acide nitrique : l'eau-forte pénétrait à travers la corne jusqu'au centre du petit abcès et détruisait le principe contagieux ; sans autre précaution la bête se trouvait guérie. L'auteur n'a publié ce moyen vraiment efficace qu'après une expérience d'une année. Il est d'autant plus avantageux qu'il prévient le développement de la maladie, en borne réellement la contagion, et permet d'en arrêter les progrès ; ce que ne peuvent pas les traitements cura-

tifs consécutifs, qui ont tous l'inconvénient de ne produire leurs effets qu'après une effrayante diffusion du virus.

Acide chlorhydrique (*esprit de sel, acide muriatique, acide hydrochlorique*).

Propriétés médicales. — L'acide chlorhydrique concentré est un caustique puissant ; on l'emploie aujourd'hui très rarement à l'intérieur ; cependant on l'a vanté à la dose de 5 grammes pour un litre d'eau (*limonade hydrochlorique*), dans la période de putridité des affections typhoïdes, et dans certaines affections cutanées.

Acide chlorydrique faible (**Eckel**).

Acide chlorhydrique.....	1 part.
Eau distillée.....	2 —

Mêlez.

Breuvage contre les indigestions chroniques des ruminants (**Hering**).

Acide chlorhydrique faible.....	30 gr.
Alcool.....	60 —
Eau de rivière.....	3 lit.

A administrer en deux breuvages aux bêtes à cornes atteintes d'indigestion chronique. Ces breuvages rappellent la rumination.

Collutoire acide (**Eckel**).

Infusion préparée avec 60 gr. de sauge.	1 lit.
Acide chlorhydrique affaibli.....	30 gr.
Farine de seigle.....	100 —
Miel commun ou mélasse.....	250 —

Mêlez. Humectez souvent la cavité buccale de l'animal avec ce mélange.

Collutoire acidulé (**Eckel**).

Décoction préparée avec 30 gr. d'écorce de chêne et 60 gr. de rue.....	1 lit.

Acide chlorhydrique affaibli.....	60 gr.
Farine de seigle.....	150 —
Miel commun ou mélasse	500 —

Mêlez. Humectez la bouche de l'animal avec ce collutoire

Collutoire acidulé (**Hayne**).

Acide chlorhydrique.....	60 gr.
Miel commun.....	60 —

Faites un collutoire avec Q. S. de farine et d'eau. A porter dans la bouche avec un pinceau, contre les aphthes épizootiques.

Acide chlorhydrique.....	8 gr.
Miel.....	60 —
Eau.....	1440 —

F. S. A.
En collutoire.
Aphthes de la bouche (**Forster**).

Acide chlorhydrique.....		8 gr.
Miel	} āā	30 —
Farine de seigle.....		
Eau ordinaire		540 —

Comme le précédent (**Forster**).

Acide chlorhydrique.....	} āā	60 gr.
Alcool.....		
Miel.....		
Farine de froment.....		120 —
Eau.....		1440 —

Même usage (**Rychner**).

Acide chlorhydrique	45 gr.
Miel.....	360 —
Farine de seigle	120 —
Ecorce de chêne.....	60 —
Eau.....	Q. S.

Faites 1080 gram. de décoction d'écorce de chêne, à laquelle vous mêlerez les autres substances.
Même usage que les précédents (**Hertwig**).

MÉDICAMENTS ALTÉRANTS PARASITICIDES ET SUBSTITUTIFS

On donne le nom d'altérants à des médicaments à longs effets, qui, sans produire d'action immédiate sensible, modifient d'une manière persistante la nature du sang et des humeurs diverses. Plusieurs d'entre eux sont des parasiticides puissants.

La plupart des substances qui composent actuellement cette classe sont des poisons énergiques que les anciens ne considéraient pas comme altérants et qui ne doivent encore être regardés comme tels que lorsqu'ils sont administrés *à dose altérante*, c'est-à-dire à dose assez petite, pour qu'il n'y ait pas d'effet immédiat sensible et cependant suffisante pour qu'à la longue ils fassent éprouver à l'économie une modification persistante. Plusieurs d'entre eux sont des parasiticides puissants.

La formation de cette classe est jusqu'ici très arbitraire. Plusieurs médicaments pourraient venir s'y ranger, mais ils appartiennent plus essentiellement à d'autres sections et plusieurs agents que quelques auteurs modernes y ont classés doivent évidemment en être distraits. Nous y comprenons les préparations de mercure, d'arsenic (celles d'or, de platine et d'argent qui y entrent naturellement ne sont pas utilisables en vétérinaire à cause de leur prix élevé).

Dans la classe des altérants se trouvent réunis les agents qui témoignent le plus et le mieux de la puissance de notre art, qui demandent dans

leur administration le plus de tact et de science.

On les considère généralement comme des spécifiques; on dit qu'ils guérissent en neutralisant les virus qui, étant introduits dans l'économie, ne peuvent facilement être éliminés. C'est se faire, selon M. Bouchardat, une bien fausse idée de la puissance de ces énergiques agents thérapeutiques. Paracelse qui les a introduits presque tous dans l'usage médical comprenait bien mieux le mécanisme de leur action, et il savait se rendre compte des merveilleux succès des altérants dans ces maladies cruelles contre lesquelles la médecine des galénistes était radicalement impuissante. Nous savons aujourd'hui que ce sont les plus surs parasiticides.

C'est dans les maladies chroniques que les altérants réussissent surtout.

Si nous cherchons à nous rendre compte d'une manière générale des effets de ces puissants moyens thérapeutiques, nous devons considérer que tous, administrés à doses suffisantes, *agissent comme poisons sur tous les êtres de l'échelle organique;* qu'ils n'ont pas de voie spéciale d'élimination; qu'introduits dans l'économie à doses fractionnaires, dites altérantes, ils réagissent sur tous les systèmes. Ils sont éliminés par tous les émonctoires, la peau, les reins, les glandes salivaires, etc., avec plus ou moins de rapidité, mais en ébranlant vivement tous les organes, en déterminant de véritables maladies qui sont passagères, qui ont un terme prévu et nécessaire et qui peuvent avoir une influence heureuse pour provoquer, par substitution, un changement favo-

rable dans ces affections lentes et stationnaires qu'on ne peut attaquer que par cette médecine perturbatrice. Ils attaquent avec efficacité les parasites nuisibles, mais, poisons énergiques, ils demandent beaucoup de prudence dans leur administration.

Les altérants doivent être considérés et comme antiseptiques et comme des agents de substitution.

Mercuriaux.

Appliquées localement, les préparations mercurielles solubles agissent en cautérisant. On emploie, pour atteindre ce but, le nitrate acide de mercure. Administrées à l'intérieur, elles agisent différemment, suivant la dose et le temps d'administration.

Les préparations mercurielles sont fréquemment employées dans la médecine vétérinaire; elles y rendent de grands services. Plusieurs préparations mercurielles sont d'excellents caustiques, de très bons substitutifs. Pour détruire les vers intestinaux, les parasites divers qui tourmentent les animaux, les micro-organismes qui déterminent les maladies contagieuses, nul médicament n'est plus efficace que les préparations de mercure.

Mercure métallique. — Le mercure métallique est un des plus précieux agents de la thérapeutique vétérinaire. On le prescrit exclusivement à l'extérieur. Voici les formes sous lesquelles on l'administre :

Pommade mercurielle (onguent napolitain, onguent mercuriel double). — Elle doit être rapportée aux pommades par simple mélange; elle se prépare par un procédé particulier, et un grand nombre de modifications ont été proposées pour l'obtenir. On prend parties égales de mercure métallique et de graisse de porc; on triture le mercure avec le quart de la graisse dans un mortier de marbre ou de fer jusqu'à ce qu'un peu de pommade frottée entre deux morceaux de papier gris ne laisse apercevoir aucun globule métallique: on ajoute alors par parties la graisse, et l'on fait un mélange exact. En employant de la graisse rance, on facilite beaucoup l'extinction du mercure.

Donovan prétend qu'une partie de mercure est dissoute dans la graisse à l'état d'oxyde de mercure, que c'est seulement cette partie dissoute qui agit, et il prescrit alors de préparer la *pommade mercurielle* avec 500 gr. d'*axonge* et 24 gram. d'*oxyde mercureux*, que l'on a d'abord trituré avec un peu de graisse. On fait digérer ce mélange pendant une heure, à une température de 150 à 160° (si l'on dépassait 200°, l'oxyde mercureux se convertirait en oxyde mercurique et en mercure métallique). On remue ensuite jusqu'à parfait refroidissement. Cette pommade contient alors, selon Donovan, 1 gram. environ d'oxyde mercureux dissous, le reste est à l'état de mélange.

Il serait très important que des médecins vétérinaires suivissent avec grande attention l'emploi comparé de la pommade de Donovan et celle de la pommade mercurielle ordinaire. Si ces assertions sont fondées, il en résulterait de notables économies et beaucoup plus de sûreté dans l'emploi du médicament: car on conçoit que, suivant le procédé employé pour préparer la pommade mercurielle double, les quantités d'oxyde mercureux en dissolution doivent varier.

La pommade mercurielle est très efficace, employée en frictions, pour résoudre les engorgements divers, pour faire avorter l'inflammation. On l'administre exclusivement à l'extérieur pour remplir ce dernier but.

Onguent contre la kératite (**Erdmann** et **Hertwig**).

Onguent mercuriel.....		15 gram.
Carbonate de potasse purifié..	ãã	50 centigr.
Poudre d'opium		

Mêlez. Employez contre les obscurcissements de la cornée et les inflammations chroniques de la conjonctive.

Onguent contre les lipomes (**Erdmann** et **Hertwig**).

Onguent gris.....	30 gr.
Savon vert.....	15 —
Carbonate de potasse pur	8 —

Mêlez.

Onguent pour la gale du cheval (**Clater**).

Mercure.....	ãã	100 gr.
Baume de soufre.....		

Mêlez. Ajoutez :

Savon mou.....	500 gr.
Essence de térébenthine	150 —

Mêlez.

Oxydes de mercure. — Le mercure s'unit à l'oxygène en deux proportions, et forme un protoxyde et un deutoxyde.

Oxyde rouge de mercure (*peroxyde de mercure, deutoxyde de mercure, oxyde mercurique, précipité rouge, précipité per se*). — L'oxyde rouge de mercure est classé parmi les caustiques. En effet, on ne le prescrit de nos jours qu'à l'extérieur comme escharotique et stimulant pour détruire les chairs fongueuses, pour exciter les ulcères indolents, pour combattre les ophthalmies chroniques entretenues par l'ulcération du bord libre des paupières. Il est ainsi la base d'une foule de *pommades anti-ophthalmiques* très effi-

caces et de pommades utilement employées contre les diverses dartres.

Onguent mercuriel cantharidé (Blaine).

Onguent mercuriel	50 gr.
Onguent vésicatoire	20 —
Cérat	30 —

Mêlez. Employé en frictions.

Onguent mercuriel composé (Chabert).

Onguent mercuriel double	200 gr.
Huile de laurier	100 —
Fleurs de soufre	50 —
Précipité rouge porphyrisé	10 —

Mêlez avec soin.

Pommade mercurielle simple (onguent gris).

Pommade mercurielle double	1 part.
Graisse de porc	3 —

Mêlez. Particulièrement employée en frictions pour détruire les parasites des divers animaux.

Eau phagédénique.

Sublimé corrosif	50 centigr.
Eau de chaux	150 gram.

On fait dissoudre le sublimé dans une très petite quantité d'eau; on mêle avec l'eau de chaux: il se fait un précipité *de peroxyde de mercure*. On l'emploie en agitant chaque fois pour panser les ulcères de mauvaise nature.

Pommade de Lyon (pommade d'oxyde de mercure rouge).

Précipité rouge	1 part.
Onguent rosat	16 —

Mêlez. Cette pommade est très célèbre pour combattre l'inflammation chronique des paupières.

Pommade du Régent.

Beurre lavé à l'eau de roses	18 gram.
Camphre	10 centigr.

Oxyde de mercure rouge.....	1 gram.
Acétate de plomb cristallisé.....	1 —

Porphyrisez avec soin l'oxyde de mercure et le sel de plomb; ajoutez le camphre, que vous aurez pulvérisé au moyen de quelques gouttes d'alcool, puis le beurre, un peu d'huile d'olive et broyez très longtemps sur un porphyre. C'est une pommade d'une grande efficacité dans les ophtalmies chroniques. On en introduit gros comme la tête d'une épingle dans l'œil. On peut supprimer l'acétate de plomb et mettre autant de camphre que d'oxyde de mercure rouge. La pommade y gagne en efficacité.

Pommade de Desault.

Oxyde rouge de mercure.....	4 gram.
Tuthie préparée.....	4 —
Acétate de plomb.....	4 —
Alun calciné.....	4 —
Sublimé corrosif.....	6 décigr.
Pommade rosat.....	32 gram.

Mélangez et broyez longtemps sur un porphyre. Employée contre les opthalmies chroniques.

Pommade contre l'ophtalmie (**Dupuytren**).

Oxyde rouge de mercure.....	25 centigr.
Sulfate de zinc.....	50 —
Axonge.....	32 gram.

Mêlez.

Poudre caustique contre les ulcères
(**Erdmann** et **Hertwig**).

Écorce de chêne pulvérisée..... }	ãã 30 gr.
Charbon de bois pulvérisé..... }	
Oxyde rouge de mercure en poudre....	8 —

Mêlez. Pour l'usage externe, à étendre sur les ulcères présentant de la fétidité ou une suppuration abondante.

Onguent-pommade au précipité rouge (*baume ophtalmique rouge*).

Oxyde rouge de mercure.....	50 centigr.
Axonge de porc lavé.....	30 gram.

Mêlez exactement. Couleur jaune rouge. Ne préparez qu'au moment d'en faire usage.

Onguent contre les inflammations de la conjonctive (**Erdmann** et **Hertwig**).

Oxyde rouge de mercure en poudre très fine	2 gram.
Acétate de plomb en poudre très fine }	ãã 50 centigr.
Camphre broyé }	
Axonge de porc	30 gram.

Mêlez très exactement.

F. S. A. un onguent ophtalmique. En étendre matin et soir gros comme un pois entre les paupières.

Onguent antipsorique (**Bracy-Clark**).

Oxyde rouge de mercure porphyrisé	15 gr.
Saindoux	1000 —

Mêlez intimement et servez-vous-en constamment pendant quelques semaines, jusqu'à ce que la maladie ait totalement disparu, même encore quelque temps après, pour plus de sûreté, car le moindre vestige de croûtes la reproduit.

Pommade ophtalmique (**U. Leblanc**).

Oxyde rouge de mercure	1 gram.
Sulfure rouge de mercure	50 centigr.
Cérat	30 gram.

Mêlez intimement par une longue porphyrisation.

Pour appliquer, dit M. U. Leblanc, les collyres et la pommade, on ouvre la paupière, on y laisse tomber le liquide sur la surface de la conjonctive et l'on onctue avec le doigt, que l'on a d'abord chargé de pommade, le bisseau des paupières où l'on introduit à la fois la grosseur d'un grain de froment, on rapproche les paupières et l'on frotte légèrement les bords à la face externe avec le bout de l'index afin de répartir également la pommade.

Pommade ophtalmique (**Eckel**).

Beurre récent non salé	50 gr.
Cire blanche	10 —

Faites fondre à une douce chaleur. Mêlez.

Oxyde de mercure rouge en poudre subtile ..... } āā 2 gr.
Camphre ..... }
Poudre d'opium ..... 1 —

Mêlez sur un porphyre. Introduisez dans l'angle de l'œil gros comme un pois par jour.

Onguent de précipité et d'euphorbe (**Eckel**).

Onguent basilicum ..... 60 gr.
Poudre d'oxyde rouge de mercure. } āā 2 —
— d'euphorbe ..... }

Mêlez. Faites un onguent pour oindre chaque jour les abcès du cheval.

Pommade mercurielle simple ..... 15 gr.
Iode pur ..... 3 à 6 —

Mêlez.
Adénite non spécifique. (**Forster.**)

Pommade mercurielle simple ..... 15 gr.
Iodure de potassium ..... 2 —

Mêlez.
Même usage. (**Forster.**)

Axonge ..... 15 gr.
Teinture de cantharides ..... 4 —

Adénite non spécifique pour activer la suppuration. (**Forster.**)

Pommade mercurielle simple ..... 30 gr.
Ammoniaque caustique ..... 4 à 8 —

Comme le précédent. (**Forster.**)

Onguent vésicatoire mercuriel (**Vignardou**).

Onguent vésicatoire ..... } āā Q. S.
Mercure ..... }

Incorporez dans un mortier le mercure à l'onguent vésicatoire légèrement ramolli par la chaleur.
Tumeurs osseuses au début. (**Nocard.**)

Pommade mercurielle double..... } aa part. ég.
Onguent vésicatoire..... }
Mêlez dans un mortier.
Tumeurs osseuses au début. (Trasbot.

Deutochlorure de mercure *bichlorure de mercure, chlorure mercurique, muriate oxygéné de mercure, sublimé corrosif*). — Le deutochlorure de mercure est un des poisons des plus violents. Il peut empoisonner le chien à la dose de 20 à 50 centigr. A la dose de 15 gram., il peut faire faire périr un cheval. Il est employé à l'intérieur. Son usage à l'extérieur a une importance beaucoup plus grande en pharmacie vétérinaire. C'est peut-être le meilleur des parasiticides.

Appliqué sur les tissus vivants, il donne naissance à une escharc grise imputrescible. C'est un caustique substitutif précieux et d'un fréquent emploi. On s'en sert de différentes manières.

Tantôt c'est la poudre de sublimé qu'on incorpore à de la graisse, à de la pâte, à de la térébenthine, ou bien on en saupoudre les parties malades; dans quelques cas on taille un morceau de sublimé en forme de crayon, et on l'introduit dans le fond de fistules pour cautériser les os, les ligaments jaunes ou le tissu cartilagineux et fibro-cartilagineux, pour modifier la vitalité des parties sur lesquelles on l'applique. C'est à la fois un agent énergique et sûr.

Liqueur de Van Swieten.

Sublimé corrosif..... 1 gr.
Eau distillée..... 900 —
Alcool rectifié..... 100 —
Dissolvez le sublimé dans l'alcool et ajoutez-y l'eau.

Le sublimé est de tous les antiseptiques le plus sûr, le meilleur. La liqueur de Van Swieten est aujourd'hui universellement employée dans la pratique de la chirurgie pour la désinfection des plaies et celles des objets non métalliques de pansement. On fait des solutions de sublimé à divers titres. Il ne faut pas dépasser 5 p. 100 à cause de la causticité du sel et surtout les dangers de son absorption.

Collyre au sublimé (**Eckel**).

Sublimé corrosif, 15 centigr. ; Eau distillée... 100 gr.
Dissoudre. Instillez-en deux fois par jour dans l'œil.

Solution mercurielle (**Blaine.**)

Sublimé corrosif, 1 gr. ; Eau distillée..... 1 lit.
C'est la même formule (liqueur de Wan Swieten).
Pour lotionner une ou deux fois par jour le chancre qui a son siège sur le bord de l'oreille du chien et les éruptions herpétiques.

Lotion mercurielle contre les poux (**Bracy-Clark**).

Sublimé corrosif, 8 gr. Esprit-de-vin, 60 gr. Eau, 1 lit.
Dissolvez le sublimé dans l'esprit, puis ajoutez l'eau.

Injection de sublimé (**Erdmann** et **Hertwig**).

Sublimé corrosif, 4 gr. Alcool rectifié..... 45 gr.
Faites dissoudre. Pour injecter dans les fistules des cartilages.

Solution de sublimé, dite mixture de Cherry (**Cherry**).

Deutochlorure de mercure, 4 gr. Alcool rectifié.. 30 gr
Mettez le chlorure mercuriel dans un mortier de grès, et réduisez-le en poudre fine : ajoutez 4 à 8 grammes d'alcool, broyez et versez la liqueur surnageante. Répétez

la même manœuvre avec le sédiment aussi longtemps qu'il restera du sel à dissoudre.

Contre les mollettes, les vessigons, l'éparvin commençant, les suros, les formes, les inflammations carpiennes, les courbes et les jardons récents, comme aussi dans tous les cas où l'emploi du cautère actuel est indiqué et où le vésicatoire est impuissant.

La liqueur doit être appliquée sur la partie malade, et sans couper les poils, avec une brosse courte à moitié usée ou avec un pinceau commun de peintre et en l'étalant de la même manière que la peinture; mais il ne faut en mettre que juste ce qui doit imprégner les poils et pénétrer la couche superficielle de la peau, sans aller au delà.

Si l'on désire obtenir un effet puissant, la partie sur laquelle la liqueur sera appliquée devra être préalablement bien frottée avec la main ou avec une brosse. On peut même faire une friction avec le bout du doigt imprégné de la liqueur. Mais cela est rarement nécessaire.

Les effets de l'application ne se manifestent pas tout d'abord et avec promptitude. Il n'y a ni douleur ni irritation apparentes. Jamais un cheval ne mord ou ne déchire, par les frottements, la partie sur laquelle la liqueur a été appliquée.

Les premiers signes qui témoignent de son action sont un léger gonflement de la partie, le hérissement des poils et une exsudation à la surface de la peau, rarement assez abondante pour mouiller les parties déclives.

Cette exsudation desséchée, on voit se détacher ultérieurement de la surface cutanée une escharе mince comme du parchemin et traversée par les poils qu'elle entraîne en partie. Une nouvelle exfoliation plus mince suit cette première, et, si la solution a été forte, une troisième, moins épaisse encore, succède à la deuxième. Tout le poil n'est pas entraîné par ces exfoliations successives. La peau demeure pendant quelque temps indurée et un peu sensible : cet état se prolonge cinq à six semaines, pendant lesquelles il n'y a aucune application à faire. Plus tard, le poil repousse et l'animal n'éprouve aucune tare.

Après la pousse du premier poil, on peut, si le cas le réclame, avoir recours à une nouvelle application ; mais ce ne doit être que cinq ou six semaines après la première.

Cette mixture, ne produisant pas une trop forte irrita-

tion, est d'un emploi inappréciable, dit M. Cherry, dans le traitement des maladies que nous avons énumérées, et notamment chez les poulains qui ont tant de tendance et de facilité à se mordre aux endroits où on leur applique des vésicatoires (Delafond).

M. Cherry recommande en outre la liqueur en applications sur le bord des paupières, pour combattre avec succès les ophtalmies chroniques ; mais nous la regardons comme beaucoup trop active pour cette application.

Lotion antidartreuse (**Vatel**).

Deutochlorure de mercure.....	2 gr.
Sous-acétate de cuivre.....	1 —
Eau commune.....	1 lit.

On triture ensemble dans un mortier de verre le chlorure de mercure et le sous-acétate de cuivre, et on les fait dissoudre en les broyant peu à peu avec l'eau. Cette lotion doit être agitée avant de s'en servir.

Pâte escharotique contre le crapaud du cheval (**Bouley**).

Bichlorure de mercure.....	16 gr.
Farine de froment.....	16 gr.
Alcool.....	Q. S.

Pour faire une pâte. La même préparation sert à enduire les casseaux pour la castration.

Onguent très irritant et caustique (**Cruzel**).

Onguent basilicum.....	250 gr.
Sublimé corrosif.....	6 —

Cantharides en poudre, autant qu'il est possible d'en mélanger à l'onguent basilicum sans qu'il devienne trop consistant pour être employé.

M. Cruzel emploie cet onguent contre le charbon symptomatique. Il en étend une couche sur toute la surface des tumeurs charbonneuses. L'action de cette préparation est aussi prompte qu'énergique ; en peu de temps la peau se couvre de phlyctènes, et bientôt elle se change en une eschare épaisse qui circonscrit la tumeur et modifie profondément son état. Cette eschare se détache lentement

et laisse apercevoir au-dessous d'elle une plaie de bonne nature, qui se cicatrise très lentement. Nous conservons cette formule pour les cas où le traitement des tumeurs charbonneuses doit être appliquée; l'affection dite charbon symptomatique ou de Chabert est destinée à disparaître au moins quant aux accidents consécutifs auxquels elle donne lieu, sous l'influence de la vaccination préventive. (Voir au chapitre vaccination.)

Liniment de sublimé (**Hayne**).

Essence de térébenthine.....	āā	30 gr.
Huile de laurier.....		
Poudre de cantharides.....	āā	2 —
Sublimé.....		

Faites un liniment. Pour l'usage externe.

Onguent fondant avec le sublimé (**Lebas**).

Sublimé corrosif.....		1 part.
Térébenthine.....	āā	2 —
Axonge ou suif.....		

Réduisez le sublimé en poudre très fine dans un mortier de porcelaine, mêlez à la térébenthine et à l'axonge préalablement fondues ensemble. Cet onguent ressemble beaucoup à l'onguent fondant de Girard, et s'emploie dans les mêmes conditions.

Oxymellitte dessicatif, dit onguent contre les eaux aux jambes (**Roydor**).

M. Roydor, vétérinaire à Auxerre, a importé d'Angleterre la préparation suivante :

Sublimé corrosif.....		31 gr.
Noix de galle pulvérisée.....		62 —
Sulfate de zinc.....	āā	125 —
Acétate de cuivre brut.....		
Miel blanc.....		786 —

Faites chauffer le miel à petit feu : ajoutez ensuite les autres substances réduites en poudre très fine. Remuez continuellement le mélange. Retirez du feu, et ajoutez peu

à peu le sublimé corrosif, en remuant jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi.

M. Rey, ancien professeur de clinique à Lyon, a constaté l'efficacité de cet onguent, qui fait disparaître les eaux aux jambes dans le plus grand nombre des cas. M. Rey fait cependant observer, avec juste raison, que son application est fréquemment suivie de métastases fort graves du côté des organes de la respiration.

Bain de sublimé.

Sublimé corrosif.....	ãã	10 gr.
Sel ammoniac.....		

Faites dissoudre dans 500 gram. d'eau. Vous ajouterez cette solution dans l'eau du bain; vous emploierez une baignoire de bois. Ces bains sont très utiles contre les gales et affections de la peau rebelles des divers animaux.

Pommade de Cyrillo.

Sublimé.....	1 gr.
Axonge.....	8 —

Mêlez. Employée en frictions sur les dartres. Cette pommade est très efficace. Il est souvent avantageux de diminuer la dose de sublimé.

Trochisques escharotiques.

Sublimé corrosif.....	5 gr.
Amidon.....	10 —
Mucilage de gomme.....	Q. S.

Porphyrisez le sublimé: mêlez-le à l'amidon, et ajoutez le mucilage pour obtenir une pâte avec laquelle vous ferez des trochisques en forme de grains d'avoine du poids de 15 centigr. environ : pour cautériser les mauvais ulcères.

Trochisques escharotiques de minium.

Sublimé corrosif.....	10 gr.
Minium.....	5 —
Mie de pain tendre.....	40 —
Eau distillée.....	Q. S.

Faites une pâte que vous diviserez en trochisques de 15 centigr., auxquels vous donnerez la forme de grains d'avoine.

Sublimé en poudre	16 gr.
Gomme arabique	Q. S.
Eau distillée	52 —

Mêlez et faites une pâte dont vous enduirez des ficelles ou des mèches d'étoupes: laissez sécher.

Traitement des fistules cartilagineuses et osseuses.

Injection de sublimé contre les plaies fistuleuses, maux de garrot, de nuque et encolure javart, clou de rue. (**Nocard.**)

Sublimé corrosif	2 gr.
Glycérine	1 —
Eau	80 —

F. S. A.

Deutoiodure de mercure. — Beaucoup plus actif que le protoiodure mercuriel, d'une grande puissance, et très digne d'être employé par les vétérinaires comme fondant des tumeurs osseuses.

Pommade au deutoiodure de mercure.

Deutoiodure de mercure	10 gr.
Axonge	200 —

Mêlez. Employée contre les dartres rebelles et les engorgements chroniques.

Pommade résolutive (**Rey**).

Deutoiodure de mercure	4 gr.
Axonge	32 —

Contre les dilatations des gaines synoviales, les engorgements des tendons, les engorgements des ganglions lymphatiques, les tuméfactions des testicules, de l'épididyme, des mamelles; donnez en frictions pénétrantes. La quantité de pommade à employer varie selon la nature et surtout l'ancienneté du mal. Il est parfois utile d'interrompre la médication pendant quelque temps, puis de la reprendre ensuite.

MM. Lord, Wright et Wils ont préconisé cette pommade

contre les vessigons, les tumeurs du genou et les suros. Persister dans l'emploi de cette préparation pendant six semaines à deux mois pour obtenir l'effet désiré.

Pommade antipsorique (**Rey**).

Biiodure de mercure.....	1 gr.
Axonge.....	32 —

Contre les herpès rebelles de la tête du chien, et notamment lorsque ces herpès ont envahi les lèvres, le pourtour des paupières, les oreilles, etc. « On fait deux frictions légères en vingt-quatre heures. Quelques croûtes se forment le lendemain et tombent du quatrième au cinquième jour; si la peau paraît encore être malade, on renouvelle une seconde fois l'application du remède. »

Onguent mercuriel ioduré (**Straub**).

Iodure de potassium.....	2 gr.
Onguent mercuriel.....	30

Mêlez exactement. Une ou deux frictions journalières faites avec cet onguent, dit M. Straub, provoquent, après deux ou trois jours, la rougeur, la chaleur et la tuméfaction. Lorsqu'on en prolonge l'usage, la surface frictionnée suinte et forme une croûte qui tombe avec l'épiderme. Ces phénomènes sont plus prononcés et se manifestent plus tôt quand on augmente la dose de l'iodure ou que l'on diminue celle de l'onguent mercuriel. Straub recommande cette préparation : 1° contre les indurations de la peau ; 2° les tumeurs tendineuses ; 3° les suros récents ; 4° les tumeurs synoviales, et notamment les capelets non indurés. L'onguent anciennement préparé est bien plus actif, et cela parce qu'il se forme du biiodure de mercure comme M. Bouchardat l'a démontré il y a longtemps.

Pommade antipsorique (**Rey**).

Soufre sublimé.....	25 gr.
Axonge.....	100 —
Biiodure de mercure.....	5 décigr.

Cette pommade guérit la gale ancienne du chien, alors qu'elle a envahi le dos et une partie du ventre. Il faut dans ces cas, dit M. Rey, se borner à une seule friction. Un suintement abondant a lieu sur les parties frictionnées

et produit des croûtes qui tombent au bout de quelques jours, en laissant la peau dénudée avec une teinte rosée. Les poils ne tardent pas à reparaître. Cette pommade donne toujours de bons résultats : mais cependant ses effets, dit avec beaucoup de raison M. Rey, ne sont pas infaillibles. L'affection peut reparaître et, dans ce cas, il faut recommencer les frictions. Delafond.)

Poudre contre l'angine (**Erdmann** et **Hertwig**).

Iodure de potassium	4 gr.
Calomel	8 —
Feuilles de belladone en poudre	30 —
Sucre blanc en poudre	60 —

Mêlez. Divisez en quatre parties égales et donnez sur la langue. Contre l'angine du cheval et du gros bétail, quand les animaux ne peuvent pas avaler d'autres formes de médicaments. On la donne aussi contre les irritations du larynx et les adénites non spécifiques.

Pommade rouge (**École d'Alfort**).

Biiodure de mercure	8 gr.
Axonge ou vaseline	100 —

Délayez le sel dans un peu d'huile, incorporez à l'axonge.

Chromate de potasse. — Légèrement caustique. C'est un fondant recommandable.

Chromate neutre de potasse	60 centigr.
Axonge	20 gram.

F. S. A. Frictions le long du tendon. Repéter le cas échéant après quatre ou cinq jours (**Forster**).

Bichromate de potasse	4 gr.
Axonge	30 —

F. S. A. Appliquer sur la tumeur une mince couche de cette pommade : faire ensuite des frictions lentes ; si l'effet est insuffisant, nouvelles applications plusieurs jours après seulement (**Schmid**).

Bichromate de potasse.....	} ãã	250 centigr.
Iodure de potassium.....		
Pommade mercurielle.....		30 gram.

Néoplasies osseuses. En frictions répétées (**Schmid**).

Préparations arsenicales.

Les préparations arsenicales sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus solubles. Les plus grandes précautions doivent toujours présider à leur administration. Leur puissance toxique les avait fait à peu près abandonner en thérapeutique; mais, avec de la prudence, on peut les employer avec sécurité, et maniées avec habileté on peut en espérer de bons résultats. Les arsenicaux constituent donc une classe de médicaments de la plus grande importance; ils intéressent encore le médecin vétérinaire, parce que, dans beaucoup de recherches de toxicologie, on a, en France au moins, affaire à ce poison. En effet, les personnes les moins éclairées connaissent les propriétés vénéneuses de l'acide arsénieux; presque tous les cultivateurs en ont pour empoisonner les rats, les souris et même les mouches, pour chauler le blé; dans les arts, les fabricants de papiers peints et plusieurs fabricants de couleurs s'en servent également.

Acide arsenieux (*arsenic, oxyde blanc d'arsenic*). — L'acide arsénieux, appliqué à l'exté-

rieur, agit comme un caustique puissant que l'on a conseillé avec succès dans le traitement des ulcères de mauvaise nature; cet agent serait, en effet, très recommandable sous ce rapport, si son absorption ne déterminait pas souvent de graves accidents. A l'intérieur, l'acide arsénieux produit chez l'homme faible des coliques atroces, des vomissements sanguinolents, des sueurs froides et bientôt la mort. Chez les animaux, cette action est moins énergique et moins nette, mais les résultats définitifs sont les mêmes quand l'acide arsénieux est absorbé; les carnivores le vomissent, c'est pourquoi ils ont pu en prendre souvent des doses élevées sans périr. Les herbivores peuvent également en ingérer des quantités proportionnellement élevées sans succomber; mais une partie doit être précipitée et rendue insoluble, soit par les sels de chaux, soit par les matières contenant du tannin qui se trouvent dans leurs aliments; ainsi on a vu des moutons avaler plusieurs grammes d'acide arsénieux sans être empoisonnés.

On prescrit rarement l'acide arsénieux à l'intérieur aux animaux. On le donne quelquefois aux chevaux à la dose de 2 grammes. On le prescrit à la dose d'un demi-centigramme par jour aux chiens affectés de dartres rebelles.

Traitement de l'empoisonnement arsenical. — Voici les contre-poisons qu'on peut employer contre l'acide arsénieux :

Le peroxyde de fer hydraté humide, le peroxyde de fer hydraté sec ou safran de Mars apéritif, et le persulfure de fer hydraté humide.

Quant à la manière d'administrer ces contre-poisons et aux doses qu'il faut donner, nous pensons que le moyen le plus simple, en ce qui regarde les magmas de peroxyde de fer ou de persulfure, est de les faire avaler sous forme de gelée, comme ils sont conservés dans les pharmacies, en les délayant dans un peu d'eau sucrée.

Les expériences de M. Bouchardat prouvent, en ce qui regarde les doses, que 60 grammes de magma de persulfure peuvent suffire contre 30 centigrammes d'acide arsénieux; qu'il faut 120 grammes de magma de peroxyde de fer hydraté humide pour obtenir le même résultat contre cette dernière substance. 80 grammes de peroxyde de fer hydraté sec nous paraissent suffisants pour 30 centigrammes d'arsenic.

Formules des préparations arsenicales.

Arrêtées par le conseil des professeurs de l'école vétérinaire d'Alfort et adoptées par le gouvernement.

PRÉPARATIONS DESTINÉES A L'USAGE EXTERNE

Poudre pour bain de Tessier.

Acide arsénieux.....	2 kilog.
Protosulfate de fer.....	20 —
Peroxyde de fer anhydre (colcothar).	800 gram.
Poudre de racine de grande gentiane (*gentiana lutea*).....	400 —

Mode de préparation. — Triturez séparément dans un mortier l'acide arsénieux et le protosulfate de fer; réunissez ensuite ces deux substances et faites un mélange intime; ajoutez l'oxyde de fer et la poudre de gentiane; mélangez de nouveau très exactement toutes ces substances. Conservez cette poudre composée dans des vases en verre bien bouchés. Cette poudre ne peut être vendue

que par les pharmaciens. Elle sert à confectionner le bain dit de Tessier.

Véritable formule de Tessier.

Acide arsénieux (arsenic blanc).	1 kil. 500
Protosulfate de fer (couperose verte).....	10 —

Pour 100 moutons.

Bain arsenical (**Trasbot**).

Acide arsénieux.....	1000 gr.
Sulfate de zinc du commerce.....	5000 —
Aloès.....	500 —
Eau.....	100 lit.

Dissolvez l'acide arsénieux dans 20 litres d'eau : dissolvez l'aloès et le sulfate de zinc dans 10 litres d'eau, mélangez et ajoutez le reste du liquide.

Bain de Tessier.

Poudre pour bain de Tessier n° 1.....	11 kil. 500
Eau ordinaire.....	100 lit.

Mode de préparation. — Mettez la poudre dans une grande chaudière en fonte, avec les 100 litres d'eau : faites bouillir jusqu'à réduction au tiers ; remettez autant d'eau qu'il s'en est évaporé, ou 66 litres ; laissez bouillir huit à dix minutes, retirez du feu, et versez dans un cuvier pour un bain, qui est très efficace contre les gales anciennes et invétérées.

Emploi. — Tondez la bête à laine. Si elle est recouverte de croûtes de gale sur toute la surface du corps, si les croûtes sont très dures, et occupent de larges surfaces, plongez-la dans le bain d'eau savonneuse confectionné avec :

Savon vert.....	2 kilog.
Eau	100 lit.

et frottez les parties atteintes de la gale avec une brosse. Ce bain ramollira, détachera les croûtes et nettoiera la peau. Huit jours après ce bain de propreté,

plongez les animaux dans le bain de Tessier de la manière suivante :

Servez-vous d'une grande baignoire ou d'un grand cuvier pouvant contenir 100 litres d'eau au moins et munissez-vous de deux brosses rudes; remplissez le cuvier de 50 à 60 litres de la liqueur préparée et à la température chaude; placez le cuvier, si c'est en été et par un temps doux, au milieu d'un parc disposé sur un terrain labouré, ou sur tout autre terrain où les moutons ne trouveront rien à manger.

Placez dans un autre parc à côté les moutons galeux préparés à recevoir le bain. Afin que l'opération se fasse vite et avec facilité, quatre hommes sont indispensables. L'un amène les moutons qui vont être baignés ; les trois autres font prendre le bain; l'un saisit le mouton par les membres postérieurs, l'autre par les membres antérieurs, le troisième par la tête : le mouton est renversé. L'aide qui tient la tête recouvre les yeux avec les oreilles. Maintenu dans cette position, le mouton est plongé dans le bain de manière que la liqueur le recouvre entièrement et que l'eau le recouvre jusqu'à la tête. L'animal doit être ainsi maintenu tranquille dans le bain pendant deux minutes, puis retourné et placé sur ses quatre membres dans le fond de la baignoire. Les aides, excepté celui qui tient la tête, frottent doucement le mouton avec la brosse sur toutes les parties du corps, s'attachant surtout aux parties galeuses, qui doivent être parfaitement nettoyées. Cette friction doit être opérée dans l'espace de deux à trois minutes. Les brosses et les mains seront ensuite passées en exerçant une forte pression sur toute la surface du corps et des membres pour faire écouler le plus possible du liquide composant le bain, et le mouton est mis en liberté dans le parc. On passera ensuite à un autre animal amené par le quatrième aide.

Le bain de Tessier réussit très bien, mais ce procédé exige plusieurs aides, il réclame l'emploi d'une substance toxique, et il tache la laine. Clément a paré à cet inconvénient en remplaçant le sulfate de fer par le sulfate de zinc.

Bain de Tessier au sulfate de zinc (Clément).

Acide arsénieux en poudre.....	1000 gr.
Sulfate de zinc du commerce.....	5000 —
Eau commune.....	100 lit.

Il ne tache ni la laine, ni les vêtements. Bien que nous n'attachions aucun prix à la substitution du sulfate de zinc au sulfate de fer, nul avant nous n'ayant donné cette formule, nous la revendiquons exclusivement pour nous seul, dit Clément.

Lotion de Tessier.

Poudre pour bain de Tessier.....	1 kil.
Eau ordinaire	10 lit.

Mode de préparation. — Mettez la poudre dans une chaudière en fonte, avec les 10 litres d'eau : faites bouillir jusqu'à réduction au tiers, remettez autant d'eau qu'il s'en est évaporé, ou 6 litres ; laissez bouillir huit à dix minutes ; retirez du feu ; versez dans un vase pour laver les parties malades.

PRÉPARATIONS CAUSTIQUES

Poudre caustique modifiée sur la formule du frère Côme.

Acide arsénieux	10 gr.
Deutosulfure de mercure (cinabre vermillon).....	60 —
Sang-dragon	1 gr. 2 déc.

Mode de préparation. — Réduisez séparément ces trois substances en poudre très fine ; réunissez et faites un mélange intime par trituration.

Observations. — L'action caustique de cette poudre peut être augmentée en ajoutant une plus forte proportion d'acide arsénieux. Elle peut être diminuée en augmentant celle du sulfure de mercure et de sang-dragon. Délayée dans l'eau gommée, cette poudre sert à confectionner des bouillies ou des pâtes caustiques.

PRÉPARATIONS ARSENICALES POUR L'USAGE INTERNE

Liqueur de Fowler.

Acide arsénieux	5 gr.
Eau distillée	500 —
Carbonate de potasse	5 —

Réduisez l'acide arsénieux en poudre, ainsi que le carbonate. Faites bouillir dans un vase en verre, jusqu'à la dissolution complète de l'acide arsénieux. Laissez refroidir, filtrez et conservez dans un flacon bien bouché.

Ajoutez à cette liqueur, au moment de la délayer pour l'usage, le solutum suivant :

Poudre de racine de gentiane	4 gr.
Eau ordinaire	250 —

Faites bouillir pendant vingt minutes la poudre de gentiane dans l'eau. Ajoutez ce solutum à la quantité de liqueur de Fowler formulée afin de lui donner une saveur très amère. Dix à douze gouttes pour le chien; 10 à 50 grammes pour le cheval.

Liqueur de Pearson.

Arséniate de soude cristallisé	5 centig.
Eau distillée	30 gr.

De 10 à 20 gouttes par jour chez le chien, comme excitant de la nutrition.

Solutum d'arsénite de potasse contre la gale du mouton (Youatt).

Acide arsénieux	393 gr.
Carbonate de potasse	393 —
Eau	30 lit.

Faites bouillir le tout pendant une demi-heure.

A propos de l'usage de cette solution, voici comment s'exprime M. Youatt :

« On devrait, dans son application, avoir plus de soin qu'on n'en prend habituellement pour que le liquide puisse bien pénétrer le tissu cutané. Ce résultat s'obtient

quand on a bien soin de savonner préalablement la peau. L'arsenic qui reste dans la laine après l'évaporation de l'eau tue les acares, quelque nombreux qu'ils soient. Si l'on emploie une trop grande quantité d'arsenic, et si l'on prolonge trop l'application, il peut en résulter un empoisonnement des animaux. »

Solutum contre le crapaud (**Erdmann** et **Hertwig**).

Arsenic blanc		20 centigr.
Potasse caustique	ãã	4 gram.
Aloès en poudre		
Eau commune		60 —

Mêlez. En arroser largement les surfaces ulcérées une ou deux fois par jour. Contre le crapaud.

Mixture contre les eaux aux jambes (**Drouard**).

Sulfate de cuivre		32 gr.
Acide arsénieux		16 —
Vinaigre	ãã	500 —
Eau		

En lotions.

Rusma, ou *pâte épilatoire des Turcs*. — Délayez dans p. é. de blanc d'œuf et de lessive de savonniers.

Chaux vive	8 gr.
Orpiment	1 —

On applique sur les parties que l'on veut épiler : on laisse sécher lentement et on lave ensuite à grande eau.

Onguent dessiccatif et légèrement cathérétique (**Reynal**).

Coaltar	50 gr.
Acide arsénieux	1 —

Mêlez.

M. Reynal préconise ce mélange comme très bon pour dessécher et faire cicatriser les crevasses anciennes (dites malandres ou solandres) qui se montrent si fréquemment dans le pli du genou, du jarret et du paturon des chevaux.

Poudre arsenicale contre les eaux aux jambes.

Acide arsénieux ou oxyde blanc d'arsenic	2 gr.
Résine	16 —
Cinabre	32 —

On porphyrise ces trois substances ensemble et on les conserve.

On délaye ces poudres avec de l'eau jusqu'à consistance de bouillie, et on étend celle-ci en couches sur la partie malade à l'aide d'un pinceau.

On ne doit faire usage de cette préparation que dans les eaux aux jambes chroniques et en petites proportions.

Poudre caustique et dessiccative (**Schaack**).

Acide arsénieux	2 gr.
Sulfure rouge de mercure	30 —
Sang-dragon	15 —

M. Schaack a employé cette préparation avec succès contre les eaux aux jambes du cheval dans le cas où la maladie marche lentement et détermine des altérations successives à la peau, qui précèdent de plusieurs mois et parfois de quelques années l'écoulement séreux et l'excoriation des parties malades. C'est seulement lorsque le suintement est bien établi et que la peau est excoriée, que la préparation a le plus de succès : en un mot, c'est dans la période d'état qu'elle réussit. Le travail favorise son action curative.

Après avoir coupé les poils et calmé l'inflammation par l'emploi de bains et de cataplasmes, on enduit toutes les parties malades d'une forte couche de pâte arsenicale qui, au préalable, a été réduite à la consistance de bouillie au moyen d'eau chaude. Il faut garder l'animal au repos et l'attacher court jusqu'à ce que la couche arsenicale soit sèche, ce qui arrive au bout de quelques heures.

Tous les jours on doit bassiner les croûtes et mettre des cataplasmes pour détremper les eschares que l'on doit enlever sans faire saigner. Si l'animal souffre beaucoup, il faut le mettre à la diète et appliquer une couche de pâte plus délayée.

Lorsque, malgré ce traitement, le suintement reparaît, il faut revenir aux émollients, les continuer pendant cinq

à six jours et revenir à l'application de la pâte. Il ne faut pas négliger les soins de propreté : dans quelques cas, on doit avoir recours à l'emploi des sétons, des purgatifs (?), etc.

Acide arsénieux.....	} āā	1 gr. 25
Gomme arabique.....		
Cérat simple.....		2 —

F. S. A. Appliquer en couche mince sur les verrues (**Hertwig**).

Nitrate d'argent (*pierre infernale*). — C'est un caustique très efficace, qui serait plus fréquemment employé qu'il ne l'est dans la médecine vétérinaire, si ce n'était son prix élevé. *A l'intérieur*, le nitrate d'argent est un poison assez actif; *à l'extérieur*, le nitrate d'argent est le cathérétique le plus efficace. Il agit lentement sur la peau, mais très rapidement sur les chairs vives; l'irritation qu'il occasionne est ordinairement de peu de durée; il n'est point absorbé. L'eschare qu'il détermine est sèche, grisâtre, légère. On s'en sert sous forme de pierre infernale pour réprimer les chairs fongueuses, pour cautériser les plaies de mauvaise nature.

La solution de nitrate d'argent dans l'eau distillée est employée aujourd'hui dans un grand nombre de phlegmasies chroniques de toutes les membranes muqueuses : ainsi, les phlegmasies des conjonctives, des fosses nasales ont été efficacement combattues par ce moyen. Beaucoup d'inflammations aiguës ont pu être également modifiées par le même agent thérapeutique. On a encore appliqué des solutions de nitrate d'argent

plus ou moins concentrées, pour changer la manière d'être de la peau dans un grand nombre d'affections cutanées, chroniques ou rebelles.

On emploie plus particulièrement, dit Delafond, ce caustique argentique pour cautériser les chancres des oreilles, des phalanges du chien, les végétations des plaies du sabot du cheval, les gerçures du pli des articulations. On introduit souvent un crayon de nitrate d'argent dans les fistules anciennes, et notamment dans celles provenant de la carie des cartilages du pied.

Collyre au nitrate d'argent.

1° Le nitrate d'argent est le meilleur topique que l'on puisse employer dans un grand nombre de maladies aiguës ou chroniques de l'œil; 2° dans les blépharites de nature diverse, c'est sous forme de pommade que le nitrate doit être employé; 3° dans les inflammations des paupières, c'est sous forme solide qu'on retire de plus grands avantages du nitrate d'argent; 4° pour les conjonctives, au contraire, c'est sous forme de collyre que son emploi est préférable; 5° pour les conjonctives légères, une solution de 5 à 15 centigr. de nitrate d'argent dans 30 gram. d'eau distillée, suffit en général; 6° dans les conjonctives purulentes, la dose peut être élevée de 1 à 2 gram. pour 30 gram. d'eau; 7° l'emploi du crayon de nitrate d'argent peut aussi donner de bons résultats, mais ce moyen est dangereux; 8° il est toujours très avantageux, dans le traitement des ophtalmies, de diminuer et d'augmenter alternativement les doses de nitrate d'argent.

Collyre de nitrate d'argent (**Eckel**).

Nitrate d'argent fondu.....	1 gr.
Eau distillée de menthe.....	100 —

Faites dissoudre, instillez quelques gouttes trois fois par jour dans l'œil.

Solution de nitrate d'argent (**Eckel**).

Nitrate d'argent	4 gr.
Eau distillée	250 —
Alcool camphré	15 —

Faites dissoudre, mêlez. Pour imbiber des compresses qu'on appliquera sur des abcès ; ou en injection quand l'abcès est ouvert et que la cicatrisation est difficile.

Pommade ophtalmique.

Nitrate d'argent	5 centigr.
Axonge	4 gram.

On emploie encore 1 gram. de nitrate d'argent pour 20 gram. d'axonge et 10 gram. d'huile; c'est une pommade très efficace contre les ophtalmies.

Onguent pour les yeux (**Morton**).

Nitrate d'argent	50 centigr.
Saindoux	32 gram.

Porphyrisez le mélange. La grosseur d'un pois sera introduite entre les paupières dans l'ophtalmie chronique.

Liniment contre l'eczéma (**Erdmann** et **Hertwig**).

Nitrate d'argent fondu	4 gr.

Broyez avec quelques gouttes d'eau distillée et

Huile de lin (ou de colza)	125 gr.

A frotter les parties malades avec une plume à de courts intervalles.

Pommade antiophtalmique dans la fluxion périodique des chevaux (**Bernard**).

Azotate d'argent	10 centigr.
Graisse récente	8 gram.

On introduit, tous les jours ou tous les deux jours, gros comme un pois de cette pommade à la face interne de la paupière supérieure du cheval. On en suspend de temps en temps l'usage, on y revient ; enfin on peut en

continuer longtemps l'emploi et à peu de frais. Calme les accès.

Azotate d'argent..... 60 centigr.
Eau..... 120 gr.

Collections des sinus (injections) [**Forster**].

Azotate d'argent..... 2 gr.
Eau distillée..... 60 —

F. S. A. Badigeonner la verge deux fois par jour Balanite (**Forster**).

Collyre (**Codex**).

Azotate d'argent cristallisé..... 10 centigr.
Laudanum de Sydenham..... 1 gr.
Eau de roses..... 124 —

Dissolvez (chiens de luxe).

Sels de cuivre. — Les sels de cuivre sont des caustiques et des substitutifs efficaces qui, employés à l'extérieur, rendent de grands services à la médecine vétérinaire.

Sulfate de cuivre. — Il est très usité à l'extérieur comme cathérétique, pour cautériser certains ulcères fongueux, des aphtes, des chancres atoniques. En dissolution dans l'eau, on l'a employé comme styptique dans les hémorrhagies extérieures et comme stimulant dans les opthalmies chroniques entretenues par l'atonie des membranes muqueuses. On l'a conseillé comme émétique dans quelques empoisonnements. Comme émétique : 15 à 20 centigr. en dissolution dans 200 grammes d'eau, voilà la dose convenable pour le chien.

Pierre divine.

Sulfate de cuivre.....	āā 100 gr.
Alun.....	
Nitrate de potasse.....	

Faites fondre à une douce chaleur : mêlez 4 gram. de camphre en poudre ; coulez sur un marbre huilé. On dissout 4 gram. de pierre divine dans un litre d'eau pour obtenir un *collyre liquide*. Utile contre les ophtalmies chroniques.

L'association du camphe au sulfate de cuivre est bonne, mais dans la pierre divine le camphre est en proportion insuffisante, et il se volatilise en partie. Voici la formule d'un *collyre aux sulfates de cuivre et de zinc et au camphre* qui est très efficace contre les ophtalmies chroniques :

Sulfate de cuivre.....	1 gr.
Sulfate de zinc.....	2 —
Camphe en poudre.....	1 —
Eau.....	1000 —

F. S. A.

Liquide employé contre le piétin (analyse de Lassaigne).

Vinaigre blanc.....	78 part.
Deutosulfate de cuivre.....	10 —
Acide sulfurique à 66°.....	12 —

On pulvérise le deutosulfate de cuivre qu'on fait dissoudre dans le vinaigre, et l'on ajoute l'acide sulfurique à 66°, 12 part. On passe les barbes d'une plume imprégnée du liquide sur la partie malade après avoir enlevé la corne.

D'après M. Véret, vétérinaire à Doulléns, une seule application de ce médicament suffit presque toujours pour obtenir une cure radicale au bout de deux ou trois jours, même lorsque le sabot est décollé : une seconde application devient nécessaire seulement lorsque la plaie saigne ou que l'animal se blesse en marchant sur la paille.

Bols toniques et diurétiques contre la pleurésie (Spoonen).

Sulfate de cuivre.....	6 gr.
Gingembre.....	āā 8 —
Gentiane.....	
Térébenthine de Venise.....	Q. S.

Faites deux bols, pour le cheval.

Poudre caustique (**Hayne**).

Sulfate de cuivre	15 gr.
Vert-de-gris	2 —

Mêlez. A saupoudrer l'ongle malade dans le piétin et les ulcérations aphteuses.

Poudre caustique contre les ulcères
(**Erdmann** et **Hertwig**).

Sulfate de cuivre pulvérisé		8 gr.
Charbon de bois pulvérisé	ãã	15 —
Colophane pulvérisée		
Gomme arabique pulvérisée		

Mêlez exactement. A employer comme la suivante.

Poudre styptique détersive.

Alun	ãã	8 part.
Sulfate de fer		
— de zinc		
— de cuivre		
Chlorhydrate d'ammoniaque		4 —
Camphre	ãã	1 part. 1/2
Safran en poudre		

On réduit les sulfates et le chlorhydrate en poudre, on les fait sécher ; on y ajoute ensuite le camphre et le safran réduits en poudre séparément : on mêle exactement. Cette poudre doit être conservée dans un vase bouché.

Eau styptique détersive, dite d'Alibour.

Eau commune	1 lit.
Eau-de-vie	100 gr.
Poudre styptique de la formule précédente	50 —

Après avoir mêlé l'eau avec l'eau-de-vie, on y ajoute la poudre ; on agite pendant quelque temps le mélange ; on filtre ensuite.

L'eau styptique est astringente et détersive. Elle convient pour nettoyer les anciennes plaies, modérer les écoulements morbides. On l'emploie contre les eaux aux jambes, les plaies simples, les écorchures, les crevasses, les ma-

landres. On applique des compresses sur la partie malade.

Collyre à la pierre divine (Strauss).

Pierre divine	15 gr.
Gomme arabique	12 —
Eau de fontaine	1 lit.

Mêlez.

Lotion astringente (White).

Alun en poudre	120 gr.
Sulfate de cuivre	15 —
Eau pure	1 lit.

Mêlez.

Mixture contre le javart cartilagineux (Mariage).

Sous-acétate de plomb liquide	120 gr.
Sulfate de zinc	60 —
— de cuivre cristallisé	60 —
Vinaigre blanc	1/2 lit

On fait dissoudre les sulfates de cuivre et de zinc dans le vinaigre: on ajoute peu à peu l'acétate de plomb en agitant le mélange.

On ne se sert de cette liqueur qu'après l'avoir agitée.

On injecte plus ou moins de cette liqueur dans les ouvertures fistuleuses du javart, ou bien l'on en imbibe des plumasseaux de charpie et on les introduit dans les fistules.

On en cesse l'usage lorsque le pus qui sort de la plaie a changé de nature, et que la plaie elle-même a changé d'aspect.

Acétates de cuivre. — On emploie en médecine vétérinaire deux acétates de cuivre, l'acétate neutre et un acétate basique qui a une grande importance pratique.

Acétate neutre de cuivre (*cristaux de Vénus, verdet cristallisé*). — On s'en sert en médecine

vétérinaire dans les mêmes cas que les sulfates; son action caustique est moins vive.

Acétates de cuivre basiques (*verdet, vert-de-gris*). — L'oxyde de cuivre forme, avec l'acide acétique, quatre combinaisons basiques; c'est l'*acétate bibasique* qui est seul employé en médecine vétérinaire. Il constitue le *verdet du commerce* ou *verdet de Montpellier*.

Le verdet est conseillé à l'extérieur, comme escharotique, pour réprimer les chairs fongueuses, pour détruire les excroissances, contre le piétin, contre les eaux aux jambes, pour cautériser certains ulcères, etc. On le prescrit tantôt en poudre, tantôt en dissolution dans l'huile, tantôt incorporé à un corps gras, tantôt associé au miel. — A l'intérieur, il agit comme le sulfate de cuivre.

Onguent vert.

Verdet	1 part.
Onguent basilicum	15 —

Mêlez. Onguent utile pour modifier la vitalité des vieux ulcères.

Onguent égyptiac (miel escharotique).

℞ Miel blanc	44 part.
Vinaigre fort	22 —
Verdet pulvérisé	16 —

Mélangez toutes ces matières dans une bassine de cuivre d'une grande capacité, et chauffez en remuant continuellement, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une couleur rouge et une consistance de miel. Cette préparation se sépare en deux couches quelque temps après qu'elle a été obtenue. Au moment de l'emploi, il faut agiter pour rétablir l'uniformité de la masse. L'onguent égyptiac con-

tient, comme l'a vu M. Henry, du miel caramélisé, du cuivre réduit, un peu d'acétate de cuivre, avec le résidu du vinaigre à demi altéré. — On s'en sert surtout comme détersif dans la médecine vétérinaire.

Egyptiac de Solleysel.

Vert-de-gris	ãã	240 gr.
Sulfate de zinc		
Litharge pulvérisée		120 gr.
Acide arsénieux		8 gram.
Miel		1000 —

Faire cuire comme l'égyptiac ordinaire.

Contre le crapaud du cheval.

Après l'enlèvement des débris de corne et arrêt de l'hémorrhagie possible, on applique cet onguent. On renouvelle le pansement au bout de 48 heures et cela jusqu'à guérison.

Solution astringente et escharotique (**Bouillard**).

Sulfate de zinc	ãã	60 gr.
— de cuivre		
Acétate de cuivre		
Eau		1000 —

Faites dissoudre à chaud. Eaux aux jambes, crevasses. Étendre d'eau si les crevasses sont profondes.

Pâte cathérétique (**Hugues** et **Charlier**).

Vert-de-gris		32 gr.
Sulfate de cuivre	ãã	64 —
— de zinc		
Vinaigre		Q. S.

Pour faire une pâte (piétin).

Pâte contre le piétin (**Clément**).

Sous-acétate de cuivre	100 gr.
Farine de froment	25 —
Térébenthine	75 —

Appliquez sur les parties malades.

Onguent détersif contre le piétin des moutons (**Lebas**).

Alun calciné.....	2	part.
Acétate de cuivre (vert-de-gris).....	1/2	—
Camphre.....	1/2	—
Onguent populéum.....	8	—

On réduit les trois premières substances en poudre fine, et on les incorpore dans l'onguent.

Après avoir nettoyé l'ulcère, on le recouvre avec une petite quantité de cet onguent, que l'on maintient avec un petit tampon d'étoupes assujetti par un bandage.

Liquide contre le piétin (**analyse de Braconnot**).

Pour un litre de cette préparation, on prend huit décilitres d'eau dans une première partie, dans lesquels on fait dissoudre 68 gram. de sulfate de cuivre cristallisé (vitriol bleu) réduit en poudre. D'un autre côté, on fait calciner jusqu'au rouge, dans un creuset, 12 gram. de sulfate de fer (vitriol vert du commerce), puis on le traite avec une deuxième partie de l'eau, afin d'en séparer, par le filtre, la partie insoluble de celle qui est dissoute; on mélange cette dernière à la dissolution cuivrique ; on prend alors 20 gram. de chaux éteinte à l'eau et passée au tamis, on la délaye dans un mortier de cuivre avec peu d'eau, et l'on y ajoute, en agitant, les dissolutions mélangées de sulfate cuivrique et ferrique. On fait dissoudre dans le mélange 190 gram. de sel commun, et l'on y ajoute 2 centilitres de vinaigre de bois du commerce étendu d'une quantité d'eau convenable pour compléter un litre. Si l'on n'a pas de vinaigre de bois à sa disposition, on peut y suppléer par du vinaigre blanc ordinaire en quantité suffisante pour que, par le repos, la liqueur superstagnante prenne une légère couleur jaune verdâtre, mais avec la précaution de ne pas redissoudre sensiblement le dépôt. Pour se servir de cette préparation, on met à découvert les parties affectées, on lave la plaie avec une eau très salée, on essuie, et enfin on étuve avec ladite préparation, qu'on a eu le soin d'agiter d'abord.

Liquide contre le piétin (**Duvillé**).

Aloès.....	500 gr.
Alcool à 50° cent.....	1 kil.

Faites dissoudre, et ajoutez :

Acide sulfurique..... 600 gr.

Autre préparation contre le piétin (**Leloup**).

Miel ou mélasse..... 875 gr.
Acide acétique (vinaigre de bois)..... 440 —
Verdet pulvérisé..... 310 —

On mélange et l'on fait cuire dans une bassine de cuivre de large dimension jusqu'à ce que le mélange ait acquis une couleur rouge pourpre et une consistance de miel léger; on ajoute alors au mélange ci-dessus, et maintenu sur un feu très doux :

Térébenthine de Venise..... 875 gr.

On agite le composé pendant un quart d'heure avec une spatule de bois pour le rendre homogène : on le coule encore chaud dans des pots destinés à le recevoir. Pour s'en servir, on nettoie avec une lame de fer les onglons des moutons; puis à l'aide d'une petite spatule de bois, on en fait une ou deux applications sur les crevasses, à douze heures d'intervalle. M. Leloup a fait faire, au moins par dix bergers, des essais avec cette préparation sur des moutons affectés de piétin. Vingt-quatre heures après l'application, ils étaient guéris. Ce médicament adhère parfaitement aux parties crevassées des pattes des animaux, il n'est pas enlevé par l'eau, ce qui fait qu'on obtient un prompt résultat de son emploi.

M. Leloup nomme sa préparation : *oxymellite de cuivre térébenthiné.*

Pommade contre le crapaud (**White**).

Acide sulfurique..... 60 gr.
Axonge..... 150 —

Faites fondre l'axonge, incorporez l'acide sulf. et mêl.

Solutum astringent et escharotique, dit mixture astringente et escharotique de Villate.

Sous-acétate de plomb liquide..... 120 gr.
Sulfate de zinc cristallisé..... } āā 60 —
Deutosulfate de cuivre cristallisé. }
Vinaigre blanc d'Orléans..... 1 lit.

Après avoir pulvérisé les deux sulfates, on les dissout à froid dans le vinaigre, et l'on ajoute à ce solutum le sous-acétate de plomb qui se trouve alors entièrement decomposé par une partie des deux sulfates, comme l'a constaté l'examen chimique qui en a été fait par M. Lassaigne. Ce solutum astringent tient en suspension, au moment de sa préparation, du sulfate de plomb qui ne tarde pas à se précipiter en poudre blanche insoluble, et le liquide verdâtre qui le surnage contient, avec l'excès de vinaigre employé, du deutosulfure de cuivre, du sulfate de zinc, de l'acétate de cuivre et de l'acétate de zinc. Ces deux derniers sels forment environ la moitié du poids des deux sulfates qui restent indécomposés.

Usages. — Ce solutum est excellent, dit M. Delafond, dans le pansement des anciens maux de garrot et dans les trajets fistuleux tapissés par une muqueuse accidentelle.

Liniment dessiccatif (**Delabère-Blaine**).

Goudron	125 gr.
Savon vert	64 —
Sous-acétate de cuivre	64 —

Après avoir réduit en poudre fine le sous-acétate, on le mélange bien par trituration avec le goudron et le savon vert. Contre la gale récente du cheval.

Pommade dessiccative (**Eckel**).

Axonge	120 gr.
Essence de térébenthine	30 —
Sous-acétate de cuivre	15 —
Sulfate de cuivre	12 —

Mêlez. Faites un onguent pour panser chaque jour en l'étalant sur la filasse. Contre les eaux aux jambes et les ulcères de mauvaise nature.

Voici trois formules analogues que nous empruntons à l'ouvrage de Lassaigne et Delafond.

Pommade dessiccative.

Sous-acétate de cuivre brut	200 gr.
Alun calciné } ãã	100 —
Hydrochlorate d'ammoniaque } ãã	

Camphre	50 —
Pommade de peuplier	300 —

On pulvérise à part, d'abord les trois premières substances, on humecte ensuite le camphre de quelques gouttes d'alcool pour en opérer à part la réduction en poudre ; puis on les incorpore peu à peu dans la pommade de peuplier jusqu'à ce que le mélange soit bien exact.

Pommade dessiccative contre les eaux aux jambes.

Graisse de porc	400 gr.
Onguent égyptiac	800 —
Sulfate de zinc cristallisé	100 —

Après avoir réduit en poudre fine le sulfate de zinc, on l'ajoute, par trituration, à la graisse et à l'onguent égyptiac placés dans un mortier de verre ou de porcelaine, et l'on broie le tout jusqu'à ce que la masse soit homogène. La surface de cette pommade prend avec le temps une belle teinte verte, qui est due à l'oxydation du cuivre contenu dans l'égyptiac et à sa transformation en deutoacétate.

Pommade dessiccative (**Rodier**).

Sous-acétate de cuivre	100 gr.
Axonge	400 —
Miel	Q. S.

Pour donner une consistance de pommade.

F. S. A.

On mélange avec soin, et l'on conserve pour l'usage.

Cette pommade est excellente, dit M. Delafond, pour combattre les eaux aux jambes. De même que dans le traitement ordinaire, on fait précéder l'emploi de cette pommade, notamment chez les chevaux fins, de bains, de cataplasmes émollients, pendant quelques jours, quand la douleur locale est très vive ; puis on fait des applications en couches aussi peu épaisses que possible, et de deux ou trois jours l'un, jusqu'à l'entière dessiccation de la partie malade. On devra avoir soin, à chaque nouvelle application, de diminuer un peu l'activité de la pommade en y ajoutant une petite quantité de miel, lorsque surtout

on commence à s'apercevoir des bons effets qu'elle produit. On devra aussi avoir la précaution, avant d'appliquer une nouvelle couche, d'enlever la précédente avec une dissolution de savon vert. On devra tenir les animaux sur une litière bien sèche.

Delafond a mis en usage cette pommade avec beaucoup de succès, et la recommande aux vétérinaires.

Sulfate de cuivre.....	1 gr. 25
Eau distillée.....	120 —

Injections. Collections des sinus (**Forster**).

Sulfate de zinc (*vitriol blanc, couperose blanche*). — On a quelquefois employé le sulfate de zinc dans certains cas d'empoisonnement chez le chien pour obtenir un vomissement immédiat; à petite dose, il agit comme astringent.

Le sulfate de zinc est presque exclusivement employé à l'extérieur en lotions et en injections dans les ophtalmies, les ulcères chroniques et certaines inflammations et ulcérations superficielles ; c'est un excellent dessiccatif.

A l'intérieur, comme émétique, on le prescrit à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme pour les chiens.

Poudre astringente (**Knaup**).

Sulfate de fer.....	ãã	500 gr.
Alun.....		
Chlorhydrate d'ammoniaque....	ãã	30 gr.
Sulfate de zinc.....		
Oxyde de cuivre.....		

Mêlez le tout et faites-le fondre à une douce chaleur. — Coulez la masse. — Reduisez-la en gros morceaux quand elle est refroidie. Ces morceaux pulvérisés donnent la poudre de Knaup, qui a été employée pour concourir,

après l'action de caustiques actifs, à dessecher les parties du pied atteintes de crapaud. On peut aussi l'utiliser avec avantage contre les eaux aux jambes du cheval et les herpès humides de tous les animaux. (Delafond.)

Poudre dessiccative (**Bracy-Clarck**).

Sulfate de zinc en poudre fine..	ãã	250 gr.
Poivre blanc.....		
Craie légèrement calcinée.....		

Broyez bien ensemble.

Toute excroissance légère de chair peut se réduire par le moyen de cette poudre, en comprimant la partie ou non, selon le cas. En général, cependant, l'usage du couteau, en touchant en même temps la plaie avec un cautère, peut assurer une meilleure réussite, occasionnant aussi peut-être moins de peine.

On se sert de cette poudre mélangée avec une quantité égale de farine et renfermée dans un sac fait de canevas, ou de telle autre matière lâche, pour saupoudrer les chairs baveuses dans les cas de couronnement de genoux, où la végétation, par l'effet des onguents, a été poussée trop loin.

Cette poudre s'emploie avec de grands avantages pour dessécher les eaux aux jambes des chevaux et les dartres humides des chiens. On s'en sert aussi dans le catarrhe auriculaire ancien du même animal.

Vinaigre sternutatoire (**Mathieu**).

Sulfate acide d'alumine et de potasse.....	ãã	32 gr.
Sulfate de zinc.....		
Poivre d'Espagne.....		
Huile volatile de térébenthine ...		
Camphre.....		8 gr.
Fort vinaigre de Bourgogne.....		1 lit.

Réduisez en poudre les substances solides; unissez-les au vinaigre et à l'huile volatile de térébenthine, faites macérer pendant huit à dix heures; bouchez bien la bouteille et remuez fortement le tout avant la prise de la dose pour l'usage.

Injection astringente (**Rey**).

Sulfate de zinc.....	5 à 15 gr.
Eau.....	1 lit.

A injecter dans les cavités nasales du cheval, dans le cas de coryza aigu ; la dose doit être de 30 à 60 gram. de sulfate de zinc dans la même quantité d'eau, contre le coryza chronique.

Pour faire l'injection, M. Rey conseille de se servir d'un tube en cuir noir ayant la forme d'un siphon dont la grande branche présente une longueur excédant celle des narines et se termine par un évasement. La branche la plus courte doit s'adapter à l'orifice d'une des cavités nasales, dans une largeur de 2 à 3 centimètres seulement. Lorsqu'on remplit ce siphon avec une solution saline, le liquide s'élève à la même hauteur dans la narine correspondante, et la remplit ; le trop-plein s'élève soit par la bouche, soit par la cavité nasale opposée. Vingt-cinq chevaux atteints de coryza aigu, traités par ces injections, ont été guéris en peu de jours. Généralement, trois ou quatre injections doivent suffire. Aucun accident n'est à redouter, même en agissant dès le début de la maladie.

M. Rey conseille encore une autre injection nasale, qu'il considère comme préférable aux premières. Il la formule ainsi :

Alun.....	15 gr.
Eau.....	1 lit.

Plusieurs sujets atteints de coryza ont été guéris en vingt-quatre heures. Une seule injection a suffi pour tarir un jetage abondant qui ne s'est pas reproduit.

Solution astringente (**Bracy-Clarck**).

Sulfate de zinc..... 120 gr.
Eau..... 1/2 lit.

Solutions contre les inflammations des yeux (**Erdmann et Hertwig**).

Sulfate de zinc (ou pierre divine)..... 50 centigr.
Eau de fontaine..... 180 gr.

Instillez entre les paupières. En injecter la valeur d'environ une demi-cuillerée à thé toutes les deux heures. Contre les inflammations catarrhales des yeux avec sécrétion muqueuse abondante.

Collyre au sulfate de zinc (**Hayne**).

Sulfate de zinc..... 4 gr.
Eau distillée..... 500 —
Teinture d'opium simple..... 15 goutt.

Mêlez.

Collyre au sulfate de zinc (**Hayne**).

Sulfate de zinc..... 5 gr.
Eau..... 500 —
Teinture de belladone..... 10 goutt.

Mêlez.

Collyre au sulfate de zinc (**Eckel**).

Sulfate de zinc..... 4 gr.

Dissolvez dans :

Eau..... 1/2 lit.

Ajoutez :

Alcool camphré..... 10 gr.

Humectez deux fois l'œil de l'animal dans la journée.

Collyre plus actif (**Strauss**).

Sulfate de zinc	15 gr.
Eau de fontaine	500 —
Eau-de-vie camphrée	4 —

Mêlez. On se servira de ce collyre quatre fois par jour

Collyre au sulfate de zinc (**Leblanc**).

Eau de roses	500 gr.
Sulfate de zinc	15 —
Alcool vulnéraire	2 —

Mêlez. Dans les ophtalmies chroniques.

Collyre pour l'ophtalmie des chiens (**Blaine**).

Sulfate de zinc	1 gr.
Eau-de-vie	10 —
Infusion de sureau	100 —

Mêlez. Bassinez les yeux avec ce collyre quand l'inflammation commence à céder.

Collyre astringent.

Eau	500 gr.
Sulfate de zinc } ãã	5 —
— de cuivre }	

Faites dissoudre les sels dans l'eau.

Solutum astringent (**Blavette**).

Sulfate de zinc	32 gr.
Alun	64 —
Camphre	16 —

Réduisez en poudre très fine les sulfates de zinc et l'alun; faites dissoudre le camphre dans une petite quantité d'huile; enfin, mêlez le tout dans *un demi-litre d'eau commune.*

Ce topique, appliqué sur les plaies des articulations, procure une prompte et sûre cicatrisation. On en imbibe des plumasseaux que l'on fixe sur l'articulation ouverte, en ayant le soin de les arroser constamment avec la mixtion. S'il n'est pas possible de fixer cet appareil, il faut pratiquer très fréquemment des lotions sur la plaie.

Eau d'Alibour.

Sulfate de zinc	} ãã	4 gram.
— de cuivre	}	
Camphre		5 décigr.
Safran		2 —

Faites digérer en agitant le mélange dans :

Eau commune	120 gr.

Après vingt-quatre heures, filtrez. Contre les contusions et les ophtalmies chroniques.

Ces doses sont trop fortes; nous préférons les suivantes :

Sulfate de cuivre	35 gr.
— de zinc	12 —
Camphre	6 —
Safran en poudre	30 centigr.
Eau de pluie ou de rivière	15 lit.

Mêlez. Agitez à plusieurs reprises pendant vingt-quatre heures. Laissez reposer, décantez.

Collyre vanté comme une panacée contre la plupart des ophtalmies. Il est utile contre les ophtalmies chroniques.

Eau de St-Jean.

Sulfate de zinc	3 gr.
— de cuivre	1 —
Eau	1000 —
Safran	25 centigr.
Camphre	50 —
Alcool	Q. S.

Dissolvez les sels dans l'eau, le camphre dans l'alcool; mélangez les liquides, faites-y macérer quarante-huit heures le safran; filtrez et conservez dans un flacon. — Lésions traumatiques.

Collyre astringent (**Delafond**).

Eau distillée de roses	192 gram.
Sulfate de zinc	4 —
Camphre	6 décigr.

Poudre de racine d'iris de Florence	12 décigr.
Blancs d'œufs.....	n° 2.

Après avoir pulvérisé le camphre à l'aide d'une goutte d'alcool, on l'ajoute au sulfate de zinc réduit en poudre ainsi qu'à la racine d'iris, on broie le mélange avec les deux blancs d'œufs, et on délaie le tout dans l'eau distillée jusqu'à ce que les parties insolubles soient exactement mélangées au liquide.

Ce collyre s'applique sur les yeux à l'aide de compresses.

Collyre contre l'ophtalmie (**Codex**).

Sulfate d'atropine.....	60 centigr.
Sulfate de zinc pur cristallisé....	50 —
Eau de roses.....	125 gr.

Dissolvez.

Onguent de sulfate de zinc camphré (**Eckel**).

Beurre récent lavé.....	15 gr.
Camphre.....	1 — 1/2
Poudre de sulfate de zinc.....	4 —

Mêlez. Faites un onguent pour les yeux. Introduisez dans l'angle interne de l'œil, gros comme un pois.

Onguent contre les inflammations catarrhales des yeux et les blennorrhées (**Erdmann** et **Hertwig**).

Sulfate de zinc en poudre très fine.....	30 centigr.
Axonge de porc (ou beurre frais).	15 gr.

Mêlez et étendez matin et soir, chaque fois gros comme un pois.

Mixture contre les ulcères, etc. (**Erdmann** et **Hertwig**).

Sulfate de zinc.....	2 gr.
Acétate de plomb.....	4 —
Eau de fontaine.....	150 —

Mêlez. A appliquer trois à quatre fois par jour après l'avoir bien remué. Contre les ulcères douloureux et accompagnés de suppuration abondante, les inflammations du conduit auditif externe des chiens, les blennorrhées.

Sulfate de zinc..... 1 ou 2 gr.
Eau distillée..... 120 gram.
Injections. Collections des sinus (Forster).

Iode. Brome. Chlore. — Ces trois corps présentent de grandes ressemblances au point de vue chimique ; l'action que ces corps exercent sur les êtres vivants présente aussi de la ressemblance, mais qu'il ne faut point exagérer. Si l'on prend des dissolutions aqueuses d'iode, de brome ou de chlore, ces dissolutions auront une action toxique très puissante sur tous les êtres inférieurs. Les expériences de M. Bouchardat sur les animaux qui vivent dans l'eau ont prouvé que c'étaient des poisons qui agissent de même et avec beaucoup d'énergie; à poids égal, le chlore plus que le brome et le brome plus que l'iode. L'énergie toxique est en raison de la puissance chimique. Si ces corps sont combinés avec des métaux, ils offriront alors des différences les plus prononcées, si l'on a égard à ce qui se passe par suite de leur administration à l'homme ou aux animaux qui lui ressemblent le plus. Le chlore, en se combinant avec les métaux, a perdu toutes ses propriétés physiologiques, et la combinaison ne présente plus que celle du métal qui est uni au chlore. Ainsi le chlorure de potassium agira à peu près comme les autres sels de potassium, les chlorures de fer comme les autres sels de fer. Dans l'iodure de potassium, dans l'iodure de fer et dans les autres iodures métalliques, l'iode, au contraire, portera ses propriétés caractéristiques, et agira toujours comme composé iodique. Cette

différence est très remarquable, mais elle n'est pas aussi générale qu'on serait tenté de le croire au premier abord; elle est vraie seulement pour l'homme et pour les animaux qui s'en rapprochent le plus. Les expériences de M. Bouchardat sur les animaux qui vivent dans l'eau ont prouvé que l'iodure de potassium n'agissait guère plus sur ces animaux que le chlorure de potassium.

Administré à haute dose, l'iode agit comme un poison irritant; à petite dose, il exerce une influence stimulante générale qui se fait plus particulièrement sentir sur les muqueuses gastro-intestinale, pulmonaire et génitale. Outre cette action générale, l'iode en exerce encore une autre très remarquable, pour ainsi dire spécifique, sur les glandes en général, les glandes mammaires et les corps thyroïdes en particulier.

On emploie l'iode, en médecine vétérinaire, contre les engorgements chroniques, et contre les dartres anciennes.

Teinture d'iode.

Iode	1 gr.
Alcool à 90°	12 —

Dissolvez à froid, filtrez ou décantez.

Autre (?) (**Tabourin**).

Iode	4 gr.
Alcool à 90°	12 —

Même préparation que ci-dessus.

Solution iodurée pour injections.

Iode	5 gr.
Iodure de potassium	5 —
Eau	100 —
Alcool à 90°	50 —

Pommade hydriodatée.

Iodure de potassium ..... 1 part.

Dissolvez dans eau, 1 part. ; mêlez avec 8 part. de graisse récente.

Cette pommade est très fréquemment employée pour résoudre les tumeurs indolentes. En frictions, à la dose de 5 à 30 gram.

Pommade iodurée.

Iode.....	1 part.
Iodure de potassium	3 part.
Eau.....	3 part.
Axonge.....	24 part.

Dissolvez l'iode et l'iodure dans l'eau : mêlez à l'axonge. — Cette pommade a une couleur d'acajou : elle est plus active que la précédente. Elle s'emploie également comme fondant; on la prescrit encore pour panser les ulcères.

Lotion iodurée contre la gale.

Iodure de potassium.....	6 gr.
Iode.....	5 —
Eau ordinaire.....	1000 —

Faites dissoudre.

Onguent contre les indurations des tendons (**Erdmann** et **Hertwig**).

Iodure de potassium	2 gr.
Savon vert	15 à 30 gr.

Faites une ou deux frictions par jour.

Pommade d'iodure de potassium contre le goitre des animaux (**Prévost**).

Iodure de potassium.....	4 gr.
Axonge.....	30 —

Faites une pommade.

Pour le chien, onctionnez le goitre chaque matin avec 1 gram. 50 de pommade, et enveloppez la partie malade avec de la flanelle. On peut aller jusqu'à 15 gram. par

jour. Pour les grands animaux, depuis 4 gram. jusqu'à 30 gram. et plus. Cette pommade diffère très peu de celle du Codex.

Iodure de potassium (*iodure potassique*). — A l'intérieur, on prescrit l'iodure de potassium dans les maladies de poitrine du cheval et du chien, à la dose de 5 à 12 grammes pour les grands animaux et de 0 gr. 5 à 2 grammes pour les petits.

La pommade d'iodure de potassium est très utile contre les engorgements chroniques

M. Trasbot emploie l'iodure de potassium dans la bronchite du chien à la dose de 0 gr. 50 à 1 gramme par jour.

Iodure de fer. — Il agit comme les préparations de fer et comme l'iodure de potassium. Il s'emploie aux mêmes doses que ce dernier.

Iodure de plomb. — Agit comme l'iodure de potassium, mais il est moins efficace parce qu'il n'est pas absorbé, s'emploie aux mêmes doses sous forme de pommade.

Iodoforme. — Anesthésique local, parasiticide, désinfectant, cicatrisant par excellence. C'est un médicament malheureusement cher pour les usages vétérinaires. Dissous dans l'éther, il s'étale très bien sur les plaies, en couche mince, lorsque le dissolvant est évaporé.

Pommade d'iodoforme.

Cérat simple.....	30 gr.
Iodoforme.....	2 à 4 gr.

Cicatrisant, parasiticide.

Bromure de potassium. — Peu employé comme altérant en vétérinaire. Il est aussi un puissant sédatif du système nerveux et un anti-aphrodisiaque.

Doses : cheval de.....	20 à 50 gram.
Chien de 0 gr. 50 à.....	6 gram.

Huile de foie de morue. — Modificateur excellent, d'une absorption facile, aliment calorifique. Indiqué dans toutes les débilités. On peut la remplacer par de l'huile de pied de bœuf renfermant de l'iodure de potassium. Pour le cheval il faut toujours faire cette substitution, l'huile de foie de morue étant d'un prix élevé ne peut être utilisée que pour les chiens de luxe.

MÉDICAMENTS RÉVULSIFS.

Cantharides officinales. — Elles forment la base de plusieurs préparations très employées dans la chirurgie vétérinaire.

Les cantharides en poudre, mises en contact avec la peau des animaux, surtout là où elle est fine, déterminent de la rougeur, de la douleur, de l'engorgement, et bientôt la formation de petites vésicules formées par l'épiderme soulevé, et remplies de sérosité.

Administrées à l'intérieur, les cantharides irritent violemment les muqueuses intestinales et peuvent causer la mort : elles stimulent énergiquement les organes génito-urinaires en déterminant des érections douloureuses, de la dysurie

et même de la strangurie. L'administration du camphre remédie à ces accidents.

Les cantharides forment la base des emplâtres vésicatoires ; on les emploie pour graisser les mèches des sétons, afin d'obtenir promptement de l'engorgement et de la suppuration. On prescrit surtout la teinture de cantharides en frictions cutanées contre les douleurs rhumatismales.

Les cantharides ne sont pas les seuls insectes qui possèdent la propriété épispastique. Presque tous les *meloé*, comme le *meloé proscarabé*, que les hippiatres ont nommé *scarabée des maréchaux*, insecte qui court dans les champs au commencement du printemps, jouit d'une assez forte propriété vésicante. Bourgelat a composé un onguent avec ces scarabées qu'il appelle *onguent de scarabées*.

Le mylabre de la chicorée, et presque toutes les espèces d'insectes des genres *lydus*, *decatoma*, *dices*, *cerocoma*, *snus*, *tetraonix*, contiennent de la cantharidine. Ces insectes pourraient être employés en médecine vétérinaire.

Teinture de cantharides.

Poudre de cantharides.....	50 gr.
Alcool à 60°.....	400 —

On fait digérer à une douce chaleur ou à l'exposition du soleil pendant huit jours, en remuant de temps en temps le matras où sont placés les poudres et l'alcool ; on passe ensuite avec expression et l'on filtre le produit de la digestion.

Teinture de cantharides et d'euphorbe **Delafond**.

Poudre d'euphorbe.....	25 gr.
Alcool à 60°.....	600 —
Poudre de cantharides.....	100 —

Cette teinture se prépare par digestion comme la précédente. On l'emploie aux mêmes usages.

Cataplasme irritant avec la teinture de cantharides.

Poudre de sauge		3 poignées.
Colophane en poudre	ãã	100 gram.
Teinture de cantharides		
Vinaigre		Q. S.

Mêlez et appliquez à froid.

Liniment excitant.

Huile		100 gr.
Teinture de cantharides	ãã	50 —
Essence de térébenthine		

Mêlez. Ce médicament est un très bon résolutif rubéfiant.

Liniment pour les genoux couronnés (White).

Camphre	15 gr.
Esprit-de-vin	120 —
Cantharides en poudre	10 —

Mêlez dans une bouteille et déposez dans un endroit chaud pendant huit ou dix jours; remuez fréquemment; filtrez.

Liniment contre les foulures (Clater).

Essence de térébenthine	1/4 lit.
Huile d'origan	15 gr.
Huile d'olive	3/4 lit.
Cantharides en poudre	30 gr.

Mêlez bien le tout, secouez-le souvent, et conservez dans une bouteille pour l'usage. Frottez-en bien la partie matin et soir. Il n'est pas question d'enlever la peau, et si par l'effet du frottement elle devenait rouge et douloureuse, on diminuerait la force du liniment en doublant la quantité d'huile d'olive. Pour le bœuf.

Mêlez.

Liniment cantharidé (Eckel).

Essence de térébenthine	ãã	50 gr.
Huile de laurier		
Poudre de cantharides		5 —

Mêlez.

Friction stimulante (**Hayne**).

Essence de térébenthine.....	āā	50 gr.
Huile de palme.....		
Poudre de cantharides.....		10 —

Mêlez. Faites un liniment.

Liniment aux cantharides (**Erdmann et Hertwig**).

Poudre de cantharides.....		8 gr.
Essence de térébenthine.....	āā	30 —
Huile de laurier.....		

Mêlez. Tenez en lieu chaud pendant une heure.

Liniment irritant et vésicant d'après l'analyse (**Boyer**).

Divers liniments sont employés en médecine vétérinaire pour les boiteries, les entorses, foulures, molettes, écarts, etc. Telles sont : la *liqueur ignée* de M. Cabaret, le *feu anglais*, le *feu français* et le *liniment Boyer*. Les essais chimiques auxquels Lassaigne a soumis cette dernière préparation lui ont fait connaître qu'elle était composée principalement de *teinture de cantharides*, de *goudron*, d'*huile*, de *poudre de cantharides* et d'*une petite quantité de bichlorure de mercure*. M. Lassaigne reproduit un composé identique au *liniment Boyer*, soit pour les caractères physiques, soit pour les effets qui en ont été constatés. Voici cette formule (Delafond et Lassaigne) :

Teinture de cantharides.....	1 décil.
Huile d'olive.....	2 —
Goudron.....	50 gram.
Poudre de cantharides.....	5 décig.
Bichlorure de mercure.....	2 —

Feu anglais.

Essence de lavande.....		636 gr.
Huile d'olive ou d'œillette.....		312 —
Poudre de cantharides.....	āā	31 —
— d'euphorbe.....		

On peut filtrer après macération, afin de séparer les poudres ou les laisser en suspension. Contre les dilatations synoviales.

Feu français (Ollivier).

Il paraît être un liquide huileux tenant en dissolution les principes actifs des cantharides et de l'euphorbe. Le *feu* suivant s'en approche sensiblement.

Feu à la benzine (Clément).

Huile d'olive ou d'œillette	700 gr.
Benzine	250 —
Goudron	50 —
Poudre de cantharides	35 —
— d'euphorbe	35 —

On peut, suivant l'effet qu'on veut obtenir, conserver ces proportions ou les augmenter.

Onguent vésicant (Larroque).

Poudre de cantharides	24 gr.
— d'euphorbe	24 —
Térébenthine	32 —
Essence de térébenthine	500 —
— de lavande	32 —

Laissez macérer pendant huit jours après avoir mélangé. Coupez les poils sur la partie malade et faites une friction que vous renouvellerez, s'il est nécessaire, de quinze en quinze jours. Pour remplacer le feu anglais.

Onguent vésicant, ou mixture vésicante pour le bœuf et le cheval (Youatt).

Cantharides en poudre	23 gr.
Essence de térébenthine	125 —

Laissez digérer pendant quatorze jours. La peau du bœuf et du cheval frictionnée avec cette préparation se couvre bientôt de grosses vésicules dues au soulèvement de l'épiderme.

Onguent contharidé (Hildach).

Cantharides pulvérisées finement.	
Térébenthine commune	ãã 15 gr.
Axonge	

Une seule application de cet onguent sur la peau du cheval produit la vésication. Cette préparation est très

fréquemment employée par les vétérinaires allemands dans une foule de cas. Beaucoup d'entre eux prétendent en tirer un meilleur effet que de la cautérisation transcurrente. Cet onguent, d'après M. Hildach, ne produit presque pas d'effet sur la peau du bœuf.

Contre l'hydrarthrose surtout chez les poulains (Fischer).

Onguent de cantharides (**Onguent vésicant**) (**Erdmann et Hertwig**).

Colophane	70 gr.
Cire jaune	35 —
Térébenthine commune	140 —
Axonge de porc	550 —

Passez lorsque le mélange sera liquéfié par une chaleur douce, puis, lorsque la masse sera à demi refroidie, ajoutez, tout en remuant :

Poudre de cantharides	110 gr.

F. S. A. un onguent d'une couleur verdâtre.

Onguent vésicant pour le mouton (**Favre**).

Cantharides pulvérisées	21 gr.
Euphorbe	30 —
Poix noire	36 —
Térébenthine de Venise	28 —
Cérat lavé	20 —

Faites un onguent, contre les maladies de poitrine des bêtes à laine. On doit arracher la laine, étendre l'onguent sur un morceau de peau bien blanche, large comme la paume de la main, présenter l'onguent au feu pour en ramollir la surface et le rendre agglutinatif, puis le fixer par une bande circulaire. On doit réappliquer l'emplâtre après vingt-quatre heures. La suppuration doit être entretenue pendant dix à quatorze jours. Favre assure avoir employé cette préparation avec succès sur *plusieurs centaines de moutons mérinos* atteints de maladies de poitrine.

Pommade irritante et vésicante (**Gellé**).

Soufre sublimé	} āā	95 gr.
Axonge	}	
Cantharides pulvérisées		24 —

Mêlez pour faire un onguent. Gellé a préconisé cet onguent contre les herpès ou dartres ulcéreuses du gros bétail.

Pommade vésicante pour le bœuf (**Fergusson**).

Cantharides pulvérisées	125 gr.
Huile de croton tiglium	7 —
Térébenthine liquide (essence de)	31 —
Axonge	500 —

Mêlez et faites un onguent. M. Fergusson conseille cette pommade pour irriter violemment la peau des parois costales des bêtes bovines atteintes de maladies de poitrine. Ces applications déterminent rapidement la vésication. Il faut en oindre une large surface du côté de la poitrine correspondant au poumon malade.

Pommade vésicante (**Fischer**).

Cantharides pulvérisées	60 gr.
Tartre stibié pulvérisé	3 —
Huile de laurier	120 —
Axonge	180 —

Faites une pommade. M. Fischer, dans un mémoire couronné par la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche, assure que cette pommade est excellente pour combattre les tumeurs synoviales. Il faut en appliquer deux fois dans la même journée sur la tumeur, et réitérer cette application de douze en douze jours; mais il faut quelquefois huit mois pour faire disparaître un gros vessigon.

Onguent épispastique (**White**).

Cantharides en poudre	15 gr.
Essence de térébenthine	30 —
Axonge	120 —

Mêlez.

Autre (White).

Cantharides en poudre.....	} āā	50 gr.
Essence de té ébenthine.....	}	
Acide sulfurique.....		5 —
Axonge.....		120 —

Mêlez.

Autre (White).

Goudron.....	120 gr.
Cantharides en poudre.....	50 —
Acide sulfurique.....	5 —
Essence de lavande.....	15 —
Axonge.....	50 —

Mêlez.

Onguent vésicatoire ordinaire (White).

Térébenthine...	120 gr.
Cantharides en poudre.....	100 —
Axonge.....	200 —
Cire.....	60 —
Résine jaune.....	30 —
Essence de lavande.....	15 —

F. S. A.

Onguent vésicatoire (Clater).

Basilicum.....	30 gr.
Cantharides en poudre.....	10 —
Essence de térébenthine.....	8 —

Mêlez S. A.

Onguent vésicatoire (Codex).

Poix noire.....	} āā	200 gr.
— résine.....	}	
Cire jaune.....		150 —
Huile.....		600 —
Cantharides en poudre.....		300 —
Euphorbe en poudre fine.....		100 —

Écrasez les poix, coupez la cire en petits morceaux, faites fondre dans une bassine, ajoutez l'huile ; passez à travers une toile claire ou un tamis de crin ; mettez les

cantharides et l'euphorbe dans la bassine, humectez légèrement avec très peu d'eau, ajoutez la moitié à peu près du mélange liquéfié ; chauffez pour faire évaporer la plus grande partie de l'humidité ; ajoutez sur la fin le reste du mélange, faites chauffer encore un instant, retirez du feu, laissez refroidir.

Il faut avoir l'attention de remuer l'onguent jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de consistance pour retenir en suspension les poudres, qui, sans cette précaution, se précipiteraient au fond de la bassine (Lebas).

Le mode de préparation que j'indique, dit Lebas, n'est point conforme à celui qu'on trouve dans les dispensaires : l'expérience m'avait prouvé (Bouchardat) avant l'impression de la première édition de mon ouvrage, qu'il était préférable à tous les autres. Je ne l'ai adopté qu'après que les praticiens lui ont reconnu un degré de supériorité.

L'onguent vésicatoire est un médicament très utile dans la médecine vétérinaire : on le mitige souvent en l'étendant de son poids d'onguent basilicum.

Onguent épispastique.

Onguent vésicatoire.....	100 gr.
— basilicum.....	800 —

Mêlez. Cet onguent est employé pour favoriser et entretenir la suppuration des vésicatoires ainsi que des sétons. On l'applique légèrement sur la surface de ces exutoires, ou on en graisse les linges qui servent à les panser.

Onguent pour panser les vésicatoires.

Onguent populéum.....	1000 gr.
Poudre de cantharides.....	100 —

Mêlez et employez aux mêmes usages que le précédent.

Onguent irritant ou chaud résolutif (Lebas).

Onguent vésicatoire.....	800 gr.
Pommade mercurielle double.....	400 —
Savon vert.....	200 —
Huile de laurier.....	250 —
Cire jaune.....	150 —

Faites fondre la cire à une douce chaleur, ajoutez l'huile de laurier et l'onguent vésicatoire. Retirez du

feu quand la masse commence à se liquéfier, incorporez au moment où elle va se solidifier l'onguent mercuriel et le savon vert.

Onguent vésicatoire non dépilant (**Coculet**).

Onguent vésicatoire	} āā	200 gr.
Pommade mercurielle	}	
Suie de cheminée		100 —
Poudre de cantharides		15 —

Mélangez exactement.

Pommade cantharidée.

Poudre de cantharides	32 gr.
Axonge	38 —
Cire jaune	64 —

Faites digérer les cantharides dans la graisse fondue, passez avec expression et ajoutez la cire.

Huile cantharidée.

Poudre de cantharides	125 gr
Huile grasse (œillette)	2000 —

Euphorbe (*gomme-résine*). — C'est un irritant très énergique, qui a été employé à l'intérieur comme purgatif drastique, mais qu'on a abandonné avec raison. Les usages pour l'extérieur ont plus d'importance.

La poudre d'euphorbe, appliquée sur la peau des animaux, après en avoir rasé les poils, détermine de l'irritation, puis souvent la vésication. Cette gomme-résine n'irrite pas les organes génito-urinaires. Sous ce rapport, l'euphorbe est un agent épispastique que plus d'un vétérinaire préfère aux cantharides.

Cataplasme rubéfiant avec l'euphorbe.

Euphorbe en poudre	50 à 100 gr.
Pâte de seigle ou de froment aigri.	Q. S.

On saupoudre la pâte avec la poudre d'euphorbe et l'on applique sur la peau que l'on veut rubéfier : on remplace ainsi les *vésicatoires aux cantharides*, qui peuvent aussi se préparer économiquement en saupoudrant de la pâte avec de la poudre de cantharides.

Cataplasme irritant.

Farine de moutarde noire	200 gr.
Euphorbe en poudre	20 —
Eau	Q. S.

Mêlez les deux premières substances, ajoutez l'eau.

Pommade d'euphorbe.

Euphorbe en poudre	2 gr.
Axonge	32 —

Incorporez. Vésicant rapide, mais peu énergique.

Huile d'euphorbe.

Euphorbe	15 gr.
Huile grasse	1000 —

Faites digérer pendant huit jours et passez à l'étamine (comme la pommade).

CAUSTIQUES.

Potasse caustique à la chaux (*pierre à cautère*). — La potasse à la chaux, de même que l'hydrate de potasse, est un caustique très violent qui décompose rapidement les parties avec les-

quelles il est mis en contact, et il laisse sur la peau des animaux une eschare molle, grisâtre, qui se dessèche lentement. On profite de cette action caustique pour cautériser les dartres rebelles, les eaux aux jambes.

Injection alcaline (**Eckel**).

Potasse caustique..... 4 gr.
Dissolvez dans :
Eau distillée..... 1/2 lit.
Ajoutez :
Teinture d'aloès..... 15 gr.
Pour injecter les fistules et trajets fistuleux.

On emploie encore la potasse caustique pour ouvrir quelques abcès froids ou accompagnés d'induration des parties voisines, pour cautériser des plaies envenimées ou de mauvais caractère, etc. On reproche à la potasse de couler sur la peau et de produire une eschare qui n'est pas bien circonscrite et quelquefois plus étendue que celle que l'on a voulu obtenir.

Caustique de Vienne (*poudre caustique de Vienne*). — Le mélange caustique connu sous le nom de *poudre de Vienne* a un pouvoir cautérisant au moins égal et n'a pas les mêmes inconvénients. Pour le préparer, prenez : potasse caustique à la chaux, 50 ; chaux vive, 60. Réduisez en poudre les deux substances dans un mortier chauffé, mélangez-les exactement et avec rapidité, et renfermez le mélange dans un bocal à large ouverture bouché à l'émeri. Pour l'employer,

on le délaye avec un peu d'alcool, de manière à le réduire en une pâte molle que l'on applique sur la partie que l'on veut cautériser. Ne faire durer l'application que de dix à trente minutes. — Tumeurs indurées.

Le mélange de chaux et de potasse réduit en poudre est encore utile pour dessécher les écoulements sanieux et modifier les ulcères cancéreux.

Administrée à l'intérieur, la potasse agit à la manière des poisons corrosifs; on l'a cependant conseillée en dissolution extrêmement étendue, c'est-à-dire 20 centigram. de potasse caustique pour 1 litre d'eau, comme diurétique; mais on a recours aujourd'hui aux bicarbonates, qui, sous tous les rapports, sont préférables. On a employé sous le nom de *collyre de Gimbernat* une solution de 5 à 10 centigr. de potasse dans 30 gram. d'eau distillée. On en fait pénétrer quelques gouttes dans l'œil de l'animal pour détruire les taies, et on lave ensuite avec une décoction épaisse de guimauve.

Chlorure d'antimoine (beurre d'antimoine). — Excellent caustique, mais qui doit être manié avec la plus grande prudence, car il se liquéfie facilement; appliqué sur un point, il pourrait, si l'on n'y prenait garde, étendre son action aux points voisins et produire une plaie considérable.

Formule usitée à l'école d'Alfort.

Caustique de Vivier.

Protochlorure d'antimoine	1 gr.
Acide chlorhydrique	10 —

Dissolvez et bouchez.
(Crapaud.)

Lotion contre le piétin (**Trasbot**).

Chlorure d'antimoine	100 gr.
Acide chlorhydrique du commerce	Q. S.
Eau	1000 gr.

Triturez dans un mortier le chlorure d'antimoine avec l'acide chlorhydrique et ajoutez l'eau peu à peu. Il ne doit pas se produire de précipité blanc par l'addition de l'eau si l'on a employé une quantité d'acide suffisante.

Chlorure de zinc (*chlorhydrate de zinc*, *beurre de zinc*). — C'est un sel blanc très caustique, déliquescent; on l'emploie exclusivement comme caustique, et sous ce rapport il mérite l'attention des praticiens. On peut l'étendre de 12 à 50 parties d'eau pour former des solutions caustiques détersives et siccatives.

Pâte escharotique de Canquoin.

Chlorure de zinc	1 part.
Farine de froment	2 —

On mêle le chlorure réduit en poudre avec la farine, et l'on y ajoute assez peu d'eau pour obtenir une pâte très solide qu'on étend sur un marbre avec un rouleau en couche variant de 1/2 ligne à 4, suivant l'épaisseur de l'eschare qu'on veut produire. On coupe la pâte de la forme de l'eschare qu'on veut obtenir; on l'applique sur la partie dénudée, soit par l'ulcère, soit par un vésicatoire. L'eschare produite par cette pâte tombe du huitième au

dixième jour. Elle est blanche, très dure, épaisse. L'application de ce caustique est commode. Il mérite l'attention des vétérinaires.

Formule allemande.

Chlorure de zinc	4 gr.
Farine de seigle	4 à 2 —
Eau distillée	Q. S.

Faites une pâte. (**Forster.**)

Alun calciné. — Caustique très léger : c'est surtout comme excipient de liquides caustiques qu'il est usité.

Pâte caustique (**Plasse**).

Alun calciné	100 gr.
Acide sulfurique	Q. S.

pour composer, avec les 100 grammes d'alun calciné, une pâte de la consistance du miel.

Autre (**Plasse**).

Alun calciné	100 gr.
Solution styptique de Plasse	Q. S.

pour composer, avec les 100 grammes d'alun calciné, une pâte de la même consistance que la précédente.

Pour faire ces deux pâtes caustiques, on versera les acides en petite quantité dans un vase de verre, et l'on agitera de temps en temps le mélange jusqu'à ce qu'il soit refroidi ; on évitera ainsi la formation des cristaux qui nuiraient à son application. Pour la cure du crapaud du cheval, on devra, avant d'en faire usage, parer le pied à fond, et surtout s'assurer de l'intégrité du tissu sous-cutané des arcs-boutants sous lesquels le mal s'insinue souvent. On enlèvera ensuite les plus grands filaments cornés, mais avec attention de ne pas faire saigner. On appliquera ensuite la pâte caustique sur toutes les parties malades avec une spatule de bois une fois par jour, pendant cinq jours ; si l'animal va dans l'humidité, il sera bon de panser matin et soir. Le sixième jour, on enlèvera, s'il

est utile, les eschares avec la feuille de sauge, et l'on continuera l'application de la pâte encore pendant cinq jours, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'épaisseur des parties malades ait disparu. Les plaies prennent alors un aspect favorable.

L'ammoniaque, le nitrate d'argent, l'acide arsénieux, les acides sulfurique, azotique, le sublimé corrosif, le bi-oxyde de mercure sont aussi caustiques; on trouvera aussi les formules dans lesquelles ils entrent à ce titre à la suite de celles où ils sont employés à cause de leurs autres propriétés.

MÉDICAMENTS PARASITICIDES.

Le mot parasiticide a été introduit dans la langue médicale par Regnier. On désigne sous ce nom les agents divers employés pour détruire les parasites animaux ou végétaux qui déterminent ou accompagnent certaines maladies.

L'onguent gris, l'onguent mercuriel double, les pommades au précipité rouge sont parasiticides; de même certaines préparations arsenicales (bains de Tessier), le soufre, les sulfures alcalins sont des spécifiques contre la gale.

Emploi de l'huile de cade (de Gasparin).

L'huile de cade, dit M. de Gasparin, est le médicament le plus usité dans le midi, et celui qui remplit son indication avec le plus de fidélité. Un ulcère galeux frotté d'huile de cade se cicatrise presque aussitôt. Il semble donc que cette substance devrait être le médicament par

excellence, et elle le serait si elle ne causait pas une grande perte dans la toison, en agglutinant les poils sans se laisser dissoudre par les eaux du lavage. Les pertes qu'elle occasionne aux fabricants sont de deux espèces : 1° chaque quintal de laine salie par l'huile de cade coûte 15 à 20 centimes au lavage de plus que la laine ordinaire ; 2° on perd 4 ou 5 pour 100 de plus que sur les autres laines, plus ou moins, selon la quantité d'onguent qui l'a salie ; 3° malgré tous les soins que l'on prend pour rendre cette laine propre, les parties qui ont été touchées par l'huile de cade refusent la teinture et font des taches sur la pièce.

Onguent contre la gale des moutons (de Gasparin).

Essence de térébenthine.....	ãã	500 gr.
Graisse.....		

Mêlez. L'huile essentielle de térébenthine paraît agir en excitant une assez forte inflammation sur la peau et en produisant une vésicule, et quelquefois la chute de la laine ; c'est pourquoi on la tempère à l'aide de la graisse. Dans cet état, elle remplit bien son objet, mais elle tache la laine, quoique dans un bien moindre degré que l'huile de cade. Je pense cependant, dit M. de Gasparin, que c'est un des remèdes que l'on doit préférer, et j'avoue que, moins timide que mes devanciers, c'est à la dose de moitié graisse seulement que je pense qu'on doit l'employer en ménageant cependant la force des frictions.

Onguent contre la gale des moutons (Daubenton).

Axonge.....	500 gr.

Faites fondre, retirez du feu et ajoutez :

Huile de térébenthine.....	120 gr.

La graisse ou l'axonge est préférable au suif en hiver, parce qu'elle s'étend plus facilement sur la peau du mouton ; mais le suif est meilleur en été, parce qu'il ne se liquéfie pas si tôt que la graisse par la chaleur.

Ce remède peu coûteux ne communique aucune mauvaise qualité à la laine ni à la chair de l'animal : il adoucit la peau du mouton durcie par la gale et il guérit cette maladie. On peut le rendre plus actif en augmentant la

dose de l'huile de térébenthine. Il est facile de l'employer sans couper la laine à l'endroit de la gale ; il suffit d'en écarter les flocons pour mettre la partie galeuse à découvert. On frotte la peau avec un grattoir pour enlever les croûtes et l'on applique l'onguent en l'étendant avec le doigt.

Staphysaigre. — La poudre est employée contre les ectoparasites.

Pommade de staphysaigre.

Poudre de staphysaigre.....	8 gr.
Axonge.....	32 —

F. S. A. Frictions dans les parties envahies par les poux.

Cévadille. — On en fait une huile antipsorique :

Huile de cévadille.

Poudre de cévadille.....	100 gr.
Soufre sublimé.....	60 —
Alun calciné.....	40 —
Huile d'olives.....	1 litre.

Pulvérisez l'alun, mélangez les poudres à l'huile et faites digérer pendant deux heures au bain-marie en agitant de temps en temps.

Poudre de pyrètre. — Elle tue très bien les poux, les puces, d'une façon générale les insectes qui vivent sur la peau des animaux.

Formules diverses :

Huile naphtolée (**Nocard**).

Naphtol.....	10 gr.
Huile grasse.....	100 —

Dissolvez le naphtol dans l'éther. Ajoutez l'huile tiède. Parasiticide.

Pommade naphtolée (Nocard).

Naphtol..... 4 gr.
Axonge ou vaseline..... 100 —

Dissolvez le naphtol dans l'éther et incorporez à l'excipient.

Pommade d'Helmeric (simplifiée).

Carbonate de potasse..... 1 gr.
Soufre sublimé..... 2 —
Axonge..... 7 —

F. S. A.
Contre la gale du cheval et du chien.

Pommade soufrée.

Fleur de soufre..... 1 gr.
Axonge..... 3 —

F. S. A.
Parasiticide.

Bain sulfureux.

Foie de soufre..... 250 gr.
Eau..... 200 lit.

Mêlez.

Lotion antipsorique (Dupuytren).

Sulfure de potasse..... 96 gr.
Eau..... 500 —

Ajoutez au moment de l'emploi 4 gram. d'acide sulfurique concentré étendu d'une petite quantité d'eau.

Pommade sulfureuse.

Savon vert..... 2 gr.
Axonge..... 2 —
Foie de soufre dissous dans une petite quantité d'eau..... 1 —

Mêlez.

Pommade au sulfure de carbone (Nocard).

Sulfure de carbone..... 10 gr.
Axonge ou vaseline..... 100 —

F. S. A.
Toutes les gales au début.

Lotion contre la gale.

Fleur de soufre	100 gr.
Chaux vive	200 —
Eau	1000 —

Faites bouillir, décantez. Conservez dans des bouteilles fermées.

Autre (Codex).

Trisulfure de sodium solide	25 gr.
Eau	1000 —

Dissolvez.

Pommade sulfureuse contre la gale (Trasbot.)

Trisulfure de potassium	10 gr.
Carbonate de potasse pur	2 —
Axonge	300 —

F. S. A.

BENZINE, PÉTROLE.

Employés soit seuls soit mélangés ensemble à parties égales, ils tuent les acares. On les emploie surtout contre la gale des chevaux.

Charge Trasbot.

Benzine	300 gr.
Huile de cade	100 —
Coaltar	100 —
Savon vert	100 —
Essence de térébenthine	100 —

Triturez dans un mortier le savon avec le coaltar; ajoutez l'huile de cade; le mélange étant parfaitement homogène, incorporez peu à peu l'essence de térébenthine pure et la benzine. (Codex.)

Formule simplifiée.

Benzine	60 gr.
Huile de cade	20 —
Coaltar	20 —

Mélangez au mortier le coaltar à l'huile de cade; ajoutez la benzine.

L'acide arsénieux est un excellent anthelminthique, à la dose de 1 gramme à 1 gr. 50, administré avec beaucoup d'eau. (Cheval.)

ANTHELMINTHIQUES

Cousso. Excellent ténifuge.

Cousso (Meutel).

Fleurs de cousso grossièrement pulvérisée, 16 gr.;
Sucre..... 35 gr.

A prendre à l'aide de quelques cuillerées d'infusion de tilleul froide. (*Chiens.*)

Emploi du Cousso (Sandras).

Mettre la veille le malade à la diète. Le lendemain, on verse sur 20 gram. de fleur grossièrement pulvérisée 250 gram. d'eau tiède : on laisse infuser pendant un quart d'heure et on fait avaler le mélange sans rien laisser.

L'effet se produit au bout de deux ou trois heures.

Ecorce de racine de grenadier. — Ténifuge efficace. On administre la *décoction* de 64 grammes d'écorce de racine fraîche de grenadier dans 750 gr. d'eau, réduite à 500 gram., qu'on fait prendre en trois doses à une heure de distance à un fort chien : la dose est double pour les grands animaux. L'écorce sèche réussit moins bien, mais l'écorce récente, quand elle est recueillie sur un grenadier suffisamment gros, réussit presque toujours.

L'écorce de racine de grenadier doit son action à la pellétiérine. Cet alcaloïde peut s'administrer à l'état de sel. On obtient ainsi des effets certains :

Sulfate de pellétiérine.....	30 centigr.
Tannin.....	50 —
Potion gommeuse.....	150 grammes.

En deux fois dans l'espace d'une demi-heure; faire prendre une infusion de 10 grammes de séné dans 150 d'eau et 50 grammes de sirop d'oranges amères. Contre le tœnia du chien

Breuvage vermifuge.

Écorce de racine de grenadier, 50 gr.; Eau. 750 gr.

Faites bouillir sur un feu doux; réduisez à 500 gr. Passez. En trois doses de demi-heure en demi-heure. Purger trois heures après la dernière dose avec 30 gram. d'huile de ricin. (*Chiens.*)

Il est bon de faire macérer douze heures l'écorce dans l'eau avant de la soumettre à l'infusion. (**Grisolle.**)

Pellétiérine.....	0 gr. 50 centig.
Eau.....	300 —

Excellent ténifuge (**Dujardin-Beaumetz**).

Fougère mâle. — Les rhizomes de fougère mâle sont un anthelminthique inoffensif qui ne manque pas d'efficacité et qui est très économique, considérations qui doivent en recommander l'emploi.

Poudre de fougère. — On coupe, on sèche, on vanne les rhizomes, on les pulvérise *immédiatement* sans résidu. La *poudre de rhizome de fougère*, préparée avec des rhizomes desséchés rapidement et pulvérisés immédiatement, réussit bien; seulement, nous devons insister sur ce point : il faut que la racine soit nouvellement récoltée, pulvérisée immédiatement, et que la dose soit égale à 60 gram. pour un jour, pour le chien, et à 500 gram. pour les grands animaux.

Huile éthérée de fougère. — On la prépare en épuisant ou les bourgeons ou les rhizomes de fougère avec de l'éther, et l'on sépare l'éther par la distillation au bain-marie. Ce médicament est la plus efficace des préparations de fougère : il réussit très bien à la dose depuis 2 jusqu'à 5 gram. pour les chiens, sous forme de pilules ou d'électuaires ; on purge une heure après avec 60 gram. d'huile de ricin.

Bols vermifuges.

Poudre d'aloès des Barbades.....	15 gr.
— de rhizome de fougère mâle...	200 —
Essence de térébenthine.....	50 —
Farine et eau.....	Q. S.

F. S. A. Six bols que vous donnerez en un jour au cheval.

Bols contre le ténia des chiens et des porcs (**Erdmann et Hertwig**).

Poudre de racine de fougère mâle....	15 gram.
Calomel..... } ãã	40 centi.
Gomme-gutte en poudre..... }	

Mêlez avec suc de carotte épaissi (ou sirop commun) Q. S. pour faire trois bols égaux ; à faire prendre d'heure en heure.

Graines de courge. — Elles ont été vantées contre le ténia : c'est un remède économique à employer dans la médecine vétérinaire.

Mixture ténifuge.

Huile de ricin.....	30 gr.
Miel commun.....	30 —
Graines de courge n° 200.....	40 —

Mondez les graines, réduisez en pâte, ajoutez l'huile et le miel, et faites en prendre en une seule fois dans un verre de lait au chien ou au porc.

Pilules ténifuges.

Extrait éthéré de fougère mâle.....	2 gr.

Mucilage de graine de lin et poudrede fougère ..... Q. S

F. S. A.

Dix pilules à prendre à une heure d'intervalle.

On fait avaler une tasse de décoction de fougère mâle, et dans la journée on purge avec l'huile de ricin.

Essence de térébenthine. Sirop de térébenthine.

Térébenthine de sapin.....	30 gr.
Gomme en poudre	5 —
Eau	15 —
Sirop ou mélasse	940 —

F. S. A.

Contre les vers intestinaux.

Breuvage vermifuge avec l'essence de térébenthine pour le cheval et les grands ruminants (**Delafond**).

Essence de térébenthine	16 gr.
Jaunes d'œufs.....	n° 2

Associez l'huile essentielle avec les jaunes d'œufs et ajoutez :

Infusion aromatique d'armoise.....	125 gr.

Breuvage vermifuge pour le chien.

Essence de térébenthine	10 gr.

Mêlez avec :

Jaune d'œuf.....	n° 1

Ajoutez :

Eau ..... }	ãã 50 gr.
Sirop de nerprun ..... }	

Administrez de force en une fois.

Breuvage vermicide.

Huile de cade	32 gr.
Essence de térébenthine	100 —
Jaunes d'œufs	n° 2
Mélasse ou miel.....	100 gr.

Faites une émulsion.

En une seule dose pour le cheval.

Huile empyreumatique. — Produit huileux résultant de la distillation à feu nu des matières animales. On emploie l'huile rectifiée.

Breuvage vermifuge ou anthelminthique.

Huile empyreumatique	50 gr.
Jaunes d'œufs	n° 4
Miel	100 gr.
Eau ordinaire	Q. S.

Divisez l'huile dans les jaunes d'œufs : ajoutez le miel ; mêlez dans l'eau pour avoir un litre de breuvage : administrez au cheval en une dose, le matin à jeun, et réitérez au besoin trois jours de suite.

Breuvage antivermineux (**Numan**).

Asa fœtida	31 gr.
Huile empyreumatique de Chabert	62 —
Eau	500 —

Mêlez. A donner par jour et par veau une cuillerée dans une demi-pinte de lait. Continuez ce remède pendant trente à quarante jours.

Breuvage vermifuge savonneux.

Savon blanc	100 gr.
Aloès des Barbades	10 —
Poudre de fougère mâle	100 —
Huile empyreumatique	20 —
Jaunes d'œufs	n° 4
Eau	1 lit.

F. S. A.
Administrez au cheval en une fois.

Électuaire vermifuge ou anthelminthique.

Huile empyreumatique	50 gr.
Poudre de racine de fougère mâle	100 —
Miel	Q. S.

On ajoute l'huile animale à la poudre de racine de fougère, et l'on délaye le tout avec le miel pour former une

masse qu'on divise en quatre ou cinq bols. En une seule dose pour le cheval.

Électuaire vermifuge (**Delafond**).

Savon empyreumatique.....	128 gr.
Poudre d'aloès.....	30 —
Protochlorure de mercure préparé à la vapeur.....	8 —
Poudre de racine de fougère mâle.....	Q. S.

La masse de cet électuaire doit être divisée en six parties ou bols.

En trois doses pour le cheval.

Électuaire vermifuge ou anthelminthique (**Delafond**).

Huile empyreumatique animale.....	30 gr.
Poudre de racine de fougère mâle.....	60 —
Miel.....	Q. S.

On ajoute l'huile animale à la poudre de racine de fougère, et l'on délaye le tout avec le miel pour former une masse qu'on divise en quatre ou cinq bols.

En une seule dose pour le cheval.

Bols contre les vers (**White**).

Aloès des Barbades.....	20 gram.
Gingembre.....	4 —
Huile volatile de corne de cerf.....	20 goutt.
Carbonate de soude.....	8 gram.
Sirop.....	Q. S.

our un bol. Pour le cheval.

Bols vermifuges empyreumatiques.

Poudre vermifuge composée.....	50 gr.
Essence de térébenthine..... } Huile empyreumatique rectifiée .. } Absinthe en poudre..... }	ãã 10 gr.
Miel et résine en poudre.....	Q. S.

Formez quatre bols que vous roulerez dans la poudre de réglisse ; administrez au cheval le matin à jeun, et réitérez trois jours de suite.

Bols ou pilules canines vermifuges.

Savon empyreumatique.....	10 gr.

Calomel	2 —
Poudre d'absinthe	5 —

Faites une masse que vous diviserez en pilules de 30 centigrammes. La dose est d'une pilule pour les chiens de la plus petite taille, et de dix pilules pour les plus forts. On continue pendant cinq jours.

Lavement vermifuge.

Feuilles d'absinthe	2 poignées
Savon noir } ãã	50 gram.
Huile empyreumatique } ãã	50 gram.
Sel marin	200 —
Eau ordinaire	3 litres.

Après avoir fait infuser l'absinthe dans l'eau bouillante pendant une demi-heure, passez l'infusion et ajoutez le savon, que vous aurez auparavant combiné avec l'huile. Faites dissoudre le sel. Administrez en une fois.

Calomel. — Suie. — Absinthe. — Tanaisie. — Semen-contra. — Mousse de Corse.

Poudre anthelminthique (**Faure**).

Sulfure de mercure	4 à 5 gr.
Soufre sublimé	2 —

Faites une poudre homogène.

M. Faure recommande cette poudre contre les filaires qui habitent l'intérieur de l'œil du bœuf.

On mélange cette poudre avec du son sec que l'on donne à manger au bœuf, le matin à jeun.

On continue cette administration pendant trois ou quatre jours : après ce laps de temps, les filaires disparaissent (?).

Électuaire vermifuge (**Delafond**).

Poudre de racine de fougère mâle	64 gr.
Protochlorure de mercure à la vapeur	8 —
Sirop de nerprun	Q. S.

On divise la masse en quatre bols. En une seule dose pour le cheval.

Pilules contre les vers du chien (**Blaine**).

Turbith minéral	1 gr.

Limaille de fer..... 1 —
Thériaque ..... Q. S.

F. S. A.

Dix bols. Administrez-en un chaque matin.

Lavement vermifuge (**J. Robinet**).

Suie de cheminée ..... 2 poignées.

Faites bouillir dans :

Lait..... 1 litre.

Passez et donnez tiède.

Breuvage vermifuge (**J. Robinet**).

Mousse de Corse..... } āā 120 gr.
Suie..... }

Faites bouillir le tout dans :

Eau..... 1 litre.

jusqu'à réduction de moitié. Lorsque cette liqueur sera froide, vous la passerez avec expression et la donnerez pour une dose au bœuf.

Pilules anthelminthiques pour le cheval (**Vitet**).

Suie de cheminée tamisée ..... 48 gr.
Aloès des Barbades..... 32 —
Miel ou mélasse..... } āā Q. S.
Poudre de réglisse..... }

Faites 7 à 8 pilules, que vous administrerez au cheval à jeun et en une seule fois.

Électuaire anthelminthique (**Hayne**).

Sel commun..... 60 gr.
Poudre d'absinthe..... } āā 30 —
— de gentiane..... }
Suie de cheminée..... 60 —

Mêlez, et avec Q. S. de farine et d'eau faites un électuaire.

Donnez deux doses semblables par jour.

Breuvage anthelminthique (**Hayne**).

Feuilles d'absinthe..... 60 gr.

Faites une infusion avec :

Eau..... Q. S.

Ajoutez :

Sulfate de magnésie ..... 90 gr.

Mêlez et administrez en une fois.

Électuaire anthelminthique (**Hayne**).

Sulfate de magnésie..... 90 gr.
Poudre d'absinthe ..... 30 —

Mêlez, et avec Q. S. de farine et d'eau faites un électuaire.

Donnez deux doses semblables par jour.

Électuaire anthelminthique (**Hayne**).

Asa fœtida ..... 4 gr.
Feuilles d'absinthe en poudre..... 30 —

Mêlez, et avec Q. S. de farine et d'eau faites un électuaire. Donnez deux doses semblables par jour.

Poudre anthelminthique (**Hayne**).

Sulfate de fer..... 50 centig.
Poudre d'absinthe ..... 15 gram.

Mêlez et administrez en une fois au mouton.

Poudre de semen-contra. — On pulvérise le semen-contra sans résidu ; on le conserve dans des bocaux bien fermés. Dose, 2 à 5 gram., délayé dans du lait ou incorporé dans du miel. Pour le chien.

Mousse de Corse..... 50 gr.
Eau bouillante..... 1000 —

Faites infuser pendant une heure, passez avec expression, laissez déposer, décantez.

(Vers intestinaux des jeunes chiens.)

Santonine. — Principe actif du semen-contra de 5 à 30 centigrammes dans un sirop épais.

(Vermifuge, chiens.)

Vermifuges divers.

On associe habituellement diverses substances pour obtenir des vermifuges composés. Voici les recettes les plus usuelles :

Espèces vermifuges.

Racine de fougère mâle.....	
— de gentiane.....	
— de valeriane.....	āā 100 gr.
Absinthe.....	
Sabine.....	

Il faut concasser les racines, hacher les plantes bien menu et faire un mélange de toutes ces substances. La dose pour un breuvage est de 100 gram., elle est double pour un lavement. On peut ajouter, à la décoction des espèces vermifuges :

Sel marin..... 200 gr.

Breuvage anthelminthique pour le porc (**Tardieu**).

Aloès.....	10 à 15 gr.
Asa fœtida.....	5 —
Racine de gentiane pulvérisée.....	15 —
Eau.....	400 —

Faites dissoudre l'aloès dans l'eau, et ramollissez l'asa fœtida dans un peu de vinaigre ; ajoutez la quantité d'eau nécessaire et dans laquelle on aura fait infuser la poudre de gentiane pour confectionner le breuvage. Administrez en deux doses au porc.

Contre l'épilepsie verminense du porc, déterminée par des vers intestinaux, et sans doute par l'échinorhynque géant.

Poudre vermifuge (**Delafond**).

Poudre de racine de fougère mâle.....	125 gr.
— de sommités de tanaisie.....	64 —
— d'asa fœtida	āā 32 —
— d'aloès.....	

Doses, de 16 à 32 et à 64 gram. pour le cheval, et de 8 à 16 gram. pour les petits animaux.

Poudre vermifuge.

Poudre d'absinthe		200 gr.
— de sommités de tanaisie		100 —
Poudre d'asa fœtida	ãã	50 gr.
— d'aloès des Barbades		

De 10 à 50 gram. pour le cheval et de 8 à 20 gram. pour les petits animaux.

Breuvage vermifuge purgatif.

Aloès des Barbades en poudre		20 gr.
Poudre de mousse de Corse	ãã	50 —
Absinthe en poudre		
Miel ou sirop de fécule		100 gr.
Eau		1 lit.

Mêlez. Administrez en une fois pour le cheval.

Breuvage vermifuge économique.

Savon	50 gr.
Sel gris	100 —
Infusum d'absinthe	1 lit.

Après avoir fait infuser une poignée de sommites d'absinthe dans un litre d'eau bouillante, on fait dissoudre le sel et le savon qu'on a eu le soin de racler d'avance avec un couteau.

Breuvage vermifuge au sel, au savon et à l'aloès.

Aloès des Barbades	10 gr.
Savon	50 —
Sel marin	100 —
Infusion d'absinthe	1 lit.
Miel ou sirop de fécule	100 gr.

Mêlez.
En une fois pour le cheval.

Pilules anthelminthiques pour le cheval (**Royer-Tingrey**).

Aloès succotrin	30 gr.
Calomel à la vapeur	4 —
Semen contra	30 —
Miel	Q. S.

Faites plusieurs bols. Administrez le matin à jeun, contre les vers ascarides et strongles qui habitent le canal intestinal du cheval.

Bols vermifuges.

Poudre d'absinthe	100 gr.
— d'aloès des Barbades	50 —
Calomélas	10 —

Mêlez ces substances dans un mortier, pour former avec miel Q. S. une masse pilulaire ; divisez en six bols pour en administrer deux chaque matin, pendant trois jours de suite au cheval.

Kamala. — Résine du *Rottlera tinctoria*. Il est ténifuge et évacuant.

Employé uniquement chez le chien à la dose de 2 à 10 grammes suivant la taille.

2 doses à une heure d'intervalle et quelques heures après on administre un laxatif.

Le faire macérer deux jours dans l'eau-de-vie pour augmenter ses effets.

Le donner en bol, électuaire ou breuvage.

FORMULES DIVERSES.

Emplâtres pour bandages inamovibles.

Poix noire }	ãã Q. S.
— résine }	
Cire jaune	Q. S.

La poix résine rend le bandage plus dur, plus cassant

La même préparation sert, mais en la rendant plus molle par addition de cire, à recouvrir pour l'immobiliser l'oreille des chiens atteints de chancres rebelles.

Silicate de potasse.

Employé pour imprégner les bandes des appareils à fractures.

Pour se nettoyer les mains après l'application des bandages, se laver avec un peu d'huile d'olive, puis à l'eau tiède. Le silicate se saponifie en partie et est enlevé par l'eau.

Pâte phosphorée (Duboys).

Phosphore	20 gr.
Eau bouillante	400 —
Farine	400 —
Suif fondu	400 —
Huile de noix	200 —
Sucre en poudre fine	250 —

On met l'eau bouillante et le phosphore dans un mortier de porcelaine. Le phosphore se liquéfie. On incorpore rapidement la farine avec un pilon de bois. Quand le mélange est presque froid, on met le suif fondu, l'huile, le sucre, en agitant jusqu'à refroidissement.

On conserve dans des vases bien bouchés.

Étendre sur des tranches minces de pain; hachée avec des vers, elle détruit les taupes, les grillons, les mulots.

Liqueur pour conserver les animaux (Gannal).

On fait bouillir ensemble 1 kilogr. de noix vomique en poudre, et 7 litres d'eau jusqu'à ce que le tout ne forme plus qu'un litre 1/2 de liquide.

Quand le mélange est froid, on le tire au clair.

Collodion ricin élastique.

Collodion	30 gr.
Térébenthine de Venise	15 décigr.
Huile de ricin	5 —

Collodion ricin (Codex.)

Fulmi-coton	5 gr.
Ether rectifié du commerce	75 —

Alcool à 95°	20 —
Huile de ricin	7 —

Collodion iodoformé.

Iodoforme	3 gr. au plus.
Alcool à 95°	8 gr.
Ether officinal	30 —

Dissolvez l'iodoforme dans le mélange des liquides, puis ajoutez :

Fulmi-coton	2 gr.

Et après dissolution :

Huile de ricin	2 gr. 8

Permanganate de potasse.

Excellent désinfectant; se recommande aussi par son prix peu élevé.

Au 1/1000e il donne une solution que l'on peut employer pour les lavages antiseptiques.

A l'intérieur, il a été donné comme anti-diphtéritique à la dose de 1 ou 2 cuillerées à café d'une solution à 1/50.

Les eaux ozonisées anglaises sont des dissolutions de ce sel.

Comme désodorant, dans l'ozène et d'une façon générale contre toutes les affections dégageant des odeurs désagréables.

TECHNIQUE

DES

INJECTIONS HYPODERMIQUES

L'administration des médicaments par la méthode des injections sous-cutanées est basée sur la propriété d'absorption du tissu cellulaire.

Les avantages de cette méthode sont considérables, aussi la voyons-nous se généraliser tous les jours. Elle permet d'administrer le médicament lorsque toutes les autres voies d'introduction ne peuvent plus être utilisées à cet effet; le médicament est absorbé sûrement et rapidement.

Les alcaloïdes et leurs sels, dont l'introduction dans la thérapeutique a été un si grand progrès, s'administrent très bien par cette méthode, qui nous paraît de beaucoup supérieure à celle des granules; le dosage de ces derniers est fort difficile et partant douteux, leurs petites dimensions rendent douteux aussi, dans la plupart des cas, leur accès jusque dans l'estomac des grands animaux.

Pour qu'un médicament puisse être administré en injections hypodermiques, il faut qu'il réunisse les conditions suivantes :

1° Être d'une solubilité telle que l'on en puisse faire des solutions suffisamment concentrées; il

faut, en effet, pouvoir, sous un petit volume, donner une dose suffisante du médicament;

2° Il doit être soluble dans un véhicule inactif autant que possible, et, dans tous les cas, non irritant.

Solutions. — Les solutions sont faites généralement à 1/100 ou 1/50. Il faut qu'elles soient bien titrées. Le véhicule le plus employé est l'eau distillée. On se sert aussi d'un mélange à parties égales d'eau et de glycérine. L'éther, l'alcool, l'eau distillée de laurier-cerise, sont également employés.

Autant que possible, les solutions doivent être neutres. Cependant, quand elles sont un peu acides, elles sont encore utilisables.

Il faut aussi que les solutions soient le plus récentes possible. Cependant, comme dans la pratique on ne peut les faire toujours extemporanément, il faut avoir soin de les conserver dans des flacons bien bouchés. On y ajoute souvent, pour assurer leur conservation, quelques gouttes d'une solution d'acide phénique ou d'acide salicylique.

Si une dissolution vient à se troubler, il ne faut pas la filtrer pour l'employer à nouveau; elle doit être considérée comme hors d'usage.

Instruments. — Tous nos lecteurs connaissent la seringue de Pravaz, aussi nous dispensons-nous de la décrire. Quelque bien construite qu'elle puisse être, il est bon d'en vérifier la graduation, afin d'en faire un instrument de précision. Pour cela, on la pèse d'abord vide, puis

remplie d'eau distillée, ce qui donne sa capacité totale. On répète la même opération en la remplissant au 1/4, au 1/3, à la moitié, pour déterminer les points où l'on doit arrêter le curseur lorsque l'on veut injecter telle ou telle dose de médicament.

Connaissant ainsi la capacité exacte des divisions de la seringue et le titre de la solution, il est facile de déterminer la dose de celle-ci dans un cas donné.

Soit une seringue de Pravaz bien graduée et une solution au 1/50.

On veut injecter 10 centigrammes de principe actif. Une simple règle de trois indique qu'il faut injecter 5 grammes, ou mieux 5 centimètres cubes du liquide.

Manuel opératoire. — Il faut avant tout s'assurer de la propreté de la seringue et de son bon fonctionnement. On la remplit par aspiration, en ayant soin d'éviter les bulles d'air. On les chasse, quand il s'en forme, en vidant et remplissant alternativement l'instrument plusieurs fois et doucement. On fixe le curseur à l'endroit déterminé par la quantité de liquide à injecter. On trempe l'extrémité de l'aiguille dans un peu d'huile phéniquée.

Le lieu où l'on doit pratiquer l'injection étant choisi, on pince la peau entre le pouce et l'index de la main gauche et on introduit la pointe de l'aiguille à la base du pli ainsi formé, sous un angle de 45° environ. On enfonce suffisamment l'aiguille, puis, abandonnant la peau, on pousse le piston lentement. On retire l'aiguille en la

maintenant dans la même direction où elle était à l'entrée. Par mesure de précaution, on peut mettre le doigt sur la piqûre pendant un instant pour éviter que le liquide ne s'échappe.

On chasse de la seringue ce qui reste de la solution, jusqu'aux dernières gouttes; on nettoie l'aiguille et on replace dans sa lumière le fil d'argent ou la soie de sanglier destinée à l'empêcher de se boucher.

Précautions générales. — Tout ce que l'on peut dire sur le lieu d'élection de la piqûre, c'est qu'il doit être dans une région peu exposée aux frottements, peu vasculaire, peu innervée, loin de tout organe important qui pourrait être lésé par l'aiguille. L'encolure pour les chevaux de selle, la partie postérieure de l'épaule pour les chevaux de trait et les grands ruminants, la peau de l'abdomen chez le chien sont des endroits très convenables.

On ne saurait trop recommander la plus grande propreté de l'aiguille-canule et de tout ce qui sert à l'opération, afin d'éviter tout accident, tel que abcès, infection septique.

On trouvera dans le corps du formulaire un certain nombre de formules d'injections hypodermiques. Les règles que nous venons de résumer serviront d'ailleurs à en composer de nouvelles au gré du praticien.

INOCULATIONS PRÉVENTIVES
VACCINATIONS

Depuis quelques années, les maladies contagieuses ont été l'objet d'études qui ont conduit à des découvertes remarquables, en ce qui concerne leur prophylaxie.

Il n'entre pas dans notre plan d'entrer dans de grands détails à ce sujet, que d'ailleurs nos lecteurs connaissent comme nous. Nous nous bornerons a enregistrer ici les résultats pratiques auxquels on est arrivé, les méthodes à suivre pour inoculer ou vacciner les animaux.

Péripneumonie. — Le virus doit être recueilli dans le poumon d'un animal abattu pour cause de péripneumonie, mais avant qu'il se soit produit des accidents gangréneux. Autant que possible il faut puiser le vaccin peu de temps après la mort. On creuse dans le tissu hépatisé une cavité qui bientôt se remplit de sérosité. Si cette sérosité est sanguinolente ou souillée d'une manière quelconque, il faut la jeter et attendre qu'il en sourde de pure, jaunâtre, limpide. On doit l'employer immédiatement; mais, si l'on doit la transporter, il faut la recueillir dans des tubes de verre effilés par le haut que l'on stérilise en les flambant séance tenante et que l'on ferme ensuite à la lampe. Une lampe à alcool peut

servir et pour la stérilisation du tube et pour sa fermeture.

L'inoculation se fait à l'aide d'une lancette cannelée. On pratique à 4 ou 5 centimètres de l'extrémité de la queue une petite incision longitudinale, sous-épidermique, et quand le sang ne coule plus on y introduit une goutte de sérosité prise au bout de la lancette. On fait une inoculation semblable 5 ou 6 centimètres plus haut.

Claveléе. — Le claveau puisé directement sur une pustule est souvent trop actif, et l'inoculation peut donner lieu à des accidents aussi graves que la maladie elle-même. M. Peuch (*Précis de police sanitaire*) a constaté que le claveau conservé en tubes capillaires pendant huit ou neuf mois perd de sa trop grande activité. En le délayant dans l'eau distillée au 1/100 ou au 1/160 et en l'injectant ensuite sous la peau de la queue avec la seringue de Pravaz à la dose de 8 centigrammes pour un agneau de cinq à six mois en moyen état d'embonpoint, on obtient une pustule unique qui fournit un virus excellent et sans danger.

Dans une note, M. Pourquier, de Montpellier, a annoncé à l'Institut que le virus claveleux s'atténuait de façon à devenir vaccin de la façon suivante : on inocule, à un mouton ayant déjà eu la maladie, le virus claveleux ; il se développe des pustules dont le contenu est un excellent vaccin à employer sur les animaux que l'on veut mettre à l'abri des atteintes de la contagion.

Le virus était ainsi fabriqué, on se sert, pour l'inoculation, de la lancette.

Au préalable, au moyen de claies, on divise en deux la bergerie pour séparer les inoculés de ceux qui ne le sont pas encore. Le sujet étant convenablement tenu par des aides, on charge la lancette et on pique *une seule fois* la région que l'on a choisie, face interne de l'oreille ou face inférieure de la queue. La lancette est introduite un peu obliquement sous l'épiderme, à une profondeur d'environ 2 millimètres, de manière à former un petit godet sous-épidermique dans lequel le virus se dépose.

Charbon (*fièvre charbonneuse*). — Le vaccin de la fièvre charbonneuse est obtenu par des cultures successives de la bactéridie, élément essentiel de cette affection, dans des bouillons convenables et des conditions de température déterminées. On trouve facilement à se procurer ce vaccin.

La vaccination comprend deux inoculations avec des virus d'énergie différente, pratiquées à douze ou quinze jours d'intervalle.

Le vaccin est contenu dans des tubes fermés pas des bouchons de caoutchouc. Chaque tube renferme la quantité de liquide nécessaire pour 100 petits animaux ou 50 grands.

L'instrument à employer est la seringue de Pravaz.

On enlève le fil métallique qui bouche la lumière de l'aiguille à inoculation; on ajuste celle-ci sur la seringue, on enfonce le piston jusqu'au bas de sa course. Après avoir bien agité le tube à vaccin de manière à bien mélanger toutes ses parties, *précaution indispensable*,

on le débouche et on immerge l'extrémité de l'aiguille. On retire le piston, le liquide monte. Souvent une bulle d'air se fait jour au milieu du liquide. On vide alors la seringue en poussant le piston et on recommence à l'emplir. la bulle ne se reproduit pas, à moins que l'aiguille soit mal ajustée, ce que l'on corrige aisément.

La seringue étant remplie, on fait descendre le curseur qui est sur la tige du piston jusqu'au trait convenable et qui varie suivant l'animal que l'on vaccine : 1 pour le mouton et la chèvre, 2 pour les grands animaux.

On pique la peau avec l'aiguille, on presse sur le piston pour injecter le liquide et on retire l'instrument. On ramène le curseur au trait 2 quand on vaccine de petits animaux, au trait 4 quand on opère sur de grands et qu'on vaccine un deuxième sujet.

L'aiguille qui sert pour les grands animaux est généralement plus forte que celle employée pour les petits.

Les lieux d'élection pour l'inoculation du vaccin varient suivant les espèces.

Pour les animaux de l'espèce bovine, on la pratique en arrière de l'épaule; pour les chevaux de trait, c'est aussi le derrière de l'épaule qu'il faut choisir; pour les chevaux de selle, il vaut mieux vacciner à l'encolure; pour les chèvres et les moutons, le lieu d'élection doit être le plat de la cuisse.

Une précaution que l'on ne saurait trop recommander est de tenir la seringue dans un état de propreté irréprochable. Il est même

recommandé, après chaque vaccination (qui peut comprendre un nombre quelconque d'animaux), de faire remettre l'instrument à neuf.

Le tube à vaccin doit être soigneusement refermé après chaque prise de virus.

Charbon emphysémateux (*symptomatique* de Chabert). Le vaccin est fait avec du tissu extrait d'une tumeur charbonneuse, humecté d'eau, exprimé et enfin desséché, rendu humide une seconde fois et desséché à nouveau une partie à 100°, une autre à 85°. La matière solide résultant de ces opérations est pulvérisée et la poudre mêlée à de l'eau distillée dans la proportion de 1 à 100. Dans une première opération, on prépare le liquide vaccinal avec le virus desséché à 100°. La dissolution ou plutôt le mélange avec l'eau doit être fait dans un mortier préalablement stérilisé.

L'instrument est la seringue de Pravaz. On injecte 1 centimètre cube du liquide dans une plaie sous-cutanée faite à l'aide d'un trocart à un travers de main de l'extrémité libre de la queue; huit jours après, on opérera de même avec le deuxième vaccin obtenu en traitant comme ci-dessus le virus desséché et chauffé à 85°. La dose est la même dans les deux opérations.

Rouget des porcs. — L'immunité est de dix-sept mois au moins. Le virus est, comme pour la fièvre charbonneuse, renfermé dans des tubes bouchés. Le manuel opératoire est absolument le même que pour la vaccination charbonneuse.

Il y a aussi deux vaccins à administrer à douze jours d'intervalle.

Il faut vacciner les animaux jeunes, ayant environ quatre mois. Le moment de l'année le plus favorable est de novembre à fin mars, époque pendant laquelle la maladie ne sévit pas.

Le lieu d'élection est à la face interne de la cuisse.

Choléra des volailles. — Le vaccin est donné dans les conditions déjà indiquées pour le charbon et le rouget. Le vaccin est introduit à l'extrémité de l'aileron à la face interne du pectoral. Le deuxième vaccin est inoculé douze ou quinze jours après à l'autre aile.

Observation générale. — Les virus vaccins doivent être conservés dans un endroit frais. Un tube entamé doit être épuisé le même jour ou abandonné si tout le liquide n'a pu être utilisé. La deuxième injection se fait du côté opposé à la première.

RÈGLES ET MOYENS DE L'ANTISEPSIE DANS LES OPÉRATIONS CHIRURGICALES

La doctrine microbienne a fait apporter dans la pratique de la chirurgie des modifications considérables. Les progrès réalisés sont tels aujourd'hui que la cicatrisation des plaies faites par le chirurgien doit toujours s'effectuer par *première intention*; de même le plus souvent les plaies accidentelles cicatrisent par le même procédé.

Dans les cas où il en est autrement, *il est certain* que l'opérateur a négligé quelqu'une des précautions nécessaires.

La chirurgie de l'homme est, grâce aux nouvelles méthodes, devenue très audacieuse au grand profit de bon nombre de malades jusque-là réputés inopérables et partant incurables. On pratique dans l'abdomen, dans le thorax, dans la cavité cranienne elle-même, des opérations longues et difficiles suivies de succès dans des proportions aussi favorables que celles faites dans toute autre région.

La médecine vétérinaire est entrée dans la voie nouvelle mais d'une façon en quelque sorte plus timide. Cependant les succès obtenus sont des plus encourageants : Cadiot et Delamotte pratiquent la castration des juments nympho-

manes sans presque d'insuccès, de même celle des chevaux cryptorchides. La pyogénie spécifique du cheval est désormais reléguée au rang des légendes. Les résultats seraient sans nul doute aussi brillants que pour la chirurgie humaine si toujours et partout les praticiens pouvaient obtenir une rigoureuse antisepsie, condition *sine qua non* du succès.

Comme le démontrera la suite de ce chapitre, les vétérinaires ne pourront jamais réaliser avec autant de perfection que les médecins les obligations de la chirurgie moderne. Néanmoins ils doivent les connaître à fond pour tirer le meilleur parti possible des conditions dans lesquelles ils se trouveront placés.

Il serait hors de notre cadre de faire connaître ici dans tous ses détails la méthode antiseptique. Nous ne pouvons que donner un aperçu de sa pratique en insistant surtout sur le côté *chimique* ou si l'on aime mieux *pharmaceutique* de la question.

La méthode listérienne, du nom du chirurgien qui l'a créée, en s'inspirant de Pasteur, comprend :

La destruction des germes :

1° Avant l'opération et les pansements ;

2° Pendant l'opération et les pansements.

Enfin l'emploi des moyens convenables pour empêcher l'infection pendant la cicatrisation.

De là l'antisepsie préventive ou asepsie, et l'antisepsie proprement dite.

Pour les plaies dues à toute autre cause qu'une intervention chirurgicale, l'antisepsie seule est à mettre en œuvre.

Asepsie. — L'opérateur, ses aides, les instruments nécessaires à l'opération, les objets de pansement, la région sur laquelle on doit opérer doivent être débarrassés des germes qui peuvent les souiller :

Opérateur et aides. — L'idéal serait qu'ils puissent à chaque opération avoir un costume frais lavé.

Dans tous les cas, ils devront retrousser leurs manches le plus haut possible et éviter pendant l'opération que le vêtement touche la plaie et même la région où elle est placée ou pratiquée.

Les mains et les bras seront lavés au savon d'abord, puis à la liqueur de Van Swieten. Les ongles surtout seront l'objet d'un nettoyage spécial et complet, l'expérience et les recherches de laboratoire ayant démontré que leur rainure est un foyer d'infection des plus actifs. Pendant l'opération les mains seront de temps en temps trempées dans la liqueur de Van Swieten, ou dans de l'eau qui a longtemps bouilli.

Instruments. — On les plongera dans de l'eau bouillie chaude et on les lavera avec du savon, puis on les plongera ou dans de l'eau bouillie pure ou mieux dans de l'eau phéniquée à 3 p. 100. Jamais ils ne doivent être désinfectés avec la liqueur de Van Swieten qui ronge très vite leur tranchant. Quand ils ne sont pas dans la main de l'opérateur, ils doivent être remis dans la solution phéniquée.

Objets de pansement. — Ils doivent être asepsiés à l'avance et conservés à l'abri de l'air.

En vétérinaire on n'emploie guère que l'étoupe, la ouate de tourbe depuis quelque temps, de la toile dite *à cataplasmes,* enfin des bandes:

Pour les sutures et par ordre d'importance : la tresse dite bourdonnet, le fil de Bretagne, rarement le catgut, la soie et le crin de Florence.

Les éponges sont remplacées par des tampons d'étoupe.

La plupart de ces objets pourront être désinfectés, asepsiés, par le procédé suivant :

Etoupe, tourbe, tresse, fil. — On les fait bouillir dans une solution de soude caustique à 5° Beaumé, après les avoir préalablement laissés dans de l'eau bouillante pendant trois ou quatre heures.

L'ébullition dans la soude dure environ une demi-heure. On lave ensuite à l'eau froide jusqu'à disparition de la réaction alcaline.

Les objets sont ensuite exprimés et placés dans de l'hypochlorite de soude liquide ; on les retire, on les lave à grande eau pendant plusieurs heures et on les met alors dans de l'acide chlorhydrique au 1/20 pendant une demi-heure ; on lave à grande eau, on sèche et on conserve à l'abri de l'humidité.

Pour asepsier, car jusqu'ici on n'a fait que rendre les objets hydrophiles, on opère comme il suit :

L'étoupe ou la tourbe sont placées par couches

successives entre des feuilles de papier buvard imprégné d'une solution phéniquée alcoolique :

Acide phénique.....	3 gr.
Alcool à 90°.....	2 —

Les diverses couches sont disposées dans une caisse dont on ferme les joints avec du papier et le tout est placé dans un endroit où la température soit de 20 à 30 degrés. L'acide s'évapore et imprègne la matière fibreuse. On conserve dans des vases bien fermés.

La bande, la toile, les fils de chanvre, la tresse, traitées comme il a été dit pour la tourbe et l'étoupe, sont asepsiées en les trempant dans la liqueur suivante (**Thomas**) :

Bichlorure de mercure.....	1 gr.
Gomme du Sénégal.....	10 —
Glycérine.....	10 —
Alcool à 80°.....	100 —

Eau distillée bouillie q. s. pour avoir 1 litre 1/2 de liqueur.

Catgut, crin de Florence (**Thomas.**)

Les laisser pendant huit jours dans l'essence de térébenthine rectifiée, laver ensuite pendant un quart d'heure dans l'éther absolu et conserver dans l'alcool à 95°.

Fils metalliques (**Roux**).

Les laisser dans la glycérine phéniquée à 10 p. 100.

Au lieu d'acide phénique on peut asepsier les objets de pansement avec le sublimé.

Parmi les solutions dans lesquelles on les plonge, nous recommandons les suivantes faciles à faire et peu coûteuses :

Etoupe hydrophile, toile, bande, tresse, fils de chanvre (Heinecke).

Sublimé	3 gr. 60
Sel de cuisine	900 —
Glycérine	600 —
Eau	4 lit. 800

Exprimer et sécher à l'étuve.

Catgut, soie. — Employer de préférence à tout autre le procédé à l'essence de térébenthine de Roux décrit précédemment.

Tubes à drainage. — Les laisser tout le temps dans une solution de sublimé à 1/1000.

Région opératoire. — Couper très ras ou mieux raser complètement les poils à plusieurs centimètres autour de la plaie. Laver à l'eau bouillie et au savon, puis à la liqueur de Van Swieten.

Les plaies avant d'être recouvertes sont lavées avec soin soit avec une solution phéniquée à 5 p. 100, soit avec la liqueur de Van Swieten.

On les recouvre souvent d'iodoforme en poudre ou mieux de collodion iodoformé, puis on fait le pansement.

Tout ce que nous venons de dire s'applique aux plaies produites par le chirurgien. Pour les plaies accidentelles les grandes lignes de la méthode restent les mêmes; il importe cependant de signaler les particularités suivantes :

Les plaies septiques seront lavées à l'eau phéniquée et non à la liqueur de Van Swieten, le sublimé étant décomposé par l'albumine du pus. Cette décomposition n'a pas lieu si l'on ajoute à la liqueur de Van Swietien 5 p. 100 d'acide tartrique.

Le pansement pourra être phéniqué ou au bichlorure.

Parmi les pansements usités, nous avons choisi ceux à l'acide phénique et à la liqueur de Van Swieten comme étant des moins coûteux et des plus employés. Nous ne terminerons pas cependant sans citer les pansements à l'iodoforme, à l'acide salicylique, au sous-nitrate de bismuth, au chlorure de zinc, à l'alcool, à l'acide borique, au chloral, à la naphtaline, au salol.

Tous ont pour principe l'imprégnation par l'un de ces antiseptiques des objets de pansement. La préparation de ces objets étant généralement difficile, nous ne la donnons pas, renvoyant le lecteur aux traités spéciaux.

La plaie étant lavée, fermée par des sutures ou simplement recouverte d'une poudre telle qu'iodoforme, naphtaline, acide borique, ou par des compresses imprégnées de liqueurs antiseptiques, on procède au pansement avec les objets asepsiés comme il a été dit : ce qui réalise la deuxième condition, antisepsie pendant le pansement.

La dernière, mise à l'abri de la plaie, est réalisée par un pansement épais et bien fermé.

Il est recommandable de ne changer les pansements que le plus rarement possible à moins d'indication contraire.

On prendra pour les refaire les mêmes précautions que pour le premier; on n'emploiera que des matériaux neufs, les anciens doivent être détruits ou lavés et préparés à nouveau.

LOI DU 21 JUILLET 1881
SUR LA POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX

TITRE PREMIER

Maladies contagieuses des animaux et mesures sanitaires qui leur sont applicables.

1. Les maladies des animaux qui sont réputées contagieuses et qui donnent lieu à l'application des dispositions de la présente loi sont :

La peste bovine dans toutes les espèces de ruminants;

La péripneumonie contagieuse dans l'espèce bovine;

La clavelée et la gale dans les espèces ovine et caprine;

La fièvre aphteuse dans les espèces bovine, ovine, caprine et porcine;

La morve, le farcin, la dourine dans les espèces chevaline et asine;

La rage et le charbon dans toutes les espèces.

2. Un décret du président de la République, rendu sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce, après avis du comité consultatif des épizooties, pourra ajouter à la nomenclature des maladies réputées contagieuses

dans chacune des espèces d'animaux énoncées ci-dessus toutes autres maladies contagieuses, dénommées ou non, qui prendraient un caractère dangereux.

Les dispositions de la présente loi pourront être étendues, par un décret rendu dans la même forme, aux animaux d'espèces autres que celles ci-dessus désignées.

3. Tout propriétaire, toute personne ayant, à quelque titre que ce soit, la charge des soins ou la garde d'un animal atteint ou soupçonné atteint d'une maladie contagieuse dans les cas prévus par les articles 1er et 2, est tenu d'en faire sur-le-champ la déclaration au maire de la commune où se trouve cet animal.

Sont également tenus de faire cette déclaration tous les vétérinaires qui seraient appelés à le soigner.

L'animal atteint ou soupçonné d'être atteint de l'une des maladies spécifiées dans l'article 1er devra être immédiatement, et avant même que l'autorité administrative ait répondu à l'avertissement, séquestré, séparé et maintenu isolé autant que possible des autres animaux susceptibles de contracter cette maladie.

Il est interdit de le transporter avant que le vétérinaire délégué par l'administration ait examiné. La même interdiction est applicable à l'enfouissement, à moins que le maire, en cas d'urgence, n'en ait donné l'autorisation spéciale.

4. Le maire devra, dès qu'il aura été prévenu, s'assurer de l'accomplissement des prescriptions

contenues dans l'article précédent et y pourvoir d'office s'il y a lieu.

Aussitôt que la déclaration prescrite par le paragraphe 1er de l'article précédent a été faite, ou, à défaut de déclaration, dès qu'il a connaissance de la maladie, le maire fait procéder sans retard à la visite de l'animal malade ou suspect par le vétérinaire chargé de ce service.

Ce vétérinaire constate, et, au besoin, prescrit la complète exécution des dispositions du troisième alinéa de l'article 3 et les mesures de désinfection immédiatement nécessaires.

Dans le plus bref délai, il adresse son rapport au préfet.

5. Après la constatation de la maladie, le préfet statue sur les mesures à mettre à exécution dans le cas particulier.

Il prend s'il est nécessaire un arrêté portant déclaration d'infection.

Cette déclaration peut entraîner dans les localités qu'elle détermine l'application des mesures suivantes :

1° L'isolement, la séquestration, la visite, le récensement et la marque des animaux et troupeaux dans les localités infectées;

2° L'interdiction de ces localités ;

3° L'interdiction momentanée ou la réglementation des foires et marchés, du transport et de la circulation du bétail;

4° La désinfection des écuries, étables, voitures ou autres moyens de transport, la désinfection, ou même la destruction des objets à l'usage des animaux malades ou qui ont été

souillés par eux, et généralement des objets quelconques pouvant servir de véhicules à la contagion.

Un règlement d'administration publique déterminera celles des mesures qui seront applicables, suivant la nature des maladies.

6. Lorsqu'un arrêté du préfet a constaté l'existence de la peste bovine dans une commune, les animaux qui en sont atteints et ceux de l'espèce bovine qui auraient été contaminés, alors même qu'ils ne présenteraient aucun signe apparent de maladie, sont abattus par ordre du maire, conformément à la proposition du vétérinaire délégué et après évaluation.

Il est interdit de suspendre l'exécution desdites mesures pour traiter les animaux malades, sauf les cas, et dans les conditions qui seraient spécialement déterminées par le ministre de l'agriculture et du commerce, sur l'avis du Comité consultatif des épizooties.

7. Dans le cas prévu par l'article précédent, les animaux malades sont abattus sur place, sauf le cas où le transport du cadavre au lieu de l'enfouissement sera déclaré par le vétérinaire plus dangereux que celui de l'animal vivant : le transport en vue de l'abatage peut être autorisé par le maire, conformément à l'avis du vétérinaire délégué, pour ceux qui ont été seulement contaminés.

Les animaux des espèces ovine et caprine qui ont été exposés à la contagion sont isolés et soumis aux mesures sanitaires déterminées par le règlement d'administration publique rendu pour l'exécution de la loi.

8. Dans le cas de morve constatée, et dans le cas de farcin, de charbon, si la maladie est jugée incurable par le vétérinaire délégué, les animaux doivent être abattus sur l'ordre du maire.

Quand il y a contestation sur la nature ou le caractère incurable de la maladie entre le vétérinaire délégué et le vétérinaire que le propriétaire aurait fait appeler, le préfet désigne un troisième vétérinaire, conformément au rapport duquel il est statué.

9. Dans le cas de péripneumonie contagieuse, le Préfet devra ordonner l'abatage, dans le délai de deux jours, des animaux reconnus atteints de cette maladie par le vétérinaire délégué, et l'inoculation des animaux d'espèce bovine, dans les localités reconnues affectées de cette maladie.

Le ministre de l'agriculture et du commerce aura le droit d'ordonner l'abatage des animaux d'espèce bovine ayant été dans la même étable, ou dans le même troupeau, ou en contact avec des animaux atteints de péripneumonie contagieuse.

10. La rage, lorsqu'elle est constatée chez les animaux, de quelque espèce qu'ils soient, entraine l'abatage, qui ne peut être différé sous aucun prétexte.

Les chiens et les chats suspects de rage doivent être immédiatement abattus. Le propriétaire de l'animal est tenu, même en l'absence d'un ordre des agents de l'administration, de pourvoir à l'accomplissement de cette prescription.

11. Dans les épizooties de clavelée, le préfet

peut, par arrêté pris sur l'avis du Comité consultatif des épizooties, ordonner la clavelisation des troupeaux infectés.

La clavelisation ne devra pas être exécutée sans autorisation du préfet.

12. L'exercice de la médecine vétérinaire dans les maladies contagieuses des animaux est interdit à quiconque n'est pas pourvu du diplôme de vétérinaire.

Le gouvernement, sur la demande des conseils généraux, pourra ajourner, par décret, dans les départements, l'exécution de cette mesure, pendant une période de six années, à partir de la promulgation de la présente loi.

13. La vente ou la mise en vente des animaux atteints ou soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses est interdite.

Le propriétaire ne peut s'en dessaisir que dans les conditions déterminées par le règlement d'administration publique prévu à l'article 5.

Ce règlement fixera, pour chaque espèce d'animaux et de maladies, le temps pendant lequel l'interdiction de vente s'appliquera aux animaux qui ont été exposés à la contagion.

14. La chair des animaux morts de maladies contagieuses, quelles qu'elles soient, ou abattus comme atteints de la peste bovine, de la morve, du farcin, du charbon et de la rage, ne peut être livrée à la consommation.

Les cadavres ou débris des animaux morts de la peste bovine et du charbon ou ayant été abattus comme atteints de ces maladies, devront être enfouis avec la peau tailladée, à moins qu'ils

ne soient envoyés à un atelier d'équarrissage régulièrement autorisé.

Les conditions dans lesquelles devront être exécutés le transport, l'enfouissement ou la destruction des cadavres, seront déterminées par le règlement d'administration publique prévu à l'article 5.

15. La chair des animaux abattus comme ayant été en contact avec des animaux atteints de la peste bovine peut être livrée à la consommation; mais leurs peaux, abats et issues ne peuvent être sortis du lieu de l'abatage qu'après avoir été désinfectés.

16. Tout entrepreneur de transport par terre ou par eau qui aura transporté des bestiaux devra, en tout temps, désinfecter, dans les conditions prescrites par le règlement d'administration publique, les véhicules qui auront servi à cet usage.

TITRE II

Indemnités.

17. Il est alloué aux propriétaires des animaux abattus pour cause de peste bovine, en vertu de l'article 7, une indemnité des trois quarts de leur valeur avant la maladie.

Il est alloué aux propriétaires d'animaux abattus pour cause de péripneumonie contagieuse, ou morts par suite de l'inoculation en vertu de l'article 9, une indemnité ainsi réglée :

La moitié de leur valeur avant la maladie, s'ils en sont reconnus atteints:

Les trois quarts, s'ils ont seulement été contaminés;

La totalité, s'ils sont morts des suites de l'inoculation de la péripneumonie contagieuse.

L'indemnité à accorder ne peut dépasser la somme de 400 francs pour la moitié de la valeur de l'animal, celle de 600 francs pour les trois quarts, et celle de 800 francs pour la totalité de sa valeur.

18. Il n'est alloué aucune indemnité aux propriétaires d'animaux importés des pays étrangers, abattus pour cause de péripneumonie contagieuse dans les trois mois qui ont suivi leur introduction en France.

19. Lorsque l'emploi des débris d'un animal abattu pour cause de peste bovine ou de péripneumonie contagieuse a été autorisé pour la consommation ou un usage industriel, le propriétaire est tenu de déclarer le produit de la vente de ces débris.

Ce produit appartient au propriétaire; s'il est supérieur à la portion de la valeur laissée à sa charge, l'indemnité due par l'Etat est réduite de l'excédent.

20. Avant l'exécution de l'ordre d'abatage, il est procédé à une évaluation des animaux par le vétérinaire délégué et un expert désigné par la partie.

A défaut, par la partie, de désigner un expert, le vétérinaire délégué opère seul.

Il est dressé un procès-verbal de l'expertise;

le maire et le juge de paix le contresignent et donnent leur avis.

21. La demande d'indemnité doit être adressée au ministre de l'agriculture et du commerce, dans le délai de trois mois, à dater du jour de l'abatage, sous peine de déchéance.

Le ministre peut ordonner la revision des évaluations faites en vertu de l'article 20 par une commission dont il désigne les membres.

L'indemnité est fixée par le ministre, sauf recours au conseil d'État.

22. Toute infraction aux dispositions de la présente loi ou des règlements rendus pour son exécution, peut entraîner la perte de l'indemnité prévue par l'article 7.

La décision appartiendra au ministre, sauf recours au conseil d'État.

23. Il n'est alloué aucune indemnité aux propriétaires des animaux abattus par suite de maladies contagieuses, autres que la peste bovine et la péripneumonie contagieuse, dans les conditions spéciales indiquées dans l'article 9.

TITRE III

Importation et exportation des animaux.

24. Les animaux des espèces chevaline, asine, bovine, ovine, caprine et porcine, sont soumis, en tout temps, aux frais des importateurs, à une visite sanitaire au moment de leur entrée en France, soit par terre, soit par mer.

La même mesure peut être appliquée aux ani-

maux des autres espèces, lorsqu'il y a lieu de craindre, par suite de leur introduction, l'invasion d'une maladie contagieuse.

25. Les bureaux de douane et les ports de mer ouverts à l'importation des animaux soumis à la visite sont déterminés par décret.

26. Le gouvernement peut prohiber l'entrée en France, ou ordonner la mise en quarantaine, des animaux susceptibles de communiquer une maladie contagieuse, ou de tous les objets pouvant présenter le même danger. Il peut, à la frontière, prescrire l'abatage, sans indemnité, des animaux malades ou ayant été exposés à la contagion, et, enfin, prendre toutes les mesures que la crainte de l'invasion d'une maladie rendrait nécessaires.

27. Les mesures sanitaires à prendre à la frontière sont ordonnées par les maires dans les communes rurales, par les commissaires de police dans les gares frontières et dans les ports de mer, conformément à l'avis du vétérinaire désigné par l'administration pour la visite du bétail.

En attendant l'intervention de ces autorités, les agents des douanes peuvent être requis de prêter main-forte.

28. Les municipalités des ports de mer ouverts à l'importation du bétail devront fournir des quais spéciaux de débarquement, munis des agrès nécessaires, ainsi qu'un bâtiment destiné à recevoir, à mesure du débarquement, les animaux mis en quarantaine par mesure sanitaire. Les locaux devront être préalablement agréés par le ministre de l'agriculture et du commerce.

Pour se rembourser de ces frais, les municipalités pourront établir des taxes spéciales sur les animaux importés.

29. Le gouvernement est autorisé à prescrire à la sortie les mesures nécessaires pour empêcher l'exportation des animaux atteints de maladies contagieuses.

TITRE IV

Pénalités.

30. Toute infraction aux dispositions des articles 3, 5, 6, 9, 10, 11 et 12 de la présente loi sera punie d'un emprisonnement de six jours à deux mois et d'une amende de 16 à 400 francs.

31. Seront punis d'un emprisonnement de deux mois à six mois et d'une amende de 100 à 1,000 francs :

1° Ceux qui, au mépris des défenses de l'administration, auront laissé leurs animaux infectés communiquer avec d'autres ;

2° Ceux qui auraient vendu ou mis en vente des animaux qu'ils savaient atteints ou soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses ;

3° Ceux qui, sans permission de l'autorité, auront déterré ou sciemment acheté des cadavres ou débris d'animaux morts de maladies contagieuses, quelles qu'elles soient, ou abattus comme atteints de la peste bovine, du charbon, de la morve, du farcin et de la rage ;

4° Ceux qui, même avant l'arrêté d'interdiction, auront importé en France des animaux qu'ils

savaient atteints de maladies contagieuses ou avoir été exposés à la contagion.

32. Seront punis d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 100 à 2,000 francs :

1° Ceux qui auront vendu ou mis en vente de la viande provenant d'animaux qu'ils savaient morts de maladies contagieuses, quelles qu'elles soient, ou abattus comme atteints de la peste bovine, du charbon, de la morve, du farcin et de la rage ;

2° Ceux qui se sont rendus coupables des délits prévus par les articles précédents, s'il est résulté de ces délits une contagion parmi les autres animaux.

33. Tout entrepreneur de transports qui aura contrevenu à l'obligation de désinfecter son matériel sera passible d'une amende de 100 à 1,000 francs.

Il sera puni d'un emprisonnement de six jours à deux mois, s'il est résulté de cette infraction une contagion parmi les autres animaux.

34. Toute infraction à la présente loi, non spécifiée dans les articles ci-dessus, sera punie de 16 francs à 400 francs d'amende. Les contraventions aux dispositions du règlement d'administration publique rendu pour l'exécution de la présente loi seront, suivant le cas, passibles d'une amende de 1 à 200 francs, qui sera prononcée par le juge de paix du canton.

35. Si la condamnation pour infraction à l'une des dispositions de la présente loi remonte à moins d'une année, ou si cette infraction a été

commise par des vétérinaires délégués, des gardes champêtres, des gardes forestiers, des officiers de police à quelque titre que ce soit, les peines peuvent être portées au double du maximum fixé par les précédents articles.

36. L'article 463 du code pénal est applicable dans tous les cas prévus par les articles du présent titre.

TITRE V

Dispositions générales.

37. Les frais d'abatage, d'enfouissement, de transport, de quarantaine, de désinfection, ainsi que tous les autres frais auxquels peut donner lieu l'exécution des mesures prescrites en vertu de la présente loi, sont à la charge des propriétaires ou conducteurs d'animaux.

En cas de refus des propriétaires ou conducteurs d'animaux de se conformer aux injonctions de l'autorité administrative, il y est pourvu d'office à leur compte.

Les frais de ces opérations sont recouvrés sur un état dressé par le maire et rendu exécutoire par le sous-préfet. Les oppositions seront portées devant le juge de paix.

La désinfection des wagons de chemin de fer prescrite par l'article 16 a lieu par les soins des compagnies ; les frais de cette désinfection sont fixés par le ministre des travaux publics, les compagnies entendues.

38. Un service des épizooties est établi dans

chacun des départements en vue d'assurer l'exécution de la présente loi.

Les frais de ce service seront compris parmi les dépenses obligatoires à la charge des budgets départementaux et assimilés aux dépenses classées sous les paragraphes 1 à 4 de l'article 60 de la loi du 10 août 1871.

39. Les communes où il existe des foires et marchés aux chevaux et aux bestiaux seront tenues de préposer à leurs frais et sauf à se rembourser par l'établissement d'une taxe sur les animaux amenés, un vétérinaire pour l'inspection sanitaire des animaux conduits à ces foires et marchés.

Cette dépense sera obligatoire pour la commune.

Le gouvernement pourra, sur l'avis des conseils généraux, ajourner par décret, dans les départements, l'exécution de cette mesure pendant une période de six années, à partir du jour de la promulgation de cette loi.

40. Le règlement d'administration publique rendu pour l'exécution de la présente loi détermine l'organisation du Comité consultatif des épizooties institué auprès du ministre de l'agriculture et du commerce.

Les renseignements recueillis par le ministre au sujet des épizooties sont communiqués au Comité, qui donne son avis sur les mesures que peuvent exiger ces maladies.

41. Sont et demeurent abrogés les articles 459, 460 et 461 du code pénal, toutes lois et ordonnances, tous arrêts du conseil, arrêtés,

décrets et règlements intervenus, à quelque époque que ce soit, sur la police sanitaire des animaux.

La présente loi, délibérée et adoptée par le sénat et par la chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 21 juillet 1881.

JULES GRÉVY.

Par le président de la République :
Le ministre de l'agriculture et du commerce,
P. TIRARD.

DÉCRET AJOUTANT LE CHARBON SYMPTOMATIQUE, LA TUBERCULOSE, LE ROUGET ET LA PNEUMO-ENTÉRITE A LA LISTE DES MALADIES CONTAGIEUSES.

Le Président de la République française,

Vu la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux, et notamment l'article 2, ainsi conçu :

« Un décret du Président de la République, rendu sur le rapport du Ministre de l'agriculture et du commerce, après avis du comité consultatif des épizooties, pourra ajouter à la nomenclature des maladies réputées contagieuses dans chacune des espèces d'animaux énoncées ci-dessus, toutes autres maladies contagieuses dénommées ou non qui prendraient un caractère dangereux.

« Les dispositions de la présente loi pourront être étendues, par un décret rendu dans la même forme, aux animaux d'espèces autres que celles ci-dessus désignées. »

Vu l'avis du comité consultatif des épizooties.

Sur le rapport du Ministre de l'agriculture.

Décrète :

Article 1er. — Sont ajoutées à la nomenclature des maladies des animaux qui sont réputées con-

tagieuses et qui donnent lieu à l'application des dispositions de la loi du 21 juillet 1881 :

Le *charbon symptomatique* ou *emphysémateux* et la *tuberculose* dans l'espèce bovine :

Le *rouget* et la *pneumo-entérite infectieuse* dans l'espèce porcine.

Art. 2 — Le Ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 28 juillet 1888.

Carnot.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'agriculture.

Viette.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL POUR L'EXÉCUTION DU DÉCRET DU 28 JUILLET 1888.

Le Ministre de l'agriculture, vu la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux ;

Vu le décret du 28 juillet ajoutant des nouvelles maladies à la nomenclature établie par l'article 1er de la dite loi ;

Vu le décret du 22 juin 1882, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 21 juillet 1881 ci-dessus visée, et notamment l'article 61 dudit décret, lequel est ainsi conçu :

« Dans le cas d'urgence, un arrêté du Ministre de l'agriculture, rendu après avis du comité consultatif des épizooties, déterminera celle des dispositions contenues au présent règlement qu'il

y aura lieu d'appliquer pour combattre les maladies contagieuses qui seraient ajoutées à la nomenclature, conformément à l'article 2 de la loi sur la police sanitaire des animaux. »

Vu l'avis du comité consultatif des épizooties sur l'utilité et l'urgence des mesures à prendre en ce qui concerne ces maladies;

Vu le rapport du conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture;

Arrête :

Charbon (sang de rate, fièvre charbonneuse) et charbon symptomatique.

Article 1er. — Dans le cas de charbon (sang de rate, fièvre charbonneuse) ou de charbon symptomatique, le préfet prend un arrêté pour mettre sous la surveillance du vétérinaire sanitaire les animaux parmi lesquels la maladie a été constatée, ainsi que les locaux, cours, enclos, herbages et pâtures où ils se trouvent.

Art. 2. — La surveillance cesse quinze jours après la disparition des derniers cas de maladie.

Art. 3. — Aussitôt qu'un animal est reconnu malade, il est isolé et mis à l'attache.

Art. 4. — Le maire prescrit d'urgence les mesures suivantes, dont il surveille l'exécution :

1° Destruction des cadavres en totalité, ou enfouissement dans les conditions prescrites par l'article 4 du décret du 22 juin 1882, après que la peau a été tailladée;

2° Destruction, avec les cadavres, des parties de litières, de fourrages, etc., qui ont été souillées par les animaux malades;

3° Désinfection des locaux et tous emplacements où ont séjourné les animaux malades, ainsi que des objets qu'ils ont pu souiller.

Art. 5. — Il est interdit de hâter par effusion de sang la mort des animaux malades.

Art. 6. — Pendant toute la durée de la surveillance, les animaux sains qui ont été exposés à la contagion ne peuvent être vendus que pour la boucherie.

Dans ce cas, il est délivré un laissez-passer qui est rapporté au maire dans le délai de cinq jours avec un certificat attestant que les animaux ont été abattus. Ce certificat est délivré par l'agent préposé à la police de l'abattoir ou par l'autorité locale dans les communes où il n'existe pas d'abattoir.

Art. 7. — Il est interdit, pendant cette période de surveillance, d'introduire dans les troupeaux, bergeries, écuries, pâturages, etc., infectés, de nouveaux animaux de l'espèce ovine et bovine s'il s'agit du sang de rate ou fièvre charbonneuse, ou de nouveaux animaux de l'espèce bovine s'il s'agit de charbon symptomatique.

Exception est faite pour les animaux qui ont été soumis à l'inoculation préventive.

Art. 8. — Les propriétaires qui voudront mettre en œuvre l'inoculation préventive devront en faire préalablement la déclaration au maire de leur commune.

Un certificat du vétérinaire opérateur indiquant la date à laquelle l'inoculation a été terminée et le nombre et l'espèce des animaux inoculés est remis au maire immédiatement après l'opération.

Le maire informe simultanément le préfet et le vétérinaire sanitaire de la circonscription; celui-ci, pendant une durée de quinze jours, non compris celui de la dernière opération, aura les animaux inoculés sous sa surveillance.

Pendant la durée de cette surveillance, il est interdit de se dessaisir des animaux inoculés pour aucune destination.

Tuberculose.

Art. 9. — Lorsque la tuberculose est constatée sur des animaux de l'espèce bovine, le préfet prend un arrêté pour mettre ces animaux sous la surveillance du vétérinaire sanitaire.

Art. 10. — Tout animal reconnu tuberculeux est isolé et séquestré. L'animal ne peut être déplacé si ce n'est pour être abattu. L'abatage a lieu sous la surveillance du vétérinaire sanitaire, qui fait l'autopsie de l'animal et envoie au préfet le procès-verbal de cette opération dans les cinq jours qui suivent l'abatage.

Art. 11. — Les viandes provenant d'animaux tuberculeux sont exclues de la consommation :

1° Si les lésions sont généralisées, c'est-à-dire non confinées exclusivement dans les organes viscéraux et leurs ganglions lymphatiques;

2° Si les lésions, bien que localisées, ont envahi la plus grande partie d'un viscère, ou se traduisent par une éruption sur les parois de la poitrine ou de la cavité abdominale.

Ces viandes, exclues de la consommation, ainsi que les viscères tuberculeux, ne peuvent servir à l'alimentation des animaux et doivent être détruites.

Art. 12. — L'utilisation des peaux n'est permise qu'après désinfection.

Art. 13. — La vente et l'usage du lait provenant de vaches tuberculeuses sont interdits. Toutefois le lait pourra être utilisé sur place pour l'alimentation des animaux après avoir été bouilli.

Rouget et pneumo-entérite infectieuse.

Art. 14. — Lorsque le rouget ou la pneumo-entérite infectieuse est constatée dans une commune, le préfet prend un arrêté portant déclaration d'infection des locaux, cours, enclos et pâtures dans lesquels se trouveut les animaux malades. Cet arrêté est publié et affiché dans la commune.

Art. 15. — La déclaration d'infection entraîne l'application des dispositions suivantes :

1° Mise en quarantaine des locaux, cours, enclos et pâtures déclarés infectés, impliquant défense d'y introduire des animaux de l'espèce porcine ;

2° Visite et surveillance par le vétérinaire sanitaire des locaux, cours, enclos et pâtures déclarés infectés ;

3° Interdiction d'abattre les porcs atteints de maladie sans en donner préalablement avis à l'autorité municipale ;

4° Interdiction de vendre, si ce n'est pour la boucherie, les porcs qui ont été exposés à la contagion.

Dans le cas de vente pour la boucherie, les animaux sont marqués ; le maire délivre un

laissez-passer, qui lui est rapporté dans le délai de cinq jours avec un certificat attestant que les animaux ont été abattus. Ce certificat est délivré par l'agent préposé à la police de l'abattoir ou par l'autorité locale dans les communes où il n'existe pas d'abattoir.

Les animaux transportés en vue de la boucherie ne peuvent être conduits qu'en voiture ou par le chemin de fer;

5° Défense de laisser écouler sur la voie publique les parties liquides des déjections.

Obligation de traiter ces matières, ainsi que les litières et fumiers, conformément aux prescriptions des arrêtés administratifs, avant de les sortir des locaux infectés;

6° Interdiction de laisser pénétrer dans les locaux, cours, enclos et pâtures déclarés infectés toutes les personnes autres que celles qui sont préposées aux soins à donner aux animaux; défense à celles-ci de pénétrer dans d'autres porcheries;

7° Obligation pour toute personne sortant d'un local infecté de se soumettre aux mesures de désinfection jugées nécessaires, notamment en ce qui concerne les chaussures.

Art. 16. — La chair des animaux abattus comme atteints du rouget ou de pneumo-entérite infectieuse ne peut être livrée à la consommation des personnes qu'en vertu d'une autorisation du maire, sur l'avis conforme du vétérinaire sanitaire.

Les viscères (poumons, estomac, foie, rate, etc.) sont détruits.

Art. 17. — Les cadavres des animaux morts du rouget ou de la pneumo-entérite infectieuse, quand ils ne sont pas détruits sur place, sont transportés, soit aux ateliers d'équarrissage, soit aux fosses d'enfouissement, dans les conditions suivantes :

1° Les voitures sont disposées de manière à ce qu'aucune matière solide ou liquide ne puisse s'en échapper durant le trajet; elles sont immédiatement nettoyées et désinfectées ainsi que tous les objets ayant été en contact avec les animaux morts ou abattus comme atteints de la maladie;

2° Les conducteurs et autres personnes employées au chargement ou déchargement et a l'enfouissement des cadavres sont soumis aux mesures de désinfection jugées nécessaires.

Art. 18. — Lorsque le rouget ou la pneumonie infectieuse prend un caractère envahissant, un arrêté du préfet interdit la circulation, le colportage, ainsi que l'exposition ou la mise en vente des porcs dans les foires et marchés et autres réunions ou rassemblements d'animaux.

Art. 19. — Les personnes qui voudront faire pratiquer l'inoculation préventive du rouget devront en faire préalablement la déclaration au maire de la commune.

Un certificat du vétérinaire opérateur, indiquant la date à laquelle l'inoculation a été terminée et le nombre d'animaux inoculés, est remis au maire immédiatement après l'opération.

Pendant les quinze jours qui suivront cette

date. les animaux restent sous la surveillance du vétérinaire sanitaire, et il est interdit de s'en dessaisir, si ce n'est pour les faire immédiatement abattre.

Art. 20. — La déclaration d'infection ne peut être levée que lorsqu'il s'est écoulé un délai d'un mois sans qu'il se soit produit un nouveau cas de rouget ou de pneumo-entérite infectieuse, et après constatation par le vétérinaire sanitaire que toutes les prescriptions relatives à la désinfection ont été exécutées; elle peut être levée immédiatement après la désinfection, si tous les porcs qui se trouvaient dans les locaux, cours, enclos, etc., déclarés infectés ont été abattus.

Cette déclaration peut être levée, en cas d'inoculation préventive de tous les porcs ayant été exposés à la contagion, quinze jours après l'opération, si aucun cas nouveau de rouget ne s'est déclaré parmi ces animaux pendant ce laps de temps et s'il est constaté par le vétérinaire sanitaire que toutes les prescriptions relatives à la désinfection ont été exécutées.

Art. 21. — La constatation du charbon (sang de rate, fièvre charbonneuse), du charbon symptomatique, de la tuberculose, du rouget ou de la pneumo-entérite infectieuse dans des arrivages par terre ou par mer entraîne l'abatage des animaux malades. Les animaux qui ont été exposés à la contagion sont repoussés après avoir été marqués, à moins que le propriétaire ne consente à ce qu'il soit sacrifiés sur place pour la boucherie.

Art. 22. — Lorsque le charbon (sang de rate,

fièvre charbonneuse), le charbon symptomatique, le rouget ou la pneumo-entérite infectieuse est constatée sur un champ de foire ou un marché, les animaux malades sont mis en fourrière et séquestrés.

Pendant la durée de la séquestration, le propriétaire peut faire abattre ses animaux malades, les cadavres sont enfouis ou livrés à l'atelier d'équarrissage. Le transport à l'atelier d'équarrissage a lieu sous la surveillance d'un gardien spécial. Les animaux qui ont été en contact avec les bêtes reconnues malades sont signalés au maires des communes où ils sont envoyés.

Art. 23. — Lorsque la tuberculose est constatée sur un champ de foire ou uu marché, les animaux malades sont renvoyés dans leur commune d'origine, à moins que le propriétaire ne préfère les faire abattre. Dans le cas de retour, ils sont signalés au maire de la commune.

Art. 24. — Les préfets des départements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 28 juillet 1888.

Signé : Viette.

DÉSINFECTION DES ÉTABLES, ÉCURIES ET OBJETS

ayant été en contact avec des animaux atteints de maladies contagieuses.

Les dernières données de la science ont démontré que les agents de contagion, les virus, sont des micro-organismes. A chaque affection particulière se rattache l'existence d'un de ces organismes inférieurs, spécifique de la maladie. Les déjections des malades, l'air qu'ils ont respiré sont les véhicules du contage. Celui-ci, par leur intermédiaire, se dépose dans les locaux où les malades ont séjourné; ils imprègnent les objets qui ont été mis en contact avec eux, même les vêtements de ceux qui les ont approchés et qui peuvent ainsi devenir un moyen de dissémination de la maladie.

La nécessité de détruire les virus ainsi déposés doit être une des prescriptions les plus impérieuses des lois sur la police sanitaire; aussi le règlement d'administration publique du 22 juin, 1882 qui est le complément de la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux, rendit la désinfection obligatoire dans tous les cas de maladie contagieuse.

Nous ne dirons qu'un mot de la destruction des cadavres et débris d'animaux. Un grand nombre de moyens ont été proposés : l'enfouissement est inefficace et même dangereux, comme l'a démontré M. Pasteur à l'occasion de la fièvre charbonneuse, à cause du rôle que jouent les vers de terre dans le transport à la surface du sol des agents de l'infection. La destruction par la chaux vive est très coûteuse, de même celle par l'acide sulfurique proposée par M. Girard. L'incinération est justiciable des mêmes reproches; seule la destruction dans les clos d'équarrissage par la coction et la transformation en produits divers donne des résultats pratiques; mais ce moyen, qui, outre ses avantages au point de vue de la prophylaxie, possède celui d'utiliser les débris, n'est praticable que près des grandes villes. Force est donc de recourir au moyen le plus simple, l'enfouissement. Comme l'ont proposé plusieurs vétérinaires au congrès sanitaire de 1885, notamment M. Boutet (de Chartres), il faudrait en attendant mieux établir dans chaque commune un *cimetière* bien clos où seraient enfouis les animaux morts ou abattus pour cause de maladie contagieuse. L'isolement de ces clos, l'impossibilité pour d'autres animaux d'y entrer feraient disparaître les inconvénients de ce mode de destruction.

En ce qui concerne la désinfection des locaux, objets contaminés, etc., nous allons signaler les meilleurs moyens à employer.

Nous ne devons pas perdre de vue que ces moyens doivent être économiques comme tout

ce qui a trait au traitement des animaux domestiques; aussi les agents de désinfection auxquels le vétérinaire peut s'adresser sont-ils très limités.

L'évolution d'une maladie contagieuse, étant fonction de celle d'un microbe, est assimilable à une fermentation; les conditions qui défavorisent les fermentations, en général, sont donc toutes indiquées comme devant être recherchées quand on veut empêcher une maladie contagieuse d'évoluer. Rappelons que toute fermentation a pour conditions nécessaires, outre l'existence du ferment, un degré d'humidité et une température convenables. Le trop grand froid comme la trop grande chaleur empêchent la fermentation; la dessiccation l'arrête tout au moins. De là les indications suivantes :

1° Dessécher le plus complètement possible;

2° Refroidir ou surchauffer;

3° Tuer le ferment par un spécifique convenable.

La dessiccation, le refroidissement ne sont guère applicables dans le cas qui nous occupe. Tout au plus pourrait-on les appliquer à la désinfection des vêtements des personnes qui ont été en contact avec les malades et à celle des menus objets qui peuvent avoir été souillés dans les mêmes conditions. C'est donc au troisième de ces moyens que nous devons surtout nous adresser.

Comme nous l'avons déjà rappelé, chaque virus a pour agent un micro-organisme particulier ayant des conditions de vie spéciales, très différentes souvent de celles des autres. De là la difficulté de trouver des désinfectants dont

l'action soit assez générale pour s'appliquer dans tous les cas. Les expériences de MM. Arloing, Cornevin et Thomas ont montré, en ce qui concerne le charbon emphysémateux (charbon symptomatique de Chabert), que, suivant les conditions d'humidité ou de sécheresse où il se trouve, suivant qu'il est récent ou ancien, le virus est ou n'est pas détruit par le même agent. Si aucune expérience directe n'autorise à affirmer qu'il en est de même pour les autres virus, les expériences citées légitiment tous les doutes.

Ceci dit, étudions les principaux désinfectants dont le vétérinaire peut se servir :

Le plus simple de tous est la ventilation, mais il est toujours insuffisant et ne doit être employé que comme complément à une désinfection plus énergique.

Chaux. — La chaux vive est caustique : elle détruit, en absorbant l'eau qu'elles contiennent, les matières organiques. La chaux éteinte conserve, mais à un degré beaucoup moindre, les mêmes propriétés, et d'autant plus qu'elle est récemment préparée. Le lait de chaux qui vient d'être fait est donc un antiseptique peu coûteux, qui mérite d'être employé pour terminer toute désinfection. Il a en outre l'avantage de servir de peinture et de donner par sa couleur plus de clarté aux écuries. Donc, chaque fois que la désinfection aura été pratiquée, il faudra, si l'état des locaux le permet, faire un badigeonnage à la chaux.

Bichlorure de mercure. — Son action sur les micro-organismes est des plus énergiques. Une

solution de ce sel à 1/1000 (liqueur de Van Svieten) détruit toute virulence. On peut l'employer pour laver les objets de pansement, etc., même pour laver les stalles, pavés, murs lorsqu'ils ne sont pas trop étendus, à cause du prix du médicament. Ce sel étant très toxique, il ne faut pas oublier de laver à grande eau toutes les parties avec lesquelles il a été en contact.

(Désinfection des litières, fumiers, etc., quand on ne peut les brûler; lavage des râteliers, mangeoires, etc., après grattage.)

Chlorure de zinc. — Son efficacité comme désinfectant est moindre que celle du précédent, mais elle est néanmoins considérable.

Le chlorure impur du commerce, qui a l'avantage d'être peu coûteux, employé en solution à 2 pour 1000, donne d'excellents résultats. (Lavage des harnais, ustensiles d'écurie, pavés, litières, râteliers après grattage, etc.)

Sulfate et nitro-sulfate de zinc. — Ce produit, résidu de la fabrication de la nitro-benzine, a l'avantage d'être très peu coûteux. Outre le sulfate et l'azotate de zinc, il renferme des produits empyreumatiques, de la nitro-benzine, qui sont antiseptiques; on peut donc employer ce mélange comme désinfectant, mais son action n'est pas, à ce point de vue, très énergique.

Huiles lourdes du gaz. — Elles sont aussi d'un prix peu élevé. Leur pouvoir antiseptique est dû à la présence de produits empyreumatiques dont elles sont très chargées. Malheureusement leur em-

ploi n'est pas exempt d'inconvénients, leur odeur est désagréable, on ne peut guère les utiliser que pour les fosses et conduits à purin. Mélangées au goudron dans les proportions de 1 d'huile pour 10 de goudron, elles sont recommandées par l'arrêté du 15 mai 1885 comme enduit.

Acide sulfurique. — En solution étendue 1/100, il est facilement utilisable et efficace. (Désinfection des poulaillers dans le cas de choléra des poules.)

Acide phénique. — On a beaucoup trop exalté les propriétés anti-virulentes de ce corps. Il ressort des expériences de Perrin et Martz en France, de John Dougall, de Parker en Angleterre, que l'acide phénique ne fait, à moins qu'il ne soit employé à très haute dose, qu'endormir momentanément la virulence des micro-organismes. Les vapeurs d'acide phénique et non le résultat de la pulvérisation de sa solution ont une action certaine (Schotte et Gärtner).

Essence de térébenthine. — M. Pasteur a démontré que l'essence de térébenthine tue la bactéridie charbonneuse et ses spores.

Acide sulfureux. — Cet agent est facile à se procurer, peu coûteux, et rend de grands services. On ne saurait affirmer qu'il soit efficace contre tous les virus, mais dans les cas de fièvre typhoïde notamment on a pu constater l'excellence des résultats qu'il fournit.

Pour désinfecter une écurie à l'aide d'acide sulfureux, on enlève au préalable les litières,

fourrages, etc. On calfeutre avec de la paille ou de l'étoupe toutes les fissures. Une précaution à recommander est de faire bouillir de l'eau dans le local aussi fermé afin de couvrir les parois d'une légère couche d'humidité. Cela fait, dans un vase en terre un peu épais, ou mieux dans un tas de sable que l'on creuse en cuvette assez profonde, on met du soufre ou en canon ou en fleurs, 20 grammes environ par mètre cube d'air additionné d'un peu de nitrate de potasse, et on l'enflamme. Il faut laisser l'action se continuer quarante-huit heures au moins, puis ouvrir pour chasser les vapeurs sulfureuses, enfin laisser l'écurie ouverte, aérée et non habitée pendant quelques jours.

La vapeur d'eau dégagée préalablement et déposée sur les parois favorise l'action de l'acide sulfureux en le dissolvant d'abord et en lui permettant de se transformer partiellement en acide sulfurique.

Vapeurs nitriques. — Une marmite en fer contenant du sable est chauffée par un réchaud. Dans le sable sont enfoncés des vases de verre ou de porcelaine contenant de l'acide sulfurique et du nitrate de potasse. Par l'action de la chaleur, bientôt le nitrate est décomposé et des vapeurs d'acide nitrique se dégagent. Il est bien entendu que le calfeutrement a été opéré comme nous l'avons dit plus haut. La désinfection dure quarante-huit heures.

Ce procédé, imaginé par Smith à la fin du siècle dernier, est encore très usité en Angleterre.

Un grand nombre d'auteurs pensent que c'est

surtout aux vapeurs rutilantes d'acide hypoazotique qui accompagnent toujours la décomposition du nitrate de potasse qu'est due l'action désinfectante. On pourrait donc employer le moyen suivant (Payen, 1871) :

Dans un vase contenant de l'acide nitrique ordinaire mettre des rognures de cuivre. Le dégagement des vapeurs rutilantes est considérable.

Il ne faut pas oublier que ces vapeurs sont très irritantes, dangereuses à respirer, et avoir, par conséquent, bien soin d'aérer le local quand l'opération est terminée, avant d'y entrer.

Fumigations guytoniennes. — Guyton de Morveau, en 1773, eut l'idée d'employer les vapeurs d'acide chlorhydrique comme désinfectant. Pour 550 mètres cubes d'air, il mettait dans un vase convenable :

Sel marin, 200 grammes ; acide sulfurique à 60° Baumé, 240 grammes.

Le dégagement des vapeurs chlorhydriques se produisait. On laissait l'opération se continuer trois jours, en prenant, comme nous l'avons dit pour les autres fumigations gazeuses, toutes les précautions voulues pour empêcher que le gaz ne s'échappe par les ouvertures.

Ces fumigations sont tombées en discrédit. Il serait bon de les expérimenter à nouveau, au moins pour les locaux non habités; leur action désinfectante paraît très énergique, si l'on en juge par une expérience citée par Guyton de Morveau.

« Le Dr Cabanellas, lors de la terrible épidémie de l'Andalousie en 1780, ayant exposé à la vapeur de l'acide muriatique simple, pendant

seize jours, des morceaux de chair très fétides, il n'y eut pas la plus légère trace d'odeur putride » (VALLIN, *Traité des désinfectants*).

On peut remarquer que, de tous les procédés décrits dans ce chapitre, celui-ci est le plus économique.

Fumigations de chlore. — On les appelle à tort fumigations guytoniennes, car Guyton de Morveau préconisait, comme nous venons de le voir, l'acide chlorhydrique et non le chlore. C'est Cruickshank qui s'est le premier servi du chlore pour désinfecter (1797). Plus tard, Guyton de Morveau adopta ce procédé et donna la formule suivante pour 550 mètres cubes d'air (VALLIN, *loc. citat.*) :

Sel commun. 300 grammes; oxyde (bioxyde) de manganèse pulvérisé, 60 grammes; acide sulfurique à 66° Baumé, 240 grammes.

Le chlore agit sur les matières organiques en leur enlevant de l'hydrogène; si l'atmosphère contient, comme c'est le cas général, de la vapeur d'eau, cette eau est décomposée; il se forme de l'acide chlorhydrique, qui, nous l'avons vu tout à l'heure, est un désinfectant puissant, et l'oxygène est mis en liberté à l'état naissant, c'est-à-dire dans des conditions où ses affinités sont exaltées; il brûle alors plus facilement les corps légers avec lesquels il se trouve en contact, et cette action vient contribuer à la destruction de la matière virulente. Il y a donc indication, comme pour l'acide sulfureux, de faire bouillir de l'eau au préalable dans le local à désinfecter.

On trouve dans le commerce trois liqueurs qui dégagent facilement du chlore. Ce sont le chlorure de chaux, le chlorure de soude (liqueur de Labarraque) et l'eau de Javelle ou hypochlorite de potasse. L'acide carbonique de l'air suffit pour déplacer le chlore de ces liqueurs. On peut activer le dégagement en faisant arriver dans le vase qui les renferme et goutte à goutte, au moyen d'un flacon muni d'un robinet, une solution étendue d'un acide énergique (sulfurique, azotique).

Les désinfectants que nous venons de signaler sont les seuls qui puissent, en raison de leur prix, entrer dans la pratique de la médecine vétérinaire. Avant de parler de leur efficacité dans les divers cas, disons tout de suite que les fumigations sont préférables à tous égards aux lavages ou aux pulvérisations. Les gaz, en effet, pénètrent dans tous les interstices, se mêlent complètement à l'air et vont ainsi chercher la matière virulente jusque dans les points inaccessibles par tout autre procédé.

Les procédés généraux de désinfection étant connus, il est important de savoir s'ils sont toujours efficaces. Les expériences font défaut pour se prononcer d'une manière absolue sur la valeur de tel ou tel moyen. La littérature vétérinaire renferme même à cet endroit des données contradictoires. M. Reynal affirme que le chlore est impuissant contre le virus morveux, les expériences de M. Peuch contredisent cette assertion. Seuls, en ce qui concerne le charbon emphysémateux (symptomatique de Chabert), MM. Arloing,

Cornevin et Thomas ont donné des conclusions positives. Il est à désirer que toutes les autres maladies contagieuses soient étudiées à ce point de vue, que pour chacune l'agent spécifique désinfectant soit déterminé.

Il y a quelques années, M. Redard, médecin en chef des chemins de fer de l'État, a fait des expériences sur la désinfection des wagons à bestiaux. Nous donnons les conclusions de l'intéressant travail de cet auteur :

« Les désinfectants chimiques n'agissent qu'à haute dose et par un contact très prolongé.

« L'acide sulfureux est absolument inefficace comme désinfectant (il est à remarquer que dans les expériences de M. Redard l'action de l'acide sulfureux n'a duré que quatre heures).

« La désinfection pratiquée par l'emploi de l'eau à 100° ou au-dessous de cette température, même celle de la vapeur humide dans les mêmes conditions thermiques, est inefficace.

(L'arrêté ministériel du 13 mai 1883 indique cependant l'eau bouillante pour désinfecter les vêtements et autres objets souillés par les animaux malades. Il y aurait avantage à ajouter à l'eau bouillante le bichlorure de mercure ou le chlorure de zinc. Le flambage indiqué par le même arrêté est excellent chaque fois qu'on peut l'appliquer sans danger d'incendie, mais c'est là certainement un cas exceptionnel.)

« La vapeur d'eau surchauffée à 110° détruit toute virulence. »

PHARMACIE VÉTÉRINAIRE MILITAIRE

Les vétérinaires militaires ont dans leurs attributions la conservation et la préparation des médicaments destinés aux chevaux de troupe.

Les substances simples à employer, mais non les préparations magistrales, sont désignées par des règlements spéciaux. Leur nomenclature, ainsi que celle des autres objets destinés aux infirmeries vétérinaires régimentaires, est contenue dans le tableau annexé à la note ministérielle du 19 octobre 1890.

En raison du danger que présente leur conservation en magasin, la benzine, le pétrole et l'essence minérale sont demandés au fur et à mesure des besoins et pris dans le commerce. (Notes du 17 février 1875 et du 3 juin 1890.)

L'emploi du sinapisme liquide Savary, pharmacien à Amiens (Somme), est autorisé dans l'armée; les corps sont autorisés à l'acheter directement chez l'inventeur, 33, place Saint-Denis, à Amiens, au prix maximum de 1 fr. 75 le flacon de 60 grammes. La quantité approximative est fixée à 10 flacons par trimestre. (Note du 8 janvier 1885.)

Ces médicaments et objets sont fournis dans des conditions dont nous parlerons plus loin,

par les hôpitaux militaires. Il n'y a d'exception, et encore dans des cas particuliers, que pour ceux qui sont précédés de la lettre A. dans la nomenclature sus-désignée.

Aucun médicament nouveau ne peut être essayé sans l'autorisation du vétérinaire chef du ressort. (Art. 62 du décret du 28 décembre 1883, portant règlement sur le service intérieur.)

Les demandes de médicaments et de matériel sont faites chacune séparément sur un état dont le modèle est annexé à la note déjà citée du 19 octobre 1890 et chacune en double expédition. Elles sont remises au major, qui les signe et les adresse aux autorités compétentes, qui font ensuite prévenir le corps du jour et de l'heure où seront faites les livraisons demandées.

Ces demandes sont faites tous les trois mois et adressées du 15 au 20 du deuxième mois de chaque trimestre. Les médicaments demandés sont ceux nécessaires pour le trimestre suivant; aussi est-ce le n° de ce trimestre suivant qui doit figurer sur l'état de demande.

En cas d'urgence, des demandes de médicaments peuvent être faites en dehors des époques fixées; on peut de même, s'il y a nécessité, augmenter les quantités portées en regard de chaque médicament dans le tableau de la note du 19 octobre 1890, en ayant soin de mettre à la colonne « observations » les motifs qui justifient cette augmentation.

Les substances dont le nom est précédé de la lettre A. sont celles dont le prix est à peu près identique partout et que l'on peut facilement se

procurer dans le commerce. Dans les villes où il n'existe pas d'hôpitaux militaires, les corps de troupes peuvent également acheter dans le commerce, sous le contrôle local, les substances marquées de la lettre A. dans la nomenclature, à la condition cependant que leur prix ne dépasse pas de plus d'un tiers les prix ministériels. Il n'y a d'exception que pour les circonstances urgentes et exceptionnelles.

Dans les cas d'épizootie ou d'accidents graves nécessitant l'emploi d'urgence de médicaments réglementaires qui feraient défaut, le chef de détachement est autorisé à se procurer, soit de sa propre initiative, soit sur la proposition du maréchal ferrant, et dans le cas où il n'est pas possible de s'adresser au vétérinaire chef de service du corps, les seuls médicaments suivants : goudron de sapin, miel jaune, sulfate de soude, acétate de plomb liquide, alcool d'aloès, eau-de-vie camphrée, emplâtre vésicatoire, onguent basilicum, pommade de peuplier, poudre de charbon végétal (de peuplier), poudre de réglisse n° 2. (Note du 14 novembre 1882.)

Enfin les boîtes, flacons et autres récipients ayant contenu les objets expédiés, lorsque le régiment ou le détachement sera stationné dans l'intérieur ou à proximité de la place où se trouve le magasin expéditeur, seront renvoyés en bon état de propreté, et au fur et à mesure des demandes, audit établissement pour recevoir de nouveaux médicaments. Ces récipients doivent toujours être revêtus d'une étiquette indiquant la tare du contenant et, en grosses lettres, le nom de la subs-

tanee; lorsque le corps se trouvera éloigné du magasin chargé de la fourniture, ees objets seront versés aux Domaines pour être vendus au profit du Trésor.

Les médicaments simples ou eomposés en usage dans les infirmeries vétérinaires sont renfermés dans des vases de nature à en assurer la eonservation. Ces vases sont pourvus d'étiquettes indiquant leur contenu et eelles des préparations magistrales, et font en outre eonnaître la composition du médicament.

Les récipients contenant les poisons doivent être entourés d'une bande de papier rouge-orangé de 10 à 13 millimètres de longueur. Cette bande doit faire le *tour complet* du flaeon et les deux bouts doivent se reeouvrir. Pour les substanees les plus dangereuses il convient en outre d'ajouter une étiquette portant en gros earaetères le mot POISON.

Les substanees vénéneuses doivent toujours être déposées dans une armoire fermée dont le vétérinaire en premier garde lui-même la clef.

Les médicaments, instruments et objets de pansement sont plaeés dans des cantines qui penvent facilement se transporter.

La cireulaire du 1er déeembre 1874 a fixé le modèle de ees eantines ainsi que la destination que doit recevoir le matériel vétérinaire.

Circulaire relative à l'adoption d'un nouveau modèle de cantine d'ambulance vétérinaire et à la destination que doit recevoir le matériel vétérinaire.

Paris, le 1er décembre 1874.

Messieurs, j'ai adopté, par décision du 7 septembre 1874,

après avoir pris l'avis des commissions de cavalerie et d'hygiène hippique, un nouveau modèle de cantines d'ambulance vétérinaire, ainsi que la composition définitive du matériel que doivent posséder les corps de troupes à cheval de toutes armes.

. . . . . .

Le contenu de chaque cantine étant semblable, la paire peut se dédoubler, et les corps d'artillerie et du train pourront en recevoir un nombre proportionné à celui des détachements.

. . . . . .

Les cantines sont en bois blanc peint en vert et portant l'inscription : Ph^e^ vétér^re^ (pharmacie vétérinaire).

Les vases et les flacons ne sont pas étiquetés d'une façon permanente; ce soin est laissé aux vétérinaires, qui peuvent en varier le contenu selon les circonstances.

Les cantines expédiées directement à des corps mobilisés ou en campagne qui n'ont pas de pharmacie sont garnies, avant le départ, des médicaments indiqués dans la nomenclature ci-jointe.

Lorsque le régiment est réuni en entier dans la même garnison, les cantines sont placées, sous la responsabilité du vétérinaire chef de service, dans le local de la pharmacie; les cantines sont garnies de médicaments et objets de pansement nécessaires et prêtes à être chargées; elles marchent toujours avec les escadrons, batteries ou compagnies, mobilisés ou détachés. Dans ce dernier cas, elles sont toujours sous la responsabilité du vétérinaire chargé du service des détachements, qui en donne reçu en les prenant en charge.

Lorsque les corps de troupes à cheval changent de garnison, ils emportent leurs cantines.

J'ai arrêté, en même temps, les dispositions suivantes qui indiquent la destination à donner aux divers objets complétant le matériel vétérinaire dans les différentes positions des corps (en station, changement de garnison, mobilisation, etc.).

La caisse d'instruments de chirurgie vétérinaire, dont la composition a été adoptée définitivement le 29 juillet 1873, est placée dans le local de la pharmacie sous la responsabilité du vétérinaire chef de service. Elle est toujours conservée au dépôt de chaque régiment et le suit lors des changements de garnison ; mais, en cas de mobilisation ou de fractionnement, les vétérinaires des escadrons mobilisés ou des détachements sont autorisés à emporter, contre un reçu remis au vétérinaire chef de service, les douze instruments d'un usage journalier établis en triple exemplaire et qui peuvent être contenus dans la trousse faisant partie du matériel renfermé dans les cantines d'ambulance vétérinaire [1].

Lors des changements de garnison, les corps de troupes à cheval emportent sur leurs voitures de bagages, ou font transporter par leurs convois militaires, les gros instruments de chirurgie vétérinaire, les objets de pansement et de contention, tels que entraves, plates-longes, licols de force, licols fumigatoires, cache-tête, colliers à chapelet, appareils à sinapismes, pompes à douches (ancien modèle), cautères, etc. ; ils ne laissent dans les garnisons que ce qui est pharmacie et accessoires, comme médicaments et vases destinés à les contenir ou à les préparer, balances, mesures, mortiers, moulins à moutarde, hassines, chaudières, etc.

Les médicaments laissés par un corps dans une garnison quelconque sont soigneusement étiquetés, et la com-

1. Instruments que les vétérinaires sont autorisés à emporter dans les détachements. (Décision du 23 décembre 1887.)

Une flamme à deux lames ; — un étui porte-nitrate ; — un bistouri convexe ; — une paire de ciseaux courbés ; — un bistouri droit ; — une renette à grosse gorge ; — une aiguille à séton en trois pièces ; — une sonde cannelée en spatule ; — une renette à petite gorge ; — une sonde en S en deux pièces ; — une pince à dents de souris ; — une feuille de sauge double ; — une feuille de sauge droite ; — trois aiguilles à suture ; — deux sondes en plomb ; — un quarteron d'épingles ; — fil à suture.

position des préparations magistrales doit être indiquée.

Tout le matériel laissé est détaillé dans un état en double expédition, dont l'une est conservée par le vétérinaire chef de service portant reçu de l'agent du génie préposé à la garde du matériel; l'autre, remise à cet agent, sert au régiment (nouvel occupant) de moyen de contrôle et de vérification; il y inscrit ses observations s'il y a lieu et son reçu de prise en charge.

. . . . . .

Le Ministre de la Guerre,
Général DE CISSEY.

L'administration de la pharmacie appartient au vétérinaire en premier, sous la surveillance du major. Il est responsable des médicaments et du matériel; il en surveille la conservation et l'emploi. (Décret du 28 décembre 1883, art. 70.)

Un registre spécial (n° 2) est tenu par lui: les vétérinaires en deuxième ou aides-vétérinaires faisant le service du dépôt ou des détachements rendent compte exactement, à la fin de chaque trimestre, des médicaments et objets divers employés et de ceux qui leur restent, au vétérinaire en premier, qui renvoie au dépôt les pièces de dépense dès qu'il en a fait l'inscription sur son registre.

Dans les détachements formant corps et s'administrant séparément, le vétérinaire chef de service tient un registre n° 2 séparé.

A la fin de chaque période trimestrielle, les renseignements consignés sur ces documents sont certifiés par le vétérinaire chef de service et vérifiés par le major du corps.

Ce registre doit, en outre, dans les premiers jours de chaque trimestre, être vérifié par le sous-

intendant, qui le signe; le général de division inspecteur général, l'intendant inspecteur et le vétérinaire principal inspecteur doivent aussi examiner et signer ce registre à leur inspection annuelle.

Dans la tenue de ce registre, qui est une pièce comptable, il est expressément défendu de faire des grattages ou des surcharges; les corrections doivent être faites à l'encre rouge.

Telles sont, d'une manière générale, les obligations des vétérinaires militaires en ce qui concerne la pharmacie. Nous terminons ce chapitre en donnant, par ordre de date, les documents officiels qui les ont établies ainsi que d'autres ayant trait à des points de détail :

Instruction du 29 mars 1873 relative aux registres à tenir dans chaque corps ou établissement par les vétérinaires militaires.

Circulaire du 1er décembre 1874.

Note ministérielle du 17 février 1875 relative à l'achat du pétrole et de la benzine pour le traitement des chevaux.

Règlement du 26 décembre 1876.

Note ministérielle du 1er janvier 1881.

Note ministérielle du 9 juillet 1882 relative aux frais de chauffage des pharmacies vétérinaires, complétée par celle du 27 septembre 1884.

Note du 14 novembre 1882.

Décret sur le service de santé de l'armée, du 28 décembre 1883.

Note ministérielle du 8 janvier 1885 sur le sinapisme liquide Savary.

Note ministérielle du 23 janvier 1885 relative aux cessions, à charge de remboursement, à faire par les établissements du service de santé aux corps de troupes pour les infirmeries vétérinaires.

Note ministérielle du 19 octobre 1890 relative aux cessions, à charge de remboursement, à faire par les établissements du service de santé aux corps de troupe pour les infirmeries vétérinaires.

Note du 11 juillet 1886 ajoutant à la nomenclature l'étui porte-nitrate.

Note du 24 décembre 1887 relative à l'adoption d'un nouveau modèle de cantine d'ambulance vétérinaire.

Note ministérielle du 19 janvier 1889 indiquant la liste des objets d'infirmerie et de pharmacie vétérinaire, à emporter ou à laisser en dépôt lors des changements de garnison.

Note ministérielle du 17 avril 1889 relative aux cessions à charge de remboursement, à faire par les établissements du service de santé aux corps de troupe pour les infirmeries vétérinaires.

Note ministérielle du 25 juin 1889 faisant suite à la précédente.

Note du 21 juin 1889 modifiant le registre n° 2 de pharmacie vétérinaire (modèle n° 9) prescrit par l'article 35 du décret du 26 décembre 1876.

Note du 3 juin 1890 autorisant l'achat dans le commerce de l'essence minérale pour l'usage du cautère Paquelin de Place.

MÉMORIAL THÉRAPEUTIQUE

Les chiffres qui suivent les indications désignent les pages où se trouvent les formules à appliquer.
Les chiffres isolés placés à la fin de chaque article indiquent les pages où se trouvent des formules pouvant être employées.

Abcès chauds. — (A) *Émollients*, 170.
Cataplasmes, XXIII.
Opiacés, 2.
Pommade camphrée, 48.
Pommade phéniquée, 72.
Populéum, 28.
(B) *Vésicants et fondants.* — Onguent vésicatoire, 297.
Onguent vésicatoire mercuriel, 247.
Pommade rouge, 256.
Charge Lebas, 70.
(C) *Ponction de l'abcès*, au bistouri, au fer rouge.
Contre-ouverture.
Mèches, drain.
(D) *Injections détersives et antiseptiques*, 17.
Eau phéniquée à 2 0/0, 70, 374.
Sublimé à 1,2 0/00.
Teintures excitantes diluées, 287.
Alcool, 89.
Glycérine, 186.

Abcès froids. — Vésicants, 294.
Ponction.
Injections détersives légèrement caustiques, 47.
Mèche imprégnée de teinture d'iode ou de basilicum, 247.
Cautérisation ponctuée.
3, 4, 19, 20, 31, 32, 35, 47, 66, 247.

Acnée. — Lotions émollientes, 170.
Lotions légèrement astringentes, 236, 272, 231.
Boissons alcalines, 125, 162.

Acrobustite. — *Cheval.* Savonnages du fourreau à l'eau tiède.
Bœuf. — Soins de propreté.
Injections astringentes, altérantes, antiputrides, 219, 224.
Mouton. — Il faut quelquefois exciser le prolongement vermiforme du canal de l'urèthre qui est obstrué par un calcul.
Le reste du traitement comme pour le bœuf.
Chien. — Voir *Uréthrite.*

Adénite (non spécifique). — Frictions avec pommades altérantes, 288.
Dans le cas d'abcédation, voir *Abcès froids.*

Aggravée. — Soins de propreté.
Bains d'eau froide.
Lotions astringentes, 236, 231, 272.
Cataplasmes et onguents astringents, 219, 233, 228, 231.

Anasarque. — Acétate d'ammoniaque (50 à 100 gr.), 141.
Café, 91.

Injections de pilocarpine (15 à 25 centig.), 144.
Frictions irritantes sur les engorgements, 251.
Diurétiques, 162, 149.
Dans certains cas, ponction des engorgements avec des cautères fins.
68, 69, 70, 196.

Anémie. — Alimentation tonique.
Travail modéré.
Sel marin, 93.
Gentiane, 199.
Eau rouillée, 204.
Sulfate de fer (5 à 10 gr.).
94, 181, 182, 183, 196. 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 263.

Angine. — (A) *Angine aiguë.* Repos.
Température douce des locaux.
Étoffes de laine ou peau de mouton sur la gorge.
Charge ou vésicatoire sur la gorge, 68, 70.
Fumigations d'eau tiède.
Kermès et miel, 97, 133.
Iodure de potassium, 289.
(B) *Angine chronique.* — Feu en pointes sur la gorge.
Essence de térébenthine, 313, 374, 57.
Fumigations de goudron.
Iodure de potassium, 289.
Eau de goudron, 63.

Apoplexie. — Saignée.
Irrigation continue de la tête ou compression froide.
Purgatifs. — 134, 110, 113.

Arthrites. — (A) *Traumatiques.*

Pansement agglutinatif ou frictions de vésicatoire, 63.

Injections de sublimé à 1 0/00 dans l'articulation, par les fistules, 248.

Irrigation continue.

(B) *Aiguë.* — Irrigation continue.

(C) *Simple.* — Au début, saignée locale.

Topiques astringents.

Cautérisation actuelle quand elle devient chronique.

(D) *Des jeunes animaux.*

Purgatifs minoratifs, 125.

Crème de tartre soluble, 129.

Bicarbonate de soude, 162.

Applications locales de topiques astringents et opiacées, 279, 236, 225, 231, 272, 2.

(E) — *Rhumatismale* (voir *Hydarthrose*).

126.

Ascite. — Souvent liée à la péricardite.

Frictions stimulantes, 61, 293.

Diurétiques, 162, 149.

Scille, 149.

Nitre, 155.

Ponction de l'abdomen et injections iodées.

106, 124, 135, 151, 152, 153, 161.

Atrophie musculaire.

Bains électriques, 96.

Vésicants ou mieux cautérisation actuelle, 294, 295, 297, 299, 247.

Exercice modéré.

68, 69, 70.

Balanite. — Voir *Acrobustite.*

Bleime. — *Simple.*
Amincissement.
Pansements à l'onguent de pied, 66, 67, 5.
Suppurée.
Donner écoulement au pus.
Cataplasmes émollients, 185, 183, 300.
Pansements à l'onguent de pied, 66, 67, 5.
Compliquée.
Opération.
Pansements excitants.
Teinture d'aloès, 117.
Alcool, 89.
Glycérine, 168.
Teinture d'iode, 287.
Iodoforme, 289.

Blennorrhagie. — *(Chien.)* Injections astringentes, 219, 224, 281, 234.
Sulfate de zinc, 279.
Alun, 304.
Liqueur de Van Svieten, 248.
78, 80, 285.

Blépharite. — L'examen microscopique est indispensable pour la différencier de la gale folliculaire sèche.

Bouleture. — *Au début*, frictions vésicantes, repos.
Dans les cas anciens, ténotomie.
Frictions vésicantes (comme ci-dessous), 299.
Cautérisation actuelle.
Si encastelure, ferrure spéciale.
Si formes, cautérisation ou névrotomie.

Collyres astringents et anodins, 4, 18, 218, 283.
Bicarbonate de soude à l'intérieur, 162.
Cautérisation au nitrate d'argent, 270, 305.

Bronchite. — *Aiguë.* Saignée modérée au début.

3, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 22, 25, 27, 29, 30, 33, 35, 36, 39, 40, 58, 60, 64, 76, 79, 97, 98, 105, 106 107, 144, 178, 179, 181.
Sinapismes, 93.
Sétons.
Antimoniaux, 99.
Sulfurés, 99.
Iodure de potassium, 289.
Contre la toux. Opiacés, 2.
Belladone et atropine, 24.
Fumigations émollientes.
Chronique. — Vésicatoires, 299.
Sétons.
Antimoniaux, 99.
Iodure de potassium, 289.
Narcotiques, 2.
Vers la fin, térébenthine, 56.
Goudron, 63.
Fumigations de goudron.
Substances sucrées.

Brûlures. — Douches en pluie.
Liniment oléo-calcaire, 164.
Dans les cas graves avec chute de la peau (voir *Plaies*).
Irrigation continue.
164.

Cachexie aqueuse. — Eau ferrugineuse, 204.

Sel marin, 93.
Absinthe, genièvre, 81, 316.
Toniques, 192.
Stimulants, 55.

Calculs. — (A) *Intestinaux.* Aucun traitement sérieux.
(B) *Vésicaux.* Uréthrotomie, lithotritie.

Cancer. — Voir *Tumeurs.* Extirpation de la tumeur.

Capelet. — Voir *Hydarthrose.* Applications fondantes.
Pommades mercurielles, 124, 244, 242.
Pommade rouge, 56.

Carie. — Débridement.
Os.
Liqueur de Villatte et autres escharotiques, 276, 225.
Onguent vésicatoire en injection, 299.
Tissu fibreux.
Caustiques, 235, 301, 303.
Ablation.
41, 89.

Cerise. — Compression au début.
Pansement compressif à l'égyptiac, 273.
Plus tard, excision et cautérisation.

Champignon. — Extirpation par l'écraseur linéaire.
Pansements hémostatiques, 205.

Chancre. — *De l'oreille.*
Soins de propreté.
Pommade camphrée, 48.

Pommade iodoformée, 289.

Poudre d'iodoforme, 289.

Lotions astringentes alternées avec glycérine iodée, 236, 189.

Sétons à travers l'oreille au voisinage de la lésion.

De la queue. — Collodion iodoformé, 323.

Teinture d'aloès, 117.

Amputation.

321.

Charbon symptomatique. — Vaccination suivant le procédé lyonnais.

Choléra de la volaille. — Désinfection du poulailler avec l'acide sulfurique dilué, 10 grammes par litre d'eau, 233.

Donner aux volailles une eau de boisson additionnée de 2 grammes d'acide sulfurique ou de 3 grammes de sulfate de fer par litre.

Vaccination.

Chorée. — Bromure de potassium, 290.

Sirop de protoiodure de fer, une à trois cuillerées à café.

Strychnine, 52.

Bains électriques, 96.

Bonne alimentation.

Viande crue.

Exercice modéré.

, 51, 52, 193.

Clavelée. — Voir *Police sanitaire* et *Clavelisation.*

Sulfate de soude, 125.

Teinture de Mars, 213.

Suivant les cas, lotions astringentes aux yeux.
Lotions tempérantes à la bouche, 217.
Dans les cas de diarrhée, breuvages astringents, 233.
Dans les cas de pneumonie, expectorants, 79, 21.
Dans les cas d'engorgements gangreneux, antiputrides, 196.

Clou de rue. — (A) Amincissements et cataplasmes.
(B) Opération.
Pansements excitants et antiputrides, 196.
Dans le cas d'opération complète, on donne à l'intérieur du sulfate et du bicarbonate de soude dans des barbotages, 125, 162.

Coliques. — Promenades.
Révulsifs (essence de térébenthine), 57.
Administration à l'intérieur d'agents variés suivant la nature des coliques.
14, 81, 94.

Collections des poches gutturales. — Hyovertébrotomie.
Traitement comme la collection des sinus.

Collection des sinus. — Trépanation.
Injections astringentes, 219, 224.
Sulfate de zinc, 279.
Sulfate de fer, 205.
Alun, 304.
Teinture d'iode, 287.
Goudron de Guyot en injections, 63.
Iodure de potassium ioduré en injection, 287.
73, 77, 269, 279, 286.

Congestion intestinale. — Saignée abondante, 4 à 10 litres suivant la taille des sujets.
Frictions irritantes, 61, 293.
Essence de térébenthine, 57.
Boissons anodines et laudanisées, 8.
Injections sous-cutanées de sulfate d'éserine, 8 à 12 centigr., 55.
Breuvage Bouley-Reynal, 50.
Promenade.
Demi-diète dans la convalescence.
50, 88.

Congestion pulmonaire. — Saignée abondante.
Friction irritante à la peau, 61, 293.
Douches en pluie légère.

Conjonctivite. — Collyres alcalins, 230.
Collyres astringents, 283, 284, 218.
Collyres anodins, 4.18.
Conjonctivite granuleuse. Voir *Plaies d'yeux*.
23, 30, 31, 53, 55, 61, 95, 107, 121, 122, 141, 162, 166, 185, 215, 218, 230, 246, 267, 268, 269, 270, 282, 283, 284, 285.

Constipation. — Lavements émollients, 175, 30, 17, 18.
Extraction des matières stercorales.
Moutarde blanche (intérieur, chien).
Laxatifs doux, huileux, 132.
Décoction de graine de lin, 176, 177.
113, 131, 134.

Contusions. — Voir *Plaies*.

Convulsions. — Voir *Epilepsie* et *Eclampsie*.

Cornage. — *Traitement préventif.* Iodure de potassium dans les maladies de poitrine, 289.
Traitement curatif. Aryténotomie.

Cors. — Voir *Gangrène sèche.*

Coryza. — Repos. Soins hygiéniques.
Fumigations d'eau tiède.
281.

Courbe. — Voir *Suros.*

Crapaud. — Enlever les pinceaux de corne et amincir, puis pansement compressif avec substances pyrogénées, 63.
Traitement par les caustiques : Acide azotique, 235.
Caustique de Vivier, 303.
Pâte de Plasse, 304.
Donner à l'intérieur de l'acide arsénieux, 257, 305.
251, 264, 265, 274, 276, 303, 304.

Crapaudine. — Amincissement de la corne.
Traitement à l'onguent de pied, 64, 66, 67, 5, à l'égyptiac, 273, ou au goudron, 64.

Crevasses. — Glycérine iodée, 187.
Topiques, onguent digestif, 32, 65.
Pansements excitants, 117.
235, 271, 274.

Crevasses du mamelon. — Lotions émollientes, 4, 170, 175.
Cérats dessiccatifs et astringents.
Cautérisation au nitrate d'argent, 266, 305.

Cystite (aiguë et chronique). — Essence de térébenthine à l'intérieur, 57. 313.

Alcalins (bicarbonate de soude), 162.

Copahu, 78.

Eau de goudron, 63.

Camphre, 92.

Macération de graine de lin en boisson. 170.

13, 16, 17, 73, 165.

Dartres. — Caustiques, 269.

Chlorure d'antimoine et acide chlorhydrique, 302, 237.

Acide azotique, 235.

Teinture d'iode, 287.

Glycérine iodée, 187.

Iodure de potassium à l'intérieur, 289.

108, 124, 125, 155, 163, 249, 251, 253, 254, 255, 296.

Diabète. — Polyurie du cheval : modifier l'alimentation; donner dans la boisson une dose quotidienne de 30 à 40 grammes de carbonate de chaux.

Diarrhée. — Voir *Entérite*.

Diphtérie. — Maladie fréquente sur les volailles, surtout chez les jeunes pigeons.

Procéder à la désinfection du poulailler, sol, murs, perchoirs, avec l'acide sulfurique dilué, 10 grammes par litre.

Donner aux volailles malades une eau de boisson additionnée de 2 grammes d'acide sulfurique par litre; aux animaux qui ont été exposés à la contagion, une eau de boisson chargée de 3 grammes de sulfate de fer par litre.

Dourine. — Voir *Mesures sanitaires.*
Toniques (?), 192.
Médecine de symptômes.

Dysenterie. — Voir *Entérite.*

Eaux aux jambes. — Au début; astringents, 214.
Plus tard, astringents presque caustiques, 214.
Exciser les papilles.
Pansement légèrement caustique.
Voir *Crapaud.*
212, 222, 264, 265, 277, 278, 281.

Écarts. — Cautérisation sur l'articulation malade.

Échauboulure. — Purgatifs légers, 110.
Diurétiques légers dans les boissons, 145.

Éclampsie. — (*Chienne.*) Saignée à la jugulaire.
Thé, azotate de potasse, 91, 155.
Lavement d'eau savonneuse, 165.
Sirop d'éther ou chloroforme, 40, 39.

Ectropion. — Excision d'un lambeau de la conjonctive.

Eczéma. — Solution de nitrate d'argent à 6 pour 100, 266, 305.
Glycérine iodée, 187.
Solution de sulfate de cuivre à 1 p. 100, 269.
78, 166, 268.

Emphysème pulmonaire. — Substances sucrées.
Acide arsénieux, 257.

Dans les accès, digitale, 149.
Iodure de potassium, 289.

Encastelure. — Ferrure Defays.
Dilatation progressive.
Onguent de pied, 5, 66, 67.
In extremis, névrotomie.

Enchevêtrure. — Voir *Crevasses.*

Enclouure. — Amincissement de la corne.
Onguent de pied, 5, 66, 67.
Dessolure dans les cas graves. — Voir *Clou de rue.*

Endocardite. — *Aiguë.* Déplétion sanguine légère au début.
Sinapismes, 93.
Vésicatoires, 247, 297.
Digitale, 149.
Alcalins, 159.
Chronique. — Vésicatoires, 247, 297.
Digitale, 149.
Diurétiques, 145.
(Traitement toujours incertain.)
153.

Entérite. — *Aiguë.* Au début, saignée légère si l'animal est pléthorique.
Révulsifs, 290.
Purgatifs (sulfate de soude), 125.
Thé de foin, 91.
Aliments de facile digestion.
12, 13, 17, 18, 29, 40, 109, 132, 190, 229.
Chronique. — Astringents légers, 214.
Laxatifs, eau de Vichy, 163.

Aliments de facile digestion.

163, 202.

Dysentérique. — Laudanum, 8.
Iodoforme, 289.

Entérite diarrhéique. — Purgatifs doux, 110.
Ipéca, 98, 108.
Breuvages émollients, 179.
Aliments de facile digestion.

4, 9, 10, 14, 15, 54, 129, 164, 165, 170, 216, 218.

Entropion. — Excision d'un lambeau cutané sur la paupière déviée.

Éparvin. — Frictions résolutives (vésicants, mercuriaux, iodurés), 241, 289.
Cautérisation actuelle.
In extremis, section de la branche cunéenne.

Épilepsie. — Bromure de potassium (?), 290.
30, 33.

Éponge. — Voir *Kystes.*

Érysipèle. — Liniment ammoniacal, 138, 139.
Liniment oléo-calcaire, 164.

Érythème du tondage. — Repos.
Glycérolé d'amidon, 187.
Glycérine iodée, 187.

Exomphale. — Voir *Hernies.*

Exostoses. — Frictions vésicantes, 299, 247.
Cautérisation. Ablation.

247.

Farcin. — Voir *Police sanitaire.*

Fics. — Voir *Crapaud* et *Eaux aux jambes.*

Fièvre typhoïde. — Saignée légère.

Révulsifs énergiques, 290.

Sulfate, bicarbonate, salicylate de soude, 1[illegible]. 162, 154.

Lavements phéniqués, 70.

Digitale, 149.

Alcool, 89.

193, 194.

Fièvre vitulaire. — Saignée.

Purgatifs, 134.

Lavements huileux et excitants, 175.

Stimulants (internes), 55.

Ponction du rumen s'il y a lieu.

Antispasmodiques, 39.

Quinquina, gentiane, digitale, 149, 193, 199.

Electricité, 96.

81.

Fièvre aphteuse. — Voir *Police sanitaire.*

Lotions tempérantes sur les aphtes de la bouche, 187.

Lotions astringentes sur les mamelles, 236, 272.

Lotions et pansements astringents légèrement caustiques aux onglons.

73, 86, 159, 166, 191, 211, 230, 238, 271.

Fistules. — Voir *Plaies.*

254, 301.

Fluxion périodique. — Le traitement est simplement palliatif. Voir *Opthalmie.*

Formes. — Au début, voir *Exostoses*.
Plus tard, rainures au sabot.
Cautérisation actuelle.
In extremis, névrotomie.

Fourbure. — *Aiguë*. Saignée, même répétée.
Révulsifs : Frictions d'essence de térébenthine, ou de charges vésicantes, 290, 57, 70.
Exercice modéré, puis bain de pied froid ou astringent.
Dans les douleurs exagérées, cataplasmes émollients et anodins, 185, 32.
Amincissement.
Salicylate de soude, 154.
191, 211.
Chronique. Ferrure appropriée.
Dans le cas de fourmilière, opération.
In extremis, névrotomie.

Fourchet. — Soins de propreté.
Débridement du canal billexe.
Lotions émollientes, 170.
Cataplasmes émollients, 185.
Lotions astringentes et escharotiques, 276, 236.

Fourchette échauffée, pourrie. — Voir *Crapaud*.

Fractures. — Réduction.
Pansement contentif.
185, 322.

Furoncles. — Cataplasmes.
Ponction.
Injections antiseptiques, 165.

Gale. — (A) *Cheval* et *Bœuf*. Savonnage énergique.

Pommade d'Helmérich, 308.
Benzine, pétrole, 309.
Lotions sulfureuses, 308.
(B) *Chien. Gale sarcoptique.* Comme ci-dessus.
Charge Trasbot, 309.
(C). *Folliculaire.* Bains sulfureux, 308.
Pommade au sulfure de carbone, 308.
34, 64, 73, 243, 253, 259, 260, 262, 263. 277. 305, 306, 308, 309.

Gangrène envahissante. — Pyrogenés, 63.
Irrigation continue.
Gangrène confirmée.
Débridement et nettoyage avec lotions antiseptiques, 165, 248.
Destruction des tissus mortifiés. caustiques.
Fer rouge.
Préparations narcotiques, voir *gangrène sèche*.
Traitement interne :
Tannin.
Acide phénique. 70.
Essence de térébenthine, 57.
Alcalins, 159.
Asa fœtida, 48.

Gangrène humide au début. — Mouchetures ou cautérisation en pointes fines.
Pour calmer la douleur, préparations narcotiques (comme pour la *gangrène sèche*).
Astringents, 214.
277.

Gangrène confirmée. — Caustiques, antiputrides, 235.

Gangrène sèche. — *Pour calmer la douleur*

sur les animaux fins. Cataplasmes émollients, 185.
Cataplasmes émollients narcotiques, 300.
Lotions narcotiques, 300.
Frictions émollientes et narcotiques, 300.
Baume tranquille, 27.
Onguent populéum, 29.
Pour hâter la formation et la chute de l'eschare vésicatoire, charge de Lebas.
On mitige les onguents vésicatoires avec du basilicum, dans le cas où l'on craint une vésication trop forte, pour les chevaux fins par exemple, 299.
Après la chute de l'eschare. Désinfectants.

Gastrite aiguë. — Demi-diète, barbotages, bouillons.
Sulfate de soude, 125.
Sulfate de magnésie, 126.
Tartro-borate de K, 129.
54, 201.

Gastrite chronique. — Aliments de facile digestion, 54.
Eau de Vichy, 163
54.

Gerçures des mamelons. — Voir *Fissures des mamelons.*

Gingivite. — Eaux alcalines (Saint-Galmier, Vichy), 163.
Bicarbonate et tartro-borate de potasse, 126, 129.
Cautérisation au nitrate d'argent, 266, 305.
93, 118.

Glossite. — Douches buccales.
Mouchetures.

Gourme. — Traitement suivant la maladie déterminée par la localisation de l'affection.

Helminthes. — Vermifuges, 123, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321.
Racine de grenadier.
Semen-contra, 316.
Essence de térébenthine, 313.

Hématurie ou pissement de sang.
Saignée.
Sinapismes, 93.
Frictions de vinaigre chaud.
S'abstenir des préparations pouvant agir comme diurétiques chauds.
Camphre à l'intérieur, 92.
Macération de graine de lin en boisson, 175.
17, 45, 59, 62, 229, 233.

Hémorrhagie. — Ligature du vaisseau.
Perchlorure de fer, 205.
Hémostatiques divers, 205.
Douches froides.
102, 206, 207.

Hépatite. — Saignée au début.
Révulsifs énergiques, 270.
Purgatifs minoratifs, 110.
Diète blanche.
124.

Herpès. — Voir *Teignes*.

Hydarthrose. — Au début, compression méthodique.
Emollients (?), 170.
Frictions vésicantes et altérantes, 299, 239.

Cautérisation actuelle.
Ponctions et injections iodurées, 289.
Irrigations continues.
61, 67, 247, 248, 254, 293, 294, 295.

Hydrocèle. — Froid.
Lotions astringentes, 231, 236, 272.
Fondants (?).
Ponctions et traitements comme les *hydarthroses*.
In extremis, ablation du testicule.

Hydropisie. — Voir *Péritonite* et *Ascite*.
135, 151, 152, 153, 161.

Hydrothorax.
Frictions vésicantes, 299.
Thoracentèse.

Hygroma.
Frictions vésicantes, 299.
Ponction et injection iodée, 289.

Ictère.
Calomel, 122.
Purgatifs minoratifs, 110.
Diurétiques, 145.

Indigestion.
1° *Stomacale.*
Infusion de café, de tilleul, de thé de foin alcoolisés, 91.
Ether, 39.
Elixir calmant de Lebas à doses fractionnées 14.
Promenade.
55.

2° *Intestinale.* Infusions comme précédemment.
Promenade.
Ponction dans le cas de ballonnement.
Lavement avec sel marin et sulfate de soude.
125, 93.
55.

Indigestion du rumen.
Ether, 39.
Ammoniaque, 305.
Chlorure de sodium, 93.
Bâtonnage.
Exploration avec sonde œsophagienne.
Ponction du rumen.
Laparotomie (gastrotomie).
138, 164.

Indigestion du feuillet.
Boissons copieuses.
Sel marin, 93.
Sulfate de soude, 125.
Thé de foin, 91.
Bicarbonate de soude, 162.
61, 237.

Indigestion de la caillette.
Demi-diète.
Infusions aromatiques, 89.
Sulfate de soude et de magnésie, 125, 126.
Calomel, 122.
Tartro-borate de potasse, 129.

Indigestion intestinale. — Voir *Congestion intestinale.*

Infection purulente.
Débridement des plaies.

Préparations phéniquées, 70.
Teintures aromatiques, 89.
Alcool et vin, 89, 91.
Astringents, 214.
Traitement interne.
Infusions aromatiques, 89.
Café, 91.
Thé, 91.
Stimulants. 55.
72, 142.

Jardes. — Voir *Exostoses.*

Javarts. — 1° *Cutané.* Ponction de l'abcès s'il y en a.
Cataplasmes émollients s'il y a un bourbillon, 170.
Lotions astringentes, 236.
Antiputrides, 248.
Pansements excitants et antiputrides, 248.
2° *Encorné.* Amincissement.
Cataplasmes émollients, 170.
Pansements comme ci-dessus.
3° *Cartilagineux.* Suivant les cas : (A) Ablation du cartilage.
Pansement et lotions excitants et antiputrides, 248.
(B) Emploi des caustiques, 235, 301.
4° *Tendineux.* Mouchetures.
Cataplasmes émollients et antiputrides.
Débridement.
Drainage.
Injections caustiques, 301.
Iodurés, 289.

Antiseptiques, 248.
Irrigation continue.
223, 226, 272, 276.

Kéraphyllocèle. — Extirpation.

Pansement (voir *Bleime* et *Seime*).

Kératite simple. — Soins de propreté.
Lotions et applications émollientes, 170.
Saignée à l'angulaire de l'œil.
Collyre, 169.
Astringents et calmants, 214.
Poudres astringentes, 214.
61. 243, 244, 244, 245, 246, 247.

Kératite ulcéreuse. — Collyres astringents et légèrement caustiques, 283.
Traitement de l'anémie dont la kératite est généralement le symptôme.

Kératocèle. — Amincissement de la sole.
Dessolure.
Pansement (voir *Bleime* et *Seime*).

Kystes. — Vésicants, 299.
Fondants, 68, 252.
Ponctions (comme *hydarthrose*).

Laryngite aiguë. — Saignée légère au début.
Révulsifs, 270.
Charges vésicantes, 70.
Contre la toux (comme pour la *bronchite*).
97.

Laryngite chronique.
Substances sucrées, 131.

Eau de goudron, 63.
Sétons.

Luxations. — Réduction.
Bandage.

Maladie des chiens.
Café, thé, 91.
Médecine de symptômes.
Dans la convalescence :
Phosphate de chaux, 186.
Poudre de viande, 176.
Vin de quinquina, 194.
Bains électriques contre la chorée.
38, 53, 92, 194, 213.

Maladie naviculaire. — Au début, préparations vésicantes et altérantes sur les glomes du coussinet plantaire. 299, 239.
Repos complet, l'animal étant déferré.
In extremis, névrotomie au-dessous du boulet.

Mal de garrot, d'encolure.
Injections de liqueur de Villate, 276.
Débridements.
Contre-ouvertures.
Drains, opérations.
254.

Malandres et Solandres. — Voir *Crevasses.*

Mammite aiguë. — Saignée à la mammaire.
Tubes trayeurs.
Topiques astringents, tempérants, émollients, narcotiques, 170, 214, 187.
Cataplasmes, 170.

Lotions adoucissantes, 4.
Topiques fondants, 232.
Pommade mercurielle, 242.
Si complications de gangrène (voir ce terme).

Maxillite. — Désobstruer le canal.
Sur la région tuméfiée, pommades laurier, peuplier, 84, 29.
Cataplasmes émollients et anodins, 32, 185.

Méningite. — Au début, saignée.
Purgatifs drastiques, 134.
Révulsifs extérieurs, 270.
Sétons sur les joues.
Soins hygiéniques.
Repos absolu.
Bonne nourriture.
119.

Métrite aiguë.
Saignée, nettoyage de l'utérus.
Révulsifs et antiphlogistiques locaux, 270, 170.
93.

Métrite chronique.
Débarrasser l'utérus.
Injections détersives, anodines, puis stimulantes ou antiputrides, 47, 93.
Bon régime, tonique.

Molettes. — Voir *Hydarthrose.*

Morve et farcin. — Voir *Police sanitaire.*

Nécrose. — Injection de liqueur de Villate 276.
Débridement des fistules.
Opération.

Néphrite. — Voir *Hématurie.*

Nerferrure. — Voir *Boulcture.*

Névrose (accidents nerveux), 13, 15, 23, 25, 38, 46, 51, 170, 193.

Obstructions de l'œsophage.
Ingestion de liquides mucilagineux ou oléagineux, 175.
Extirpation ou repoussement du corps étranger.
Œsophagotomie.

Ophtalmie. — Voir *Conjonctivite*, *Kératite*, etc., 4, 18, 24, 30, 31, 53, 55, 61, 95, 107, 121, 122, 141, 162, 166, 185, 215, 218, 230, 243, 245, 246, 247, 257, 258, 269, 270, 283, 284, 285.

Orchite et sarcocèle. — Castration.

Otite et Otorrhée.
Injections dans l'oreille.
Glycérine iodée, 187.
Alun, 4 0/0, 304.
Huile naphtolée (Nocard), 307.
166.

Paralysie. — Voir *Méningite.*
Frictions excitantes, 57, 291.

Paraplégie — (Après le part) de la vache.
Préparations strychnées externes et internes, 52.

Parotidite.
Onctions d'onguents calmants, 32.
Applications émollientes sur la parotide, 170.

Alcalins à l'intérieur, 159.
Ponction des abcès (voir *Abcès*).

Pelotes stercorales.
Demi-diète (barbotages).
Sulfate de soude, 125.
Ponction dans le cas de ballonnement.

Péricardite.
Frictions révulsives, 92, 93.
Digitale, 149.
Diurétiques, 145.
Ponction.
10.

Périostite. — Voir *Suros*.

Péripneumonie. — Voir *Mesures sanitaires*.

Péritonite aiguë.
Saignée faible au début.
Révulsion à la peau, sinapismes. 93.
Frictions mercurielles ou administration interne de mercuriaux, 241.
Purgatifs minoratifs, 113.
Diurétiques, 145.
Paracentèse.
123, 135.

Péritonite chronique. — Voir *Ascite*.

Pharyngite aiguë. — Au début, petite saignée.
Contro-stimulants (stibiés). 167.
Sinapisme, charge Lebas, 93, 70.
Fumigations tièdes.
Révulsion cutanée, 93.
Boissons tièdes.

Alcalins, 159.
Exutoires, séton au poitrail, 299.
Ponction et traitement des abcès s'il y a lieu.

Pharyngite chronique.
Eau de goudron, 63.
Préparation à base de térébenthine, 57.
Vésicatoires, séton, 299.

Phlébite. — *Simple.* Au début, astringents, douche en pluie, 214.
Vésicants, 299.
Suppurative.
Débridement (voir *Plaies*).
Cautérisation, mèche.
Ligature du vaisseau.
Ablation du vaisseau.

Phtiriase. — Poudres insecticides, 93.

Phtisie. — Médecine de symptômes (?). Voir *Mesures sanitaires.*

Piétin. — Lotions astringentes, 231, 236, 272.
Bains astringents, 163.
Opération.
Pansements excitants, 299.
234, 270, 274, 275, 276, 303.

Piqûre. — Voir *Enclouure.*

Plaies. — 1° *Par instrument tranchant.*
Nettoyage.
Arrêter l'hémorrhagie.
Rapprocher les lèvres de la plaie (diff. sutures, emplâtres et substances agglutinatives), 64, 65.

Pansements antiseptiques et excitants, 71, 72.

2° *Par instrument piquant.*

Comme ci-dessus.

3° *Plaies contuses.*

Au début, astringents, 214.

Douches.

Frictions vésicantes, 299.

Voir *abcès.*

4° *Par arrachement.*

Enlever les tissus mortifiés et traiter comme les précédents.

5° *Par armes à feu.*

Extraction du corps étranger.

Débridement s'il y a lieu.

Enlever les esquilles et les parties mortifiées.

6° *Plaies avec inoculations.*

Cautérisation.

7° *Plaies fistuleuses.*

Débridement.

Excision des tissus nécrosés.

Escharotiques et caustiques, 235.

Fer rouge.

Ligature des canaux excréteurs s'ouvrant dans la plaie.

Traitement comme plaies.

8° *Plaies ulcéreuses* (non spécifiques).

Excitants antiseptiques, 71, 72.

9° *Plaies d'été.*

Eviter la dessiccation de la plaie.

Enlever avec un trocart mousse les granulations superficielles.

Glycérine, glycérine iodée, excitants, 186, 187.

Irrigation continue.

Traiter de même uréthrite et conjonctivite granuleuses.

16, 19, 20, 28, 44, 45, 47, 59, 60, 62, 65, 68, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 80, 88, 96, 117, 121, 122, 159, 187, 191, 197, 212, 219, 222, 231, 245, 253, 254, 271, 284, 301, 323.

Pleurésie aiguë. — Au début, petite saignée. Séton au poitrail.

Vésicatoire sur la poitrine, 299.

Traitement interne : préparations stibiées mercurielles, iodurées, stimulantes aromatiques, diurétiques légers, 241, 55, 289, 145, 85.

Thoracentèse et injection dans la plèvre de teinture d'iode étendue, 287.

106, 107, 270.

Pleurésie chronique. — Sétons, vésicatoires, thoracentèse, injection de teinture d'iode étendue, diurétiques chauds, 287, 145.

Pneumonie. — *Lobaire franche.*

Saignée modérée, au début seulement.

Sinapismes, 93.

Contro-stimulants 167.

Émétique, 103.

Kermès, 97.

Iodure de potassium, 289.

Bicarbonate de soude si l'émétique a irrité l'appareil digestif, 126.

Poudre de digitale contre l'essoufflement, 149.

Dérivatifs, 93.

Séton.

Vésicatoires, 299.

Dans le cas de suppuration (voir *Infection purulente, traitement interne*).
Dans la convalescence, alcalins, 159
Diurétiques, 145.
Adynamique. Sinapismes.
Vésicatoires, 299.
Toniques, 192.
Stimulants, 55.
Chronique. Vésicatoires, 299.
Sétons.
Alcool, 89.
Térébenthine, 57.
Goudron, 63.
89, 81, 105, 107, 108.

Polypes. Ablation.

Poireaux. — Voir *Figs, Crapaud.*
Eaux aux jambes.

Poux de poule. — Soins de propreté
Lotions sulfureuses, 308, 143.
34, 64, 73, 243, 249, 253, 307.

Rhumatismes.
Salicylate de soude, 154.
20, 27, 28, 88, 139, 140.

Rouget. — Voir *Mesures sanitaires.*

Seime. Suivant les cas :
(A) Barrages, agrafes.
Ferrure appropriée.
(B) Opération partielle.
Vésicatoire, pointes de feu sur le bourrelet. 299.
(C) Opération complète.
Pansement excitant et antiseptique. 70. 374.

Septicémie. — Injections iodées dans l'engorgement, 287.
Excitant diffusible à l'intérieur, 141.

Sole brûlée. — Suivant le cas.
(A) Amincissement.
Cataplasmes astringeants, 219, 211.
(B) Dessolure.
Pansement excitant et antiseptique, 70, 374.

Suros. — Au début, mercuriaux et iodurés, 289, 241.
Cautérisation actuelle.
247, 248, 257.

Synovite. — *Essentielle.*
Vésicants, 299.
Mercuriaux et iodurés, 289, 241.
Cautérisation actuelle (voir *Hydarthrose*).
Rhumatismale.
Salicylate de soude, 154.
Iodure de potassium, 289.
61, 67, 167, 254, 293, 294, 295.

Tétanos. Soins hygiéniques.
Alimentation nutritive.
Sulfate et bicarbonate de soude, 162, 125.
22, 30, 54.

Thrombus. — Douches froides.
Pommades antiseptiques, 71, 72.
Astringents (voir *Phlébite au début*).

Tournis. Trépanation et extraction du cœnure.

Tumeurs. — Topiques fondants, 241.
Ablation (voir *Plaies*).

Typhus. — Voir *Mesures sanitaires.*
Ulcères. — Caustiques, 235, 301.
Cautérisation.
60, 250.
Uréthrite.
A l'intérieur :
Térébenthine, 57.
Huiles essentielles.
Copahu, 78.
Cubèbe, 80.
Camphre, 92.
Eau de goudron, 63.
Injections de sulfate de zinc à 1 200 ou de sublimé à 1/2000, 27.
A l'extérieur : Topiques astringents.
Décoctions d'écorce de chêne. 215.
Alun, 304.
Sulfate de zinc, 279.
Uréthrite granuleuse (voir *Plaies d'été*).
32, 66, 62, 73, 78, 80, 165, 269.
Variole. — Voir *Clavelée* et *Maladies des chiens.*
Verrues.
Cautérisation à l'acide azotique, 235.
Excision.
Magnésie à l'intérieur, 128.
266.
Vertige abdominal. Saignée légère.
Purgatifs minoratifs, 110.
Drastiques, aloès avec coloquinte et gommegutte.
Révulsifs et même vésicants, 299.
Vessigons. — Voir *Hydarthrose.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A

Absinthe..... 81, 316
Acétate d'ammoniaque..... 141
— de cuivre..... 272, 273
— de plomb..... 221
Acide acétique..... 187
— arsénieux 257, 305
— azotique contre le piétin (Morel de Vindé)... 236
— azotique..... 235
— azotique dans le vinaigre..... LVIII
— borique..... 165
— chlorhydrique dans le vinaigre..... LVIII
— chlorhydrique..... 237
— chlorhydrique faible (Eckel)..... 237
— phénique..... 70, 374
— phénique alcoolisé (*carie dentaire*)..... 71
— picrique dans la bière..... LVI
— salicylique dans les vins..... LIV
— salicylique dans la bière..... LVII
— salicylique dans le lait..... XI
— salicylique..... 154
— sulfurique dans le vinaigre..... LVIII
— sulfurique..... 231. 274, 305
— sulfurique étendu..... 233
— sulfureux..... 374
Aconit..... 35
Aconitine..... 36
Affusions, aspersions, douches..... XXVII
Albumine dans l'urine..... LXXVII
Alcalins..... 159

Alcali volatil 137
Alcaloïdes de l'opium 7
Alcool 89
— dénaturé 91
Alcools dans les vins L
Alcool camphré 44
Alcoolat de cochléaria (*stimulant*) 92
— de lavande 86
— vulnéraire 88
Alcoolature de racine d'aconit 35
Aloès 115
Altérants 239
Alun calciné 304
Alun dans le vin LIII
Ammoniacaux 136
Ammoniaque 305
— liquide (*fièvre ataxique*) 137
Amylène (*anesthésie locale*) 41
Analeptiques 179
Anesthésiques 40
Angélique 83
Angusture vraie 202
Anis 83
Anthelminthiques 310
Antimoniaux 99
Antiphlogistiques 170
Antipyrine 169
Antisepsie 335
Apomorphine 109
Arnica 92
Art de formuler XL
Asa fœtida 48
Astringents 214
Atropine 24
Aunée 99
Axonge (*essai*) LXVI

B

Baies de genièvre 78
Bains ..... XXVII. 186

Bain alcalin (*dartres sèches rebelles*)..... 163
— antipsorique phénique [ZUNDEL] (*mouton*)..... 73
— arsenical (TRASBOT)..... 260
— de sublimé..... 253
— de Tessier..... 260
— de Tessier au sulfate de zinc [CLÉMENT]..... 262
— sulfureux..... 308
Bardane..... 145
Baumes de Tolu et du Pérou..... 78
Baume du commandeur (*plaies*)..... 80
— opodeldoch (*plaies*)..... 88
— tranquille (*douleurs*)..... 27
Belladone..... 24
Benjoin..... 78, 221
Benzine..... 309
Benzoate de chaux (*hématurie-chien*)..... 79
Beurre d'antimoine..... 302
Bicarbonate de soude..... 162
Bichlorure de mercure..... 248, 372
— — (*essais*).....LXXIII
Bière et cidre..... LVI
Boisson acidulée..... 189
— astringente pour le bœuf (CLATER)..... 218
— calcaire (HAYNE) (*bœuf tympanisé*)..... 164
Bols et pilules..... XX
Bol altérant (WHITE) (*diurétique altérant*)..... 107
— anodin belladoné [CLÉMENT] (*bronchite-cheval*).. 30
— — (WHITE) (*bronchite-cheval*)..... 17
— anticatarrhal (WHITE) (*bronchite-cheval*)..... 107
Bols antispasmodiques [CLATER] (*cystite*)..... 17
— astringents (BEASLEY) (*hématurie-cheval*)..... 17
— astringents (CLATER)..... 216
— contre les ténias des chiens et des porcs (ERDMANN et HERTWIG)..... 312
— contre les vers (WHITE)..... 315
Bol contre l'hépatite (BLAINE)..... 124
— dans la bronchite chronique (BRACY-CLARCK)... 64
Bols de rhubarbe et de columbo (ECKEL)..... 202
— de sulfate de quinine (MOMORD)..... 193
— diurétiques (BRACY-CLARCK)..... 158
— — (WHITE)..... 158
— émétisés (STRAUSS)..... 107

Bols ou pilules canines vermifuges..... 315
— pour la bronchite chronique du cheval (HIN S . 144
— purgatifs..... 127
— — [ERDMANN et HERTWIG] (*chien* 114
Bol purgatif drastique..... 120
— — minoratif (DARREAU)..... 129
— — ou aloëtique..... 120
Bols sédatifs [HIRDS] (*affections intestinales cheval*).. 17
— stibio-opiacés (WHITE) (*bronchite cheval* 107
— toniques et diurétiques contre la pleurésie (SPOONEN)..... 270
— vermifuges..... 312. 321
— vermifuges empyreumatiques..... 315
Borate de soude..... 165
Borax..... 165
— dans le lait..... LXI
— dans la bière..... LVII
Bourgeons de sapin..... 74
Breuvages..... XXV
Breuvage acidulé..... 188
— adoucissant (J. ROBINET) (*toux* 179
— — 179
— — avec l'huile.... 179
— — avec la graine de lin..... 180
— — avec la guimauve..... 180
— amer..... 201
— — (BRACY-CLARCK)..... 203
— — avec aromates (BRACY-CLARCK)..... 203
— anodin [DARREAU] (*entérite-poulain*). 12
— — (BESNARD) (*entérite-veau* 12
— anthelminthique pour le porc (TARDIEU).. 319
— — (HAYNE)..... 317
— antidysentérique..... 221
— — (J. ROBINET)..... 178
— antiputride (J. ROBINET)..... 196
— — (TRASBOT) (*infection purulente*) 72
— antiseptique..... 142
— — (MERROUD)..... 195
— antispasmodique (*chien*)..... 13
— — contre les affections intestinales du cheval (ERDMANN et HERTWIG).. 40
— — pour la vache (DNEUBOURG 46

Breuvage antispasmodique pour le chien (RAYNARD) (*chorée*) 51
— antivermineux (NUMAN) 314
— aromatique (*tranchées-cheval*) 88
— astringent (POTTIER) 233
— — opiacé (*cheval*) 13
— avec les fruits acides 188
— au sulfate de quinine (MOIROUD) 193
— de cachou (*diarrhées*) 216
— calmant (H. BOULEY et REYNAL) (*Coliques-cheval*) 50
— de camomille (*coliques*) 81
— contre la cystite cantharidienne (*cheval*) .. 13
— — les douleurs intestinales du cheval (HÉRING) 29
— — les indigestions chroniques de ruminants (HÉRING) 237
— — la météorisation des ruminants (ERDMANN et HERTWIG 138
— dans la bronchite (CLATER) 105
— diurétique (MOIROUD) 59
— — camphré 157
— expectorant (CLATER) (*catarrhe-bœuf*) 79
— fébrifuge (J. ROBINET) *bœuf* 196
— ferrugineux et tonique 208
— — 207
— kermétisé 97
— laxatif (MOIROUD) 132
— laudanisé (*entérite aiguë-cheval*) 12
— narcotique (VIGNEAU) (*entérite aiguë-cheval*) 12
— nutritif 179
— opiacé (*entérite-chien et petits animaux*) .. 13
— — camphré (*entérite-cheval* et *bœuf*) .. 12
— purgatif (FALKE) 112
— — avec aloès et sulfate de soude .. 117
— — avec aloès et séné 118
— — 131
— — (BOURGELAT) 131
— — (CLÉMENT) 119
— — (WHITE) 119
— — 126

Breuvage purgatif minoratif pour les poulains (DARREAU) (*Arthrite des jeunes poulains*) 126
— — ordinaire 117
— — pour le bœuf (COENRAETZ 110
— — pour le chien 114
— — pour la vache (CARTER 118
— — minoratif (DARREAU) 129
— stimulant 141
— — contre l'obstruction du feuillet de grands ruminants (ROBELLET) 61
— tempérant à l'oseille (MOIROUD 188
— — avec le vinaigre 190
— — avec la laitue et le vinaigre ... 190
— — (PAULEAU) 190
— — simple (MOIROUD) 188
— — (*Bouillon Lagrange* 233
— ténifuge 311
— tonique (MOIROUD) 201
— — amer 200
— — (VATEL) 200
— — simple (MOIROUD) 200
— — au quinquina 195
— — pour le bœuf (CLATER 201
— — et nourrissant (VIGNEY) 207
— — pour le mouton (GELLÉ 207
— vermicide 313
— vermifuge (GRISOLLE 311
— — (J. ROBINET) 317
— — au savon, au sel et à l'aloès .. 320
— — avec l'essence de térébenthine (DELAFOND) 313
— — économique 320
— — ou anthelminthique 314
— — pour le chien 312
— — purgatif 320
— — purgatif savonneux 314
Brome 286
Bromure de camphre (*manifestations nerveuses* 46
— de potassium 290
Brou de noix 220

C

Cachou ou terre du Japon..... 215
Café..... 91
Caféine..... 92
Calomel..... 122, 316
Camomille..... 81
Camphre..... 92
Cannelle..... 85
Cantharides officinales..... 290
Capsules ou tête de pavot blanc..... 2
Caramel dans la bière..... LVI
Carbonate d'ammoniaque ou *sel volatil de corne de cerf*..... 140
— de fer..... 205
— de magnésie..... 128
— de potasse..... 161
— de soude..... 162
Carotte..... 82
Carvi, coriandre, cumin..... 84
Casse (pulpe de) (*purgatif-chien*)..... 133
Cataplasmes..... XXIII
Cataplasme anodin..... 32
— antiseptique (*abcès*)..... 47
— astringent..... 219
— — (DELAFOND)..... 211
— — résolutif (DELAFOND)..... 227
— calmant..... 35
— — (*douleurs locales*)..... 4
— — et narcotique (DELAFOND) (*douleurs inflammatoires*)..... 19
— camphré..... 45
— au charbon (CAZENAVE) (*ulcères*)..... 77
— émollient..... 185
— — (WHITE)..... 183
— — narcotique..... 300
— irritant..... 300
— irritant avec la teinture de cantharides. 292
— maturatif..... 68
— de morelle (*tumeurs douloureuses*)..... 35

Cataplasme pour entretenir le pied des chevaux (GODWIN) 184
— rubéfiant avec l'euphorbe 300
— saturnin (WHITE) 226
Caustique noir 235
— de Vienne 301
— de Vivier (*crapaud*) 303
Cérats XXIV
— belladoné 32
— de Goulard 224
— laudanisé (*plaies douloureuses*) 19
— opiacé (*plaies douloureuses*) 19
— simple vétérinaire 175
Cévadille 307
Charbon 76
— (*vaccination*) 331
— emphysémateux (vaccination) 333
Charges XXI
— ou emplâtre fortifiant (BRACY-CLARCY) 68
— astringente résolutive (DELAFOND) 231
— Lebas employée à l'école d'Alfort 70
— résolutive 68
— — ammoniacale 69
— — fortifiante 70
— — avec l'huile de laurier 69
— — avec poix de Bourgogne 69
— — avec le savon 69
— Trasbot 309
Chaux 372
— vive 163
Chicorée 145
Chloral 22
Chlorate de potasse 159
Chlore 92, 286
Chlorhydrate d'ammoniaque 141
Chloroforme (*essai*) LXVIII
— (*anesthésie*) 40
Chlorure d'antimoine 302
— de chaux 95, 373
— de sodium 93
— de zinc 303
Choléra des volailles 337

Chromate de potasse..... 256
Cinchonidine..... 193
Ciguë ou phyllandrie aquatique..... 37
Citrate et tartrate de magnésie..... 128
Clavelée (*vaccination*)..... 330
Coaltar..... 70
Cocaïne (*anesthésie locale*)..... 42
Codéine..... 7
Colchique d'automne (*hydropisies*)..... 154
Collodion iodoformé..... 323
— ricinié (Codex)..... 322
— — élastique..... 322
Collutoire acide (Eckel)..... 237
— acidulé (Eckel)..... 237
— — (Hayne)..... 237
Collutoire (Forster) (*gingivite du chien*)..... 238
Collyres..... XXVII
— (Codex)..... 269
— aluné (Strauss)..... 230
— d'acétate de plomb (*leurs inconvénients*).... 224
— ammoniacal (Poudre de Leayson) (*ophtalmies chroniques*)..... 141
— anodin (*ophtalmie aiguë*)..... 4
— anodin (White)..... 18
— astringent..... 283
— — (Delafond)..... 284
— — (U. Leblanc)..... 218
— belladoné..... 30
— — (Hering)..... 31
— — saturné (Hayne)..... 31
— borate (Dannecy) (*ophtalmie chronique*).... 166
— — (Desmarres) (*conjonctivite*)..... 166
— de Brun (*ulcères des paupières*)..... 122
— calmant (*ophtalmie du chien*)..... 18
— — (*ophtalmie du chien*)..... 31
— — (White)..... 31
— contre l'ophtalmie (Codex)..... 284
— — — des chiens (Blaine).... 283
— contre les taies de la cornée (Boerhaave).. 121
— — — — (Guimbernat). 162
— — — — (Maître Jean). 162
— — — — (Velber)..... 107

Collyre contre les ulcères de la cornée (Nocard) ... 24
— détersif ... 121
— pour dilater la pupille ... 24
— émollient ... 185
— d'ésérine (Galezowski) ... 55
— de Henderson ... 43
— au nitrate d'argent ... 267
— — (Eckel) ... 267
— opiacé (Codex) (*ophtalmie-chiens*) ... 18
— à la pierre divine (Strauss) ... 272
— résolutif ... 185
— styptique et anodin ... 230
— au sublimé ... 249
— sulfate d'atropine ... 24
— — de zinc (Eckel) ... 282
— — — (Hayne) ... 282
— — — (Hayne) ... 282
— — — (Leblanc) (*ophtalmie chronique*) ... 283
— — — plus actif (Strauss) ... 283
— térébenthiné (Laugier) (*conjonctivite et kératite*) ... 61
Colombo ... 292
Colophane (*hémorrhagies*) ... 61
Coloquinte ... 113
Copahu ... 78
Coquelicot ... 20
Coriandre, cumin, carvi ... 84
Corps gras ... 172
Couperose blanche ... 279
Cousso ... 310
Cousso (Mentel) ... 310
Crème de tartre soluble ... 129
Créosote ... 75
Crocus metallorum ... 99
Crucifères ... 92
Cumin, coriandre, carvi ... 84

D

Daturine (*affections nerveuses*) ... 25
Decoction de pavot blanc ... 2

Décoction de suie (*désinfectant*) (MARINAS)..... 77
— de quinquina acidulée..... 194
Décret ajoutant le charbon symptomatique, la tuberculose, le rouget et la pneumonie entérite à la liste des maladies contagieuses..... 359
— du 8 juillet 1850..... XXXV
Désinfection des étables, écuries et objets..... 369
Deutochlorure de mercure..... 248
Deutoxyde de mercure..... 243
Dextrine dans le traitement des fractures..... 185
Diascordium..... 10
Digestif antiseptique (BOERHAAVE) (*plaies de mauvaise nature*)..... 122
— opiacé (*plaies*)..... 20
— de térébenthine (*suppuration*)..... 59
Digitale..... 149
Douches..... 186

E

Eaux potables..... LXII
— acidulée ou vinaigrée (J. ROBINET)..... 190
— albumineuse..... 184
— alcalines artificielles..... 163
— balsamique (ERDMANN et HERTWIG) (*plaies*)..... 60
— blanche (J. ROBINET) (*bronchite-bœuf*)..... 178
— contre les poux (BRACY-CLARCK)..... 34
— dans le lait..... LX
— d'Alibour..... 284
— de chaux (ERDMANN)..... 164
— de créosote (*cicatrisant*)..... 76
— de Goulard..... 224
— de Rabel..... 232
— de Saint-Jean (J. ROBINET) (*maladies inflammatoires*)..... 179
— de Sedlitz artificielle (YVON)..... 127
— de Spa..... 213
— de-vie allemande (*hydropisie-chien*)..... 135
— de-vie camphrée (*contusions, entorses*)..... 45
— de Werner..... 61
— diurétique camphrée..... 157

Eau ferrée 204
— hémostatique (Pagliari) 221
— — balsamique 221
— phagédénique 244
— phéniquée 5 p. 100 70
— saline purgative artificielle 129
— sédative (Raspail) 140
— sinapisée 94
— sulfureuses artificielles (Eden) (*toux opiniâtre*) . 144
Écorce de saule et de peuplier 198
— de racine de grenadier 310
— de Winter 85
Electricité 96
Electuaires XIX
— adoucissant 183
— — à la dextrine 183
— — calmant (Delafond) 5
— aluné (Hayne) 229
— aluné composé (Hayne) 229
— d'alun et de camphre (Hayne) 229
— anodin (Riquet) 15
— anthelminthique (Hayne) 318
— antispasmodique pour le cheval (Saunier) 41
— — et le vertige (*cheval*) (Rey) . 46
— appétissant (Hayne) 201
— astringent 218
— — absorbant 220
— au calomel et au camphre (Hayne) 123
— au croton (Moiroud) 113
— contre les affections gastro-intestinales (Erdmann et Hertwig) 197
— contre les catarrhes (Clément) 32
— contre l'entérite chronique (Erdmann et Hertwig) 202
— contre les hydropisies (Hayne) 107
— contre le pissement de sang (Erdmann et Hertwig) 216
— contro-stimulant (Strauss) 157
— de cubèbe 80
— diaphorétique 140
— de digitale alcalin (Hayne) (*hydropisies*) . 161

Électuaire diurétique..... 132
— diurétique (STRAUSS)..... 157
— — camphrée..... 157
— — (CLÉMENT)..... 59
— d'essence de térébenthine..... 59
— de fer composé (HAYNE)..... 209
— de noix vomique (HAYNE)..... 55
— de sel et de gentiane (HAYNE)..... 201
— de térébenthine alcalin (HAYNE) (*hydropisies*)..... 161
— — à l'essence..... 59
— émétisé..... 107
— — camphré (HAYNE)..... 107
— ferrugineux (MOIROUD)..... 209
— amer..... 210
— simple..... 210
— laxatif (DELAFOND)..... 127
— purgatif..... 126
— — savonneux..... 120
— — (TRASBOT)..... 120
— — dans la méningite (ERDMANN et HERTWIG)..... 119
— stimulant antispasmodique..... 52
— tonique..... 210
— — (LEBAS)..... 196
— — et stimulant (DELAFOND)..... 316
— vermifuge ou anthelminthique (DELAFOND)..... 315
Elixir calmant de Lebas (*cheval, bœuf*)..... 14
— de l'antipyrine..... 170
— de Vigier..... 58
— à la paraldéhyde (YVON) (*accidents nerveux-chien*)..... 23
Ellébore noir..... 109
Embrocation contre les contusions (WHITE)..... 191
— contre les cors (WHITE)..... 225
— stimulante (ECKEL)..... 47
— — (BRACY-CLARK)..... 47
Emétique (*essai*)..... LXXI
Emménagogues..... 99
— 103
Emollients..... 170

Emollients mucilagineux analeptiques..... 175
Emplâtre agglutinatif..... 65
— camphré..... 45
— de céruse (ECKEL)..... 222
— de cire..... 65
— phéniqué (LISTER)..... 71
— de poix..... 64
— pour bandages inamovibles..... 321
Emploi de l'huile de cade (DE GASPARIN 305
Emulsion d'assa-fœtida (*antispasmodique* 43
— — (ECKEL)..... 50
— nitrée (ECKEL 156
— purgative..... 132
Ergot de seigle..... 99
Ergotine..... 101
Ésérine (*congestion intestinale*)..... 55
Espèces aromatiques..... 85
— astringentes. 221
— béchiques adoucissantes (LEBAS)..... 178
— émollientes (ERDMANN)..... 177
— expectorantes (WURTEMBERG) (*bronchites*)..... 98
— pour lavements (ERDMANN et HERTWIG 81
— toniques amères (LEBAS)..... 200
— vermifuges..... 319
Essence de térébenthine (*essai*)..... LXVII
— — 313
— — 374
— — 57
Ether sulfurique..... 39
— — alcoolisé (coliques)..... 40
Euphorbe..... 299
Expectorants..... 21
Extrait alcoolique de lactucarium (AUBERGIER 21
— aqueux de belladone dans le tétanos (TRASBOT)..... 30
— de belladone..... 26-27
— de noix vomique..... 53
— d'opium..... 7
— — Aubergier..... 5
— de pavot..... 2
— de Saturne..... 223
— sec du vin..... LII

F

Féculents dans le lait..... LX
Fenouil..... 83
Fer (*limaille*)..... 264
Ferrugineux..... 203
Feu à la benzine (CLÉMENT)..... 294
— anglais..... 293
— français (OLLIVIER)..... 294
Feuilles et baies de laurier..... 84
Fève de Calabar (*tétanos, conjonctivite*)..... 55
Fleurs de sureau..... 145
Foie d'antimoine..... 99
— de soufre..... 143
Fomentation aromatique opiacée (*ulcères douloureux*). 15
— calmante (*douleurs locales*)..... 3
— narcotique (*douleurs locales*)..... 4
— saline acidulée (ECKEL)..... 191
— opiacée..... 19
Fougère mâle..... 311
Friction stimulante (HAYNE)..... 61, 293
— — (MAGENDIE)..... 54
Froid..... 168
Fumeterre..... 145
Fumigation de chlore..... 96 377
— guytoniennes..... 376
Fuschine dans le vin..... LV

G

Gaïac..... 145
Galipot..... 62
Gargarisme astringent (ROCHE-LUBIN)..... 230
— rafraîchissant..... 190
Genêt..... 154
Gentiane..... 199
Glycérat simple..... 186
Glycérine (*essai*)..... LXV
— 186
— créosotée..... 187

Glycérine laudanisée 187
— iodée 187
— iodo-iodurée 187
— phéniquée 71. 187
— saturnée (ZUNDEL) 187
Gomme-gutte 113
Goudron (*bronchite-cystite*) 63
Gouttes blanches (GALLARD) (*affections vermineuses-chien*) 15
— amères (BEAUMÉ) (*dyspepsies-chien*) 54
— de Grindlés (*bronchite-chien*) 14
Grabeaux de séné 130
Graines de courges 312
Granules XXI
— d'aconitine 37

H

Houblon 93
Huile d'amandes 174
— camphrée (*douleurs articulaires*) 45
— cantharidée 299
— de cévadille 307
— de croton 111
— de corne de cerf 74
— empyreumatique 314
— éthérée de fougère mâle 312
— d'euphorbe 300
— fixes 172
— de foie de morue 290
— de laurier 84
— de lin 175
— lourde des gaz 373
— médicinales XXX
— naphtolée (NOGARD) 307
— d'olives 174
— de pavot et d'œillette 174
— phéniquée (LISTER) 71
— phéniquée (NOGARD) 70
— de pied de bœuf 175
— de poix 63

Huile de ricin..... 132
Hyosciamine..... 25
Hysope..... 86

I

Infusion aromatique..... 89
— de camomille (HAYNE)..... 81
— de sauge (ECKEL) (*aphte*)..... 85
Injection d'acide borique (*cystite*) (GUYTON)..... 165
— à l'acide thymique (NOCARD) (*synoviales ouvertes*)..... 167
— adoucissante..... 183
— alcaline (ECKEL)..... 301
— d'arséniate de strychine (*paralysie-chien*). 53
— astringente..... 219, 224
— — (REY)..... 281
— — avec l'alcool sulfurique..... 234
— coagulante..... 206
— détersive..... 47
— hypodermique d'antipyrine..... 170
— — (*technique*)..... 325
— intra-veineuse (NOCART) (*anesthésie, chien-cheval*)..... 22
— de noyer (*métrite*)..... 93
— de sublimé (ERDMANN et HERTWIG)..... 249
— sous-cutanée de chlorhydrate de morphine (NOCARD)..... 7
Inoculations préventives..... 329
Introduction..... VII
Iode..... 286
— (*essai*)..... LXIX
Iodoforme..... 289
— (*essai*..... LXIX
Iodure de fer..... 289
— de mercure (*essai*)..... LXX
— de plomb..... 289
— de potassium..... 289
— — (*essai*)..... LXIX
Ipécacuanha..... 98, 108

J

Jaborandi (*bronchite, pleurésie*)..... 144
Jalap..... 113
Julep calmant (*bronchite-chien*)..... 16
— expectorant (SANDRAS)..... 98
Jus de tabac..... 33, 34

K

Kamala..... 321
Kermès minéral (*essai*)..... LXXI
— — (CLUZEL)..... 97

L

Labiées..... 85
Lactucarium Aubergier..... 21
Lait..... LX
— artificiel (LEIDIG)..... 185
— d'asa fœtida..... 49
Laitue..... 21
Laudanum de Rousseau..... 8
— de Sydenham..... 8
Laurier..... 84
Lavande..... 86
Lavement aloétique..... 120
— antipériodique et anodin (RACONNAT)..... 193
— au chloral (NOCARD) (*tétanos*)..... 22
— au sel (HAYNE)..... 94
— carminatif..... 81
— de pavot (diarrhées)..... 4
— de savon (HAYNE) (*affections intestinales*). 165
— — (BRACY-CLARCK)..... 165
— huileux calmant..... 175
— irritant (BOUGELAT)..... 94
— laxatif (GOUATTE)..... 121
— narcotique (*colique-cheval*)..... 30
— — (*entérite-cheval*)..... 17, 18

Lavement purgatif..... 127, 121
— — drastique..... 95
— — (Eckel)..... 175
— narcotique (Strauss)..... 139
— — pour le cheval (Chabert)..... 94
— — — (Clater)..... 131
— — — (White)..... 94
— XXVII
— salé pour cheval (Eckel)..... 95
— vermifuge..... 316
— — (J. Robinet)..... 317
Lessive de cendres neuves..... 161
Limonade purgative au citrate de magnésie..... 126
— sulfurique (Hayne)..... 233
Liniment adoucissant avec l'althœa (Bourgelat).... 66
— ammoniacal (*douleurs rhumatismales*).... 138
— — (Erdmann)..... 139
— — camphré (Erdmann)..... 139
— — — (Strauss)..... 139
— aux cantharides (Erdmann et Hertwig)... 293
— cantharidé (Eckel)..... 292
— contre la carie (Van den Broock)..... 89
— — les foulures (Clater)..... 292
— de Binz (*plaies*)..... 62
— dessiccatif (Delabère et Blaine)..... 277
— de sublimé (Hayne)..... 252
— excitant..... 292
— irritant et vésicant, d'après l'analyse (Boyer). 293
— — (Maury)..... 61
— — (Strauss)..... 139
— contre l'eczéma (Erdmann et Hertwig).... 268
— narcotique (*douleurs*)..... 20, 28
— oléo-calcaire (*brûlures*)..... 164
— phéniqué..... 71
— — (Forster) (*aphte*)..... 73
— pour les genoux couronnés (White)..... 292
— XXVIII
— savonneux opiacé (*douleurs rhumatismales*). 20
— stimulant (Hayne)..... 61
— — (Strauss)..... 139
— volatil..... 138
— — (Erdmann)..... 139

Liniment volatil camphré (ERDMANN)..... 139
Liqueur caustique..... 212
— de Fowler..... 263
— de Mercier..... 234
— de Pearson..... 263
— Villote..... 276
— Van Swieten..... 248
— d'Hoffmann (*coliques*)..... 40
— pour conserver les animaux (GAMAL)..... 322
Liquide contre le piétin (analyse de Braconnot).... 275
— — (DUVILLÉ)..... 275
— employé contre le piétin (analyse de Lassaigne)..... 270
Loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux..... 344
Looch calmant (*bronchite-chien*)..... 16
Lotion adoucissante (*douleurs locales*)..... 4
— antidartreuse (VATEL)..... 251
— antiphlogistique (TAPLIN)..... 225
— antipsorique..... 34
— — (DUPUYTREN)..... 308
— astringente (BLAINE)..... 236
— — (WHITE)..... 231. 272
— — détersive (BOURGELAT)..... 225
— avec la morelle..... 34
— contre la conjonctivite (BRACKEN)..... 230
— — la gale..... 309
— — le piétin (TRASBOT)..... 303
— — les malandres et solandres (WHITE).. 235
— d'acétate de plomb..... 224
— d'alun (HAYNE)..... 230
— de cachou contre les ulcères de la bouche (CLATER)..... 217
— d'émétique (*dartres rebelles*)..... 108
— de sulfate de fer (HAYNE)..... 211
— détersive..... 121
— de Tessier..... 262
— iodurée contre la gale..... 288
— laudanisée (*douleurs locales*)..... 19
— mercurielle contre les poux (BRACY-CLARCK).. 249
— noir (MORTON) (*dartres*)..... 124
— opiacée..... 19

Lotion phéniquée (FORSTER) (*collection des sinus*)... 73
— vulnéraire..... 47

M

Magnésie..... 128
— blanche..... 128
Mannes..... 132
Marrhube..... 86
Mastigadour au poivre (HAYNE)..... 80
Mastigadours..... XXII
Masch restaurant et émollient (DELAFOND)..... 182
— — — pour les ruminants (DELAFOND)..... 182
— restaurant et ferrugineux (DELAFOND).... 211
Maschs..... XXI
Matières colorantes dans le lait..... LX
— — — vin..... LIV
Médecine de magnésie..... 128
Médicaments antispasmodiques..... 39
— contro-stimulants..... 167
— cyaniques..... 38
— diaphorétiques..... 136
— diurétiques..... 145
— émétiques..... 103
— stimulants..... 55
— sudorifiques..... 136
— tétaniques..... 52
Médication névrotopique..... 20
Mélange contre la diarrhée des veaux (Clater)..... 164
— pour lotions (BIETT) (*douleurs locales*)..... 31
— réfrigérant..... 168
Mélisse..... 87
Mémorial thérapeutique..... 389
Menthe..... 87
Mercure doux..... 122
— métallique..... 241
Mercuriaux..... 241
Miel aloétique (LASSAIGNE et DELAFOND)..... 119
— de borax (*aphtes*..... 166
Miels..... 133
Mixture antiscorbutique (*gingivite*)..... 93

Mixture astringente (Clément)..... 223
— astringente contre le catarrhe auriculaire du chien (Clément)..... 223
— astringente et escharotique..... 225
— calcaire antidiarrhéique (*chien*)..... 9
— contre la carie dentaire (Magitot)..... 11
— — le javart cartilagineux (Mariage)..... 272
— — les affections rhumatismales, les paralysies (Erdmann et Hertwig)..... 139
— contre les diarrhées (*chien*)..... 14
— — — ulcères..... 234
— — — (Erdmann et Hertwig)..... 285
— de Cherry..... 249
— ipéca et craie (*diarrhée-chien*)..... 109
— ténifuge..... 512
Morelles..... 34
Morphine (*essai*)..... LXXIV
— et sels..... 7
Mouillage du vin..... IL
Mousse de Corse..... 316
Moutarde deshuilée..... 93
— noire..... 92

N

Naphtaline (*parasiticide cicatrisant*)..... 74
Naphtol (*antiseptique parasiticide*)..... 75
Narcéine..... 7
Nerprun..... 131
Nitrate d'argent..... 266-305
Nitrate de potasse..... 155
Noix de galle (*galle des teinturiers*)..... 217
Noix vomique..... 53
Notions générales de pharmacie..... XVII
Noyer..... 93

O

Ombellifères aromatiques..... 82
Onguents..... XXIV
Onguent antipsorique (Bracy-Clarck)..... 246

Onguent astringent ou mixture astringente (HEKMELGER) 223
— astringent 228-231
— basilicum (*ulcères*) 65
— calmant (*douleurs locales*) 32
— camphré 45
— cantharidé (HILDACH) 294
— caustique (CLATER) 235
— contre la gale des moutons (DE GASPARIN) .. 306
— — — (DAUBENTON) 306
— — les indurations des tendons (ERDMANN et HERTWIG) 228
— contre les inflammations catarrhales (ERDMANN et HERTWIG) 285
— contre les inflammations de la conjonctive (ERDMANN et HERTWIG) 246
— contre la kératite (ERDMANN et HERTWIG) ... 243
— contre les lipomes (ERDMANN et HERTWIG) .. 243
— contre le trismus (ERDMANN et HERTWIG) 54
— digestif de Clater (*plaies*) 65
— dessiccatif et cathérétique (REYNAL) 264
— détersif contre le piétin des moutons (LEBAS). 275
— — — 231
— d'acide sulfurique (BEASTLEY) 234
— d'althœa 65
— camphré 45
— de cantharides (ERDMANN et HERTWIG) 295
— de créosote (*cicatrisant*) 76
— de pied 66
— — (ERDMANN et HERTWIG) 66
— — (LASSAIGNE et DELAFOND) 67
— — (BRACY-CLARCK) 5
— — au goudron (GODWIN) 64
— de précipité et d'euphorbe (ECKEL) 247
— de sulfate de zinc camphré (ECKEL) 285
— de térébenthine (ECKEL) 66
— Égyptiac (*miel escharotique*) 273
— épispastique 298
— — (WHITE) 297
— fondant (GIRARD) 68
— — avec le sublimé (LEBAS) 252
— gris 244

Onguent irritant ou chaud résolutif (LEBAS)..... 298
— mercuriel cantharidé (BLAINE)..... 244
— — composé (CHABERT)..... 244
— — double,..... 242
— — ioduré (STRAUB)..... 255
— napolitain..... 242
— pommade au précipité rouge *beaumé ophtalmique rouge*)..... 243
— populeum..... 28
— pour panser des vésicatoires..... 298
— pour la gale du cheval (CLATER)..... 243
— pour les yeux (MORTON)..... 268
— siccatif (WHITE)..... 222
— simple ou cérat..... 174
— vert..... 273
— vésicant (LARROQUE)..... 294
— — *bœuf*) (YOUATT)..... 294
— — *mouton*) (FAVIE)..... 295
— vésicatoire (CLATER)..... 297
— — (CODEX)..... 297
— — mercuriel (VIGNARDOU..... 247
— — non dépilant (COCULET)..... 299
— — ordinaire (WHITE)..... 297
— très irritant et caustique (CLUZEL)..... 2 4
Opiacés..... 2
Opium..... 4
— Aubergier..... 5
Ordonnance du 29 octobre 1846..... XXXII
Orme pyramidal..... 145
Oxyde de mercure..... 243
— de zinc..... 39
— noir de fer..... 205
— rouge de mercure..... 243
Oxymel..... 191
— scillitique..... 152
Oxymélites..... XXX
Oxymélite dessiccatif, dit onguent contre les eaux aux jambes (ROYDON)..... 252

P

Pain Dailly..... 180
— nourrissant (Darblay)..... 180
Pains..... XXII
— stimulant (Feulard)..... 181
— tonique ferrugineux (Delafond)..... 211
Papavérine..... 7
Papier Rigollot..... 93
Paraldéhyde..... 23
Parasiticides..... 305
— (*Médicaments*)..... 239
Pâte cathérétique (Hugues et Charlier)..... 274
— caustique (Plasse)..... 304
— — (Forster)..... 304
— contre le piétin (Clément)..... 274
— épilatoire des Turcs..... 264
— escharotique de Canquoin..... 303
— — contre le crapaud du cheval (Bouley)..... 251
— phosphorée (Duboys)..... 322
Pâtes..... XIX
Pâtée restaurante et tonique pour le porc (Delafond). 181
Pâtés..... XXII
Patience..... 145
Pavot somnifère..... 2
Perchlorure de fer..... 205
Permanganate de potasse..... 323
Petite centaurée..... 200
Petit-lait aluné contre la dysenterie du bœuf (Clater)..... 229
Pétrole..... 309
Pharmacie vétérinaire militaire..... 380
Phénate Sod. solut. (Boboeuf)..... 72
Phosphate de chaux..... 186
Pierre à cautère..... 300
Pierre divine..... 270
Pigments biliaires dans l'urine..... LXXIX
Pilocarpine (*bronchite, pleurésie*)..... 144
Pilules anodines (Blaine) (*toux opiniâtre-chien*)... 22

Pilules anthelminthiques pour le cheval (Royer-Tingrey) 320
— — — (Vitet 317
— anticatarrhales 98
— antispasmodiques (Maunoir) (*bronchite-chien*). 39
— balsamiques (Blaine) (*toux chronique-chien*) . 79
— contre la chorée du chien 193
— — diarrhée (*chien*) 10
— — — (Erdmann et Hertwig) 54
— — l'épilepsie (Forster) (*chien*) 30
— — l'hydropisie (*chien. chat*) 124
— — les accès épileptiformes des chiens (Blaine) 124
— contre les vers du chien (Blaine 316
— d'atropine (*épilepsie* et *chorée-chien*) 33
— de copahu (*urèthrite-chien*) 78
— de créosote (*bronchite-chien*) 78
— de Josat 38
— de térébenthine cuite (*cystite-chien*) 59
— d'hyosciamine (Oulmont) (*chien* 25
— diurétiques 154
— — balsamiques (Delwart) (*urèthrite*) 60
— — (Hering) 62
— — hydragogues (*hydropisies*) 152
— purgative (Eckel) 127
— purgatives (Eckel) 120
— ténifuges 312
— toniques pour le chien 207
Piss-bols 158
Plâtre dans le vin LIII
Pneumonie (vaccination) 329
Podophyllin (*constipation-petits animaux*) 134
Poids et mesures XXXVII
Pommade à l'acide borique (Nocard) (*conjonctivites et kératites-chien*) 166
— à la naphtaline (*dartres*) 75
— alcaline (*dartres sèches*) 163
— aloétique (*plaies de mauvaise nature*) 121
— anodine (Jacob) (*douleurs locales*) 20
— antiophtalmique dans la fluxion périodique des chevaux (Bernard) 268
— antipsorique (Rey) 235

Pommade astringente (KNAUP)..... 279
— au deutiodure de mercure..... 254
— au populéum aloétique..... 121
au sel (AUCELON)..... 95
— au sulfure de carbone (NOCARD)..... 308
— belladonisée (*douleurs locales*)..... 32
— camphrée (*contusions*)..... 48
— cantharidée..... 299
— contre le crapaud (WHITE)..... 276
— — l'ophtalmie (DUPUYTREN)..... 243
— — les dartres 125
— d'Autenrieth..... 108
— de belladone (*contraction des sphincters*). 28
— astringente (PHILIPPE FESTAL)..... 212
— — 212
— de carbonate de plomb (onguent blanc de Rhazis)..... 222
— de céruse (STRAUSS)..... 222
— de Cyrillo..... 253
— de Désault..... 243
— de Gondret (*caustique ammoniacal*)..... 138
— de goudron (*affections parasitaires*)..... 64
— de laurier..... 84
— de peuplier (LELOUP)..... 29
— de Saturne (LEBAS)..... 227
— dessiccative..... 277
— — contre les eaux aux jambes.... 268
— — (ECKEL)..... 277
— — (RODIER)..... 278
— de staphysaigre..... 307
— de strychnine antiophtalmique..... 53
— de tannin..... 215
— d'euphorbe..... 300
— d'Helmerick (simplifiée)..... 308
— d'iodoforme..... 289
— d'iodure de potassium contre le goître des animaux (PRÉVOST)..... 288
— d'oxyde rouge de mercure..... 244
— hydriodatée..... 288
— iodurée..... 288
— irritante et vésicante (GELLÉ)..... 296
— Lyon..... 244

Pommade mercurielle..... 242
— mercurielle blanche (*antipsorique-chien*)... 124
— — (*essai*)..... LXXIII
— — simple..... 244
— naphtolée (NOCARD)..... 308
— ophtalmique (ECKEL)..... 246
— — (U. LEBLANC..... 246
— oxygénée..... 236
— phéniquée (BOBŒUF)..... 72
— — (NOCARD)..... 71
— Régent..... 244
— résolutive (REY)..... 234
— rouge (ÉCOLE D'ALFORT)..... 236
Pommades..... XXIII
— soufrée..... 308
— sulfureuse..... 308
— — contre la gale (TRASBOT..... 309
— vésicante stibiée (CODEX) (*chiens*)..... 108
Poivres..... 80
Poix blanche..... 62
— de Bourgogne..... 62
— noire..... 63
— résine..... 63
Potasse caustique, à la chaux..... 300
Potion antidiarrhéique pour le chien..... 170
— antidysentérique (*chien*)..... 109
— astringente pour le cheval (CLATER)..... 216
— calmante (*accidents nerveux-chien*)..... 23
— — (*bronchite-chien*)..... 14
— — (CODEX) (*bronchite-chien*)..... 16
— contre l'ictère du bœuf (CLATER)..... 122
— — — cheval (FORMULE ANGLAISE).. 122
— d'aconit (*bronchite-chien*)..... 36
— dans l'entérite chronique (BLAINE)..... 132
— d'asa fœtida (*chien*)..... 50
— — (ECKEL) (*chien*)..... 51
— de codéine (*toux-chien*)..... 17
— de Todd..... 91
— diurétique (ECKEL)..... 156
— expectorante (BEASLEY)..... 151
— gommeuse ou julep gommeux..... 185
— purgative pour le chien..... 114, 131

Potion stibiée (Louis) (*pneumonie-chien*) 105
Poudre adoucissante (Lebas) (*bronchite-cheval*)..... 3
— anthelminthique (Faure)..... 316
— — (Hayne)..... 318
— arsenicale contre les eaux aux jambes..... 265
— calmante (Harveng) (*toux-chien*)..... 9
— caustique contre les ulcères (Erdmann et Hertwig)..... 231, 243, 271
— caustique et dessiccative (Schaack) 265
— — (Hayne)..... 271
— — modifiée sur la formule du frère Côme..... 262
— contre l'angine (Erdmann et Hertwig)..... 256
— — l'ascite des chiens (Blaine)..... 151
— — l'entérite (Erdmann et Hertwig)..... 123
— — la péritonite..... 123
— cordiale..... 202
— d'aloès..... 117
— dans la bronchite..... 106
— de belladone..... 26
— — camphre..... 44
— — camomille..... 81
— — charbon et de quinquina (*désinfectante*).. 77
— — coaltar..... 72
— — Dower (*bronchite-chien*)..... 10
— — fougère mâle..... 311
— — gentiane..... 199
— — Martin-Chapuis (*bronchite*)..... 35
— — noix vomique..... 53
— — pyrèthre..... 307
— — quinquina camphrée pour le chien (Eckel) (*affections spasmodiques*)..... 46
— — de résine (*diurétique*)..... 63
— — seigle ergoté..... 100
— dessiccative (Bracy-Clarck)..... 280
— de viande..... 176
— désinfectante..... 71
— diurétique (Erdmann et Hertwig)..... 156
— — fondante, imitée d'après la composition de la poudre de Lebas (Roupp).. 152
— diurétique (Lebas) imitée d'après l'analyse (Lassaigne)..... 158

Poudre diurétique pour les chiens (BLAINE) 152
— — (U. LEBLANC) 152
— d'opium 7
— émétique 105
— excitante contre l'atonie stomacale des ruminants 209
— ferrugineuse amère 208
— pour bain de Tessier 259
— — eau sulfureuse (POUILLET) (*toux opiniâtre*) 144
— — l'eau de Vichy (*entérite-chien*) 163
— purgative (DELWART) (*helminthes-chien*) 123
Poudres XVII
Poudre stibio-opiacée (*bronchite-chien*) 106
— styptique détersive 271
— — (WHITE) 229
— vermifuge 320
— — (DELAFOND) 319
— vomitive et laxative (*vers-chien*) 123
— tonique 210
— — avec le quinquina 196
— — — (DELAFOND) 208
— — (DELAFOND) 208
— — pour les grands animaux 206
Précipité rouge 243
Préparations caustiques 262
Protochlorure de mercure par précipitation (précipité blanc) 125
Protoxyde d'azote (*anesthésie locale*) 41
Provende excitante 94
— nourrissante et tonique (DELAFOND) 209
Provendes XXI
Provende tonique et nourrissante (DELAFOND) 94
— — reconstituante pour la vache (DELAFOND) 183
Pruneaux 133
Purgatifs mécaniques 134
— 110
— au crotou 113
Pyrophosphate de fer (LEBAS) 213

Q

Quassia 202
Quinine (*essai*) LXXV
— 193
Quinium (A. LABARRAQUE) 194
Quinquina 193

R

Racine de bistorte 219
Recherche des alcaloïdes LXXIV
Recherches chimiques IL
— dans les urines LXXVI
Résine 62
Résumé de pharmacie vétérinaire XI
Rhubarbe 130
Romarin 86
Rouget des porcs (*vaccination*) 333
Rue odorante 102

S

Sabine 102
Safran 102
— de mars apéritif 205
Salicylate de soude 154
— — dans l'urine LXXX
Salol 73
Salpêtre 155
Salsepareille 145
Sang-dragon 221
Saponaire 145
Saponine coaltarée vétérinaire 72
Sassafras 145
Savons 165
Scammonée 114
Scille 149
Seigle ergoté 99

Sel cathartique amer..... 126
Sels de fer solubles..... 205
Sel de Glauber..... 125
— d'Egra..... 126
— de nitre..... 133
— d'Epsom..... 126
Sels de quinine..... 193
Sel de Sedlitz..... 126
— soude..... 162
— tartre..... 161
Semen-contra..... 316
Senés..... 130
Silicate de potasse..... 322
Simarouba..... 202
Sinapis..... 93
Sirop d'aconit (bronchites)..... 36
— contre les taies de la cornée (Erdmann et Hertwig)..... 18
— de belladone (*bronchite-chiens*)..... 33
— contre les toux nerveuses..... 33
— de chaux (Trousseau) (*diarrhées-chien*)..... 161
— — chicorée composée (*purgatif-chien*)..... 134
— — codéine (Codex) (*toux-chien*)..... 16
— — copahu (Riche) (*urethrite-chien*)..... 78
— — gomme..... 184
— — goudron (Pereire) (*affections catarrhales-chien*)..... 64
— — lactucarium Aubergier (*bronchite-chien*)..... 21
— — quinquina..... 195
— — pavot blanc (*bronchite-chien*)..... 3
— des cinq racines (Codex)..... 155
— de strychnine (Codex) (*chorée*)..... 52
— — térébenthine (Codex) (*bronchite-chien*)..... 60
— — tolu (*bronchite-chien*)..... 79
— d'hyosciamine (*bronchite-chien*)..... 25
— d'iodure de fer..... 212
— d'ipécacuanha composé (Desessarts) (*bronchite-chien*)..... 98
— de diacode (*bronchite chien*)..... 15
— d'opium titré..... 6
— pectoral (*bronchite-chien*)..... 15
Solanées vireuses..... 23

Solution astringente (BLAVETTE)..... 283
— — (BRACY-CLARCK)..... 282
— — et escharotique (BOUILLARD)... 174
— — — de Villate.... 276
— caustique contre l'exomphale des poulains (HERTWIG)..... 234
— contre le crapaud (ERDMANN et HERTWIG).. 264
— — les inflammations des yeux (ERDMANN et HERTWIG)..... 282
— — les taies de la cornée (ERDMANN et HERTWIG)..... 18
— les ulcères (ERDMANN et HERTWIG)..... 96
Solutions créosotées (FORSTER) (HERTWIG)..... 77
Solution d'aloès (MOITON) (*usage externe*)..... 117
— de nitrate d'argent (ECKEL)..... 268
— de sublimé..... 305, 249
— iodée pour injections..... 287
— mercurielle (BLAINE)..... 249
— pour injections hypodermiques..... 23
Solutum astringent avec la noix de galle (REYNAL).. 219
— d'arsénite de potasse contre la gale du mouton (YOUATT)..... 263
Soufre (*gale*)..... 142
— doré d'antimoine..... 99
Soupe émolliente pour le gros et le menu bétail (DELAFOND)..... 180
Soupes et panades..... XXII
Soupe nourrissante et tonique pour les bêtes bovines, ovines et canines (DELAFOND)..... 181
Sous-nitrate de bismuth..... 170
— — (*essai*)..... LXXII
Spray phéniqué (NOCARD)..... 73
Spirea ulmaria..... 154
Squine..... 145
Staphysaigre..... 307, 109
Strychnine..... 52
— (*essai*)..... LXXV
Stupéfiants..... 33
Sublimé corrosif..... 248
Substances incompatibles..... 220
Suc de belladone..... 26
— éthéré de belladone (*collyres*)..... 26

Sucre dans l'urine..... LXXVIII
Sulfate d'alumine et de potasse (alun)..... 228
— de cuivre..... 269
— — magnésie..... 126
— — quinine (*essai*)..... LXXIII
— — soude..... 125
— — zinc..... 279
— — et nitro-sulfate de zinc..... 373
Sulfure d'antimoine..... 99
— de potasse (*affections de la peau*)..... 143
Suie..... 316, 76

T

Tabac..... 33
Table des maladies..... 389
Tableau des substances vénéneuses dont la vente est soumise aux décrets..... XXXV
Tamarin (*pulpe de*)..... 133
Tan..... 217
Tanaisie..... 316
Tannin..... 215
Tartines..... XXII
Tartine purgative (*constipations des veaux*) (DELAFOND) 123
Tartine restaurante et excitante (DELAFOND)..... 182
Tartine restaurante..... 182
Tartro-borate de potasse..... 129
Teintures..... XXVIII
Teinture alcoolique d'asa fœtida..... 50
Teinture alcoolique de belladone (*toux-chien*)..... 29
Teinture d'aloès..... 117
— — et de myrrhe (MORTON)..... 117
— aloétique camphrée (BOUBGELAT)..... 117
— antiseptique (LEBAS)..... 197
— de cantharides..... 291
— — et d'euphorbe (DELAFOND)... 291
— coaltarée (*plaies*) (LEBŒUF)..... 72
— de colchique (*hydropisies-chien*)..... 154
— d'extrait d'opium..... 9
— de gentiane..... 199
— d'iode..... 287

Teinture de jalap composée (*hydropisies-chien*) 135
— de Mars tartarisée (HAUBNER)..... 213
— de noix vomique..... 53
— d'opium titré..... 6
— de quinquina..... 194
— de scille..... 151
— utérine de caramija..... 103
Tempérants..... 187
Térébenthines..... 56
Terpine (*affections chroniques des bronches des petits animaux*)..... 58
Terpinol..... 58
Thé..... 91
Thériaque..... 10
Thym..... 87
Toniques..... 192
Topique sédatif (*douleurs locales*) (DIDAY)..... 32
Trèfle d'eau..... 200
Trochisques escharotiques..... 253
— — de minium..... 253

V

Vaccinations..... 329
Valériane (*chorée*)..... 48
Vapeurs nitriques..... 375
Vaseline..... 186
Vente des substances vénéneuses..... XXXI
Vératrine..... 111
Véritable formule de Tessier..... 260
Verre d'antimoine..... 99
Vins..... XXIX
— 91
Vin aromatique..... 88
— chalybé..... 212
— fébrifuge de quinquina (BOUCHARDAT)..... 195
— d'écorce de saule..... 198
— de gentiane..... 199
— d'opium titré..... 194
— de quinium..... 194

Vin scillitique (*ascite-chien*)..... 151
— stibié..... 106
Vinaigres..... xxx
Vinaigre du commerce..... 189
— aromatique..... 88
— camphré (*contusions*)..... 45
— de colchique (*hydropisies-chien*)..... 154
— de rue (ECKEL)..... 191
— scillitique..... 152
— sternutatoire (MATHIEU)..... 280
Vitriol blanc..... 279

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos V
Introduction VII
Pharmacie vétérinaire XI
Notions générales de pharmacie XVII
Vente des substances vénéneuses XXXI
Poids et mesures XXXVII
Art de formuler XL
Recherches chimiques usuelles XLIX

Formulaire 1
Médicaments névrotopiques 1
Médicaments stupéfiants 33
Médicaments cyaniques 38
Médicaments antispasmodiques 39
Médicaments tétaniques 52
Médicaments stimulants 55
Médicaments expectorants 97
Emménagogues 99
Médicaments émétiques 103
Médicaments purgatifs 110
Médicaments sudorifiques ou diaphorétiques 136
Médicaments diurétiques 145
Médicaments contro-stimulants 167
Médicaments antiphlogistiques 170
Médicaments temporants 187
Médicaments toniques 192
Médicaments astringents 214
Médicaments altérants. Parasiticides et subtitutifs 239

Préparations arsénicales 257
Nitrate d'argent 266
Sels de cuivre 269
Sulfate de zinc 279
Iode, brome, chlore 286
Médicaments révulsifs 290
Caustiques 300
Médicaments parasiticides 305
Anthelminthiques 310
Formules diverses 321
Technique des injections hypodermiques 329
Inoculations préventives. Vaccinations ..... 32[illegible]
Règles et moyens de l'antisepsie dans les opérations chirurgicales ..... 33[illegible]
Loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux ..... 34[illegible]
Décret ajoutant le charbon symptomatique, la tuberculose, le rouget et la pneumo-entérite a la liste des maladies contagieuses ..... 35[illegible]
Désinfection des étables, écuries, etc ..... 36[illegible]
Pharmacie vétérinaire militaire ..... 38[illegible]
Mémorial thérapeutique ..... 38[illegible]
Table alphabétique des matières ..... 42[illegible]
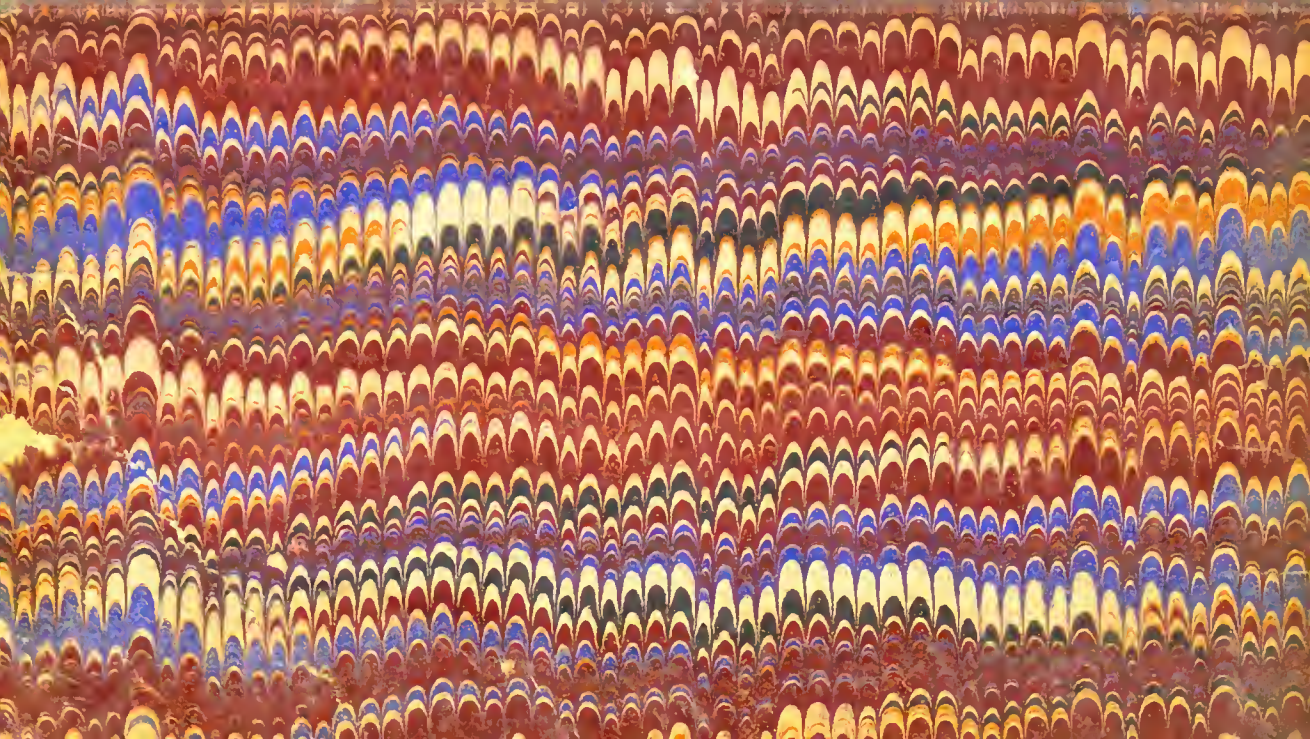
Coulommiers. — Imp. P. Brodard